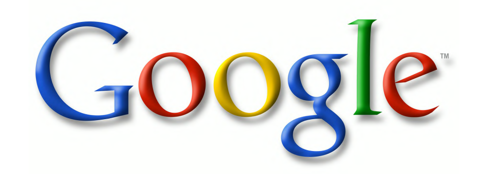




PRÉCIS

DE

L'ART DE LA GUERRE

OU

NOUVEAU TABLEAU ANALYTIQUE

IIe PARTIE

LAUSANNE — IMPRIMERIE A. BORGEAUD

PRÉCIS

DE

L'ART DE LA GUERRE

OU

NOUVEAU TABLEAU ANALYTIQUE

des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire

PAR LE

Henri

Baron de JOMINI

GÉNÉRAL EN CHEF,

Aide de camp de S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

NOUVELLE ÉDITION

revue et augmentée d'après les Appendices et documents du Général JOMINI

PAR

F. LECOMTE

Ancien colonel divisionnaire suisse,

Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences Militaires de Suède.

AVEC UN ATLAS

IIe PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1894

PRÉCIS

DE

L'ART DE LA GUERRE.

CHAPITRE IV.

DE LA GRANDE TACTIQUE,

ET DES BATAILLES.

Les batailles sont le choc définitif de deux armées qui se disputent de grandes questions de politique et de stratégie. La stratégie amène les armées sur les points décisifs de la zone d'opérations, prépare les chances de la bataille, et influe d'avance sur ses résultats; mais c'est à la tactique, réunie au courage, au génie et à la fortune, à les faire gagner.

La grande tactique est donc l'art de bien combiner et bien conduire les batailles : le principe directeur des combinaisons de la tactique est le

même que celui de la stratégie, c'est de porter le gros de ses forces sur une partie seulement de l'armée ennemie et sur le point qui promet le plus de résultats.

On a dit que les batailles étaient en définitive l'action principale et décisive de la guerre: cette assertion n'est pas toujours exacte, car on a vu des armées détruites par des opérations stratégiques sans qu'il y eût de batailles, mais seulement une série de petits combats. Il est vrai aussi qu'une victoire complète et décisive peut donner les mêmes résultats sans qu'il y ait eu de grandes combinaisons stratégiques.

Les résultats d'une bataille dépendent ordinairement d'un ensemble de causes qui ne sont pas toujours du domaine de l'art militaire : l'espèce d'ordre de bataille adopté, la sagesse des mesures d'exécution, le concours plus ou moins loyal et plus ou moins éclairé des lieutenants du généralissime, la cause de la lutte, l'élan, les proportions et la qualité des troupes, la supériorité en artillerie ou en cavalerie et leur bon emploi, mais par dessus tout l'état moral des armées et même des nations, voilà ce qui donne des victoires plus ou moins décisives et détermine leurs résultats. Aussi M. le général Clausewitz avance-t-il un gros sophisme en nous disant que, sans

manœuvres tournantes, une bataille ne saurait procurer de victoire complète. Celle de Zama vit périr en quelques heures le fruit de vingt ans de gloire et de succès d'Annibal, sans que personne eût songé à le tourner. A Rivoli, les tourneurs furent complètement battus, et ils ne furent plus heureux ni à Stockach en 1799, ni à Austerlitz en 1805. Comme on le verra à l'article 33, je suis loin de repousser les manœuvres tendant à déborder et tourner une aile, car je les ai constamment prônées, mais il importe de savoir tourner à propos et habilement, et je crois que les manœuvres stratégiques pour s'emparer des communications, sans perdre les siennes, sont plus sûres que celles de tactique.

Il y a trois sortes de batailles : les premières sont les batailles défensives, c'est-à-dire celles que livre une armée dans une position avantageuse où elle attend l'ennemi ; les secondes sont des batailles offensives, livrées par une armée pour attaquer l'ennemi dans une position reconnue ; les troisièmes sont les batailles imprévues, ou livrées par les deux partis en marche. Nous allons examiner successivement les diverses combinaisons qu'elles présentent.

ARTICLE XXXI.

Des positions et batailles défensives.

Lorsqu'une armée s'attend à un combat, elle prend position et forme sa ligne de bataille. On a vu par la définition générale des opérations, donnée au commencement de cet ouvrage, que j'ai fait une distinction entre les lignes de bataille et les ordres de bataille, objets que l'on a confondus jusqu'à ce jour.

Je nommerai *ligne de bataille,* la position déployée ou composée de bataillons en colonnes d'attaque, qu'une armée prendra pour occuper un camp et un terrain où elle recevra le combat sans but déterminé : c'est la dénomination propre à une troupe formée selon l'ordonnance d'exercice, sur une ou plusieurs lignes, et qui fera l'objet plus particulier de l'article 44. Je nommerai, au contraire, *ordre de bataille* la disposition des troupes indiquant une manœuvre déterminée ; par exemple l'ordre parallèle, l'ordre oblique, l'ordre perpendiculaire sur les ailes.

Cette dénomination, quoique neuve, paraît indispensable pour bien désigner deux objets qu'il

faut se garder de confondre (*) Par la nature de ces deux choses, on voit que la ligne de bataille appartient plus particulièrement au système défensif, puisque l'armée qui attend l'ennemi sans savoir ce qu'il va faire, forme vraiment une ligne de bataille vague et sans but. *L'ordre de*

(*) Ce n'est point le plaisir d'innover qui me porte à modifier les dénominations reçues, ou à en créer de nouvelles. Pour développer une science, il est urgent qu'un même mot ne signifie pas deux choses tout à fait différentes : si l'on tient à nommer *ordre de bataille* la simple répartition des troupes dans la ligne, alors du moins ne faut-il pas donner les noms d'ordre de bataille oblique, d'ordre de bataille concave, à des manœuvres importantes. Dans ce cas, il faudrait désigner ces manœuvres par les termes de système de bataille oblique, etc. Mais je préfère la dénomination que j'ai adoptée : l'ordre de bataille sur le papier peut se nommer *tableau d'organisation*, et la formation ordinaire sur le terrain prendra le nom de *ligne de bataille*. — G. J.

Que dire, à ce propos, de la mode survenue en France, en Suisse et ailleurs, d'appeler *ordre de bataille*, ce qui s'appelait précédemment et plus justement *tableau de répartition*, en allemand *Armee-Eintheilung?* Les Prussiens disent au moins *ein Ordre de bataille*, et les Suisses allemands : *Veränderungen in der Ordre de bataille*, faisant ainsi comprendre qu'ils empruntent à la langue française une définition commode du temps de Frédéric, et qui alors se justifiait par l'organisation et le mode de formation des troupes, mais qui ne se justifie plus aujourd'hui ; notons d'ailleurs que les Allemands n'ont point abandonné, pour cela, la dénomination de *Schlachtordnung*, qui est la traduction exacte des mots *ordre de bataille* dans leur juste acception ; ainsi ils ont enrichi leur langue d'une locution française spéciale, tandis que les gens de langue française ont embrouillé la leur en la reprenant des Allemands. — F. L.

bataille indiquant au contraire une disposition de troupes formées avec intention pour le combat, et supposant une manœuvre décidée d'avance, appartient plus particulièrement à l'ordre offensif. Je ne prétends pourtant pas que la ligne de bataille soit exclusivement défensive, car une troupe pourra fort bien aller à l'attaque d'une position dans cette formation; de même une armée défensive pourra adopter un ordre oblique ou tout autre ordre propre à l'offensive. Je ne parle que des cas qui sont les plus fréquents.

Sans suivre absolument ce qu'on nomme le système de guerre de positions, une armée peut être néanmoins souvent dans le cas d'attendre l'ennemi dans un poste avantageux, fort par sa nature, et choisi d'avance pour y recevoir une bataille défensive. On peut prendre un tel poste lorsqu'on tient à couvrir un point objectif important, tel qu'une capitale de grands dépôts, ou un point stratégique décisif qui domine la contrée, enfin lorsqu'on protège un siège.

Il y a du reste plusieurs sortes de positions, les stratégiques dont on a parlé à l'article 20, et les tactiques. Ces dernières se subdivisent à leur tour : il y a d'abord les positions retranchées

prises pour attendre l'ennemi dans un poste abrité d'ouvrages plus ou moins liés, en un mot dans des camps retranchés; nous avons traité leurs rapports avec les opérations stratégiques à l'article 27, et nous traiterons de leur attaque et de leur défense à l'article 36. Les secondes sont les positions fortes par leur nature, où les armées campent pour gagner quelques jours. Les dernières enfin sont les positions ouvertes, mais choisies d'avance pour y recevoir bataille.

Les qualités que l'on doit rechercher dans celles-ci varient selon le but qu'on a en vue; il importe cependant de ne pas se laisser aller au préjugé trop accrédité, qui fait préférer les positions escarpées et d'un accès difficile, très convenables peut-être pour un camp de passage, mais qui ne sont pas toujours les meilleures pour livrer bataille. En effet, une position n'est pas forte seulement quand elle est composée d'un terrain escarpé, mais bien lorsqu'elle est en harmonie avec le but qu'on se propose en la prenant, et qu'elle offre le plus d'avantages possibles à l'espèce de troupes qui constitue la principale force de l'armée; enfin, lorsque les obstacles du terrain sont plus nuisibles à l'ennemi qu'à l'armée qui occupera cette position. Par

exemple, il est certain que Masséna, prenant la forte position de l'Albis, eût fait une faute grave s'il eût été supérieur en cavalerie et en artillerie; tandis que, pour son excellente infanterie, c'était précisément ce qu'il lui fallait. De même Wellington, dont toute la force consistait dans son feu, choisit bien la position de Waterloo, dont il battait au loin toutes les avenues par un feu rasant. Du reste, cette position de l'Albis était plutôt une position stratégique, celle de Waterloo une position de bataille.

Les maximes qu'il faut observer ordinairement pour ces dernières sont :

1° D'avoir des débouchés plus faciles pour tomber sur l'ennemi quand on juge le moment favorable, que l'ennemi n'en aurait pour s'approcher de la ligne de bataille ;

2° D'assurer à l'artillerie tout son effet défensif ;

3° D'avoir un terrain avantageux, pour dérober les mouvements qu'on ferait d'une aile à l'autre, afin de porter des masses sur le point jugé convenable ;

4° De pouvoir au contraire découvrir aisément les mouvements de l'ennemi ;

5° D'avoir une retraite facile ;

6° D'avoir les flancs bien appuyés, à l'effet de

rendre impossible une attaque sur les extrémités, et de réduire l'ennemi à une attaque sur le centre, ou du moins sur le front.

Cette dernière condition est difficile à remplir; car si l'armée est appuyée à un fleuve, à des montagnes ou forêts impraticables, et qu'elle éprouve le moindre échec, il peut se changer en un désastre complet, puisque la ligne rompue serait rejetée sur ces mêmes obstacles qu'on croyait faits pour la protéger. Ce danger incontestable autorise à penser que les postes d'une défense facile valent mieux, pour un jour de bataille, que des obstacles insurmontables, puisqu'il suffit de postes où l'on puisse se maintenir pour quelques heures à l'aide de simples détachements (*);

7° On remédie quelquefois au défaut d'appui

(*) Le parc de Hongomont, le hameau de la Haye-Sainte et le ruisseau de Papelotte présentèrent à Ney des obstacles plus sérieux que la fameuse position d'Elchingen, où il força le passage du Danube en 1805 sur les débris d'un pont brûlé. Le courage des défenseurs put bien ne pas être absolument égal dans les deux circonstances; mais, à part cette chance, il faut avouer que les difficultés d'un terrain, lorsqu'elles sont bien utilisées, n'ont pas besoin d'être insurmontables, pour déjouer une attaque. A Elchingen, la grande élévation et l'escarpement des berges, rendant l'effet des feux presque nul, furent plus nuisibles qu'utiles à la défense.

pour les flancs par des crochets en arrière. Ce système est dangereux, en ce qu'un crochet inhérent à la ligne gêne les mouvements, et que l'ennemi, en plaçant du canon sur l'angle des deux lignes, y causerait de grands ravages. Une double réserve, disposée en ordre profond derrière l'aile qu'on veut mettre à l'abri d'insulte, semble mieux remplir le but qu'un crochet : les localités doivent déterminer l'emploi de ces deux moyens ; nous en donnons de plus amples détails à la bataille de Prague (Chapitre II de la *Guerre de Sept ans*) ;

8° Ce ne sont pas seulement les flancs que l'on doit chercher à couvrir dans une position défensive, il arrive souvent que le front offre des obstacles sur une partie de son développement, de manière à mettre l'ennemi dans la nécessité de diriger ses attaques sur le centre. Une telle position sera toujours des plus avantageuses pour une armée défensive, comme les batailles de Malplaquet et de Waterloo l'ont prouvé. Pour atteindre ce but, il ne faut pas des obstacles immenses, le moindre accident de terrain suffit quelquefois ; ce fut le misérable ruisseau de Papelotte qui força Ney d'attaquer le centre de Wellington au lieu d'assaillir la gauche comme il en avait reçu l'ordre.

Lorsqu'on défend un pareil poste, il faut avoir soin de mobiliser une partie des ailes abritées, afin qu'elles puissent prendre part à l'action au lieu d'en rester les témoins inutiles.

On ne peut se dissimuler néanmoins que tous ces moyens ne sont que des palliatifs, et que le meilleur de tous pour une armée qui attend l'ennemi défensivement, c'est de savoir reprendre l'initiative lorsque le moment est venu de le faire avec succès.

Nous avons mis au nombre des qualités requises pour une position, celle d'offrir une retraite facile : ceci nous mène à l'examen d'une question soulevée par la bataille de Waterloo. Une armée, adossée à une forêt, quand elle aurait un bon chemin derrière son centre et chacune des ailes, serait-elle compromise comme l'a prétendu Napoléon, si elle venait à perdre la bataille? Pour moi je crois, au contraire, que pareille position serait plus favorable à une retraite qu'un terrain entièrement découvert, car l'armée battue ne saurait traverser une plaine sans rester exposée au plus grand danger. Sans doute si la retraite dégénérait en déroute complète, une partie du canon resté en batterie devant la forêt serait probablement perdue, mais l'infanterie, la cavalerie et le surplus de l'artillerie se retire-

raient aussi bien qu'à travers une plaine. Si la retraite, au contraire, se fait en ordre, rien ne saurait mieux la protéger qu'une forêt : bien entendu toutefois qu'il existe au moins deux bons chemins derrière la ligne ; que l'on ne se laisse pas serrer de trop près sans aviser aux mesures nécessaires pour la retraite ; enfin qu'aucun mouvement latéral n'ait permis à l'ennemi de devancer l'armée à l'issue de la forêt ainsi que cela eut lieu à Hohenlinden. La retraite serait d'autant plus sûre si, comme c'était le cas à Waterloo, la forêt formait une ligne concave derrière le centre, car ce rentrant deviendrait une véritable place d'armes pour recueillir les troupes et leur donner le temps de filer successivement sur la grande route.

Nous avons déjà indiqué, en parlant des opérations stratégiques, les diverses chances que procurent à une armée les deux systèmes offensif et défensif, et nous avons reconnu, qu'en stratégie surtout, celui qui prenait l'initiative avait le grand avantage de porter ses masses et de frapper là où il jugeait convenable à ses intérêts de le faire, tandis que celui qui attendait en position, prévenu partout et souvent pris au dé-

pourvu, était toujours forcé de subordonner ses mouvements à ceux de son adversaire. Mais nous avons reconnu également, qu'en tactique ces avantages sont moins positifs, parce que les opérations n'étant pas sur un rayon aussi vaste, celui qui a l'initiative ne saurait les cacher à l'ennemi qui, le découvrant à l'instant, peut, à l'aide de bonnes réserves, y remédier sur-le-champ. Outre cela, celui qui marche à l'ennemi, a contre lui tous les désavantages résultant des obstacles du terrain qu'il doit franchir pour aborder la ligne de son adversaire : quelque plate que soit une contrée, il y a toujours des inégalités dans le terrain, de petits ravins, des buissons, des haies, des métairies, des villages à emporter ou à dépasser ; qu'on ajoute à ces obstacles naturels, les batteries ennemies à enlever, et le désordre qui s'introduit toujours plus ou moins dans une troupe exposée longtemps au feu d'artillerie ou de mousqueterie, et l'on conviendra qu'en tactique du moins l'avantage de l'initiative est balancé.

Quelque incontestables que soient ces vérités, il en est une autre qui les domine, et qui est démontrée par les plus grands événements de l'histoire. C'est qu'à la longue, toute armée qui attendra l'ennemi dans un poste fixe, finira par y

être forcée, tandis qu'en profitant toujours des avantages de la défensive pour saisir ensuite ceux que procure l'initiative, elle peut espérer les plus grands succès. Un général qui attendra l'ennemi comme un automate, sans autre parti pris que celui de combattre vaillamment, succombera toujours lorsqu'il sera bien attaqué. Il n'en est pas ainsi d'un général qui attendra avec la ferme résolution de combiner de grandes manœuvres contre son adversaire, afin de ressaisir l'avantage moral que donnent l'impulsion offensive et la certitude de mettre ses masses en action au point le plus important, ce qui, dans la défensive simple, n'a jamais lieu.

En effet, si celui qui attend se trouve dans un poste bien choisi, où ses mouvements soient libres, il a l'avantage de voir venir l'ennemi : ses troupes, bien disposées d'avance selon le terrain, et favorisées par des batteries de manière à obtenir le plus grand effet, peuvent faire payer cher à leurs adversaires le terrain qui sépare les deux armées ; et quand l'assaillant, déjà ébranlé par des pertes sensibles, se trouvera vigoureusement assailli lui-même au moment où il croyait toucher à la victoire, il n'est pas probable que l'avantage demeure de son côté, car l'effet moral d'un pareil retour offensif de la part d'un en-

nemi qu'on croyait battu, est fait pour ébranler les plus audacieux.

Un général peut donc employer avec le même succès pour les batailles, le système offensif ou défensif ; mais il est indispensable à cet effet :

1° Que, loin de se borner à une défense passive, il sache passer de la défensive à l'offensive quand le moment est venu ;

2° Qu'il ait un coup d'œil sûr et beaucoup de calme ;

3° Qu'il commande à des troupes sur lesquelles il puisse compter ;

4° Qu'en reprenant l'offensive, il ne néglige point d'appliquer les principes généraux qui auraient présidé à son ordre de bataille s'il eût commencé par être l'agresseur ;

5° Qu'il porte ses coups sur les points décisifs.

L'exemple de Bonaparte à Rivoli et à Austerlitz, celui de Wellington à Talavera, à Salamanque et à Waterloo, prouvent ces vérités.

ARTICLE XXXII.

Des batailles offensives et des différents ordres de bataille.

On entend par batailles offensives celles que livre une armée qui en assaillit une autre dans sa position (*). Une armée réduite à la défense stratégique prend souvent l'offensive dans l'attaque, comme l'armée qui recevra l'attaque peut, dans le courant même de la bataille, ressaisir l'initiative et reprendre la supériorité qu'elle procure. L'histoire ne manque pas d'une foule d'exemples pour chacune de ces différentes espèces de bataille. Comme nous avons déjà parlé des dernières à l'article précédent, et que nous y avons présenté l'avantage qu'on peut trouver à attendre l'attaque, nous nous bornerons à parler ici de ce qui concerne les assaillants.

On ne saurait dissimuler que ceux-ci ont, en général, l'avantage que procure la supériorité de

(*) Dans toutes les batailles il y a un attaquant et un attaqué, chaque bataille sera donc offensive pour l'un et défensive pour l'autre.

confiance morale, et qu'ils savent presque toujours mieux ce qu'ils veulent et ce qu'ils font.

Dès qu'on a résolu d'assaillir l'ennemi, on doit adopter un ordre d'attaque approprié à cette résolution, et c'est ce que j'ai cru devoir nommer des ordres de bataille. Toutefois il arrive aussi fréquemment que l'on doive commencer la bataille sans un plan arrêté, faute de connaître exactement la position de l'ennemi. Dans l'un et l'autre cas, il faut toujours bien se pénétrer d'avance qu'il y a, dans chaque bataille, un point décisif qui procure la victoire mieux que les autres en assurant l'application des principes de la guerre, et qu'il faut se mettre en mesure de porter ses efforts sur ce point.

Le point décisif d'un champ de bataille se détermine, comme nous l'avons déjà dit, par la configuration du terrain, par la combinaison des localités avec le but stratégique qu'une armée se propose, enfin par l'emplacement des forces respectives.

Donnons un exemple. Lorsqu'une aile ennemie s'appuie sur des hauteurs d'où l'on battrait sa ligne dans tout son prolongement, l'occupation de ces hauteurs semble le point tactique le plus avantageux; mais il peut se faire néanmoins que ces hauteurs soient d'un accès très difficile

et situées précisément au point le moins important relativement aux vues stratégiques. A la bataille de Bautzen, la gauche des alliés s'appuyait aux montagnes escarpées de la Bohême, alors plutôt neutre qu'ennemie; il semblait donc qu'en tactique le versant de ces montagnes dût être le point décisif à emporter, et c'était tout l'opposé, parce que le terrain était là très favorable à la défense, que l'armée alliée n'avait qu'une seule ligne de retraite sur Reichenbach et Gorlitz, et que les Français, en forçant la droite dans la plaine, s'emparaient de cette ligne de retraite et rejetaient l'armée alliée dans les montagnes, où elle eût perdu tout son matériel et une grande partie de son personnel. Ce parti offrait donc plus de facilités de terrain, de plus immenses résultats, moins d'obstacles à vaincre.

De tout ce qui précède, on peut, je crois, déduire les vérités suivantes: 1° La clef topographique d'un champ de bataille n'en est pas toujours la clef tactique; 2° Le point décisif d'un champ de bataille est incontestablement celui qui réunit l'avantage stratégique avec les localités les plus favorables; 3° Dans le cas où il n'y a pas de difficultés de terrain trop redoutables sur le point stratégique de ce champ de bataille, ce point en est ordinairement le plus important;

4° Toutefois, il arrive aussi que la détermination de ce point dépend surtout de l'emplacement des forces respectives : ainsi, dans les lignes de batailles trop étendues et morcelées, le centre sera toujours le plus essentiel à attaquer ; dans les lignes serrées, le centre est au contraire le point le plus fort, puisque, indépendamment des réserves qui s'y trouvent, il sera facile de le faire soutenir par les ailes ; alors le point décisif serait au contraire sur une des extrémités. Avec une grande supériorité de forces on peut attaquer les deux extrémités en même temps, mais non à forces égales ou inférieures. On voit donc que toutes les combinaisons d'une bataille consistent à employer ses forces de manière à ce qu'elles obtiennent le plus d'action possible sur celui des trois points qui offre plus de chances, point qu'il sera facile de déterminer en le soumettant à l'analyse que nous venons d'exposer.

Le but d'une bataille offensive ne peut être que de déposter et entamer l'ennemi, à moins que par des manœuvres stratégiques l'on ait préparé la ruine entière de son armée ; or on déposte l'ennemi soit en culbutant sa ligne sur un point quelconque de son front, soit en la débordant

pour la prendre en flancs et à revers, soit en faisant concourir ces deux moyens à la fois, c'est-à-dire par une attaque de front, en même temps qu'une aile agissante doublerait et tournerait la ligne.

Pour atteindre ces divers buts, il faut choisir l'ordre de bataille le plus approprié au mode qu'on aura préféré.

On compte au moins douze espèces d'ordre de bataille, savoir : 1° L'ordre parallèle simple; 2° L'ordre parallèle avec un crochet défensif ou offensif; 3° L'ordre renforcé sur une ou deux ailes; 4° L'ordre renforcé sur le centre; 5° L'ordre oblique ou bien renforcé sur l'aile assaillante; 6° et 7° L'ordre perpendiculaire sur une ou sur les deux ailes; 8° L'ordre concave; 9° L'ordre convexe; 10° L'ordre échelonné sur une ou sur deux ailes; 11° L'ordre échelonné sur le centre; 12° L'ordre combiné d'une forte attaque sur le centre et sur une des extrémités en même temps.

(Voyez planche 5 de l'Atlas, figures 1 à 12).

Chacun de ces ordres peut être employé simplement ou bien être combiné, comme on l'a dit, avec la manœuvre d'une forte colonne destinée à tourner la ligne ennemie. Pour juger du mérite de chacun d'eux, il faut s'assurer de leurs rap-

ports avec le principe général que nous avons posé.

On voit, par exemple, que l'ordre parallèle n° 1 est le plus mauvais, car il n'y a aucune habileté à faire combattre les deux partis à chances égales, bataillon contre bataillon : c'est l'absence de toute tactique. Il est néanmoins un cas important dans lequel cet ordre est convenable : c'est lorsqu'une armée, ayant pris l'initiative des grandes opérations stratégiques, aura réussi à se porter sur les communications de son adversaire, et à lui couper sa ligne de retraite tout en couvrant la sienne ; alors, quand le choc définitif entre les armées a lieu, celle qui se trouve sur les derrières peut livrer une bataille parallèle, puisqu'ayant fait la manœuvre décisive avant la bataille, tout son but consiste à repousser l'effort de l'ennemi pour s'ouvrir un passage ; hormis ce cas, l'ordre parallèle est le moins avantageux. Cela ne veut pas dire néanmoins qu'on ne puisse gagner une bataille en l'adoptant, car il faut bien que quelqu'un la gagne, et l'avantage restera alors à celui qui aura les meilleures troupes, qui saura les engager plus à propos, qui manœuvrera mieux avec ses réserves, ou enfin sera favorisé par le sort.

L'ordre parallèle avec un crochet sur le flanc

(fig. 2) se prend plus ordinairement dans une position défensive; il peut toutefois être aussi le résultat d'une combinaison offensive, mais alors le crochet se trouve en avant de la ligne, tandis que dans la défensive il est en arrière. On peut voir, à la bataille de Prague, un des exemples les plus extraordinaires du danger auquel un pareil crochet se trouve exposé lorsqu'il est bien attaqué.

L'ordre parallèle n° 3 renforcé sur une de ses ailes, ou celui n° 4, renforcé sur le centre pour percer celui de l'ennemi, sont beaucoup plus favorables que les deux précédents, et sont aussi beaucoup plus conformes au principe général que nous avons indiqué, bien qu'à égalité de forces, la partie de la ligne qu'on aurait affaiblie pour renforcer l'autre, pût aussi être compromise si on la plaçait en bataille parallèlement à l'ennemi.

L'ordre oblique n° 5 est celui qui convient le mieux à une armée inférieure qui en attaque une supérieure; car, tout en offrant l'avantage de percer le gros des forces sur un seul point de la ligne ennemie, il en procure deux autres également importants: en refusant l'aile affaiblie, non seulement on la tient hors des coups de l'ennemi, mais elle remplit encore la double destination de

tenir en respect la partie de la ligne qu'on ne veut pas attaquer, et cependant de pouvoir servir de réserve au besoin à l'armée agissante. Cet ordre fut employé par le célèbre Epaminondas aux batailles de Leuctres et de Mantinée; mais le plus brillant exemple des avantages de ce système fut donné par Frédéric-le-Grand à la bataille de Leuthen. (Voyez chapitre 7, *Traité des grandes opérations*.)

L'ordre perpendiculaire sur une ou deux ailes, tel qu'il est présenté aux figures 6 et 7, ne saurait être considéré que comme une formule de théorie pour indiquer la direction tactique sur laquelle on porterait les efforts. Jamais deux armées ne se trouveraient dans des positions relativement perpendiculaires telles qu'on les voit tracées sur la planche; car si l'armée B prenait en effet sa première direction en ligne perpendiculaire sur une ou sur les deux extrémités de l'armée A, celle-ci changerait aussitôt le front d'une partie de sa ligne, et même l'armée B, dès qu'elle aurait atteint ou dépassé l'extrémité, ne manquerait pas de rabattre ses colonnes à droite ou à gauche pour les rapprocher de la ligne ennemie, ensorte que la partie C la prendrait à revers, et qu'il en résulterait deux véritables lignes obliques comme elles sont pointées à la

figure 6. On doit inférer de là qu'une seule division de l'armée assaillante se porterait perpendiculairement sur le flanc ennemi, tandis que le reste de cette armée se rapprocherait du front pour l'inquiéter, ce qui ramènerait toujours à une des dispositions obliques indiquées par les figures 5 et 12.

Au demeurant, l'attaque sur deux ailes, quelque forme qu'on lui donne, peut être très avantageuse, mais c'est quand l'assaillant se trouve fort supérieur en nombre; car si le principe fondamental consiste à porter la majeure partie des forces sur le point décisif, une armée inférieure violerait ce principe en formant une double attaque contre une seule masse supérieure; nous démontrerons cette vérité dans le cours de l'ouvrage.

L'ordre concave sur le centre (nº 8) a trouvé des partisans depuis qu'Annibal lui dut la victoire signalée de Cannes. Cet ordre peut être en effet très bon, lorsqu'on le prend par suite des événements de la bataille, c'est-à-dire quand l'ennemi s'engage dans le centre qui cède devant lui, et qu'il se laisse envelopper par les ailes. Mais si on prenait cette formation avant la bataille, l'ennemi, au lieu de se jeter au centre, n'aurait qu'à tomber sur les ailes, qui pré-

senteraient d'elle-mêmes leurs extrémités, et seraient ainsi dans la même situation que si elles se trouvaient assaillies sur un flanc. Aussi ne prend-on guère cette position que contre un ennemi qui serait formé lui-même en ordre convexe pour livrer la bataille, comme on le verra ci-après.

A la vérité une armée formera rarement un demi-cercle, et prendra plutôt une ligne brisée rentrant vers le centre (comme la figure 8 bis); s'il faut en croire plusieurs écrivains, ce fut une disposition pareille qui fit triompher les Anglais aux célèbres journées de Crécy et d'Azincourt. Il est certain que cet ordre vaut mieux qu'un demi-cercle en ce qu'il ne prête pas autant le flanc, qu'il permet de marcher en avant par échelons, et qu'il conserve avec cela tout l'effet de la concentration du feu. Toutefois ses avantages disparaissent si l'ennemi, au lieu de se jeter follement dans le centre concave, se borne à le faire observer de loin, et se jette avec le gros de ses forces sur une aile seulement. La bataille d'Essling, en 1809, offre encore un exemple de l'avantage d'une ligne concave; mais on ne saurait en inférer que Napoléon fit mal d'attaquer son centre; on ne doit pas juger une armée combattant avec le Danube à dos, et n'ayant pas la faculté de se

mouvoir sans découvrir ses ponts, comme si elle avait eu pleine liberté de manœuvrer.

L'ordre convexe saillant au centre (nº 9) se prend pour combattre immédiatement après un passage de fleuve, lorsqu'on est forcé de refuser les ailes pour appuyer au fleuve et couvrir les ponts, ou bien encore lorsqu'on combat défensivement adossé à une rivière pour la repasser et couvrir le défilé comme à Leipzig ; enfin on peut le prendre naturellement pour résister à un ennemi qui forme une ligne concave. Si l'ennemi dirigeait son effort sur le saillant ou sur une des extrémités seule, cet ordre entraînerait la ruine de l'armée (*). Les Français le prirent à Fleurus en 1794, et réussirent parce que le prince de Cobourg, au lieu de fondre en forces sur le centre, ou sur une seule extrémité, divisa ses attaques sur cinq ou six rayons divergents, et notamment sur les deux ailes à la fois. Ce fut à peu près dans ce même ordre convexe qu'ils combattirent

(*) Une attaque sur les deux extrémités pourrait bien réussir aussi dans quelques circonstances, soit que l'on eût des forces suffisantes pour la tenter, soit que l'ennemi fût hors d'état de découvrir son centre pour soutenir ses ailes. Mais en thèse générale une fausse attaque pour contenir le centre et un grand effort sur une seule extrémité seraient surtout la plus favorable contre une pareille ligne convexe.

à Essling, ainsi qu'aux deuxième et troisième journées de la fameuse bataille de Leipzig : il eut dans ces dernières occasions le résultat infaillible qu'il devait avoir.

L'ordre échelonné sur les deux ailes (nº 10) est dans le même cas que l'ordre perpendiculaire (nº 7) ; il faut observer néanmoins que les échelons se rapprochant vers le centre où se tiendrait la réserve, cet ordre serait meilleur que le perpendiculaire, puisque l'ennemi aurait moins de facilité, d'espace et de temps, pour se jeter dans l'intervalle du centre et y diriger une contre-attaque menaçante.

L'ordre échelonné sur le centre seulement (nº 11) peut s'employer surtout avec succès contre une armée qui occuperait une ligne morcelée et trop étendue, parce que son centre se trouvant alors isolé des ailes de manière à être accablé séparément, cette armée, coupée ainsi en deux, serait probablement détruite. Mais par l'application du même principe fondamental, cet ordre d'attaque serait moins sûr contre une armée occupant une position unie et serrée ; car les réserves se trouvant ordinairement à portée du centre, et les ailes pouvant agir soit par un feu concentrique soit en prenant l'offensive contre les premiers échelons, pourrait aisément les repousser.

Si cette formation offre quelque ressemblance avec le fameux coin triangulaire ou *caput porci* des anciens et avec la colonne de Winkelried ; elle en diffère toutefois essentiellement, car au lieu de former une masse pleine, ce qui serait impraticable de nos jours à cause de l'artillerie, elle offrirait au contraire un grand espace vide dans le milieu, qui faciliterait les mouvements. Cette formation, convenable comme on l'a dit pour percer le centre d'une ligne trop étendue, pourrait réussir également contre une ligne qui serait condamnée à l'immobilité; mais si les ailes de la ligne attaquée savent agir à propos contre les flancs des premiers échelons, elle ne serait pas sans inconvénients. Mieux vaudrait peut-être un ordre parallèle considérablement renforcé sur le centre (fig. 4 et 12), car la ligne parallèle, dans ce cas, aurait du moins l'avantage de tromper l'ennemi sur le vrai point de l'effort projeté, et d'empêcher les ailes de prendre en flanc les échelons du centre.

Cet ordre échelonné avait été adopté par Laudon pour l'attaque du camp retranché de Bunzelwitz (*Traité des grandes opérations*, chapitre 28) ; dans un pareil cas, il est réellement convenable, puisqu'on est sûr alors que, l'armée défensive étant forcée à demeurer dans ses retran-

chements, il n'y aurait aucune attaque à redouter de sa part contre les flancs des échelons. Toutefois cette formation ayant l'inconvénient de signaler à l'ennemi le point de la ligne qu'on veut attaquer, il serait indispensable de lancer sur les ailes, des attaques simulées assez fortes pour donner le change sur le point réel où l'effort serait dirigé.

L'ordre d'attaque en colonnes sur le centre et sur une extrémité en même temps (nº 12) est plus convenable que le précédent, lorsqu'il s'applique surtout à une ligne ennemie contiguë ; on peut même dire que de tous les ordres de bataille c'est le plus rationnel : en effet, l'attaque sur le centre, secondée par une aile qui déborde l'ennemi, empêche celui-ci de faire comme Annibal et comme le maréchal de Saxe, c'est-à-dire de fondre sur l'assaillant en le prenant en flanc ; l'aile ennemie qui se trouvera serrée entre l'attaque du centre et celle de l'extrémité, ayant la presque totalité des masses assaillantes à combattre, sera accablée et probablement détruite. Ce fut la manœuvre qui fit triompher Napoléon à Wagram et à Ligny ; ce fut celle qu'il voulut tenter à Borodino, et qui ne lui réussit qu'imparfaitement par l'héroïque défense des troupes de l'aile gauche des Russes, par celle de la division

Paskéwitch dans la fameuse redoute du centre, puis par l'arrivée du corps de Baggavout sur l'aile qu'il espérait déborder. Enfin il l'employa aussi à Bautzen, où il aurait obtenu des succès inouïs, sans un incident qui dérangea la manœuvre de sa gauche, destinée à couper la route de Wurschen, et qui avait déjà tout disposé pour cela.

Nous devons observer que ces différents ordres ne sauraient être pris au pied de la lettre, comme les figures géométriques les indiquent. Un général qui voudrait établir sa ligne de bataille avec la même régularité que sur le papier ou sur une place d'exercice, serait incontestablement trompé dans son attente et battu, surtout d'après la méthode actuelle de faire la guerre. Au temps de Louis XIV, de Frédéric, lorsque les armées campaient sous la tente, presque toujours réunies ; lorsqu'on se trouvait plusieurs jours face à face avec l'ennemi, qu'on avait le loisir d'ouvrir des marches ou chemins symétriques pour faire arriver ses colonnes à distances uniformes ; alors on pouvait former une ligne de bataille presque aussi régulière que les figures tracées. Mais aujourd'hui que les armées bivouaquent, que leur organisation en plusieurs corps les rend plus

mobiles, qu'elles s'abordent à la suite d'ordres donnés hors du rayon visuel et souvent même sans avoir eu le temps de reconnaître exactement la position de l'ennemi, enfin que les différentes armes se trouvent mélangées dans la ligne de bataille; alors tous les ordres dessinés au compas doivent nécessairement se trouver en défaut. Aussi ces sortes de figures n'ont-elles jamais servi qu'à indiquer une disposition approximative; un système.

Si les armées étaient des masses compactes, que l'on pût remuer d'un bloc par l'effet d'une seule volonté et aussi rapidement que la pensée, l'art de gagner les batailles se réduirait à choisir l'ordre de bataille le plus favorable, et l'on pourrait compter sur la réussite des manœuvres combinées avant le combat. Mais il en est tout autrement : la plus grande difficulté de la tactique des batailles sera toujours d'assurer la mise en action simultanée de toutes ces nombreuses fractions qui doivent concourir à l'attaque sur laquelle on fonde l'espoir de la victoire, ou pour mieux dire à l'exécution de la manœuvre capitale qui, selon le plan primitif, devait amener le succès.

La transmission précise des ordres, la manière dont les lieutenants du général en chef les con-

cevront et les exécuteront; le trop d'énergie des uns, la mollesse ou le défaut de coup d'œil des autres, tout cela peut empêcher cette mise en action simultanée, sans parler des accidents fortuits qui peuvent suspendre l'arrivée d'un corps.

De là résultent deux vérités incontestables: la première est que plus une manœuvre décisive sera simple, plus son succès sera certain; la seconde est que l'à-propos des dispositions subites, prises durant le combat, est d'un succès plus probable que l'effet des manœuvres combinées à l'avance, à moins que celles-ci, reposant sur des mouvements stratégiques antérieurs, n'aient amené les colonnes qui doivent décider la bataille sur des points où leur effet serait assuré. Waterloo et Bautzen attestent cette dernière vérité; du moment où Bulow et Blücher furent arrivés à la hauteur de Frichermont, rien ne pouvait s'opposer à la perte de la bataille par les Français; ils ne pouvaient lutter que pour rendre la défaite plus ou moins complète. De même à Bautzen, dès que Ney fut arrivé à Klix, la retraite des alliés dans la nuit du 20 mai eût seule pu les sauver, car le 21 il n'était déjà plus temps; et si Ney eût mieux exécuté ce qu'on lui conseillait, la victoire eût été immense.

Quant aux manœuvres pour enfoncer une

ligne, en comptant sur la coopération de colonnes parties du même front que le reste de l'armée à l'effet d'opérer de larges mouvements circulaires autour d'une aile ennemie, leur réussite est toujours douteuse, car elle dépend d'une précision de calcul et d'exécution qui se rencontre rarement; nous en parlerons plus loin (v. l'art. 33).

Indépendamment de la difficulté de compter sur l'application exacte d'un ordre de bataille prémédité d'avance, il arrive souvent que les batailles commencent sans but déterminé, même de la part de l'assaillant, quoique le choc fût prévu. Cette incertitude résulte, ou des précédents de la bataille, ou du défaut de connaissance de la position de l'ennemi et de ses projets, ou enfin de l'attente d'une portion de l'armée qui serait encore en arrière.

De là beaucoup de gens ont conclu contre la possibilité de réduire les formations d'ordre de bataille en systèmes divers, et contre l'influence que l'adoption de tel ou tel autre de ces ordres pourrait exercer sur l'issue du combat; conclusion fausse, à mon avis, même dans les cas précités. En effet, dans ces batailles commencées sans plan arrêté, il est probable qu'au début de l'action les armées se trouveront en lignes à peu près parallèles, plus ou moins renforcées sur

l'un ou l'autre point; le défenseur, ignorant de quel côté éclatera l'orage, tiendra une bonne partie de ses forces en réserve pour parer aux événements; celui qui a résolu d'attaquer en fera d'abord autant pour avoir ses masses disponibles; mais dès que l'assaillant aura reconnu le point sur lequel il se décidera à porter ses coups, alors ses masses seront dirigées, soit sur le centre, soit sur une des ailes, soit sur l'un et l'autre en même temps. Or, quoiqu'il arrive, il en résultera toujours approximativement une des dispositions formulées par les diverses figures de la planche qui précède. Même dans les rencontres imprévues, il en arriverait autant, ce qui démontrera, j'espère, que cette classification des divers systèmes ou ordres de bataille n'est ni chimérique ni inutile.

En effet, il n'y a pas jusqu'aux batailles de Napoléon qui ne prouvent cette assertion, bien qu'elles soient moins que toutes les autres susceptibles d'être figurées par des lignes tracées au compas; on voit par exemple qu'à Rivoli, Austerlitz, Ratisbonne, il concentre ses forces au centre pour épier le moment de tomber sur celui de l'ennemi. Aux Pyramides il forme une ligne oblique en carrés échelonnés; à Essling, à Leipzig, à Brienne, il présente un espèce d'ordre con-

vexe à peu près pareil à la figure 7. A Wagram, on le voit adopter un ordre tout semblable à la figure 12, portant deux masses sur son centre et sa droite, en refusant la gauche, ce qu'il voulut répéter à Borodino comme à Waterloo, avant l'arrivée des Prussiens. A Eylau, quoique la rencontre fût presque imprévue à cause du retour offensif bien inopiné de l'armée russe, il déborda la gauche presque perpendiculairement, tandis que d'un autre côté il cherchait à enfoncer le centre ; mais il n'y eut pas simultanéité dans ces attaques, celle du centre étant déjà repoussée à onze heures, tandis que Davoust ne donna vivement sur la gauche que vers une heure.

A Dresde il attaqua par les deux ailes, pour la première fois peut-être en sa vie, parce que son centre était abrité par une place et un camp retranché ; outre cela l'attaque de sa gauche était combinée avec celle de Vandamme sur la ligne de retraite des alliés.

A Marengo, s'il faut s'en rapporter à Napoléon lui-même, l'ordre oblique qu'il prit en appuyant sa droite à Castel Ceriole, le sauva d'une défaite presque inévitable. Ulm et Iéna furent des batailles gagnées stratégiquement, avant même d'être livrées, et la tactique n'y eut que peu de part ; à Ulm il n'y eut pas même de bataille.

Je crois donc pouvoir en conclure que, s'il paraît absurde de vouloir figurer sur le terrain des ordres de bataille rectilignes, tels qu'ils sont tracés sur un dessin, un général habile peut néanmoins facilement recourir à des dispositions qui produiraient une répartition des masses agissantes pareille, à très peu de choses près, à ce qu'elle eût été dans l'un ou l'autre des ordres de bataille indiqués. Il devra s'appliquer dans ces dispositions, soit prévues, soit improvisées, à juger sainement du point important du champ de bataille, ce qu'il pourra faire en saisissant les rapports de la ligne ennemie avec les directions stratégiques décisives; il portera alors son attention et ses efforts sur ce point, en employant un tiers de ses forces à contenir ou à observer l'ennemi, puis en jetant les deux autres tiers sur le point dont la possession serait le gage de la victoire. Agissant ainsi, il aura rempli toutes les conditions que la science de la grande tactique peut imposer au plus habile capitaine; il aura obtenu l'application la plus parfaite des principes de l'art. Nous avons déjà indiqué au chapitre précédent (art. 19) le moyen de reconnaître aisément ces points décisifs.

Depuis que j'ai donné la définition des douze ordres de bataille susmentionnés, il m'est venu à la pensée de répondre à quelques assertions des mémoires de Napoléon publiées par le général Montholon, qui se rapportent à ce sujet.

Le grand capitaine semble supposer que l'ordre oblique soit une conception moderne, une utopie inapplicable, ce que je conteste également, car l'ordre oblique est aussi ancien que Thèbes et Sparte, et je l'ai vu appliquer sous mes yeux; ces assertions paraîtront d'autant plus étonnantes que Napoléon, comme nous venons de le dire, s'est vanté lui-même d'avoir appliqué, avec succès, à Marengo, ce même ordre dont il nie l'existence.

Si on prenait le système oblique dans le sens absolu que lui donnait le général Ruchel à l'académie de Berlin, certes Napoléon aurait raison de le regarder comme une hyperbole; mais une ligne de bataille ne fut jamais, je le répéterai, une figure géométrique parfaite; et si l'on s'est servi de pareilles figures dans les discussions de tactique, ce ne fut que pour formuler une idée et l'expliquer par un symbole. Il est certain néanmoins que toute la ligne de bataille qui ne serait ni parallèle ni perpendiculaire à celle de l'ennemi, serait forcément oblique. Or si une armée atta-

que une extrémité de l'ennemi, en renforçant l'aile chargée de l'attaque et refusant l'aile affaiblie, la direction de sa ligne sera réellement un peu oblique, puisqu'une extrémité sera plus éloignée de la ligne ennemie que l'autre. L'ordre oblique est si peu une chimère, que tout ordre échelonné sur une aile sera toujours oblique (pl. 5, fig. 10). Or j'ai vu plus d'un combat ainsi échelonné.

Pour les autres figures tracées sur la même planche, on ne saurait contester qu'à Essling, ainsi qu'à Fleurus, la disposition générale des Autrichiens ne fût concave, et celle des Français convexe. Mais ces deux ordres peuvent former des lignes parallèles aussi bien que deux lignes droites; or ces ordres seraient en système parallèle si aucune partie de la ligne n'était plus renforcée ni plus rapprochée de l'ennemi que l'autre.

Laissons là du reste toutes les lignes de géométrie, et reconnaissons que la véritable théorie scientifique des batailles se bornera toujours aux points suivants :

1° L'ordre de bataille offensif doit viser à déposter l'ennemi de sa position par tous les moyens rationnels;

2° Les manœuvres que l'art indique sont d'accabler une aile seulement, ou bien le centre et

une aile en même temps. On peut aussi déloger l'ennemi par des manœuvres pour le déborder et le tourner ;

3° On réussira d'autant mieux dans ces entreprises si l'on parvient à les cacher à l'ennemi jusqu'au moment de l'assaillir ;

4° Attaquer le centre et les deux ailes en même temps, sans avoir des forces très supérieures, serait une absence totale de l'art, à moins qu'on ne renforçât considérablement l'une des attaques, en évitant de compromettre les autres ;

5° L'ordre oblique n'est autre chose qu'une disposition tendant à réunir la moitié au moins de ses forces pour accabler une aile, en tenant l'autre fraction hors de portée de l'ennemi, soit par les échelons, soit par la direction inclinée de la ligne (fig. 5 et 12, pl. 5) ;

6° Les diverses formations convexes, concaves, perpendiculaires, etc., présentent toutes la double combinaison d'attaques parallèles ou renforcées sur une portion de la ligne ennemie ;

7° La défense devant vouloir le contraire de l'attaque, les dispositions d'un ordre défensif doivent avoir pour but de multiplier les difficultés de l'approche, puis de se ménager de fortes réserves bien cachées, pour tomber, au moment décisif, là où l'ennemi croirait ne trouver qu'un point faible ;

8° Le meilleur mode à employer pour contraindre une ligne ennemie à quitter sa position est difficile à déterminer d'une manière absolue. Tout ordre de bataille ou de formation, qui saurait allier les avantages du feu à ceux de l'impulsion d'attaque et de l'effet moral qu'elle produit, serait un ordre parfait. Un mélange habile de lignes déployées et de colonnes, agissant alternativement selon l'opportunité des circonstances, sera toujours un bon système. Quant à son application pratique, le coup d'œil du chef, le moral des officiers et soldats, leur instruction à toutes sortes de manœuvres et aux feux, les localités ou la nature du terrain, influeront toujours beaucoup sur les variantes qui se présenteraient;

9° Le but essentiel d'une bataille offensive étant de forcer l'ennemi dans sa position, et surtout de l'entamer aussi fortement que possible, on devra bien ordinairement compter sur l'emploi de la force matérielle comme sur le moyen le plus efficace d'y parvenir. Toutefois il arrive aussi que les chances de l'emploi seul de la force seraient tellement douteuses, que l'on réussirait plus facilement par des manœuvres tendant à déborder et à tourner celle des ailes qui serait la plus voisine de la ligne de retraite de l'ennemi,

ce qui le déciderait à un mouvement rétrograde de peur d'être coupé. . . . .

L'histoire fourmille d'exemples de la réussite de pareilles manœuvres, surtout contre des généraux d'un caractère faible ; et bien que les victoires obtenues par ce moyen seulement soient moins décisives, et que l'armée ennemie n'y soit jamais sérieusement entamée, il suffit de ces demi-succès pour prouver qu'on ne doit point négliger de telles manœuvres, et qu'un général habile doit savoir les employer à propos, et surtout les combiner autant que possible avec les attaques de vive force ; . . . .

10° La réunion de ces deux moyens, c'est-à-dire l'emploi de la force matérielle sur le front, secondé par une manœuvre tournante, donnera plus sûrement la victoire que si l'on se bornait à les employer séparément ; mais dans l'un ou l'autre cas, il faut se garder des mouvements trop décousus, en face d'un ennemi tant soit peu respectable ; . . . .

11° Les divers moyens d'enlever une position de l'ennemi, c'est-à-dire d'enfoncer sa ligne et de la forcer à la retraite par l'usage de la force matérielle sont, de l'ébranler d'abord par l'effet d'un feu supérieur d'artillerie, d'y mettre ensuite un peu de confusion par une charge de cavalerie

lancée bien à propos, puis d'aborder finalement cette ligne ainsi ébranlée avec des masses d'infanterie précédées de tirailleurs et flanquées de quelques escadrons (*).

Cependant en admettant le succès d'une attaque si bien combinée contre la première ligne, restera encore à vaincre la seconde, et même la réserve : or c'est ici que les embarras de l'attaque deviendraient plus sérieux, si l'effet moral de la défaite de la première ligne n'entraînait pas souvent la retraite de la seconde, et ne faisait pas perdre la présence d'esprit du général attaqué.

En effet, malgré leur premier succès, les troupes assaillantes seront aussi un peu désunies de leur côté ; il sera souvent très difficile de les remplacer par celles de la seconde ligne, non seulement parce que celles-ci ne suivent pas toujours la marche des masses agissantes jusque sous le feu de la mousqueterie, mais surtout parce qu'il est toujours embarrassant de remplacer une division par une autre au milieu même du combat, et à l'instant où l'ennemi réunirait ses plus grands efforts pour repousser l'attaque.

(*) Au moment où je me décide à réimprimer cet article, je reçois une brochure du général Okounieff sur l'emploi de l'artillerie pour rompre une ligne : j'en dirai quelques mots à l'article 47.

Tout porte donc à croire que, si les troupes et le général de l'armée défensive faisaient également bien leur devoir et déployaient une égale présence d'esprit, s'ils n'étaient point menacés sur leurs flancs et leur ligne de retraite, l'avantage du second choc serait presque toujours de leur côté ; mais pour cela il faut qu'ils saisissent, d'un coup d'œil sûr et rapide, l'instant où il convient de lancer la seconde ligne et la cavalerie sur les bataillons victorieux de l'adversaire ; car quelques minutes perdues peuvent devenir irréparables, au point que les troupes de la seconde ligne seraient entraînées avec celles de la première ;

12° De ce qui précède, il résulte pour l'attaquant la vérité suivante : « C'est que le plus dif-
» ficile, comme le plus sûr de tous les moyens
» de réussir, c'est de bien faire soutenir une
» ligne engagée par les troupes de la seconde
» ligne, et celles-ci par la réserve ; puis de bien
» calculer l'emploi des masses de cavalerie et
» celui des batteries, pour faciliter et seconder le
» coup de collier décisif contre la seconde ligne
» ennemie, car ici se présente le plus grand de
» tous les problèmes de la tactique des batailles. »

C'est dans cet acte important que la théorie devient difficile et incertaine, parce qu'elle se

trouve alors insuffisante et qu'elle n'égalera jamais le génie naturel de la guerre, ni le coup d'œil instinctif que donnera la pratique des combats à un général brave et d'un sang-froid éprouvé.

L'emploi simultané du plus grand nombre de forces possibles, de toutes les armes combinées, sauf une petite réserve de chacune d'elles, qu'il convient d'avoir toujours sous la main (*), sera donc, au moment décisif de la bataille, le problème que tout général habile s'appliquera à résoudre et qui devra faire sa règle de conduite. Or ce moment décisif est bien ordinairement celui où la première ligne de l'un des partis serait enfoncée, et où tous les efforts des deux adversaires tendraient, soit à compléter la victoire, soit à l'arracher à l'ennemi. Il n'est pas besoin de dire que pour rendre ce coup décisif plus sûr et plus efficace, une attaque simultanée sur un flanc de l'ennemi serait du plus puissant effet ;

(*) Les grandes réserves doivent naturellement aussi être engagées quand il le faut, mais il est bon d'en garder toujours deux ou trois bataillons et cinq à six escadrons sons la main. Le général Moreau décida la bataille d'Engen avec quatre compagnies du 58e régiment; et on sait ce que le 9e léger et la cavalerie de Kellermann firent à Marengo.

13° Dans la défensive, le feu de mousqueterie jouera toujours un plus grand rôle que dans l'offensive, où il s'agit de marcher si l'on veut enlever une position; or marcher et tirer efficacement sont deux choses que des tirailleurs seuls peuvent faire en même temps; pour les masses principales ce sera plus difficile sinon impossible. Le but du défenseur n'étant pas d'enlever des positions, mais de rompre et mettre en désordre les troupes qui s'avancent contre lui, l'artillerie et la mousqueterie seront les armes naturelles de sa première ligne; puis, quand l'ennemi serrera celle-ci de trop près, il faudra lancer sur lui les colonnes de la seconde avec une partie de la cavalerie; tout porte à croire qu'on le repoussera.

Je ne saurais, sans entrer dans de vagues théories, qui dépasseraient d'ailleurs les bornes de ce tableau, rien dire de plus sur les batailles, si ce n'est d'offrir un aperçu des combinaisons de la formation et de l'emploi des trois armes, ce qui fera le sujet du chapitre VII.

Quant aux détails d'application et d'exécution des divers ordres de bataille, on ne peut rien recommander de plus complet que l'ouvrage du marquis de Ternay; c'est la partie remarquable de son livre. Et sans croire que tout ce qu'il in-

dique puisse se pratiquer en présence de l'ennemi, encore est-il juste de convenir que c'est le meilleur ouvrage de tactique qu'on ait publié en France jusqu'à ce jour.

ARTICLE XXXIII.

Des manœuvres pour tourner et des mouvements trop étendus dans les batailles.

Nous avons parlé, à l'article précédent, des manœuvres entreprises pour tourner l'ennemi un jour de bataille, et de l'avantage qu'on pouvait en espérer. Il nous reste quelques mots à dire sur les mouvements trop étendus auxquels ces manœuvres donnent souvent lieu, et qui ont fait échouer tant de projets en apparence bien concertés.

En principe, tout mouvement assez large pour donner à l'ennemi le temps de battre isolément la moitié de l'armée pendant qu'il s'opère, est un mouvement décousu et dangereux. Cependant, comme le danger qui peut en résulter dépend du coup d'œil rapide et sûr de l'adversaire, ainsi que de son système de guerre accoutumé, on comprend facilement pourquoi tant de manœuvres pareilles ont échoué contre les uns, et réussi contre les autres, et pourquoi tel mouvement, qui eût été trop étendu devant Frédéric, Napoléon ou Wellington, eut un plein succès contre des gé-

néraux médiocres, manquant de tact pour ressaisir l'initiative, ou habitués eux-mêmes à des mouvements décousus.

Il paraît donc assez difficile de tracer une règle de conduite absolue; il n'en existe guère d'autre que celle « de tenir le gros de ses forces sous la » main pour les faire agir au moment opportun, » mais sans tomber dans l'excès contraire de les » trop entasser: on sera sûr alors d'être toujours » en mesure de parer aux événements. Mais si » l'on a affaire à un adversaire peu habile, ou » enclin à trop s'étendre, on peut alors oser da- » vantage. »

Quelques exemples pris dans l'histoire seront les meilleures explications pour rendre ces vérités plus sensibles, et faire juger la différence qui existe dans les résultats de pareils mouvements, selon l'armée et le général avec lequel on doit se mesurer.

On a vu dans la guerre de Sept ans, Frédéric gagner la bataille de Prague, parce que les Autrichiens avaient laissé un faible intervalle de 5 à 600 toises entre leur droite et le reste de leur armée, et parce que ce reste de l'armée demeurait immobile, pendant que la droite était accablée; cette inaction était d'autant plus extraordinaire que la gauche des Impériaux avait beaucoup

moins de chemin à faire pour secourir les siens que Frédéric pour atteindre la droite, dont la position formant un crochet l'obligeait à un mouvement demi-circulaire.

Frédéric faillit au contraire perdre la bataille de Torgau pour avoir fait, avec sa gauche, un mouvement trop large et décousu (près de deux lieues), à l'effet de tourner la droite du maréchal Daun (*). L'affaire fut rétablie par un mouvement concentrique de la droite du roi, que Mollendorf amena sur les hauteurs de Siptitz pour se réunir à lui.

La bataille de Rivoli fut du nombre des classiques de ce genre : chacun sait qu'Alvinzi et son chef d'état-major Weyrother voulurent entourer la petite armée de Napoléon, concentrée sur le plateau de Rivoli ; on sait aussi que leur centre fut battu pendant que la gauche était entassée dans le ravin de l'Adige, et que Lusignan, avec la droite, gagnait par un long circuit les derrières de l'armée française, où il fut bientôt entouré et pris. Le beau plan et les relations que j'ai publiés, sont la meilleure étude que l'on puisse faire sur cette espèce de batailles.

(*) Voyez pour ces deux batailles chapitres 2 et 25 du *Traité des grandes opérations militaires.*

Personne ne peut avoir oublié la journée de Stockach, où le général Jourdan eut la malheureuse idée de faire attaquer une armée réunie de 60 mille combattants, par trois petites divisions de 7 à 8 mille hommes, distantes entre elles de plusieurs lieues, tandis que Saint-Cyr, avec le tiers de l'armée (13 mille hommes), devait courir au-delà du flanc droit à 4 lieues sur les derrières de ces 60 mille hommes, qui ne pouvaient manquer d'être victorieux de ces fractions morcelées et de prendre celle qui voulait les couper, sort auquel Saint-Cyr échappa par un miracle.

On se rappelle comment le même général Weyrother, qui avait voulu entourer Napoléon à Rivoli, prétendit en faire autant à Austerlitz, malgré la sévère leçon qu'il avait reçue sans profit pour lui. On sait comment la gauche des alliés, voulant déborder la droite de Napoléon pour lui couper le chemin de Vienne (où il ne voulait pas retourner) par un mouvement circulaire de près de deux lieues, laissa un vide d'une demi-lieue dans la ligne, dont Napoléon profita pour tomber sur le centre isolé, et entourer ensuite cette gauche, enfermée entre les lacs de Tellnitz et de Melnitz.

Enfin on sait aussi comment Wellington gagna la bataille de Salamanque par une manœu-

vre à peu près semblable, parce que la gauche de Marmont, qui voulait lui couper la route du Portugal, laissa une lacune d'une demi-lieue, dont le général anglais profita pour battre cette aile dénuée de soutien.

Les relations de dix guerres que j'ai publiées sont pleines de pareils exemples, dont il serait superflu de multiplier ici le nombre, puisqu'il ne saurait rien ajouter à ce que nous venons de dire pour faire juger le danger, non seulement des manœuvres tournantes, mais encore de toute lacune laissée dans la ligne de bataille, lorsqu'on doit combattre un ennemi habitué à jouer un jeu serré.

On jugera facilement que si Weyrother avait eu affaire à Jourdan, à Rivoli comme à Austerlitz, il eût peut-être ruiné l'armée française au lieu d'essuyer lui-même une défaite totale. Car le général qui attaqua à Stockach une masse de 60 mille hommes avec quatre *petits paquets* isolés et hors d'état de se seconder, n'aurait pas su profiter du mouvement trop large tenté contre lui.

De même Marmont joua de malheur à Salamanque en ayant à lutter contre un adversaire dont le mérite le plus reconnu était un coup d'œil tactique éprouvé et rapide ; devant le duc de York ou Moore il eût probablement réussi.

Parmi les manœuvres tournantes qui ont réussi de nos jours, Waterloo et Hohenlinden furent celles qui eurent les plus brillants résultats; mais la première fut presque un mouvement stratégiqne accompagné d'une foule de circonstances heureuses, dont le concours se présente rarement. Quant à Hohenlinden, on chercherait vainement dans l'histoire militaire d'autre exemple qu'une seule brigade aventurée dans une forêt au milieu de 50 mille hommes, y produise tous les miracles que Richepanse opéra dans ce coupe-gorge de Matenpoet, où il était bien plus probable qu'il dût poser les armes.

A Wagram, l'aile tournante de Davoust eut une grande part au succès de la journée; mais si l'attaque vigoureuse, exécutée sur le centre par Macdonald, Oudinot et Bernadotte, ne l'avait pas secondée à propos, il n'est pas certain qu'il en eût été de même.

Tant d'exemples de résultats opposés pourraient faire conclure qu'il n'y a aucune règle à donner sur cette matière, mais ce serait à tort, car il me paraît au contraire évident : « Qu'en » adoptant en général un système de batailles » bien serré et bien lié, on se trouvera en mesure » de parer à tous les événements, et on donnera » peu au hasard ; mais qu'il importe néanmoins

» avant tout, de bien juger l'ennemi que l'on » doit combattre, afin de mesurer la hardiesse » des entreprises d'après le caractère et le sys- » tème qu'on lui connaîtra.

» Qu'en cas de supériorité numérique on peut, » aussi bien que dans celui de supériorité mo- » rale, tenter des manœuvres qui, à égalité de » forces numériques et de capacité dans les » chefs seraient imprudentes.

» Qu'une manœuvre pour déborder et tourner » une aile doit être liée aux autres attaques, et » soutenues à temps par un effort que le reste » de l'armée ferait sur le front de l'ennemi, soit » contre l'aile tournée, soit contre le centre.

» Enfin, que les manœuvres stratégiques pour » couper une armée de ses communications avant » la bataille et l'attaquer ainsi à revers sans per- » dre sa propre ligne de retraite, sont d'un effet » bien plus sûr et bien plus grand, et de plus, » ne nécessitent aucune manœuvre décousue » dans le combat. »

Au demeurant, en voilà assez sur le chapitre des batailles combinées ; il est temps de passer à celles qui sont imprévues.

ARTICLE XXXIV.

Rencontre de deux armées en marche.

C'est un des actes les plus dramatiques de la guerre que celui qui résulte de cette sorte de rencontre imprévue de deux armées.

Dans la plupart des batailles il arrive qu'un des partis attend l'ennemi dans un poste déterminé d'avance, et que l'autre armée va l'y attaquer, après avoir reconnu cette position aussi bien que la chose est possible. Mais il arrive aussi fréquemment, surtout dans le système moderne, et dans les retours offensifs de l'un des partis, que deux armées marchent l'une sur l'autre, avec l'intention réciproque de s'attaquer sans le savoir; alors il en résulte une espèce de surprise respective, car les deux partis sont également déçus dans leurs combinaisons, puisqu'ils trouvent l'ennemi là où ils ne s'attendaient nullement à le rencontrer. Enfin il est aussi des cas où l'une des deux armées se laisse attaquer en marche par son adversaire qui lui prépare cette surprise, comme cela arriva aux Français à Rosbach.

C'est dans ces grandes occasions que se déploie tout le génie d'un habile général, d'un guerrier capable de dominer les éléments ; c'est là où l'on reconnaît le cachet du grand capitaine. Il est toujours possible de gagner une bataille avec de braves troupes, sans que le chef de l'armée puisse s'arroger la moindre part aux succès de la journée, mais une victoire comme celles de Lutzen, de Luzzara, d'Eylau, d'Abensberg, ne peut être que le résultat d'un grand caractère joint à une grande présence d'esprit et à de sages combinaisons.

Il y a trop de hasard et trop de poésie dans ces sortes de rencontres, pour qu'il soit aisé de donner des maximes positives sur ces batailles fortuites ; toutefois c'est dans ce cas principalement qu'il importe d'être bien pénétré du principe fondamental de l'art, et des différentes manières de l'appliquer, afin de faire tendre à ce but toutes les manœuvres qu'on sera dans le cas d'ordonner à l'instant même et au milieu du fracas des armes. Ce que nous avons dit des manœuvres improvisées, à l'article 32, est donc la seule règle à donner pour ces circonstances imprévues ; il suffira de les combiner avec les antécédents et avec la situation physique et morale des deux partis.

Deux armées marchant, comme elles le fai-

saient jadis, avec tout l'attirail du campement, et se rencontrant à l'improviste, n'auraient sans doute rien de mieux à faire qu'à déployer d'abord leurs avant-gardes à droite ou à gauche des routes qu'elles parcourent. Mais chacune d'elles devrait en même temps masser le gros de ses forces, pour le lancer ensuite dans une direction convenable, selon le but qu'elle aurait en vue ; on commettrait une faute grave en voulant déployer toute l'armée derrière l'avant-garde, parce que, dans le cas même où l'on y parviendrait, ce ne serait jamais que la formation d'un ordre parallèle défectueux, et si l'ennemi poussait l'avant-garde un peu vigoureusement, il pourrait en résulter la déroute des troupes qui seraient en mouvement pour se former. (Voyez la bataille de Rosbach, *Traité des grandes opérations*).

Dans le système moderne, avec des armées plus mobiles, marchant sur plusieurs routes, et formant autant de fractions capables d'agir indépendamment les unes des autres, ces déroutes seront moins à craindre, mais les principes restent les mêmes. Il faut toujours arrêter et former l'avant-garde, puis réunir le gros de ses forces sur le point convenable, d'après le but qu'on se proposait en se mettant en marche ; quelles que puissent être les manœuvres de l'ennemi, on se trouvera ainsi en mesure de parer à tout.

ARTICLE XXXV.

Des surprises d'armées.

Nous n'entendons pas examiner ici ces petites surprises de détachements qui constituent la guerre des partisans ou des troupes légères, et pour lesquelles la cavalerie russe et turque ont tant de supériorité. Nous voulons parler des surprises d'armées entières.

Avant l'invention des armes à feu, les surprises étaient plus faciles, car la détonation de l'artillerie et de la mousqueterie ne permet guère aujourd'hui de surprendre entièrement une armée, à moins qu'elle n'oublie les premiers devoirs du service, et ne laisse arriver l'ennemi au milieu de ses rangs, faute d'avant-postes qui fassent leur devoir. La guerre de Sept ans offre la mémorable surprise de Hochkirch comme un exemple assez digne d'être médité : elle prouve que la surprise ne consiste pas positivement à tomber sur des troupes endormies et mal gardées, mais aussi à combiner une attaque sur une de leurs extrémités, de manière à les surprendre et à les déborder en même temps. En effet, il ne

s'agit point de chercher à prendre l'ennemi tellement en défaut qu'on puisse fondre sur des hommes isolés dans leurs tentes, mais bien d'arriver avec ses masses, sans être aperçu, sur le point où l'on désirerait d'assaillir l'ennemi avant qu'il ait le temps de faire des contre-dispositions.

Depuis que les armées ne campent plus sous la tente, les surprises combinées d'avance sont plus rares et plus difficiles, car pour les préméditer, il faut savoir au juste la situation du camp ennemi. A Marengo, à Lutzen, à Eylau, il y eut comme des espèces de surprises, mais ce n'étaient au fond que des attaques inattendues auxquelles on ne peut donner ce nom. La seule grande surprise que nous puissions citer, est celle de Taroutin en 1812, où Murat fut assailli et battu par Benningsen; pour justifier son défaut de prudence, Murat allégua qu'il se reposait sur un armistice tacite; mais il n'existait aucune convention pareille et il se laissa surprendre par une négligence impardonnable.

Il est évident que la manière la plus favorable d'attaquer une armée, c'est de tomber un peu avant le jour sur son camp, au moment où elle ne s'attend à rien de pareil; le trouble y sera inévitable, et si l'on joint à cet avantage celui de bien connaître les localités, et de donner à ses masses

une direction tactique et stratégique convenable, on peut se flatter d'une victoire complète, à moins d'événements imprévus. C'est une opération de guerre qu'il ne faut point mépriser, quoiqu'elle soit plus rare et moins brillante que de grandes combinaisons stratégiques qui assurent la victoire pour ainsi dire avant d'avoir combattu.

Par la même raison qu'il faut profiter de toutes les occasions de surprendre son adversaire, il faut aussi prendre toutes les précautions nécessaires pour se mettre à l'abri de pareilles entreprises. Les règlements de tous les pays y ont pourvu, il n'y a qu'à les suivre exactement.

ARTICLE XXXVI.

De l'attaque de vive force des places, des camps retranchés ou des lignes. Des coups de main en général.

Il existe maintes places de guerre qui, sans être des forteresses régulières, sont réputées à l'abri d'un coup de main, et qui sont pourtant susceptibles d'être enlevées par escalade, soit d'emblée, soit par des brèches encore peu praticables dont l'escarpement exigerait toujours l'emploi d'échelles ou autres moyens d'arriver au parapet.

L'attaque de ces sortes de postes présente à peu près les mêmes combinaisons que celle des camps retranchés, car elle rentre comme celle-ci dans la catégorie des grands coups de main.

Ces sortes d'attaques varient naturellement selon les circonstances : 1° de la force des ouvrages; 2° de la nature du terrain sur lequel ils sont assis; 3° de leur liaison ou de leur isolement; 4° de l'état moral des deux partis. L'histoire ne manque pas d'exemples pour toutes les espèces :

Par exemple, les camps retranchés de Kehl,

de Dresde, de Varsovie; les lignes de Turin, et de Mayence; les forts retranchements de Feldkirch, de Scharnitz, de l'Assiette; voilà dix événements dont les données varient comme les résultats. A Kehl (1796), les retranchements étaient plus liés et mieux achevés qu'à Varsovie; c'était presque une tête de pont en fortification permanente, car l'archiduc crut devoir leur faire les honneurs d'un siége régulier, et dans le fait il ne pouvait pas penser à les attaquer de vive force sans courir de gros risques. A Varsovie, les ouvrages se trouvaient isolés, mais cependant d'un relief très respectable, et ils avaient pour réduit une grande ville ceinte de murailles crénelées, armées, et défendues par une troupe de désespérés. Dresde avait pour réduit, en 1813, une enceinte bastionnée, mais dont un front déjà démantelé n'était couvert que d'un parapet de campagne; le camp proprement dit ne se composait que de simples redoutes très éloignées, et d'une exécution fort incomplète; le réduit seul en faisait la force (*).

A Mayence et à Turin, c'étaient des lignes de

(*) A Dresde, le nombre des défenseurs était le premier jour (25 août) de 24000 hommes; le lendemain, il en y avait déjà 65000, et le troisième jour au-delà de 100 mille.

circonvallation continues; mais si les premières étaient fortement tracées, on ne saurait en dire autant des dernières, qui, sur des points importants, n'offraient qu'un méchant parapet de trois pieds au dessus du sol, et un fossé proportionné. De plus, à Turin, les lignes tournées et attaquées du dehors, se trouvèrent prises entre deux feux, puisqu'une forte garnison les attaqua à revers au moment où le prince Eugène les assaillit du côté de leur ligne de retraite. A Mayence elles furent attaquées de front, un mince détachement seul déborda la droite.

Les mesures tactiques à prendre dans ces sortes d'attaque contre des ouvrages de campagne, sont en petit nombre. Si l'on croit pouvoir tenter la surprise d'un ouvrage en l'attaquant un peu avant le jour, rien de plus naturel que de l'essayer; mais si cette opération est la plus recommandable pour un poste détaché, il est difficile de supposer qu'une armée établie dans un grand camp retranché, en présence de l'ennemi, fasse assez mal son devoir pour se laisser surprendre; d'autant plus que la règle de tous les services est de se mettre sous les armes dès l'aube du jour. Comme il est donc probable qu'on en viendra toujours à une attaque de vive force, il résulte de la nature même de l'opération que les précautions

suivantes sont indiquées comme les plus simples et les plus rationnelles :

1° Eteindre d'abord le feu des ouvrages par une artillerie formidable, qui remplit en même temps le double but d'ébranler le moral des défenseurs ;

2° Munir les troupes de tous les objets nécessaires (comme fascines et petites échelles) pour faciliter le comblement du fossé et l'abordage du parapet ;

3° Diriger trois petites colonnes sur l'ouvrage que l'on veut emporter, en les secondant par des tirailleurs, et tenant des réserves à portée de les soutenir ;

4° Profiter de tous les accidents du terrain pour mettre les troupes à l'abri et ne les découvrir que le plus tard possible ;

5° Donner des instructions précises aux colonnes principales sur ce qu'elles auront à faire quand un ouvrage sera enlevé, et qu'il s'agira d'aborder les forces ennemies qui occupent le camp ; enfin désigner les corps de cavalerie qui devront concourir à l'attaque de ses forces, si le terrain le permet. Après ces recommandations, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de lancer ses troupes avec toute la vivacité possible sur les ouvrages, en même temps qu'un détachement les tournera par la gorge, car la moindre hésitation

est pire en pareil cas que la plus audacieuse témérité.

Nous ajouterons néanmoins que des exercices gymnastiques pour familiariser les soldats avec les escalades et les attaques de postes barricadés, seraient pour le moins aussi utiles que tous les exercices qu'on leur fait faire ; et que la balistique moderne pourrait bien exercer l'esprit de MM. les ingénieurs pour trouver les moyens de faciliter, par des machines portatives, le franchissement d'un fossé de campagne et l'escalade d'un parapet.

De toutes les dispositions que j'ai lues sur ces matières, celles de l'assaut de Varsovie et du camp retranché de Mayence sont les mieux conçues. Thielke nous donne une disposition de Laudon pour l'attaque du camp de Bunzelwitz, qui ne fut pas exécutée, mais qui n'en est pas moins à offrir comme un bon exemple.

L'attaque de Varsovie surtout peut être citée comme une des plus belles opérations de ce genre, et fait autant d'honneur au maréchal Paskéwitch qu'aux troupes qui l'exécutèrent. Voilà un exemple de ce qu'il convient de faire. Quant aux exemples de ce qu'il faut éviter, on ne peut rien citer de pire que les dispositions prescrites pour l'attaque de Dresde en 1813. Ceux qui en

furent les auteurs ou les rédacteurs n'auraient pu mieux faire s'ils eussent voulu empêcher de prendre ce camp; on peut lire ces dispositions dans l'ouvrage du général Plotho, quoiqu'elles y soient déjà revues et corrigées.

A côté des attaques de cette nature, on peut placer les assauts ou escalades mémorables de Port Mahon en 1756, et de Bergopzoom en 1747; l'une et l'autre, bien qu'elles aient été précédées d'un siège, n'en furent pas moins des coups de main brillants, puisqu'il n'y avait pas brèche suffisante pour un assaut régulier. Les assauts de Praga, Oczakoff et Ismaël, peuvent aussi être rangés dans la même classe; quoique dans ces dernières villes les parapets en terre et en partie éboulés favorisassent l'escalade, il n'y en eut pas moins de mérite à l'exécuter.

Pour les lignes retranchées contiguës, bien qu'elles semblent mieux liées que les ouvrages isolés, elles sont encore plus faciles à emporter, parce que, construites sur une étendue de plusieurs lieues, il est presque impossible d'empêcher l'ennemi de pénétrer sur un point; la prise de celles de Mayence et de Weissembourg que nous avons rapportée dans l'*Histoire des guerres de la Révolution* (chap. 21 et 52), celle des lignes

de Turin par le prince Eugène de Savoie, en 1706, sont de grandes leçons à étudier.

Ce fameux événement de Turin, que nous avons déjà souvent cité, est trop connu pour que nous en rappelions les circonstances, mais nous ne pouvons vraiment pas nous dispenser d'observer que jamais triomphe ne fut acheté à si bon marché, ni plus difficile à concevoir. A la vérité le plan stratégique fut admirable; la marche depuis l'Adige par Plaisance sur Asti par la rive droite du Pô, laissant les Français sur le Mincio fut parfaitement combinée, bien qu'exécutée avec une lenteur inconcevable; mais quant aux opérations sous Turin, il faut avouer que les vainqueurs furent plus heureux que sages. Le prince Eugène n'eut pas besoin d'un grand effort de génie pour rédiger l'ordre qu'il donna à son armée et il fallait qu'il méprisât cruellement ses adversaires pour exécuter la marche qui devait porter 35 mille alliés de dix nations différentes, entre 80 mille Français et les Alpes, se promenant pendant 48 heures autour de leur camp, par la plus fameuse marche de flanc qui ait jamais été tentée. Outre cela la disposition de l'attaque en elle-même fut si laconique et si peu instructive, que chaque officier d'état-major en donnerait aujourd'hui une plus satisfaisante. Prescrire la for-

mation de huit colonnes d'infanterie par brigades sur deux lignes, leur donner l'ordre de couronner les retranchements et d'y pratiquer des ouvertures pour que les colonnes de cavalerie qui suivaient pussent pénétrer dans le camp ; voilà toute la science que le prince Eugène sut appeler au secours de son audacieuse entreprise. Il est vrai qu'il avait bien choisi le point faible du retranchement, car il était si misérable qu'il n'avait pas trois pieds au-dessus du sol et ne couvrait pas ses défenseurs à mi-corps.

Quant aux généraux qui commandaient ce camp de Turin, leur panégyrique a été fait par un des historiens du prince Eugène ; M. de M***, sans craindre de diminuer la gloire de son héros, se récrie naïvement contre la cour de France, *qui donna des éloges à des généraux dont la conduite aurait en toute justice mérité l'échafaud.* Sans doute il n'a voulu parler que de Marsin, car chacun sait que le duc d'Orléans avait protesté contre l'idée d'attendre l'ennemi dans les lignes, et que deux blessures le mirent hors de combat dès le commencement de l'attaque ; pour le vrai coupable il expia, par une mort honorable, une faute que rien ne saurait justifier (*).

(*) Albergotti ne fut pas moins coupable que Marsin : placé

Mais je suis entraîné par mon sujet et il faut revenir aux mesures les plus convenables pour une attaque contre les lignes. Si celles-ci sont d'un relief assez fort pour en rendre l'assaut redoutable, et si au contraire il y a moyen de les déborder ou de les tourner par des manœuvres stratégiques, ce parti sera toujours plus convenable qu'une attaque chanceuse. En cas contraire, et si l'on a quelque motif de préférer celui-ci, il faudrait choisir un point sur une des ailes, parce qu'il est assez naturel que le centre soit plus aisé à soutenir. Toutefois on a vu aussi, qu'une attaque sur une aile étant regardée avec raison comme la plus vraisemblable, on réussissait à tromper le défenseur en dirigeant une fausse attaque un peu forte de ce côté, tandis que la vraie, faite sur le centre, réussissait précisément parce qu'elle n'était pas probable. Dans ces sortes de combinaisons, les localités et l'esprit des généraux doivent décider le meilleur mode à suivre.

D'ailleurs, quant à l'exécution de l'attaque, on ne peut guère prendre d'autres moyens que ceux

---

avec 40 bataillons à la rive droite du Pô, où il n'y eut pas d'attaque, il refusa de marcher au secours de Marsin, ce qui arrive toujours en pareil cas, chacun ne s'inquiétant que du point qu'il occupe.

recommandés pour des camps retranchés. Cependant, comme ces lignes, autrefois du moins, avaient souvent le relief et les proportions d'ouvrages permanents, il peut arriver que l'escalade soit difficile, excepté pour les ouvrages en terre déjà un peu anciens, dont le talus serait dégradé par le temps et accessible à une infanterie un peu leste. Tels étaient, comme nous l'avons dit, les remparts d'Ismaël et de Praga ; telle était aussi la citadelle de Smolensk que le général Paskéwitch défendit avec tant de gloire contre Ney, parce qu'il préféra défendre les ravins qui la précédaient, plutôt que de se réfugier derrière un mauvais parapet, à peine incliné à 30 degrés.

Si une ligne est appuyée à un fleuve, il semble absurde de songer même à pénétrer sur cette aile, parce que l'ennemi, rassemblant ses forces dont le gros serait vers le centre, pourrait culbuter les colonnes qui s'avanceraient ainsi entre elles et le fleuve, en sorte que leur perte totale serait certaine. Cependant on a vu cette absurdité réussir, parce que l'ennemi, forcé derrière ses lignes, songe rarement à un retour offensif, quelque avantageux qu'il paraisse ; car le général et les soldats qui cherchent un refuge dans des lignes sont déjà à moitié vaincus, et l'idée de prendre l'offensive ne leur vient pas quand leurs

retranchements se trouvent déjà envahis. Toutefois, il serait impossible de conseiller l'essai d'une pareille manœuvre ; le général qui s'y exposerait, et qui éprouverait le sort de Tallard à Hochstett, n'aurait pas à s'en plaindre.

Pour ce qui concerne la défense des camps retranchés et des lignes, on n'a pas beaucoup de maximes à donner : la première est incontestablement de s'assurer de bonnes réserves, placées entre le centre et chacune des ailes, ou pour mieux dire, sur la droite de l'aile gauche, et sur la gauche de l'aile droite. Par ce moyen, on pourra accourir au secours du point qui serait forcé, avec toute la promptitude, ce qu'une seule réserve centrale ne permettrait pas. On a pensé même que trois réserves ne seraient pas trop, si le retranchement était très étendu ; quant à moi, je pencherais pour n'en avoir que deux. Une recommandation non moins essentielle, c'est de bien pénétrer les troupes de l'idée qu'une affaire ne serait pas désespérée, parce que la ligne se trouverait franchie sur un point. Si l'on a de bonnes réserves qui prennent l'initiative à propos, on n'en sera pas moins victorieux, en conservant sa présence d'esprit pour les bien en-

gager au point et au moment convenables. Les troupes qui défendront le fossé et le parapet, se conformeront à des instructions données par les ingénieurs d'après les usages pratiqués dans les sièges ; toutefois, il faut en convenir, un bon ouvrage sur les détails du service de l'infanterie dans les sièges et camps retranchés, qui soit à la portée des officiers de cette arme, est un ouvrage encore à faire ; une pareille entreprise n'a rien de commun avec ce tableau, car ce doit être l'objet d'un règlement et non un livre dogmatique.

Des coups de main.

Les coups de main sont des entreprises hardies qu'un détachement de l'armée tente pour s'emparer d'un poste plus ou moins important ou plus ou moins fort (*). Ils participent à la fois des surprises ou des attaques de vive force, car on emploie également ces deux espèces de moyens, pour arriver à ses fins. Bien qu'en apparence ces sortes d'entreprises semblent appartenir presque exclusivement à la tactique, on ne

(*) Il faut distinguer l'importance et la force d'un point attaqué, car il s'en faut de beaucoup qu'un point fort soit toujours important.

peut se dissimuler néanmoins qu'elles tirent toute leur importance des rapports qu'auraient les postes enlevés avec les combinaisons stratégiques des opérations. Aussi serons-nous bientôt appelé à en dire quelques mots à l'article 37, en parlant des détachements ; mais quelque fâcheuses que soient ces répétitions, nous sommes obligé d'en faire mention ici pour ce qui concerne leur exécution, qui rentre entièrement dans le domaine des attaques de retranchements.

Ce n'est pas néanmoins que nous prétendions les soumettre aux règles de la tactique, puisqu'un coup de main dit déjà par lui-même que c'est en quelque sorte une entreprise en dehors de toutes les règles ordinaires. Nous voulons seulement les citer ici pour mémoire, en renvoyant nos lecteurs aux divers ouvrages historiques ou didactiques qui ont pu en faire mention.

Nous avons déjà signalé la nature des résultats souvent très importants que l'on peut s'en promettre. La prise de Sizipoli en 1828; l'attaque manquée du général Petrasch sur Kehl en 1796 ; les singulières surprises de Crémone en 1702, de Gibraltar en 1704 et de Bergopzoom en 1814, comme les escalades de Port-Mahon et de Badajos, peuvent donner une idée de différentes espèces de coups de main. Les uns sont l'effet de la

surprise, les autres se font de vive force : l'adresse, la ruse, la terreur, l'audace, sont des éléments de succès pour ces sortes d'entreprises.

Dans la manière actuelle de faire la guerre, l'enlèvement d'un poste, quelque fort qu'il soit par son site, n'aurait plus l'importance qu'on y attachait autrefois, à moins qu'il n'offrît un avantage stratégique susceptible d'influer sur les résultats d'une grande opération.

La prise ou la destruction d'un pont retranché, celle d'un grand convoi, celle d'un petit fort barrant des passages importants, comme les deux attaques qui eurent lieu en 1799 sur le fort du Luziensteig dans les Grisons ; la prise de Leutasch et de Scharnitz par Ney, en 1805 ; enfin l'enlèvement d'un poste même non fortifié, mais qui servirait de grand dépôt de vivres et de munitions indispensables à l'ennemi, telles sont les entreprises qui peuvent dédommager des risques auxquels on exposerait un détachement pour les exécuter.



Les Cosaques ont parfois tenté aussi des coups de main dans les dernières guerres ; l'attaque de Laon par le prince Lapoukin, celles de Cassel et de Châlons, ont eu des avantages, mais rentrent néanmoins tout à fait dans la classe des entreprises secondaires dont l'effet le plus positif est de harceler et d'inquiéter l'ennemi.

Quelles instructions pourrait-on donner sur ces sortes d'entreprises en général ? Les mémoires de Montluc, les stratagèmes de Frontin, ces vieilles histoires qu'on croirait d'un autre monde, en diront plus que moi sur ce chapitre ; l'escalade, la surprise, la terreur, ne se laissent pas formuler en maximes.

Les uns ont enlevé des postes en comblant les fossés, tantôt avec des fascines, tantôt avec des sacs de laine ; on y a même parfois employé du fumier. D'autres ont réussi au moyen d'échelles sans lesquelles on tente rarement pareille entreprise ; enfin on s'est servi aussi de crampons attachés aux mains et aux souliers des soldats pour gravir des rochers qui dominaient un retranchement. D'autres se sont introduits par des égoûts, comme le prince Eugène à Crémone.

C'est dans la lecture de ces faits qu'il faut aller chercher, non des préceptes, mais des inspirations, si toutefois ce qui a réussi à l'un peut servir de règle à l'autre. Il serait à désirer que quelque officier studieux s'appliquât à réunir, dans un extrait historique détaillé, tous les coups de main les plus intéressants : ce serait rendre un service signalé non seulement aux généraux, mais à chacun des subordonnés qui peuvent avoir à coopérer à de pareilles tentatives, où sou-

vent l'intelligence d'un seul peut amener le succès.

Pour ce qui nous concerne, nous avons rempli notre tâche en indiquant ici leurs principaux rapports avec l'ensemble des opérations. Nous renvoyons d'ailleurs à ce qui a été dit au commencement de cet article sur la manière d'attaquer les retranchements de campagne, la seule opération militaire qui ait quelque analogie avec ces coups de main, lorsqu'ils se font de vive force.

CHAPITRE V.

DE DIFFÉRENTES OPÉRATIONS MIXTES

QUI PARTICIPENT A LA FOIS

DE LA STRATÉGIE ET DE LA TACTIQUE.

ARTICLE XXXVII.

Des diversions et grands détachements (*).

Les détachements qu'une armée peut être appelée à faire dans le cours d'une campagne se

---

(*) M. le colonnel Wagner, dans sa traduction déjà citée, a bien voulu faire, sur cet article, des observations dont j'ai apprécié la justesse, et qui m'ont décidé à lui donner une rédaction toute nouvelle. Si nous différons encore de manière de voir en quelques points, je me plais à croire qu'ils seront peu importants.

J'ai hésité à placer cet article dans le chapitre de la stratégie, ou dans celui des opérations mixtes, mais s'il semble en définitive appartenir plus particulièrement aux opérations stratégiques, il est constant qu'un détachement, lorsqu'il est appelé à combattre, rentre dans toutes les combinaisons de la tactique; j'ai donc cru qu'il pouvait être aussi bien placé ici.

lient si étroitement avec le succès de toutes ses entreprises, qu'on doit les regarder comme une des branches les plus importantes, mais aussi les plus délicates de la guerre.

En effet, si rien n'est plus utile qu'un grand détachement lorsqu'il est fait à propos et bien combiné, rien n'est plus dangereux quand il est fait d'une manière inconsidérée. Frédéric-le-Grand comptait même au nombre des qualités les plus essentielles d'un général, de savoir engager ses adversaires à des détachements, soit pour aller ensuite les enlever, soit pour attaquer l'armée pendant leur absence.

On a tant abusé de la manie des détachements que, par un excès contraire, beaucoup de gens ont cru à la possibilité de s'en passer. Sans doute il serait beaucoup plus sûr et plus agréable de tenir toujours son armée réunie en une seule masse; mais comme c'est chose tout à fait impraticable, il faut bien se résigner à faire des détachements lorsque cela vient indispensable au succès même des entreprises que l'on voudrait former. L'essentiel est d'en faire le moins possible.

Il y en a de plusieurs sortes:

1° Les grands corps lancés au loin hors de la

zone des opérations, pour effectuer des diversions sur des points plus ou moins essentiels ;

2° Les grands détachements faits dans la zone des opérations pour couvrir des points importants de cette zone, former un siège, garder une base secondaire, protéger la ligne d'opérations si elle est menacée ;

3° Les grands détachements faits sur le front même d'opérations, en face de l'ennemi, pour concourir directement à une entreprise concertée ;

4° Les petits détachements lancés au loin pour tenter des coups de main sur des postes dont la prise pourrait agir favorablement.

J'entends par diversions ces entreprises secondaires formées loin de la zone principale des opérations, aux extrémités d'un théâtre de guerre, et sur le concours desquelles on aurait la folie de baser le succès d'une campagne. De pareilles diversions ne sont utiles que dans deux cas, celui où le corps qui y serait employé se trouverait hors d'état, par son éloignement, d'être mis en action ailleurs ; ou bien lorsqu'il serait jeté sur un point où il trouverait un grand appui parmi les populations, ce qui rentre dans le domaine des combinaisons politiques plus que dans celles de l'art militaire. Quelques exemples ne seront pas de trop pour en juger.

Les funestes résultats que l'expédition de Hollande par les Anglo-Russes, et celle de l'archiduc Charles, eurent pour les affaires des coalisés à la fin de 1799, et que nous avons signalés à l'article 19, sont encore présents à la mémoire de tout le monde ; il serait inutile de les répéter.

En 1805, Napoléon occupait Naples et le Hanovre ; les alliés imaginent de porter des corps anglo-russes pour le chasser d'Italie, et des corps anglo-russes et suédois pour l'expulser du Hanovre ; près de 60 mille hommes sont destinés à ces deux expéditions centrifuges ; mais tandis que leurs troupes se rassemblent aux deux extrémités de l'Europe, Napoléon a ordonné l'évacuation de Naples et du Hanovre ; St-Cyr vient joindre Masséna dans le Frioul, et Bernadotte quittant le Hanovre vient prendre une part active aux événements d'Ulm et d'Austerlitz : après ces étonnants succès on reprit aisément Naples et le Hanovre. Voilà qui prouve contre les diversions ; citons un exemple des circonstances où elles seraient convenables.

Dans les guerres civiles de 1793, si les alliés avaient détaché de leurs armées 20 mille hommes de troupes aguerries pour les débarquer en Vendée, ils eussent produit bien plus d'effet qu'en augmentant les masses qui guerroyaient

sans succès à Toulon, sur le Rhin et en Belgique. Voilà un cas où une diversion pourrait être non seulement très utile, mais décisive.

Nous avons dit qu'indépendamment des diversions lointaines et des corps légers, on employait aussi souvent des grands détachements dans la zone des opérations de l'armée.

Si l'abus de ces grands corps détachés pour des buts plus ou moins secondaires, présente plus de dangers encore que l'abus des diversions, il est juste néanmoins de reconnaître qu'il en est souvent d'avantageux, parfois même d'indispensables.

Ces détachements sont de deux espèces principales : la première consiste dans les corps permanents qu'on est obligé d'établir quelquefois dans une direction opposée à celle où l'on opère, et qui doivent y manœuvrer durant toute la campagne ; les autres sont des corps détachés temporairement pour exercer une influence salutaire sur une entreprise quelconque.

Au nombre des premiers on doit placer, avant tout, les fractions d'armées détachées, soit pour former la réserve stratégique dont nous avons parlé, soit pour couvrir les lignes d'opérations et

de retraite, lorsque la configuration du théâtre de la guerre peut les laisser en prise aux coups de l'ennemi. Par exemple, une armée russe, voulant franchir le Balkan, est forcée de laisser une partie de ses forces pour observer Schoumla, Routschouck et la vallée du Danube, dont la direction est telle qu'elle vient tomber perpendiculairement sur la ligne d'opérations ; quelque succès que l'on obtienne, il faudra toujours laisser une force respectable soit vers Giurgevo, soit vers Crojowa, et même à la droite du fleuve vers Routschouk.

Ce seul exemple suffit pour prouver qu'il est des cas où l'on ne peut se dispenser d'avoir un double front stratégique, ce qui forcera dès lors à détacher un corps considérable pour faire face à une portion de l'armée ennemie qu'on laisserait derrière soi. Nous pourrions citer d'autres localités et d'autres circonstances où cette mesure ne serait pas moins nécessaire ; l'une est le double front stratégique du Tyrol et du Frioul pour une armée française qui passe l'Adige ; de quelque côté qu'on veuille diriger son effort principal, elle ne peut le faire sans laisser sur l'autre front un corps proportionné aux forces ennemies qui pourraient s'y trouver ; autrement elle abandonnerait toutes ses communications. Le troisième

exemple est la frontière d'Espagne, qui présente aussi la facilité aux Espagnols d'établir un double front, l'un en couvrant le chemin direct de Madrid, l'autre se basant soit sur Saragosse, soit sur la Galice : de quelque côté que l'on veuille agir, il faut laisser vers l'autre un détachement proportionné à l'ennemi.

Tout ce que l'on peut dire sur cette matière, c'est qu'il est avantageux d'élargir autant que possible le champ d'opérations, et de rendre mobiles ces forces laissées en observation toutes les fois qu'on pourra le faire et qu'il s'agira de frapper des coups décisifs. Une des preuves les plus remarquables de cette vérité fut donnée par Napoléon dans la campagne de 1797. Obligé de laisser un corps de 15 mille hommes dans la vallée de l'Adige, pour contenir le Tyrol pendant qu'il se portait sur les Alpes Noriques, il préféra attirer ce corps à lui, au risque de compromettre un moment sa ligne de retraite, plutôt que de laisser les deux fractions de son armée désunies et exposées à être accablées en détail. Persuadé qu'il vaincrait avec son armée s'il la réunissait, il jugea que la présence momentanée de quelques détachements ennemis sur ses communications serait dès lors sans danger.

Les grands détachements mobiles et temporaires se font pour les motifs suivants :

1° Contraindre l'ennemi à la retraite en menaçant sa ligne d'opérations, ou couvrir la sienne propre ;

2° Marcher au-devant d'un corps ennemi et empêcher sa jonction, ou bien faciliter la jonction d'un renfort attendu ;

3° Observer et contenir une grande fraction de l'armée ennemie, tandis que l'on projette de frapper un coup sur l'autre portion de cette armée ;

4° Enlever un convoi considérable de vivres ou de munitions, duquel dépendrait la continuation d'un siège ou le succès d'une entreprise stratégique ; protéger l'arrivée d'un convoi qu'on attend soi-même ;

5° Opérer une démonstration à l'effet d'attirer l'ennemi dans une direction où l'on désire qu'il marche, pour faciliter une opération entreprise d'un autre côté :

6° Masquer et même investir une ou plusieurs grandes places pendant un temps donné, soit qu'on veuille les attaquer, soit qu'on veuille se borner à enfermer la garnison dans ses remparts ;

7° Enlever un point important sur les communications d'un ennemi déjà en retraite.

Quelque séduisant qu'il puisse paraître d'obtenir les divers buts indiqués dans cette nomenclature, il faut avouer néanmoins que ce sont toujours des objets plus ou moins secondaires, et que l'essentiel étant de triompher sur les points décisifs, il faut se garder de s'abandonner à l'entraînement des détachements multipliés, car on a vu bien des armées succomber pour n'avoir pas su rester concentrées.

Nous rappellerons ici plusieurs de ces entreprises pour prouver que leur succès ou leur perte dépend, tantôt de l'à-propos, tantôt du génie de celui qui la dirige, plus souvent encore des fautes d'exécution. Chacun sait comment Pierre-le-Grand préluda à la destruction de Charles XII, en faisant enlever par un corps considérable le fameux convoi qu'amenait Lowenhaupt. On se rappelle également comment Villars battit complètement à Denain le grand détachement que le prince Eugène avait fait sous d'Albermale, en 1709.

La destruction du grand convoi que Laudon enleva à Frédéric, pendant le siège d'Olmütz, obligea le roi à évacuer la Moravie. Le sort des deux détachements de Fouquet à Landshut en

1760, et de Fink à Maxen en 1759, attestent également combien il est difficile de se soustraire à la nécessité de faire des détachements et au danger qui en résulte.

Plus près de nous, le désastre de Vandamme à Culm fut une sanglante leçon contre les corps aventurés trop audacieusement ; toutefois, il faut en convenir, dans cette dernière occasion la manœuvre était habilement méditée, et la faute fut moins d'avoir poussé le détachement que de ne l'avoir pas soutenu comme on le pouvait facilement. Celui de Fink fut détruit à Maxen presque sur le même terrain et par la même raison.

Quant aux diversions démonstratives faites dans le rayon même de l'armée, elles ont un avantage positif : c'est lorsqu'elles sont combinées dans le but de faire arriver l'ennemi sur un point où il convient de fixer son attention, tandis qu'on rassemble le gros de ses forces sur un point tout opposé où l'on désire frapper un coup important. Alors il faut non seulement éviter d'engager le corps qui est employé à cette démonstration, mais le rappeler promptement vers le corps de bataille ; nous citerons deux exemples, qui prouveront l'opportunité de cette précaution.

En 1800, Moreau voulant tromper Kray sur la

vraie direction de sa marche, fit porter son aile gauche de Kehl vers Rastadt, tandis qu'il filait avec son armée sur Stockach : sa gauche, après une simple apparition, se rabattit alors vers son centre par Fribourg en Brisgau.

En 1805, Napoléon, maître de Vienne, lance le corps de Bernadotte sur Iglau, pour semer la terreur en Bohême et paralyser l'archiduc Ferdinand qui y rassemblait un corps; il lance d'un autre côté Davoust sur Presbourg pour imposer à la Hongrie; mais il les rabat aussitôt sur Brunn, afin d'y venir prendre part à l'événement qui devait décider de toute la campagne, et une victoire signalée devient le résultat de ces sages manœuvres. Ces sortes d'opérations, loin d'être contraires aux principes, sont nécessaires pour en favoriser l'application.

On se convaincra aisément, par tout ce qui précède, qu'on ne saurait donner des maximes absolues sur des opérations aussi variées et dont le succès tient à tant de particularités si difficiles à saisir. Ce sera aux talents et au coup d'œil des généraux à juger quand ils devront risquer des détachements; les seuls préceptes admissibles, nous les avons déjà présentés ; c'est d'en faire le moins possible et de les rappeler à soi dès qu'ils ont rempli leur destination. Au surplus on

pourra remédier en partie à leurs inconvénients en donnant de bonnes instructions à ceux qui les commandent ; c'est en cela que consiste le plus grand talent d'un général d'état-major.

Un des moyens qui peuvent concourir aussi à préserver des fâcheux résultats qu'entraînent les détachements, c'est de ne négliger aucune des précautions prescrites par la tactique pour doubler leur force par de bonnes positions, mais sans perdre de vue néanmoins qu'il est plus sage en général de ne point les engager dans des luttes sérieuses, contre des forces disproportionnées. En pareil cas, la mobilité doit être leur premier moyen de salut ; ce n'est que dans un petit nombre de circonstances qu'un détachement doit se résoudre à vaincre ou à mourir dans la position qu'il aurait prise ou qui lui aurait été assignée.

Quoiqu'il en soit, il est incontestable que, dans toutes les hypothèses possibles, les préceptes de la tactique et de la fortification passagère sont applicables aux grands détachements, comme à l'armée elle-même.

Puisque nous avons cité les petits détachements destinés à des coups de main, au nombre de ceux qui pouvaient être utiles, nous en indiquerons quelques-uns de cette nature qui pour-

ront en faire juger. On se rappelle celui qui fut exécuté par les Russes à la fin de 1828 pour s'emparer de Sizepolis dans le golfe de Burgas. La prise de ce golfe faiblement retranché et qu'on se hâta de mettre à couvert, procurait en cas de réussite un point d'appui essentiel au-delà du Balkan, pour y établir d'avance les dépôts de l'armée qui devait franchir ces montagnes; en cas de non-succès cela ne compromettait rien, pas même le petit corps débarqué, car il avait une retraite assurée sur ses vaisseaux.

De même dans la campagne de 1796, le coup de main tenté par les Autrichiens pour s'empa rer de Kehl, et en détruire le pont, tandis que Moreau revenait de la Bavière, aurait pu avoir d'importants résultats s'il n'eût pas échoué.

Dans ces sortes d'entreprises on risque peu pour gagner beaucoup; et comme elles ne sauraient compromettre en aucune manière le gros de l'armée, on ne peut que les approuver.

Des corps légers lancés au milieu de la zone d'opérations de l'ennemi, sont à classer dans la même catégorie; quelques centaines de cavaliers ainsi hasardés ne sont jamais une perte grave, et peuvent causer un dommage souvent considérable à l'ennemi. Les détachements légers faits par les Russes en 1807, 1812 et 1813 ont forte-

ment inquiété les opérations de Napoléon, et parfois les ont fait manquer en interceptant ses ordres et toutes ses communications.

On emploie de préférence à ces sortes d'expériences des officiers à la fois rusés et hardis, connus sous le nom de partisans : véritables enfants perdus, ils doivent faire tout le mal possible à l'ennemi sans trop se compromettre ; sans doute quand l'occasion de frapper un coup important se présente, ils doivent aussi savoir donner tête baissée sur l'ennemi ; mais, en général, l'adresse et la présence d'esprit pour éviter tout danger inutile, sont, plus encore que l'audace calculée, les véritables qualités nécessaires à un partisan. Je me réfère du reste à ce que j'en ai dit au chapitre XXXV du *Traité des grandes opérations* et à l'article 46 ci-après, sur la cavalerie légère.

ARTICLE XXXVIII.

Des passages de rivières et de fleuves.

Les passages de petites rivières, sur lesquelles on trouve un pont établi et où l'on peut facilement en jeter un, ne présentent pas des combinaisons qui appartiennent à la haute tactique ou à la stratégie; mais des passages de grandes rivières ou de fleuves, tels que le Danube, le Rhin, le Pô, l'Elbe, l'Oder, la Vistule, l'Inn, le Tessin, etc., sont des opérations dignes d'être étudiées.

L'art de jeter des ponts est une connaissance spéciale, qui appartient aux officiers de pontonniers ou de sapeurs. Ce n'est pas sous ce rapport que nous traiterons ces passages, mais comme attaque d'une position militaire, et comme manœuvre de guerre.

Le passage en lui-même est une opération de tactique; mais la détermination du point où il doit se faire est liée aux grandes opérations qui embrassent tout le théâtre de la guerre. Le passage du Rhin par le général Moreau en 1800, dont nous avons déjà parlé, peut encore servir

d'exemple pour mieux faire juger cette assertion. Napoléon, plus habile en stratégie que son lieutenant, voulait le faire passer en masse à Schaffhouse pour prendre à revers toute l'armée de Kray, la prévenir à Ulm, la couper de l'Autriche, et la refouler sur le Main. Moreau, qui avait déjà une tête de pont à Bâle, aima mieux passer plus commodément sur le front de l'ennemi que de tourner son extrême gauche ; l'avantage tactique lui parut plus sûr que tous ceux de la stratégie ; il préféra un demi-succès certain à la chance d'une victoire qui eût été décisive, mais exposée à plus de hasards. Dans la même campagne, le passage du Pô par Napoléon offrit un autre exemple de l'importance stratégique qui est attachée au choix du point de passage ; l'armée de réserve, après le combat de la Chiusella, pouvait marcher par la gauche du Pô à Turin, ou passer le fleuve à Crescentino et marcher droit à Gênes ; Napoléon préféra passer le Tessin, entrer à Milan, s'y réunir à Moncey qui venait avec 20 mille hommes par le St-Gothard, puis passer le Pô à Plaisance, persuadé qu'il devancerait plus sûrement Mélas sur ce point que s'il se rabattait trop tôt sur sa ligne de retraite. Le passage du Danube à Donawerth et Ingolstadt, en 1805, fut une opération à peu près du

même genre ; la direction choisie devint la première cause de la destruction de l'armée de Mack.

Le point convenable en stratégie est facile à déterminer d'après ce que nous avons dit à l'article 19, et il n'est pas inutile de rappeler que, dans un passage de rivière comme en toute autre opération, il y a des points décisifs permanents ou géographiques, et d'autres qui sont relatifs ou éventuels, puisqu'ils résultent de l'emplacement des forces ennemies.

Si le point choisi réunit les avantages stratégiques aux convenances tactiques des localités, ce choix ne laissera rien à désirer ; mais s'il présente des obstacles locaux presque insurmontables, alors il faudrait en choisir un autre, en ayant soin de préférer celui qui serait le plus près de la direction stratégique qu'il importerait d'atteindre. Indépendamment de ces combinaisons générales, qui doivent influer sur le choix du point de passage, il en est encore une autre qui se rapporte aux lieux mêmes ; le meilleur emplacement sera celui où l'armée, après avoir passé, pourra prendre son front d'opérations et sa ligne de bataille perpendiculairement au fleuve, du moins pour les premières marches, sans être forcée de se diviser en plusieurs corps

sur différentes directions; cet avantage la sauvera également du péril de recevoir bataille avec le fleuve à dos, comme cela arriva à Napoléon à Essling.

En voilà assez sur la combinaison stratégique qui doit décider des passages; il est temps de parler de leur exécution. L'histoire est la meilleure école pour étudier les mesures propres à en assurer la réussite; les anciens ont fait une merveille de celui du Granique, qui n'est qu'un ruisseau; sous ce rapport, les modernes ont de plus grandes actions à citer.

Le passage du Rhin à Tholhuys par Louis XIV n'est pas celui qui a fait le moins de bruit, et il faut avouer qu'il est digne de remarque.

De nos jours, le général Dedon a célébré les deux passages du Rhin à Kehl, et celui du Danube à Hochstedt en 1800; son ouvrage doit être consulté comme classique pour les détails; or, la précision dans les détails est tout pour ces sortes d'opérations.

Enfin, trois autres passages du Danube, et celui à jamais célèbre de la Bérézina, ont surpassé tout ce qu'on avait vu jusque là dans ce genre. Les deux premiers sont ceux que Napoléon exécuta à Essling et à Wagram, en présence d'une armée de 120 mille hommes, munie de 400

pièces de canon, et sur l'un des points où le lit du fleuve est le plus large; il faut en lire l'intéressante relation par le général Pelet. Le troisième est celui qui fut exécuté par l'armée russe à Satounovo en 1828; quoiqu'il ne puisse être mis en parallèle avec les précédents, il fut très remarquable par les difficultés excessives que les localités présentaient, et par la nature des efforts qu'il fallut faire pour les surmonter. Quant à celui de la Bérézina, il fut en tout point miraculeux. Mon but n'étant point d'entrer ici dans des détails historiques, je renvoie mes lecteurs aux relations spéciales de ces événements, et j'en résumerai les règles générales.

1° Il est essentiel de donner le change à l'ennemi sur le point de passage, afin qu'il n'y accumule pas ses moyens de résistance. Outre les démonstrations stratégiques, il faudra encore de fausses attaques à proximité du passage, pour diviser les moyens que l'ennemi y aura rassemblés; à cet effet la moitié de l'artillerie doit être employée à faire beaucoup de bruit sur tous les points où l'on ne veut pas passer; tandis que le plus grand silence doit régner au point réel où se dirigeront les apprêts sérieux;

2° On doit, autant que possible, protéger la construction des ponts, en portant des troupes

en bateaux sur la rive opposée, afin d'en déloger l'ennemi qui gênerait les travaux ; ces troupes devront s'emparer aussitôt des villages, bois ou autres obstacles à proximité ;

3° Il importe aussi de placer de fortes batteries de gros calibre, non seulement pour balayer cette rive opposée, mais pour faire taire l'artillerie que l'ennemi voudrait amener dans l'intention de battre le pont à mesure qu'on y travaillerait ; à cet effet, il convient que la rive d'où l'assaillant doit partir, domine un peu la rive opposée ;

4° Le voisinage d'une grande île, près de la rive ennemie, offre de grandes facilités aux troupes de débarquement, ainsi qu'aux travailleurs. De même le voisinage d'une petite rivière affluente, donne les moyens de réunir et de cacher les préparatifs pour les bateaux ;

5° Il est bon de choisir un endroit où le fleuve forme une anse ou coude rentrant, afin de pouvoir assurer aux troupes un débouché sûr, protégé par des batteries dont le feu, croisé sur l'avenue, empêcherait l'ennemi de tomber sur les bataillons à mesure qu'ils passeraient ;

6° L'endroit fixé pour jeter les ponts doit être à proximité de bonnes routes sur les deux rives, afin que l'armée puisse trouver des communications faciles après le passage, aussi bien que

pour se rassembler. On doit éviter à cet effet les points où les rampes seraient très escarpées, surtout du côté de l'ennemi.

Quant à la défense d'un passage, les règles dérivent de la nature même de celles de l'attaque; elles doivent donc avoir pour but de s'opposer aux mesures indiquées ci-dessus; l'essentiel est de faire surveiller le cours par des corps légers, sans avoir la prétention de le défendre partout; puis de se concentrer rapidement au point menacé, pour foudroyer l'ennemi quand une partie seulement de son armée aura passé. Il faut faire comme le duc de Vendôme à Cassano, et comme le fit plus en grand l'archiduc Charles à Essling en 1809, exemple mémorable qu'on ne saurait trop recommander, bien que le vainqueur n'en ait pas tiré tout le fruit qu'il pouvait s'en promettre.

Nous avons déjà signalé à l'article 21, l'influence que les passages de fleuves, au début d'une entreprise ou d'une campagne, peuvent exercer sur la direction des lignes d'opérations; il nous reste à examiner celle qu'ils peuvent avoir sur les mouvements stratégiques qui les suivraient immédiatement.

Une des plus grandes difficultés qui se présentent après les passages, c'est de couvrir les ponts contre l'ennemi sans cependant gêner trop les entreprises que l'armée voudrait faire. Lorsqu'ils ont lieu avec une grande supériorité numérique, ou à la suite de grandes victoires déjà remportées, la chose n'est pas si embarrassante, mais lorsqu'on les exécute au début de la campagne, en présence d'un ennemi presque égal en forces, le cas est différent.

Si 100 mille Français passent le Rhin à Strasbourg ou à Manheim, en présence de 100,000 Allemands, la première chose qu'ils auront à faire sera de pousser l'ennemi dans trois directions : la première devant eux, jusqu'aux montagnes de la Forêt-Noire, la deuxième à droite pour couvrir les ponts du côté du Haut-Rhin, et la troisième à gauche pour les couvrir du côté de Mayence et du Bas-Rhin. Cette nécessité mène à un déplorable morcellement de forces ; mais pour en diminuer les inconvénients, il faut se garder de croire qu'il soit nécessaire de diviser l'armée en trois parties égales, ni qu'il faille conserver ces détachements au-delà du peu de jours nécessaires pour s'assurer du lieu de rassemblement des forces ennemies.

Toutefois on ne peut se dissimuler que c'est

une situation des plus délicates pour un général en chef; car, s'il se divise pour couvrir ses ponts, il peut donner avec une de ses trois fractions contre le gros des masses ennemies qui l'accableraient; s'il réunit ses forces sur une seule direction et que l'ennemi lui donne le change sur le point de rassemblement, il pourrait s'exposer à voir ses ponts enlevés ou détruits, et se trouver compromis avant d'avoir eu le temps de remporter une victoire.

Les remèdes les plus sûrs seront de placer ses ponts près d'une ville que l'on pourra mettre rapidement en état de protéger leur défense, puis de donner à ses premières opérations toute la vigueur et la rapidité possibles, en se jetant successivement sur les fractions de l'armée ennemie, et les battant de manière à leur ôter l'envie d'inquiéter les ponts. Dans quelques cas on pourra ajouter à ces moyens le système des lignes d'opérations excentriques; si l'ennemi a morcelé ses 100 mille hommes en plusieurs corps occupant des positions d'observation, et qu'on passe avec une masse égale sur un seul point voisin du centre de ce cordon, le corps défensif qui se trouverait isolé à ce centre étant vivement culbuté, on pourrait alors sans risque former deux masses de 50 mille hommes, lesquelles, en

prenant une direction divergente, disperseraient sûrement les fractions ennemies isolées en direction extérieure, les empêcheraient désormais de se réunir, et les éloigneraient ainsi de plus en plus des ponts. Mais si le passage s'était effectué, au contraire, sur une des extrémités du front stratégique de l'ennemi, en se rabattant vivement sur ce front qu'on battrait dans toute son étendue comme Frédéric battit la ligne autrichienne tactiquement à Leuthen dans toute sa longueur, l'armée aurait ses ponts derrière soi, et les couvrirait dans tous ses mouvements en avant. C'est ainsi que Jourdan, ayant passé à Dusseldorf, en 1795, sur l'extrémité droite des Autrichiens, put s'avancer en toute sûreté sur le Main ; s'il en fut chassé, ce fut parce que les Français, ayant une ligne d'opérations double et extérieure, laissèrent 120 mille hommes paralysés depuis Mayence à Bâle, tandis que Clairfayt repoussait Jourdan sur la Lahn. Mais cette circonstance ne saurait altérer en rien l'avantage évident que procure un point de passage établi sur une extrémité du front stratégique de l'ennemi. Le généralissime saura adopter ce système, ou celui exposé ci-dessus pour les masses centrales au moment du passage puis ensuite excentriques, selon les circonstances, selon la

situation des frontières et des bases, enfin selon les positions de l'ennemi. Ces combinaisons, dont nous avons déjà dit quelque chose à l'article des lignes d'opérations, ne m'ont pas paru déplacées dans celui-ci, puisque leurs rapports avec le placement des ponts fait le point principal de la discussion.

Il arrive parfois que des raisons majeures déterminent à tenter un double passage sur l'étendue d'un même front d'opérations, comme cela arriva à Jourdan et à Moreau en 1796. Si l'on y gagne d'un côté l'avantage d'avoir au besoin une double ligne de retraite on a l'inconvénient, en opérant ainsi sur les deux extrémités du front de l'ennemi, de le forcer pour ainsi dire à se rassembler sur le centre, ce qui le mettrait dans le cas de ruiner séparément les deux armées. Une telle opération aura toujours des suites déplorables, quand on aura affaire à un général capable de profiter de cette violation des principes.

Tout ce qu'on peut recommander à ce sujet, c'est de diminuer les inconvénients du double passage, en portant du moins le gros des forces sur l'un des deux points qui serait alors décisif, puis de rapprocher le plus tôt possible les deux corps en direction intérieure, pour éviter que l'ennemi ne les accable séparément. Si Jourdan

et Moreau avaient suivi cette maxime et se fussent réunis vers Donawerth au lieu de courir excentriquement, ils eussent probablement obtenu de grands succès en Bavière, loin d'être rejetés sur le Rhin.

Du reste, ceci rentre dans les doubles lignes d'opérations sur lesquelles nous n'avons pas à revenir.

ARTICLE XXXIX.

Des retraites et des poursuites.

De toutes les opérations de la guerre, les plus difficiles sont incontestablement les retraites; cela est si vrai que le célèbre prince de Ligne disait avec son esprit accoutumé, qu'il ne concevait pas comment une armée parvenait à se retirer. Lorsqu'on songe en effet à l'état physique et moral dans lequel une armée se trouve lorsqu'elle bat en retraite par suite d'une bataille perdue, à la difficulté d'y maintenir l'ordre, aux chances désastreuses que le moindre désordre peut amener, on comprend pourquoi les généraux les plus expérimentés ont tant de peine à s'y résoudre.

Quel système conseiller pour une retraite? Faut-il combattre à outrance jusqu'à l'entrée de la nuit, pour pouvoir l'exécuter à la faveur des ténèbres? Vaut-il mieux ne pas attendre la dernière extrémité, et quitter le champ de bataille lorsqu'on peut le faire encore avec bonne contenance? Doit-on prendre, par une marche forcée de nuit, le plus d'avance possible sur l'ennemi,

ou bien s'arrêter en bon ordre à une demi-marche en faisant mine d'accepter de nouveau le combat ? Chacun de ces modes, convenable dans certains cas, pourrait dans d'autres causer la ruine totale de l'armée, et si la théorie de la guerre est impuissante en quelques points, c'est certainement en ce qui se rapporte aux retraites.

Si vous voulez combattre à toute force jusqu'à la nuit, vous pouvez vous exposer à une défaite complète avant que cette nuit ne soit venue, et puis si une retraite forcée devait se faire au moment où les ténèbres commencent à tout envelopper de leur voile, comment éviter la décomposition de l'armée qui ne sait et ne voit plus ce qu'elle fait? Si l'on quitte au contraire le champ de bataille en plein jour, et sans attendre la dernière extrémité, on peut s'exposer à perdre la partie au moment où l'ennemi renoncerait lui-même à poursuivre ses attaques, ce qui ferait perdre toute la confiance des troupes, toujours disposées à blâmer les chefs prudents qui battent en retraite avant d'y être évidemment contraints. De plus, qui saurait garantir qu'une retraite exécutée en plein jour devant un ennemi un peu entreprenant, ne dégénère en déroute ?

Lorsque la retraite est enfin commencée, on n'est pas moins embarrassé de décider s'il faut

forcer de marche pour gagner toute l'avance possible, puisque cette précipitation peut achever la perte de l'armée ou bien la sauver. Tout ce qu'il est possible d'affirmer à ce sujet, c'est que, avec une armée un peu considérable, il vaut mieux, en général, faire une retraite lente, à petite journées et bien échelonnée, parce qu'alors on a les moyens de former des arrière-gardes assez nombreuses pour se maintenir une partie du jour contre les têtes de colonnes de l'ennemi. Nous reviendrons du reste sur ces règles.

Les retraites sont de diverses espèces, selon le motif qui les détermine.

On se retire volontairement avant d'avoir combattu, pour amener l'ennemi sur un point moins avantageux pour lui que celui où il se trouve ; c'est une manœuvre prudente plutôt qu'une retraite ; ce fut ainsi que Napoléon se retira en 1805 de Wischau sur Brunn pour amener les alliés sur le point qui lui convenait ; ce fut ainsi que Wellington se retira des Quatre-Bras sur Waterloo. Enfin, c'est ce que je proposai de faire avant l'attaque de Dresde, lorsqu'on eut appris l'arrivée de Napoléon. Je présentai la nécessité d'une marche sur Dippodiswalde pour choisir un champ de bataille avantageux ; on confondit cette idée avec une retraite, et un point

d'honneur chevaleresque empêcha de rétrograder sans tirer l'épée, ce qui eût pourtant évité la catastrophe du lendemain (26 août 1813).

On se retire aussi sans être défait pour courir à la défense d'un point menacé par l'ennemi, soit sur les flancs, soit sur la ligne de retraite. Lorsqu'on marche loin de ses dépôts, dans une contrée épuisée, on peut être obligé à décamper pour se rapprocher de ses magasins. Enfin on se retire forcément après une bataille perdue, ou à la suite d'une entreprise manquée.

Ces différentes causes ne sont pas les seules qui modifient les combinaisons des retraites; elles varient selon la nature des contrées, les distances que l'on a à parcourir, et les obstacles que l'ennemi peut y apporter. Elles sont surtout dangereuses lorsqu'elles se font en pays ennemi: plus le point du départ est éloigné des frontières et de la base d'opérations, plus la retraite est pénible et difficile.

Depuis la fameuse retraite des Dix mille, si justement célèbre, jusqu'à la terrible catastrophe qui frappa l'armée française en 1812, l'histoire n'offre pas une grande abondance de retraites remarquables. Celle d'Antoine, repoussé de la Médie, fut plus pénible que glorieuse. Celle de l'empereur Julien, harcelé par les mêmes Par-

thes, fut un désastre. Dans les temps plus modernes, celle que Charles VIII exécuta pour revenir à Naples, en passant sur le corps de l'armée italienne à Fornoue, ne fut pas des moins glorieuses. La retraite de M. de Bellisle de Prague ne mérita pas les éloges qu'on lui a prodigués. Celles que le roi de Prusse exécuta après la levée du siège d'Olmütz et après la surprise de Hochkirch furent très bien ordonnées, mais ne sauraient compter parmi les retraites lointaines. Celle de Moreau en 1797, exaltée par l'esprit de parti, fut honorable sans avoir rien d'extraordinaire (*). Celle que l'armée russe exécuta sans se laisser entamer depuis le Niémen jusqu'à Moscou, dans un espace de 240 lieues, devant un ennemi comme Napoléon, et une cavalerie pareille à celle que conduisait l'actif et audacieux Murat, peut certainement être mise au-dessus de toutes les autres. Sans doute elle fut facilitée par une multitude de circonstances, mais cela n'ôte rien de son mérite, sinon pour le talent stratégique des chefs qui en dirigèrent la première période,

(*) La retraite de Lecourbe, de l'Engadine jusqu'à Altorf, et celle de Macdonald par Pontremoli après la défaite de la Trebbia, furent, ainsi que celle de Souvaroff, du Muttenthal jusqu'à Coire, des faits d'armes glorieux, mais partiels et de courte durée.

du moins pour l'aplomb et la fermeté admirable des corps de troupes qui l'exécutèrent.

Enfin, bien que la retraite de Moscou ait été pour Napoléon une sanglante catastrophe, on ne saurait contester qu'elle fut glorieuse pour lui et pour ses troupes à Krasnoï comme à la Bérézina : car les cadres de l'armée furent sauvés, tandis qu'il n'aurait pas dû en revenir un homme. Dans ce mémorable événement, les deux partis se couvrirent d'une gloire égale, les chances seules différèrent comme les résultats.

La grandeur des distances et la nature du pays qu'on a à parcourir, les ressources qu'il offre, les obstacles que l'on peut redouter de l'ennemi sur les flancs et les derrières, la supériorité ou l'infériorité que l'on a en cavalerie, l'esprit des troupes ; telles sont les principales causes qui influent sur le sort des retraites, indépendamment des dispositions habiles que les chefs peuvent faire pour les assurer.

Une armée se repliant chez elle sur sa ligne de magasins, peut conserver ses troupes ensemble, y maintenir l'ordre, et faire sa retraite avec plus de sécurité que celle qui doit cantonner pour vivre, et s'étendre pour trouver des cantonnements. Il serait absurde de prétendre qu'une armée française, se repliant de Moscou sur le Nié-

men, sans aucune ressources en vivres, manquant de cavalerie et de chevaux de trait, pût le faire avec le même ordre et le même aplomb que l'armée russe, bien pourvue de tout, marchant dans son propre pays et couverte par une immense cavalerie légère.

Il y a cinq manières de combiner une retraite:

La première, c'est de marcher en masse sur une même route;

La seconde, c'est de s'échelonner, sur cette seule route, en deux ou trois corps, marchant à une journée de distance pour éviter la confusion, surtout dans le matériel ;

La troisième consiste à marcher sur un même front, par plusieurs routes parallèles menant au même but;

La quatrième, c'est de partir de deux points éloignés vers un but excentrique;

La cinquième serait de marcher au contraire par plusieurs routes concentriques.

Je ne parle pas des dispositions particulières à une arrière-garde; il est entendu qu'on doit en former une bonne et la soutenir par une partie des réserves de cavalerie. Ces sortes de dispositions sont communes à toutes les espèces de retraites, et il ne s'agit ici que des points de vue stratégiques.

Une armée qui se replie intacte, avec l'idée de combattre dès qu'elle aura atteint soit un renfort attendu, soit un point stratégique auquel elle vise, doit suivre le premier système de préférence, car c'est celui qui assure le plus de compacité aux différentes parties de l'armée, et lui permet de soutenir un combat toutes les fois qu'elle le veut; elle n'a pour cela qu'à arrêter ses têtes de colonnes, et à former le reste des troupes sous leur protection à mesure qu'elles arrivent. Il va sans dire néanmoins que l'armée adoptant ce système, ne doit pas marcher en totalité sur la grande route, lorsqu'elle peut trouver des petits chemins latéraux qui rendraient ses mouvements plus prompts et plus sûrs.

Napoléon, en se retirant de Smolensk, adopta le second système par échelons à une marche entière, et fit en cela une faute d'autant plus grave que l'ennemi ne le suivait pas en queue, mais bien dans une direction latérale qui venait tomber presque perpendiculairement au milieu de ses corps isolés. Les trois journées de Krasnoï, si fatales à son armée, en furent le résultat. Ce système échelonné sur une même route, ne pouvant avoir pour but que d'éviter l'encombrement, il suffit que l'intervalle entre l'heure du départ des corps soit assez grand pour que l'ar-

tillerie puisse filer ; au lieu de mettre une marche entière entre eux, il suffira donc de diviser l'armée en deux masses et une arrière-garde, à une demi-marche l'une de l'autre ; ces masses s'ébranlant successivement, et mettant un intervalle de deux heures entre le départ de leurs corps d'armée, fileraient sans encombre, du moins dans les contrées ordinaires. Au Saint-Bernard et au Balkan, il faut sans doute d'autres calculs.

J'applique cette idée à une armée de 120 à 150 mille hommes qui aura une arrière-garde de 20 à 25 mille hommes à une demi-marche environ, et dont le surplus sera divisé en deux masses d'environ 60 mille chacune, également campées en échelon à la distance de trois à quatre lieues. Les deux ou trois corps d'armée dont se composera chacune de ces masses pourront aussi être échelonnés dans la direction de la route, ou bien formés sur deux lignes en travers de la route. Dans l'un et l'autre cas, si un corps de 30 mille hommes se met en marche à 5 heures du matin et l'autre à 7 heures, il n'y aura aucune crainte d'encombrement, à moins d'accident extraordinaire, car la seconde masse, partant aux mêmes heures à 4 lieues plus en arrière, n'arrivera que de midi à 2 heures dans les positions quittées depuis bien longtemps par la première.

Lorsqu'il y a des chemins vicinaux praticables, du moins pour l'infanterie et la cavalerie, cela diminuera d'autant plus les intervalles. Il n'est pas besoin d'ajouter que pour marcher ainsi il faut des vivres, que la marche de la 3e catégorie est en général préférable puisqu'on marche dans l'ordre même de bataille ; enfin que dans les grands jours et dans les pays chauds il faut marcher alternativement de nuit et de bon matin. Au surplus c'est une des branches les plus difficiles de la logistique de bien savoir combiner la mise en marche des troupes ainsi que leurs haltes ; dans les retraites surtout c'est un point capital.

Bien des généraux négligent de régler le mode et le temps des haltes, ce qui est cause de tous les désordres dans les marches, chaque division ou brigade croyant pouvoir s'arrêter quand ses soldats sont un peu fatigués ou trouvent un bivouac agréable. Plus l'armée est considérable, plus elle marche ensemble, plus il importe de bien régler les départs et les haltes, surtout lorsqu'on se décide à des marches de nuit. Une halte intempestive d'une partie de colonne peut faire autant de mal qu'une déroute.

Si l'arrière-garde est un peu pressée, l'armée doit faire halte pour la relever par un corps frais de la seconde masse qui prendra position à cet

effet. L'ennemi voyant 80 mille hommes formés, devra songer à s'arrêter pour réunir ses colonnes ; alors la retraite devra recommencer à l'entrée de la nuit pour regagner du terrain.

La troisième méthode de retraite, celle de suivre plusieurs routes parallèles, est très convenable lorsque ces routes sont assez rapprochées l'une de l'autre. Mais si elles sont trop éloignées, chacune des ailes de l'armée, séparée des autres, pourrait être isolément compromise, si l'ennemi, dirigeant ses plus grandes forces sur elle, l'obligeait à recevoir le combat. L'armée prussienne, venant en 1806 de Magdebourg pour gagner l'Oder, en fournit la preuve.

Le quatrième système, qui consiste à suivre deux routes concentriques, est sans doute le plus convenable lorsque les troupes se trouvent éloignées l'une de l'autre au moment où la retraite est ordonnée ; rien de mieux alors que de rallier ses forces, et la retraite concentrique est le seul moyen d'y réussir.

Le cinquième mode indiqué n'est autre chose que le fameux système des lignes excentriques que j'ai attribué à Bulow, et combattu avec tant de chaleur dans les premières éditions de mes ouvrages, parce que j'ai cru qu'il n'y avait pas moyen de se méprendre ni sur le sens de son

texte, ni sur le but de son système. J'ai compris par sa définition qu'il recommandait les retraites partant d'un point donné pour se diviser sur plusieurs directions divergentes, autant pour se soustraire plus facilement à la poursuite de l'ennemi que pour l'arrêter en menaçant ses flancs et sa propre ligne d'opérations. J'ai hautement blâmé un pareil système, par la raison qu'une armée battue est déjà assez faible en elle-même, sans l'affaiblir encore par une division absurde de ses forces en présence d'un ennemi victorieux.

Bulow a trouvé des défenseurs qui ont affirmé que j'avais mal saisi le sens de ses paroles, vu que, par retraites excentriques, il n'entendait point les retraites faites sur plusieurs directions divergentes, mais bien des retraites qui, au lieu de se diriger vers le centre de la base d'opérations ou vers le centre du pays, s'en iraient dans une direction excentrique de ce foyer d'opérations, en se prolongeant sur la circonférence des frontières.

Il est possible que je me sois en effet trompé sur son intention ; dans ce cas ma critique tomberait d'elle-même, puisque j'ai fortement appuyé ces sortes de retraites que j'ai, à la vérité, nommé des retraites parallèles. En effet, il me semble qu'une armée, quittant la ligne conver-

gente qui mène du cercle des frontières au centre de l'état, pour se porter à droite ou à gauche, marcherait bien dans la direction à peu près parallèle avec sa ligne de frontières, ou avec son front d'opérations et sa base. Dès lors il me semble aussi plus rationnel de donner le nom de retraites parallèles à celles qui suivent cette dernière direction, en laissant le nom de retraites excentriques pour celles qui partiraient du front stratégique dans des directions divergentes.

Quoiqu'il en soit de cette dispute de mots, dont l'obscurité du texte de Bulow serait la seule cause, je n'entends blâmer que les retraites divergentes, exécutées sur plusieurs rayons, sous prétexte de couvrir une plus grande étendue de frontières et de menacer l'ennemi sur ses deux flancs.

Avec ces grands mots de flancs, on donne un air d'importance aux systèmes les plus contraires aux principes de l'art. Une armée en retraite est toujours inférieure physiquement et moralement, parce qu'elle ne se retire que par suite de revers ou de son infériorité numérique. Faut-il donc l'affaiblir encore plus en la disséminant? Je ne combats pas les retraites exécutées sur plusieurs colonnes pour les rendre plus faciles, lorsque ces colonnes pourront se soutenir; je parle de

celles qu'on effectuerait sur des lignes d'opérations divergentes. Je suppose une armée de 40 mille hommes en retraite devant une autre de 60 mille. Si la première forme quatre divisions isolées d'environ 10 mille hommes, l'ennemi en manœuvrant avec deux masses de 30 mille hommes chacune, ne pourrait-il pas tourner, envelopper, disperser et ruiner successivement toutes ces divisions? Quels moyens auront-elles d'échapper à leur sort? *Celui de se concentrer.* Or ce moyen étant opposé à une disposition divergente, ce système de divergence tombe de lui-même.

J'invoquerai, à l'appui de mon raisonnement, les grandes leçons de l'expérience. Lorsque les premières divisions de l'armée d'Italie furent repoussées par Wurmser, Bonaparte les rassembla toutes à Roverbella, et quoiqu'il n'eût que 40 mille hommes, il en battit 60 mille, parce qu'il n'eut à combattre que des colonnes isolées. S'il avait fait une retraite divergente, que seraient devenues son armée et ses conquêtes? Wurmser, après ce premier échec, fit une retraite excentrique, en dirigeant ses deux ailes vers les extrémités de sa ligne de défense: qu'arriva-t-il? La droite, quoique favorisée par les montagnes du Tyrol, fut battue à Trente; Bona-

parte se dirigea ensuite sur les derrières de la gauche, et la détruisit à Bassano et à Mantoue.

Lorsque l'archiduc Charles céda aux premiers efforts de deux armées françaises, en 1796, aurait-il sauvé l'Allemagne par une manœuvre excentrique ? N'est-ce pas au contraire à la direction concentrique de sa retraite que l'Allemagne dut son salut ? Enfin, Moreau, qui avait marché sur un développement immense par divisions isolées, s'aperçut que ce système inconcevable était bon pour se faire détruire lorsqu'il était question de combattre et surtout de se retirer ; il concentra ses forces disséminées, et tous les efforts de l'ennemi se brisèrent devant une masse qu'il fallait observer sur tous les points d'une ligne de quatre-vingts lieues. Après de tels exemples, on ne saurait, ce me semble, rien répliquer (*).

Il n'y a guère que deux cas où les retraites divergentes pourraient être admises comme des ressources extrêmes ; le premier, c'est lorsqu'une armée aurait éprouvé un grand échec dans son

---

(*) Dix ans après cette première réfutation de Bulow, la retraite concentrique de Barclay et de Bagration sauva l'armée russe; bien qu'elle n'empêcha pas d'abord les succès de Napoléon, elle fut la première cause de sa perte.

propre pays, et que ses fractions désunies chercheraient un puissant abri sous les places. Le second, c'est dans une guerre nationale, lorsque chaque fragment de l'armée ainsi éparpillée s'en irait servir de noyau au soulèvement d'une province; mais dans une guerre purement militaire, c'est une absurdité.

Il existe une autre combinaison des retraites, qui se rapporte essentiellement à la stratégie; c'est de déterminer le cas où il convient de les faire perpendiculaires, en partant de la frontière vers le centre du pays, ou bien de les diriger parallèlement à la frontière (*). Par exemple le maréchal Soult, abandonnant les Pyrénées en 1814, avait à opter entre une retraite sur Bordeaux, qui l'eût mené au centre de la France, ou une retraite sur Toulouse en longeant la frontière des Pyrénées. De même Frédéric, en se retirant de Moravie, marcha sur la Bohême au lieu de regagner la Silésie.

Ces retraites parallèles sont souvent préférables en ce qu'elles détournent l'ennemi d'une marche sur la capitale de l'état et sur le centre

---

(*) Ces retraites parallèles, s'il faut en croire les défenseurs de Bulow, ne seraient autre chose que celles qu'il a, dit-on, recommandées sous le nom d'excentriques.

de sa puissance : la configuration des frontières, les forteresses qui s'y trouvent, l'espace plus ou moins vaste qu'une armée trouverait pour s'y mouvoir et rétablir ses communications directes avec le centre de l'état, sont autant de considérations qui influent sur l'opportunité de ces opérations.

L'Espagne, entre autres, offre de très grands avantages pour ce système. Si une armée française pénètre par Bayonne, les Espagnols ont le choix de se baser sur Pampelune et Saragosse, ou sur Léon et les Asturies, ce qui mettrait leurs adversaires dans l'impossibilité de se diriger vers Madrid, en laissant son étroite ligne d'opérations à la merci des Espagnols.

La frontière de l'empire turc sur le Danube offrirait le même avantage pour cette puissance, si elle savait en profiter.

La France est également très propre à ce genre de guerre, surtout lorsqu'il n'existe pas dans le pays des partis politiques qui peuvent aspirer à la possession de la capitale, et rendre son occupation décisive pour l'ennemi. Si celui-ci pénètre par les Alpes, les Français peuvent agir sur le Rhône et la Saône, en tournant autour de la frontière jusque sur la Moselle d'un côté, ou jusque sur la Provence de l'autre. S'il pénètre par

Strasbourg, Mayence ou Valenciennes, il en est de même : l'occupation de Paris serait impossible ou du moins très hasardeuse, tant qu'une armée française intacte resterait basée sur sa ceinture de places fortes. Il en est au reste de même pour toutes les contrées ayant doubles fronts d'opérations (*).

L'Autriche n'aurait peut-être pas les mêmes avantages, à cause de la direction des Alpes rhétiques et tyroliennes et du cours du Danube ; à la vérité, Llyod, considérant la Bohême et le Tyrol comme deux bastions dont la ligne de l'Inn forme la redoutable courtine, semble au contraire présenter cette frontière comme la plus avantageuse à défendre par des mouvements latéraux. Cette assertion a reçu, comme nous l'avons dit, de cruels démentis dans les campagnes de 1800, 1805 et 1809, mais comme la défense latérale n'y a pas été précisément bien tentée, la question est encore susceptible de controverse.

(*) Dans tous ces calculs, je suppose les forces à peu près égales ; si l'armée envahissante est le double plus forte, alors elle peut suivre avec la moitié de ses troupes, celle qui se retire parallèlement, et porter l'autre moitié sur la capitale ; mais à forces égales, cela serait impossible. — C'est précisément le premier cas qui s'est produit dans la guerre de 1870 par la grande supériorité d'effectifs de l'armée allemande. — F. L.

Tout dépend, selon moi, des situations respectives et des antécédents ; si une armée française, venant du Rhin par la Bavière, trouvait des alliés sur le Lech et l'Iser, et qu'elle fût en forces, il serait assez délicat de jeter toute l'armée autrichienne sur l'Inn pour couvrir les approches de la capitale ; alors il y aurait division funeste dans les forces et si l'on se décidait à concentrer l'armée entière dans le Tyrol, en laissant la route de Vienne à découvert, le moyen serait bien dangereux en présence d'un ennemi entreprenant.

En Italie, au-delà du Mincio, la défense latérale serait difficile du côté du Tyrol, et en Bohême aussi contre un ennemi venant de Saxe, parce que l'échiquier manquerait d'étendue.

Mais c'est surtout en l'appliquant à la Prusse, que ce système de retraites parallèles offre toutes les variantes dont il est susceptible, car il serait parfait contre une armée débouchant de la Bohême sur l'Elbe et l'Oder, tandis qu'il serait tout à fait impossible contre une armée française venant du Rhin ou contre une armée russe venant de la Vistule, à moins toutefois que la Prusse ne fût alliée à l'Autriche. La raison de cette différence est dans la configuration géographique du pays, qui permet et qui favorise même les mou-

vements latéraux dans la direction de sa grande profondeur (de Mémel à Mayence), mais qui les rendrait désastreux dans la direction du petit espace qu'offre le pays du midi au nord (de Dresde à Stettin).

Lorsqu'une armée se met en retraite, par quelque motif que ce soit, il y a nécessairement aussi une poursuite.

La retraite, même la mieux ordonnée, exécutée avec une armée intacte, donne toujours un avantage à celui qui poursuit ; mais c'est surtout après une défaite et dans les contrées éloignées que la retraite devient toujours l'opération la plus épineuse de la guerre, et ses difficultés s'accroissent proportionnellement à l'habileté que l'ennemi déploiera dans sa poursuite.

L'audace et l'activité de la poursuite seront naturellement influencées par le caractère plus ou moins entreprenant des chefs, mais aussi par l'état physique et moral des deux armées. On peut difficilement donner des règles absolues sur tous les cas qu'une poursuite peut présenter, mais il faut reconnaître :

1° Qu'en thèse générale, il est avantageux de la diriger sur le flanc des colonnes plutôt que

sur la queue, surtout quand on est dans son propre pays, et que l'on peut sans danger prendre une direction diagonale ou même perpendiculaire à la ligne d'opérations de l'adversaire. Toutefois il ne faudrait pas se laisser entraîner à des mouvements trop larges, qui feraient perdre la trace de l'ennemi ;

2° Qu'il est aussi généralement convenable de mettre dans la poursuite le plus d'activité et d'audace possible, surtout quand elle est le résultat d'une bataille gagnée, parce que la démoralisation entraîne la perte de l'armée battue ;

3° Qu'il est peu de cas où il soit sage de faire un pont d'or à l'ennemi, quoi qu'en dise l'ancien adage romain ; cela ne peut guère arriver que dans les occasions où une armée inférieure en forces aurait remporté un succès presque inespéré.

Nous ne saurions rien ajouter d'essentiel à ce qu'on vient de dire des retraites, sous le rapport des grandes combinaisons. Il nous reste à indiquer les mesures de tactique qui peuvent en faciliter l'exécution.

Un des moyens les plus sûrs de bien exécuter une retraite, c'est de familiariser les officiers et les soldats avec l'idée que, de quelque côté que vienne l'ennemi, ils ne courent pas plus de ris-

que en le combattant en queue qu'en tête ; il faut aussi les persuader que le maintien de l'ordre est le seul moyen de sauver une troupe inquiétée dans une marche rétrograde. C'est surtout dans ces occasions que l'on peut apprécier les avantages d'une forte discipline, qui sera dans tous les temps le meilleur garant du maintien de l'ordre ; mais pour exiger de la discipline, il importe d'assurer les subsistances, afin d'éviter que les troupes se débandent en maraudant.

Il est bon de placer à l'arrière-garde un chef doué d'un grand sang-froid, et des officiers d'état-major qui reconnaissent d'avance les points favorables où l'arrière-garde pourrait tenir pour suspendre la marche de l'ennemi, afin d'y placer la réserve de l'arrière-garde avec du canon (*). On aura soin de relever successivement les troupes échelonnées, de manière à ne jamais les laisser serrer de trop près.

La cavalerie pouvant aisément gagner de vitesse pour se rallier au corps de bataille, on com-

---

(*) Les qualités qui distinguent un bon général d'arrière-garde ne sont pas communes, dans les armées méridionales surtout. Le maréchal Ney était ce que l'on pouvait désirer de plus parfait en ce genre : l'armée russe est favorisée sous ce rapport, car l'esprit général de ses troupes est partagé nécessairement par les chefs.

prend que de bonnes masses de cette arme facilitent beaucoup une retraite lente et méthodique, et donnent aussi les moyens de bien éclairer et flanquer la route, pour éviter que l'ennemi ne vienne à l'improviste troubler la marche des colonnes et en couper une partie.

Il suffit, en général, que l'arrière-garde tienne l'ennemi à une demi-marche du corps de bataille; l'exposer plus loin serait hasardeux et inutile; néanmoins, lorsqu'elle aura des défilés derrière elle, et qu'ils seront bien gardés par les siens, elle pourra prolonger un peu sa sphère d'opérations et rester jusqu'à une marche de l'armée, car les défilés facilitent autant une retraite, quand on en est maître, qu'ils la rendent difficile lorsque l'ennemi s'en est emparé. Si l'armée est très nombreuse et l'arrière-garde forte à proportion, alors elle peut bien demeurer jusqu'à une marche en arrière : cela dépend de sa force, de la nature du pays et de l'ennemi auquel on a affaire. Si celui-ci devenait trop pressant, il importerait de ne pas se laisser serrer de trop près, surtout si l'armée était encore en assez bon ordre; il convient, dans ce cas, de s'arrêter de temps à autre, et de tomber à l'improviste sur les avant-gardes ennemies, comme l'archiduc Charles le fit en 1796 à Neresheim, Moreau à Bi-

berach et Kléber à Ukerath. Une telle manœuvre réussit presque toujours par la surprise que ce retour offensif cause dans une troupe qui ne s'attend qu'à recueillir des trophées faciles.

Les passages de rivières en retraite offrent aussi des combinaisons qui ne sont pas sans intérêt : si c'est une petite rivière avec des ponts permanents, ce n'est qu'un passage de défilé ordinaire ; mais si c'est un fleuve qu'on doive franchir sur des ponts de bateaux, c'est une manœuvre plus délicate. Toutes les précautions que l'on peut prescrire se bornent à faire prendre les devants aux parcs pour ne pas en être encombré ; cette mesure indique assez qu'il est convenable que l'armée fasse halte à une demi-marche au moins de la rivière. Dans ce cas, il sera bon aussi que l'arrière-garde se tienne un peu plus loin du corps de bataille que de coutume, en tant que les localités du pays et les forces respectives ne s'y opposeraient point. Par ce moyen l'armée aura le temps de filer sans être serrée de trop près ; il faudra seulement combiner la marche de l'arrière-garde de manière à ce qu'elle soit en position en avant des ponts, lorsque les dernières troupes du corps de bataille effectueront leur

passage. Ce moment décisif paraîtra sans doute convenable pour relever l'arrière-garde par un corps frais, qu'on disposerait à l'avance sur un terrain bien reconnu. Alors l'arrière-garde traversera les intervalles de ce corps pour passer la rivière avant lui, et l'ennemi, étonné de trouver des troupes fraîches et disposées à le bien accueillir, ne tentera pas de les pousser : on gagnera ainsi la nuit sans échec, et la nouvelle arrière-garde pourra à son tour passer et rompre les ponts.

Il est entendu que les troupes, à mesure de leur passage, doivent se former à l'issue des ponts, et placer leurs batteries de manière à protéger les corps restés pour tenir tête à l'ennemi.

Les dangers d'un tel passage en retraite, et la nature des précautions qui peuvent le faciliter, indiquent assez que le meilleur moyen de le favoriser serait de prendre d'avance ses mesures pour construire une tête de pont retranchée sur le point où l'on aurait jeté les ponts. Dans le cas où le temps ne permettrait pas d'en élever une régulière, on pourra du moins y suppléer par quelques redoutes bien armées, qui seront d'une grande utilité pour protéger la retraite des dernières troupes.

Si un passage de grande rivière offre tant de

chances délicates lorsqu'on est suivi en queue par l'ennemi, c'est une affaire bien plus scabreuse encore quand l'armée se trouve assaillie à la fois en tête et en queue, et que la rivière à franchir est gardée par un corps imposant.

Le passage doublement célèbre de la Bérézina par les Français, est un des exemples les plus remarquables d'une pareille opération : jamais armée ne se trouva dans une situation plus désespérée et ne s'en tira plus glorieusement et plus habilement. Pressée par la famine, abîmée par le froid, éloignée de 500 lieues de sa base, assaillie en tête et en queue sur les bords d'une rivière marécageuse et au milieu de vastes forêts, comment espérer qu'elle pût en échapper? Sans doute elle paya cher cet honneur; sans doute la faute de l'amiral Tschitchagoff contribua puissamment à la tirer d'embarras; mais l'armée n'en fit pas moins des efforts héroïques auxquels on doit rendre hommage. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, du plan d'opérations qui amena les armées russes du fond de la Moldavie, de Moscou et de Polotsk, sur la Bérézina, comme à un rendez-vous de paix, plan qui faillit amener la capture de leur redoutable adversaire, ou de la constance admirable du lion ainsi poursuivi, et qui parvint à s'ouvrir un passage.

Ne pas se laisser serrer de trop près, tromper l'ennemi sur le point de passage, fondre sur le corps qui barre la retraite, avant que celui qui suit en queue puisse se rallier à lui, sont les uniques préceptes à donner. On peut y ajouter celui de ne jamais se placer en pareille position, car il est rare qu'on puisse s'en tirer.

Si l'armée en retraite doit tout faire pour mettre ses ponts à l'abri d'insulte, soit par une tête de pont régulière, soit par une ligne de redoutes qui protègent du moins l'arrière-garde, il est naturel aussi que l'ennemi poursuivant prenne toutes les mesures possibles pour détruire les ponts. Lorsque la retraite se fait en descendant le cours du fleuve, il peut y jeter des bâtiments en bois, des brulôts, des moulins, comme les Autrichiens le firent contre l'armée de Jourdan, en 1796, près de Neuwied sur le Rhin, où ils faillirent compromettre l'armée de Sambre et Meuse. L'archiduc Charles en fit autant en 1809, au fameux passage d'Essling; il rompit le pont du Danube, et mit Napoléon à deux doigts de sa perte.

Il y a peu de moyens pour placer un pont à l'abri de pareilles attaques, à moins qu'on ait le temps de préparer des estacades de pilotis. On peut aussi amarrer, par des câbles, quelques bateaux pour arrêter les matériaux lancés sur le courant, et avoir le moyen d'éteindre les brûlots.

ARTICLE XL.

Des cantonnements en marche ou en quartiers d'hiver.

On a tant écrit sur cette matière, et elle tient si indirectement à notre sujet, que nous n'en dirons que peu de mots.

Les cantonnements en pleine guerre sont en général une opération assez délicate ; quelque resserrés qu'on puisse les faire, il est toujours difficile qu'ils le soient assez pour ne pas donner prise à l'ennemi. Un pays où il y a abondance de grandes villes, comme la Lombardie, la Saxe, les Pays-Bas, la Souabe, la vieille Prusse, présente plus de facilités pour y établir des quartiers, que des pays où les villes sont rares : on y trouve non seulement des ressources pour la subsistance des troupes, mais des abris rapprochés qui permettent de tenir les divisions ensemble.

En Pologne, en Russie, dans une partie de l'Autriche et de la France, en Espagne, dans l'Italie méridionale, il est plus difficile de s'établir en quartiers d'hiver.

Autrefois chaque parti y entrait de son côté à la fin d'octobre, et on se contentait de s'enlever réciproquement quelques bataillons trop isolés aux avant-postes ; c'était la guerre des partisans.

La surprise des quartiers d'hiver autrichiens par Turenne, dans la Haute-Alsace, en 1674, est une des opérations qui indiquent le mieux ce qu'on peut entreprendre contre des cantonnements ennemis, et les précautions qu'on doit prendre de son côté pour que l'ennemi ne forme pas les mêmes entreprises.

Etablir ces cantonnements très serrés, et sur un espace aussi étendu en profondeur qu'en largeur, afin d'éviter une ligne trop longue, toujours facile à percer et impossible à rallier ; les couvrir par une rivière ou par une première ligne de troupes baraquées et appuyées d'ouvrages de campagne ; fixer les lieux de concentration de manière à pouvoir en tout cas y arriver avant l'ennemi ; faire battre les avenues de l'armée par des patrouilles permanentes de cavalerie, enfin établir des signaux d'alarme pour le cas d'une attaque sérieuse ; voilà, selon moi, les meilleures maximes qu'on puisse donner.

Dans l'hiver de 1807, Napoléon cantonna son armée derrière le Passarge, en face de l'ennemi ; les avant-gardes seules furent campées dans des

baraques à proximité des villes de Gutstadt, Osterode, etc. Cette armée dépassait 120 mille hommes, et il fallut beaucoup d'habileté pour la maintenir et la nourrir dans cette position jusqu'au mois de juin. Le pays prêtait, il est vrai, à ce système; l'on n'en rencontre pas partout d'aussi convenable.

Une armée de 100 mille hommes peut trouver des quartiers d'hiver serrés dans les pays où les villes abondent, et dont nous avons parlé plus haut. Quand l'armée est plus nombreuse, la difficulté s'accroît; toutefois, il est vrai que si l'étendue des quartiers s'augmente à mesure de la force numérique, il faut avouer aussi que les moyens de résistance à opposer à une irruption ennemie s'accroissent dans la même progression: l'essentiel est de pouvoir réunir 50 à 60 mille hommes en 24 heures; avec cette force et la certitude de la voir augmenter successivement, on peut résister jusqu'au rassemblement de l'armée, quelque nombreuse qu'elle soit.

Malgré cela il faut convenir qu'il sera toujours délicat de cantonner lorsque l'ennemi, restant réuni, voudrait y mettre obstacle, et on doit en conclure que le seul moyen assuré de reposer une armée durant l'hiver, ou au milieu d'une campagne, c'est de lui donner des quartiers garantis par un fleuve ou par un armistice.

Dans les positions stratégiques qu'une armée prend dans le courant de la campagne, soit en marche, soit pour rester en observation, ou pour attendre l'occasion de ressaisir l'offensive, elle occupera probablement aussi des cantonnements serrés : ces sortes de positions exigent, de la part du général, un calcul exercé, pour juger tout ce qu'il peut avoir à redouter de l'ennemi. L'armée doit embrasser un espace suffisant pour y trouver des moyens d'existence, et cependant elle doit demeurer, aussi bien que possible, en mesure de recevoir l'ennemi s'il se présentait : deux conditions assez difficiles à concilier. Il n'y a pas de meilleur moyen que de placer ses divisions sur un espace à peu près carré, c'est-à-dire aussi étendu en profondeur qu'en largeur, de manière qu'en cas d'événement on puisse réunir l'armée sur tout point de l'échiquier où l'ennemi viendrait l'inquiéter. — Neuf divisions, placées ainsi à une demi-marche l'une de l'autre, peuvent, en douze heures, être réunies sur celle du centre. On doit, du reste, pratiquer en pareil cas tout ce qui est recommandé pour les quartiers d'hiver.

ARTICLE XLI.

Des descentes.

Les descentes sont une des opérations de la guerre qui se voient le plus rarement, et qu'on peut ranger au nombre des plus difficiles, lorsqu'elles ont lieu en présence d'un ennemi bien préparé.

Depuis l'invention de l'artillerie et les changements qu'elle a dû produire dans la marine, les vaisseaux de transport sont trop subordonnés aux colosses à trois ponts armés de cent foudres de guerre, pour qu'une armée puisse effectuer des descentes sans le secours d'une flotte nombreuse de vaisseaux de haut bord, qui tiennent la mer, du moins jusqu'au moment du débarquement.

Avant cette invention, les vaisseaux de transport étaient à la fois des vaisseaux de guerre; ils allaient au besoin à la rame, étaient légers et pouvaient longer les côtes; leur nombre était proportionné aux troupes à embarquer; et, à part la chance des tempêtes, on pouvait presque combiner les opérations d'une flotte comme

celles d'une armée de terre. Aussi l'histoire ancienne offre-t-elle l'exemple de plus grands débarquements que les temps modernes (*).

Qui ne se rappelle les grands armements des Perses dans la mer Noire, le Bosphore et l'Archipel ; ces innombrables armées de Xerxès et de Darius, transportées en Thrace, en Grèce ; les expéditions nombreuses des Carthaginois et des Romains en Espagne et en Sicile ; l'expédition d'Alexandre en Asie-Mineure ; celles de César en Angleterre et en Afrique ; celle de Germanicus aux bouches de l'Elbe ; les croisades ; les expéditions des peuples du Nord en Angleterre, en France et jusqu'en Italie ?

Depuis l'invention du canon, la trop célèbre *Armada* de Philippe II fut la seule entreprise colossale, jusqu'à celle que Napoléon forma contre l'Angleterre en 1803. Toutes les autres expéditions d'outre-mer furent des opérations partielles : celles de Charles-Quint et de Sébastien de Portugal sur la côte d'Afrique ; plusieurs descentes, comme celles des Français aux Etats-Unis d'Amérique, en Egypte et à St-Domingue, celles des Anglais en Egypte, en Hollande, à

(*) Voir, dans la première Partie, chapitre III, article 29, la notice sur les principales expéditions d'outre-mer.

Copenhague, à Anvers, à Philadelphie, rentrent toutes dans la même catégorie. Je ne parle pas du projet de Hoche contre l'Irlande, car il ne réussit pas, et signale toute la difficulté de ces sortes d'entreprises.

Les armées nombreuses que les grands états entretiennent aujourd'hui ne permettent pas de les attaquer par des descentes de 30 à 40 mille hommes : on ne peut donc former de pareilles entreprises que contre des états secondaires, car il est bien difficile d'embarquer 100 à 150 mille hommes avec l'attirail immense d'artillerie, de munitions, de cavalerie, etc.

Cependant on a été sur le point de voir résoudre, de nos jours, cet immense problème des *grandes descentes,* s'il est vrai que jamais Napoléon ait eu réellement le projet sérieux de transporter ses 160,000 vétérans, de Boulogne au sein des îles Britanniques ; malheureusement la non exécution de ce projet colossal a laissé un voile impénétrable sur cette grave question.

Il n'était pas impossible de réunir 50 vaisseaux de ligne français dans la Manche, en donnant le change aux Anglais ; cette réunion fut à la veille de s'effectuer ; dès lors, il n'était donc pas impossible, si le vent favorisait l'entreprise, de faire passer la flottille en deux jours et d'opérer

le débarquement. Mais que serait devenue l'armée, si un coup de vent dispersait la flotte de haut-bord, et si les Anglais revenus en forces dans la Manche, la battaient ou la contraignaient à regagner ses ports?

La postérité regrettera, pour l'exemple des siècles à venir, que cette immense entreprise n'ait pas été menée à sa fin, ou du moins tentée. Sans doute bien des braves y eussent trouvé le trépas; mais ces braves n'ont-ils pas été moissonnés moins utilement dans les plaines de la Souabe, de la Moravie, de la Castille, dans les montagnes du Portugal ou dans les forêts de la Lithuanie? Quel mortel ne serait glorieux de contribuer au jugement du plus grand procès qui ait jamais été débattu entre deux grandes nations? Du moins nos neveux trouveront-ils, dans les préparatifs qui furent faits pour cette descente, une des plus importantes leçons que ce siècle mémorable ait fournies à l'étude des militaires et des hommes d'état. Les travaux de toute espèce, faits sur les côtes de France de 1803 à 1805, seront un des monuments les plus extraordinaires de l'activité, de la prévoyance et de l'habileté de Napoléon; on ne peut trop les recommander à l'étude des jeunes militaires. Mais en admettant même la possibilité de réussir

dans une grande descente, entreprise sur une côte aussi voisine que Boulogne l'est de Douvres, quel succès pourrait-on s'en promettre si une pareille *Armada* avait une navigation plus longue à faire pour atteindre son but ? Quel moyen de faire marcher une pareille multitude de petits bâtiments, seulement pendant deux jours et deux nuits ? Et à quelles chances ne s'exposerait-on pas en s'engageant dans une telle navigation en haute mer, avec de légères péniches ? Outre cela, l'artillerie, les munitions de guerre, l'équipement, les vivres, l'eau douce qu'il faut embarquer avec cette multitude d'hommes, exigent des préparatifs et un attirail immenses.

L'expérience a démontré les difficultés d'une expédition lointaine, même pour des corps qui n'excèdent pas 30 mille hommes. Dès lors, il est évident qu'une descente ne peut s'effectuer avec telle force que dans quatre hypothèses :

1° Contre les colonies ou possessions isolées ;

2° Contre les puissances de second rang qui ne sauraient être immédiatement soutenues ;

3° Pour opérer une diversion momentanée, ou enlever un poste dont l'occupation pour un temps donné aurait une haute importance ;

4° Pour une diversion à la fois politique et militaire contre un état déjà engagé dans une

grande guerre, et dont les troupes seraient employées loin de là.

Ces sortes d'opérations sont difficiles à soumettre à des règles : donner le change à l'ennemi sur le point de débarquement ; choisir un mouillage où il puisse se faire simultanément ; y mettre toute l'activité possible, et s'emparer promptement d'un point d'appui pour protéger le développement successif des troupes ; mettre aussitôt à terre de l'artillerie pour donner assurance et protection aux troupes débarquées, voilà à peu près tout ce que l'on peut recommander à l'assaillant.

La grande difficulté d'une telle opération vient de ce que les vaisseaux de transport, ne pouvant jamais approcher de la plage, il faut mettre les troupes sur le peu de chaloupes qui suivent la flotte, ensorte que la descente est longue et successive ; ce qui donne à l'ennemi de grands avantages, pour peu qu'il soit en mesure. Si la mer est tant soit peu houleuse, le sort des troupes de débarquement sera fort hasardé ; car que peut de l'infanterie entassée dans des chaloupes, battue par les vagues, ordinairement éprouvée par le mal de mer, et à peu près hors d'état de se servir de ses armes ?

Quant au défenseur, on ne peut que lui con-

seiller de ne pas trop diviser ses troupes pour tout couvrir. Il est impossible de garnir toutes les plages d'un pays de batteries de côtes, et de bataillons pour les défendre ; mais il faut du moins couvrir les approches des points où l'on aurait de grands établissements à protéger. Il faut avoir des signaux pour connaître promptement le point de débarquement, et réunir s'il est possible tous ses moyens, avant que l'ennemi ait pris pied solidement avec tous les siens.

La configuration des côtes influera autant sur la descente que sur la défense : il est des contrées dont les côtes sont escarpées et offrent peu de points accessibles à la fois aux vaisseaux et aux troupes qu'il s'agit de mettre à terre ; alors ces points connus étant peu nombreux, sont plus faciles à surveiller, et l'entreprise en devient plus difficile.

Enfin les descentes offrent une combinaison stratégique qu'il est utile de signaler. C'est que le principe qui interdit à une armée continentale de porter ses principales forces entre la mer et l'armée ennemie, exige au contraire que l'armée qui opère une descente conserve toujours sa force principale en communication avec le rivage, qui est à la fois sa ligne de retraite et sa base d'approvisionnements. Par la même raison,

son premier soin doit être de s'assurer d'un port fortifié, ou du moins d'une langue de terre facile à retrancher et à portée d'un bon mouillage, afin qu'en cas de revers le rembarquement puisse se faire sans trop de précipitation et de perte, au moyen de cette presqu'île qui servirait de place d'armes pour mettre les troupes à l'abri pendant l'opération.

CHAPITRE VI.

SUR LA LOGISTIQUE

OU ART PRATIQUE DE MOUVOIR LES ARMÉES.

ARTICLE XLII.

Quelques mots sur la logistique en général.

La logistique est-elle uniquement une science de détail ? Est-ce au contraire une science générale, formant une des parties les plus essentielles de l'art de la guerre, ou bien enfin ne serait-ce qu'une expression consacrée par l'usage, pour désigner vaguement les diverses branches du service de l'état-major, c'est-à-dire les divers moyens d'appliquer les combinaisons spéculatives de l'art aux opérations effectives ?

Ces questions paraîtront singulières à ceux qui sont dans la ferme persuasion qu'il n'y a

plus rien à dire sur la guerre et qu'on a tort de chercher de nouvelles définitions lorsque tout leur semble si bien défini. Pour moi, qui suis persuadé que de bonnes définitions amènent la clarté des conceptions, j'avoue que je suis presque embarrassé de résoudre ces questions en apparence si simples.

Dans les premières éditions de cet ouvrage, j'ai, à l'exemple de bien des militaires, rangé la logistique dans la classe des détails d'exécution du service de l'état-major, qui font l'objet du règlement sur le service de campagne et de quelques instructions spéciales sur le corps de quartiers-maîtres. Cette opinion était le résultat de préjugés consacrés par le temps ; le mot de logistique dérive, comme on sait, de celui de major général des logis (traduit en allemand par celui de Quartiermeister), espèce d'officiers qui avaient jadis la fonction de loger ou camper les troupes, de diriger les colonnes, de les placer sur le terrain. Là se bornait toute la logistique qui, comme on le voit, embrassait néanmoins la castramétation ordinaire. Mais d'après la nouvelle manière de faire la guerre sans camps, les mouvements furent plus compliqués et l'état-major eut aussi des attributions plus étendues. Le chef de l'état-major fut chargé de transmettre

la pensée du généralissime sur les points les plus éloignés du théâtre de la guerre, de lui procurer les documents pour asseoir ses opérations. Associé à toutes ses combinaisons, appelé à les transmettre, à les expliquer, et même à en surveiller l'exécution dans leur ensemble ainsi que dans les moindres détails, ses fonctions s'étendirent nécessairement à toutes les opérations d'une campagne.

Dès lors, la science d'un chef d'état-major dut embrasser aussi les différentes parties de l'art de la guerre, et si c'est elle que l'on désigne sous le nom de logistique, il suffirait à peine des deux ouvrages de l'archiduc Charles, des volumineux traités de Guibert, de Laroche-Aymon, de Bousmard et du marquis de Ternay, pour esquisser le cours incomplet d'une logistique pareille, car elle ne serait rien moins que la science d'application de toutes les sciences militaires.

De ce qui précède il semble résulter naturellement que l'ancienne logistique ne saurait plus suffire pour désigner la science des états-majors, et que les fonctions actuelles de ce corps, si l'on tenait à lui donner une instruction qui répondît pleinement à son but, demanderaient encore à être formulées, partie en corps de doctrines, par-

tie en dispositions réglementaires. Ce serait aux gouvernements à prendre l'initiative en publiant des règlements bien mûris, qui après avoir tracé tous les devoirs et les attributions des chefs et officiers de l'état-major, seraient suivis d'une instruction claire et précise pour leur tracer aussi les méthodes les plus propres à bien remplir ces devoirs.

L'état-major autrichien avait jadis une pareille instruction réglementaire : mais un peu surannée, elle se trouvait plus appropriée aux vieilles méthodes qu'au système nouveau. Cet ouvrage est du reste le seul de ce genre qui soit parvenu jusqu'à moi ; je ne doute pas qu'il en existe d'autres, soit publics, soit secrets ; mais j'avoue franchement l'ignorance où je suis à ce sujet. Quelques généraux, comme Grimoard et Thiébaut, ont mis au jour des manuels d'état-major ; le nouveau corps royal de France a fait imprimer plusieurs instructions partielles, mais un ensemble satisfaisant n'existe encore nulle part. Je crois que M. le général Boutourlin a le projet de publier bientôt une instruction adressée à ses officiers, alors qu'il était quartier-maître général, et l'on ne peut que former des vœux pour qu'il le réalise sans délai, car il ne manquera pas de jeter une vive lumière sur cet intéressant sujet, sur lequel il reste encore beaucoup à dire.

S'il est reconnu que l'ancienne logistique n'était qu'une science de détails pour régler le matériel des marches ; s'il est avéré que les fonctions de l'état-major embrassent aujourd'hui les combinaisons les plus élevées de la stratégie, il faudra admettre aussi que la logistique n'est plus qu'une parcelle de la science des états-majors, ou bien qu'il faut lui donner un autre développement et en faire une science nouvelle, qui ne sera pas seulement celle des états-majors, mais encore celle des généraux en chef.

Afin de nous en convaincre, énumérons les points principaux qu'elle devra embrasser pour comprendre tout ce qui se rapporte aux mouvements des armées et aux entreprises qui en résultent :

1° Faire préparer d'avance tous les objets matériels nécessaires pour mettre l'armée en mouvement, c'est-à-dire pour ouvrir la campagne. Tracer les ordres, instructions et itinéraires (Marschroute) pour la rassembler et la mettre ensuite en action. — (Ce qui correspond à ce qu'on appelle maintenant la *mobilisation*, voir *Chapitre final.)* ;

2° Bien rédiger tous les ordres du général en chef pour les diverses entreprises, de même que

les projets d'attaque pour les combats prévus ou prémédités ;

3° Concerter avec les chefs du génie et de l'artillerie les mesures à prendre pour mettre à l'abri les différents postes nécessaires à l'établissement des dépôts, comme aussi ceux qu'il conviendrait de fortifier à l'effet de faciliter les opérations de l'armée ;

4° Ordonner et rédiger les reconnaissances de toute espèce, et procurer, tant par ce moyen que par l'espionnage, des renseignements aussi exacts que possible sur les positions et mouvements de l'ennemi ;

5° Prendre toutes les mesures afin de bien combiner les mouvements ordonnés par le général en chef. Concerter la marche des diverses colonnes, afin qu'elle se fasse avec ordre et ensemble ; s'assurer que tous les moyens usités pour rendre cette marche à la fois aisée et sûre soient préparés à cet effet ; régler le mode et le moment des haltes ;

6° Bien composer, et diriger par de bonnes instructions, les avant-gardes ou arrière-gardes, ainsi que les corps détachés, soit comme flanqueurs, soit avec d'autres destinations. Munir ces différents corps de tous les objets nécessaires pour remplir leur mission ;

7° Arrêter les formules et instructions aux chefs de corps ou à leurs états-majors, pour diverses méthodes de répartir les troupes dans les colonnes à portée de l'ennemi, de même que pour les former le plus convenablement lorsqu'il faudra se mettre en ligne pour combattre, selon la nature de terrain, et l'espèce d'ennemi à laquelle on aura à faire (*);

8° Indiquer aux avant-gardes et autres corps détachés des points de rassemblement bien choisis, pour le cas où ils seraient attaqués par des forces supérieures, et leur faire connaître quel appui ils peuvent se flatter de trouver au besoin ;

9° Ordonner et surveiller la marche des parcs d'équipages, de munitions, de vivres et d'ambulances, tant dans les colonnes que sur les derrières, de manière à ce qu'ils ne gênent point les troupes tout en restant à leur proximité ; prendre les mesures d'ordre et de sûreté soit en marche soit dans les gîtes et wagenburg (barricades de chariot);

10° Tenir la main à l'arrivage successif des convois destinés à remplacer les vivres ou muni-

---

(*) Il s'agit ici d'instructions et formules générales ou non répétées pour chaque mouvement journalier, ce qui serait impraticable.

tions consommées. Assurer la réunion de tous les moyens de transport, tant du pays que de l'armée, et en régler l'emploi;

11° Diriger l'établissement des camps et régler le service pour leur sûreté, l'ordre et la police;

12° Etablir et organiser les lignes d'opérations et lignes d'étapes de l'armée, ainsi que les communications des corps détachés avec cette ligne. Désigner des officiers capables pour organiser et commander les derrières de l'armée ; y veiller à la sûreté des détachements et convois ; les munir de bonnes instructions ; veiller aussi à l'entretien des moyens de communication entre l'armée et sa base;

13° Organiser sur cette ligne les dépôts de convalescents, d'éclopés, de malingres; les hôpitaux mobiles, les ateliers de confection; pourvoir à leur sûreté ;

14° Tenir note exacte de tous les détachements formés soit sur les flancs, soit sur les derrières; veiller à leur sort et à leur rentrée aussitôt qu'ils ne seraient plus nécessaires ; leur donner au besoin un centre d'action et en former des réserves stratégiques;

15° Organiser les bataillons ou compagnies de marche pour réunir en faisceau les hommes isolés ou petits détachements allant de l'armée à la base d'opérations, ou de cette base à l'armée;

16° En cas de sièges, ordonner et surveiller le service des troupes dans les tranchées, se concerter avec les chefs du génie sur tous les travaux à prescrire à ces troupes, et sur leur conduite dans les sorties comme dans les assauts ;

17° Prendre, dans les retraites, les mesures de précaution nécessaires pour en assurer l'ordre ; placer les troupes de relai qui devront soutenir et relever celles de l'arrière-garde ; charger des officiers d'état-major intelligents de la reconnaissance de tous les points où les arrière-gardes pourraient tenir avec succès pour gagner du temps ; pourvoir d'avance à la marche des *Impedimenta*, afin de ne rien abandonner du matériel ; y maintenir sévèrement l'ordre et prendre les précautions pour veiller à leur sûreté ;

18° Pour les cantonnements, en faire la répartition entre les différents corps, indiquer à chacun des corps d'armée la place d'alarme générale, leur prescrire les mesures de surveillance et tenir la main à ce que les règlements s'exécutent ponctuellement.

A l'examen de cette vaste nomenclature, que l'on pourrait encore grossir de bien des articles minutieux, chacun se récriera que tous ces de-

voirs sont autant ceux du généralissime que ceux de l'état-major; c'est une vérité que nous venons de proclamer tout à l'heure, mais il est incontestable aussi que c'est précisément pour que le général en chef puisse vouer tous ses soins à la direction suprême des opérations qu'on lui a donné un état-major chargé des détails d'exécution ; dès lors toutes leurs attributions sont nécessairement en communauté, et malheur à l'armée quand ces autorités cessent de n'en faire qu'une ! Cela n'arrive cependant que trop fréquemment, d'abord parce que les généraux sont hommes et qu'ils en ont tous les défauts ; ensuite parce qu'il ne manque pas dans l'armée d'intérêts ou de prétentions en rivalité avec les chefs d'état-major (*).

On ne saurait attendre de notre Précis un traité complet pour régler tous les points de

(*) Les chefs de l'artillerie, du génie et de l'administration prétendent tous travailler avec le général en chef et non avec le chef d'état-major. Rien sans doute ne doit empêcher les rapports directs de ces autorités avec le général en chef; mais il doit travailler avec elles en présence du chef d'état-major et lui renvoyer toute leur correspondance; autrement il y aurait confusion.

cette science presque universelle de l'état-major ; car, en premier lieu, chaque pays attribue à ce corps une compétence plus ou moins étendue, ensorte qu'il faudrait un traité différent pour chaque armée ; ensuite beaucoup de ces détails se trouvent tant dans les ouvrages précités que dans celui du colonel Lallemant intitulé : *Traité des opérations secondaires de la guerre ;* dans celui du marquis de Ternay, enfin dans le premier ouvrage de l'archiduc Charles intitulé : *Grundsätze der höheren Kriegs-Kunst.*

Je me bornerai donc à présenter quelques idées sur les premiers articles de la nomenclature qui précède.

1° Les mesures que l'état-major doit prendre pour préparer l'entrée en campagne, embrassent toutes celles qui sont de nature à faciliter la réussite du premier plan d'opérations. On doit naturellement s'assurer, par des revues des différents services, que tout le matériel est en bon état ; les chevaux, les voitures ou caissons, les attelages, le harnachement, la chaussure, doivent être examinés ou complétés. Les équipages de ponts, les caisses d'outils du génie, le matériel d'artillerie, les équipages de siège si on doit les mouvoir, enfin ceux de l'ambulance,

tout en un mot ce qui constitue le matériel, doit être vérifié et mis en bon état.

Si l'on ouvre la campagne dans le voisinage de grands fleuves, il faudra préparer à l'avance des chaloupes canonnières et des ponts volants, puis faire retirer toutes les embarcations sur les points et à la rive où l'on croira devoir s'en servir. Des officiers intelligents devront reconnaître les points les plus favorables tant pour l'embarquement que pour l'arrivage, en préférant les localités qui offriraient les chances de succès les plus certaines pour un premier établissement sur la rive opposée.

L'état-major préparera tous les itinéraires qui seront nécessaires pour amener les différents corps d'armée sur les points de rassemblement, en s'attachant surtout à diriger les marches de manière à ne rien faire préjuger à l'ennemi relativement aux entreprises que l'on aurait dessein de former.

Si la guerre est offensive, on conviendra avec les chefs du génie des travaux à exécuter à proximité de la base d'opérations, dans le cas où des têtes de ponts ou camps retranchés devraient y être construits.

Si la guerre est défensive, on ordonnera ces travaux entre la première ligne de défense et la seconde base ;

2° Une partie essentielle de la logistique est sans contredit celle qui concerne la rédaction des dispositions de marches ou d'attaques, arrêtées par le général en chef et transmises par l'état-major. La première qualité d'un général, après celle de savoir former de bons plans, sera incontestablement de faciliter l'exécution de ses ordres par la manière lucide dont il les rédigera. Quoique ce soit au fond la besogne de son chef d'état-major, ce sera toujours du commandant en chef qu'émanera le mérite de ses dispositions s'il est un grand capitaine ; en cas contraire, le chef d'état-major y suppléera autant qu'il sera en son pouvoir en se concertant bien avec le chef responsable.

J'ai vu employer par moi-même deux systèmes fort opposés pour cette branche importante du service : le premier, que l'on peut nommer la vieille école, consiste à donner chaque jour, pour les mouvements de l'armée, des dispositions générales remplies de détails minutieux et en quelque sorte scolastiques, d'autant plus déplacés qu'ils sont ordinairement adressés à des chefs de corps assez expérimentés pour qu'on ne les mène pas à la lisière comme des sous-lieutenants sortant de l'école.

L'autre système est celui des ordres isolés,

donnés par Napoléon à ses maréchaux, ne prescrivant à chacun d'eux que ce qui le concernait particulièrement, et se bornant tout au plus à leur donner connaissance des corps destinés à opérer en commun avec eux, soit à droite, soit à gauche, mais ne leur traçant jamais l'ensemble des opérations de l'armée entière (*). J'ai eu lieu de me convaincre qu'il en agissait ainsi par système, soit pour couvrir l'ensemble de ses combinaisons d'un voile mystérieux, soit dans la crainte que des ordres plus généraux venant à tomber entre les mains de l'ennemi, n'aidassent celui-ci à déjouer ses projets.

Sans doute il est fort avantageux de tenir ses entreprises secrètes, et Frédéric-le-Grand disait avec raïson que, si son bonnet de nuit savait ce qu'il avait en tête, il le jetterait au feu. Ce secret pouvait être applicable du temps où Frédéric campait avec toute son armée blottie autour de lui ; mais sur l'échelle où Napoléon manœuvrait, et avec la manière de faire la guerre aujourd'hui, quel ensemble espérer de la part de généraux qui ignoreraient absolument ce qui se passe autour d'eux ?

(*) Je crois qu'au passage du Danube avant Wagram et au début de la seconde campagne de 1813, Napoléon dévia de son habitude en traçant un ordre général.

De ces deux systèmes, le dernier me paraît préférable ; toutefois on pourrait adopter un terme moyen entre le laconisme souvent outré de Napoléon et le verbiage minutieux qui prescrivait à des généraux expérimentés tels que Barclay, Kleist, Wittgenstein, la manière dont ils devaient rompre par pelotons et se reformer en arrivant à leurs positions ; puérilité d'autant plus fâcheuse qu'elle devenait inexécutable en face de l'ennemi (*). Il suffirait, selon moi, de donner aux généraux des ordres particuliers pour ce qui concerne leurs corps d'armée, et d'y joindre quelques lignes chiffrées pour leur indiquer, en peu de mots, l'ensemble de l'opération et la part qui leur est réservée. A défaut de ce chiffre, on confiera l'ordre verbal à un officier capable de le bien concevoir et de le rendre exactement. Les indiscrétions ne seraient plus

---

(*) On me reprochera peut-être d'interdire ici aux chefs de l'état-major général ces mêmes détails que je place plus haut au nombre de leurs plus importants devoirs ; ce qui serait injuste. Ces détails sont en effet du ressort de l'état-major, ce qui ne veut pas dire que le major-général ne puisse les confier au délégué qu'il a dans chacun des corps d'armée marchant isolément. Il aura assez à faire à diriger l'ensemble et à veiller particulièrement sur les marches du corps de bataille qui accompagne ordinairement le quartier-général de l'armée. On voit donc qu'il n'y a aucune contradiction.

à craindre et l'ensemble dans les opérations serait assuré.

Quoiqu'il en soit, la rédaction de ces dispositions est en elle-même une chose fort importante, bien qu'elle ne remplisse pas toujours ce qu'on serait en droit d'en attendre : chacun rédige ses instructions selon ses vues, son caractère, sa capacité, et rien ne saurait mieux signaler le degré de mérite des chefs d'une armée, que la lecture attentive des dispositions qu'ils ont données à leurs lieutenants : c'est la meilleure biographie qu'on puisse désirer.

Mais il est temps de quitter cette digression pour en venir à l'article des marches ;

3° L'armée étant rassemblée et voulant se porter à une entreprise quelconque, il s'agira de la mettre en mouvement avec tout l'ensemble et la précision possibles, en prenant toutes les mesures d'usage pour l'éclairer et la couvrir dans ses mouvements.

Il est deux sortes de marches : celles qui se font hors de vue de l'ennemi, et celles qui ont lieu en sa présence, lorsqu'il s'agit de se retirer ou de l'attaquer. Ces marches surtout ont subi de grands changements dans les dernières campagnes. Jadis les armées ne s'abordaient guère qu'après avoir été plusieurs jours en présence ;

alors l'attaquant faisait ouvrir, par des pionniers, des chemins parallèles pour les diverses colonnes. Aujourd'hui on s'aborde plus promptement et l'on se contente des chemins existants. Toutefois il est essentiel, lorsqu'une armée est en marche, que des pionniers et des sapeurs suivent les avant-gardes, pour multiplier les issues, aplanir les difficultés, jeter au besoin de petits ponts sur les ruisseaux, et assurer de fréquentes communications entre les divers corps d'armée.

Dans la manière actuelle de marcher, le calcul du temps et des distances est devenu plus compliqué ; les colonnes d'une armée ayant toutes des espaces différents à parcourir, il faut savoir combiner le moment de leur départ et de leurs instructions : 1°) avec les distances qu'elles ont à franchir ; 2°) avec le matériel plus ou moins considérable que chacune traînera à sa suite ; 3°) avec la nature du pays plus ou moins difficile ; 4°) avec les rapports qu'on a sur les obstacles que l'ennemi peut leur opposer ; 5°) avec le degré d'importance qu'il y aurait à ce que leur marche fût cachée ou découverte.

Dans cet état de choses, le moyen qui paraît le plus sûr et le plus simple pour ordonner les mouvements, soit aux grands corps formant les

ailes de l'armée, soit à tous ceux qui ne marcheraient pas avec la colonne où se trouve le quartier général, sera de s'en rapporter pour les détails à l'expérience des généraux commandant ces corps, en ayant soin de les habituer à une grande ponctualité. Alors il suffira de leur indiquer le point et le but qu'ils doivent chercher à atteindre, la route qu'ils doivent prendre, et l'heure à laquelle on compte qu'ils arriveront en position. Bien entendu qu'on doit leur faire connaître les corps qui marcheraient, soit avec eux, soit sur les routes latérales de droite et de gauche, pour qu'ils puissent se régler en conséquence; enfin on leur dira ce qu'on saurait d'intéressant sur la présence de l'ennemi, et on leur indiquera une direction de retraite s'ils y étaient forcés (*).

Tous les détails qui tendraient à prescrire chaque jour, aux chefs de ces corps, la manière de former leurs colonnes et de les remettre en position, sont du pédantisme plus nuisible qu'utile. Tenir la main à ce qu'ils marchent habituelle-

---

(*) Napoléon ne le faisait jamais parce qu'il prétendait qu'on ne devait jamais croire d'avance à la possibilité d'être battu. Dans bien des marches, c'est en effet une précaution inutile, mais en beaucoup de cas elle est indispensable.

ment selon les règles ou usages adoptés, c'est chose nécessaire ; mais il faut leur laisser la latitude d'organiser leurs mouvements de manière à arriver à l'heure et au point indiqués, sauf à les renvoyer de l'armée s'ils y manquent par leur faute ou leur mauvaise volonté. Dans les retraites néanmoins, qui seraient échelonnées sur une seule route, il faudra prendre des mesures précises pour les départs et les haltes.

Il va sans dire que chaque colonne doit avoir sa petite avant-garde et ses flanqueurs pour marcher selon les précautions requises, et il convient, lors même qu'elles marcheraient en seconde ligne, qu'à leur tête se trouvent toujours quelques pionniers et sapeurs des divisions, avec les outils pour ouvrir les marches nécessaires, ou parer aux accidents qui pourraient survenir; quelques-uns de ces travailleurs doivent être assignés à chaque colonne de parc ; de même un léger équipage de chevalets pour jeter de petits ponts sera toujours d'une grande utilité ;

4° L'armée marche souvent précédée d'une avant-garde générale, ou, ce qui est plus fréquent dans le système moderne, le corps de bataille et chacune des ailes ont leur avant-garde particulière. Il est assez d'usage que les réserves et le centre marchent ensemble avec le

quartier-général, et, selon toute probabilité, l'avant-garde générale, quand il y en aura une, suivra la même direction, en sorte que la moitié de l'armée se trouvera ainsi agglomérée sur la route du centre. C'est dans ces circonstances surtout qu'il faut savoir bien prendre ses mesures pour éviter l'encombrement. Il arrive toutefois aussi, que les grands coups devant se porter sur une aile, les réserves et le quartier-général, même parfois l'avant-garde générale, se transportent du même côté; en ce cas, tout ce qui est indiqué pour les mouvements du centre sera également praticable et recommandé pour cette aile.

Il est essentiel que les avant-gardes soient accompagnées par de bons officiers d'état-major, capables de bien juger les mouvements de l'ennemi, et d'en rendre compte au général en chef afin d'éclairer ses résolutions, ce que le commandant de l'avant-garde fera aussi de son côté. Il va sans dire qu'une avant-garde générale doit être composée de troupes légères de toutes armes, de quelques troupes d'élite comme corps de bataille, de quelques dragons dressés pour combattre à pied ; d'artillerie à cheval, de pontonniers, sapeurs, etc., avec de légers chevalets et pontons pour passer de petites rivières ; quel-

ques carabiniers bons tireurs n'y seront pas déplacés; un officier topographe devra également la suivre pour prendre un croquis à vue du pays, à une demi-lieue au plus de chaque côté de la route. Enfin il est indispensable d'y ajouter de la cavalerie irrégulière comme éclaireurs, autant pour épargner la bonne cavalerie, que parce que les troupes irrégulières sont les plus aptes à ce service;

5° A mesure que l'armée avance ou s'éloigne de sa base, les lois d'une bonne logistique indiquent la nécessité d'organiser la ligne d'opérations et d'étapes qui doit servir de lien entre l'armée et cette base. L'état-major divisera ces étapes en arrondissements, dont le chef-lieu sera dans la ville la plus importante pour ses ressources en logements et en approvisionnements de toute espèce; s'il y a une place de guerre, le chef-lieu y sera établi de préférence.

Les étapes placées à la distance de 5 jusqu'à 10 lieues, selon les villes existantes, mais à une moyenne de 7 à 8 lieues, seraient ainsi au nombre de quinze sur une ligne de *cent* lieues, et formeraient 3 ou 4 brigades d'étapes. Chacune d'elles aurait un commandant avec un détachement de troupes ou de soldats convalescents, pour régulariser les locaux et servir à la fois de

protection aux autorités du pays (quand elles restent) ; elles fourniront les sauvegardes aux relais de poste et les escortes nécessaires ; le commandant veillera au bon état des routes et des ponts.

Autant qu'on le pourra, il devra être fait de petits magasins et un parc de quelques voitures, dans chacune des étapes, ou du moins dans les chefs-lieux des brigades.

Le commandement des divisions territoriales sera confié à des officiers généraux prévoyants et capables ; car de leurs opérations dépend souvent la sécurité des communications de l'armée (*). Ces divisions pourront même, selon les circonstances, être transformées en réserves stratégiques, ainsi que nous avons dit à l'article 23 ; quelques bons bataillons, aidés des détachements allant sans cesse de l'armée à sa base et de la base à l'armée, suffiront presque toujours au maintien des communications ;

(*) On objectera que dans les guerres nationales ces étapes sont impraticables ; je dirai, au contraire, que là elles seront souvent aventurées ; mais que c'est là précisément qu'elles doivent être établies sur une plus grande échelle et qu'elles sont le plus nécessaires. La ligne de Bayonne à Madrid eut une ligne d'étapes pareille qui résista quatre ans à toutes les attaques des guérillas ; mais bien que quelques convois aient été enlevés, elle fut même étendue un moment jusqu'à Cadix.

6° Quant aux mesures moitié logistiques moitié tactiques, par le moyen desquelles l'état-major doit amener les troupes de l'ordre de marche aux divers ordres de bataille, c'est une étude aussi importante qu'elle est minutieuse. Les trois ouvrages que nous avons cités ont assez approfondi cette matière, pour nous dispenser de les suivre sur un terrain aussi ardu ; on ne saurait traiter ces questions qu'en abordant les détails qui font le mérite de ces ouvrages et qui sont tout à fait en dehors des bornes de celui-ci. D'ailleurs que nous resterait-il à dire après les deux volumes que M. de Ternay et le colonel Koch, son commentateur, ont consacré à démontrer toutes les combinaisons logistiques des mouvements de troupes ou des différents procédés de formation ? Et si beaucoup de ces procédés sont bien difficiles à mettre en pratique à la face de l'ennemi, on reconnaîtra du moins leur utilité pour les mouvements préparatoires exécutés hors de portée; grâce à cet excellent manuel, au traité de Guibert et au premier ouvrage de l'archiduc (Grundsätze der höheren Kriegskunst), on peut s'instruire facilement de toutes ces opérations de logistique qu'il ne nous était pas permis de passer sous silence, mais qu'il suffit à notre plan de signaler.

Avant de quitter cet intéressant sujet, je crois devoir rapporter quelques événements remarquables pour faire apprécier toute l'importance d'une bonne logistique : l'un est le rassemblement miraculeux de l'armée française dans les plaines de Géra en 1806 ; le second est l'entrée en campagne de 1815.

Dans l'un et l'autre de ces événements, Napoléon sut faire affluer, avec une précision admirable, sur le point décisif de la zone d'opérations, ses colonnes qui étaient parties des points les plus divergents, et assura ainsi le succès de la campagne. Le choix de ce point décisif était une habile combinaison stratégique, le calcul des mouvements fut une opération logistique émanée de son cabinet. Longtemps on a prétendu que Berthier était l'artisan de ces instructions conçues avec tant de précision, et transmises ordinairement avec tant de lucidité : j'ai eu cent occasions de m'assurer de la fausseté de cette assertion. L'empereur était lui-même le vrai chef de son état-major : muni d'un compas ouvert à une échelle de sept à huit lieues en ligne directe (ce qui suppose toujours neuf à dix lieues au moins par les sinuosités des routes), appuyé et quelquefois couché sur sa carte, où les positions de ses corps d'armée et celles pré-

sumées de l'ennemi étaient marquées par des épingles de différentes couleurs, il ordonnait ses mouvements avec une assurance dont on aurait peine à se faire une juste idée. Promenant son compas avec vivacité sur cette carte, il jugeait en un clin-d'œil le nombre de marches nécessaires à chacun de ses corps pour arriver au point où il voulait l'avoir à jour nommé ; puis plaçant ses épingles dans ces nouveaux sites, et combinant la vitesse de la marche qu'il faudrait assigner à chacune des colonnes, avec l'époque possible de leur départ, il dictait ces instructions qui à elles seules seraient un titre de gloire.

C'est ainsi que Ney venant des bords du lac de Constance, Lannes de la Haute-Souabe, Soult et Davoust de la Bavière et du Palatinat, Bernadotte et Augereau de la Franconie, et la garde impériale arrivant de Paris, se trouvèrent en ligne sur trois routes parallèles débouchant à la même hauteur entre Saalfeld, Géra et Plauen, quand personne dans l'armée, ni en Allemagne, ne concevait rien à ces mouvements, en apparence si compliqués (*).

(*) J'en excepte toutefois le petit nombre d'officiers capables de les pénétrer par analogie avec les précédents.

De même en 1815, quand Blücher cantonnait paisiblement entre la Sambre et le Rhin, et que lord Wellington donnait ou recevait des fêtes à Bruxelles, attendant l'un et l'autre le signal d'envahir la France, Napoléon, que l'on croyait à Paris tout occupé de cérémonies politiques d'apparat, accompagné de sa garde qui venait à peine de se reformer dans la capitale, fondait comme l'éclair sur Charleroi et sur les quartiers de Blücher, avec des colonnes convergeant de tous les points de l'horizon pour arriver, avec une rare ponctualité, le 14 juin dans les plaines de Beaumont sur les bords de la Sambre. (Napoléon n'était parti que le 12 de Paris.)

La combinaison de ces deux opérations reposait sur un habile calcul stratégique, mais leur exécution fut incontestablement un chef-d'œuvre de logistique. Pour faire juger le mérite de pareilles mesures, je rapporterai, en opposition avec elles, deux circonstances où les fautes de logistique faillirent devenir fatales. Napoléon, rappelé d'Espagne en 1809 par les armements de l'Autriche, et certain d'avoir la guerre avec cette puissance, dépêcha Berthier en Bavière avec la mission délicate de rassembler l'armée, toute disséminée depuis Braunau jusqu'à Strasbourg et Erfurt. Davoust revenait de cette ville,

Oudinot de Francfort ; Masséna en route pour l'Espagne rétrogradait par Strasbourg sur Ulm ; les Saxons, les Bavarois et les Wurtembergeois quittaient leurs pays respectifs. Des distances immenses séparaient ainsi ces corps, et les Autrichiens, réunis depuis longtemps, pouvaient aisément percer cette toile d'araignée et en détruire ou disperser les *lambeaux*. Napoléon, justement inquiet, ordonna à Berthier de rassembler l'armée à Ratisbonne si la guerre n'était pas commencée à son arrivée ; mais dans le cas contraire, de la réunir plus en arrière vers Ulm.

La cause de cette double alternative n'était pas difficile à pénétrer : si la guerre était commencée, Ratisbonne se trouvait trop près de la frontière d'Autriche pour l'assigner comme rassemblement, car les corps pourraient venir se jeter isolément au milieu des 200 mille ennemis ; en fixant la réunion à Ulm, l'armée serait concentrée plus tôt, ou du moins l'ennemi aurait cinq à six marches de plus à faire pour l'atteindre, ce qui était un point capital dans la situation respective des deux partis.

Il ne fallait pas être un génie pour comprendre la chose ; cependant les hostilités n'ayant commencé que quelques jours après l'arrivée de Berthier à Munich, ce trop célèbre major géné-

ral eut la bonhomie de s'attacher littéralement à l'ordre reçu, sans s'en expliquer l'intention manifeste ; non seulement il persista à vouloir réunir l'armée à Ratisbonne, mais il fit même retourner sur cette ville Davoust, qui avait eu le bon esprit de se rabattre d'Amberg sur la direction d'Ingolstadt.

Heureusement, Napoléon, averti en 24 heures du passage de l'Inn, par le télégraphe, arriva comme l'éclair à Abensberg, au moment où Davoust allait se trouver investi et l'armée scindée ou morcelée par une masse de 180 mille ennemis. On sait par quel prodige il la rallia et triompha dans les cinq journées glorieuses d'Abensberg, de Siegenbourg, de Landshut, d'Eckmuhl et de Ratisbonne, qui réparèrent les fautes de la pitoyable logistique de son chef d'état-major.

Nous terminerons ces citations par les événements qui précédèrent et accompagèrent le passage du Danube avant Wagram ; les mesures pour faire arriver à point nommé, dans l'île de Lobau, le corps du vice-roi d'Italie venant de la Hongrie, celui de Marmont venant de la Styrie, et celui de Bernadotte venant de Linz, sont moins étonnantes encore que le fameux arrêté ou décret impérial en 31 articles, qui réglait les

détails du passage et de la formation dans les plaines d'Enzersdorf, en présence de 140 mille Autrichiens et de 500 pièces de canon, comme s'il se fût agi d'une fête militaire. Toutes ces masses se trouvant réunies dans l'île le 4 juillet au soir, trois ponts sont jetés en un clin-d'œil sur un bras du Danube de 70 toises, par la nuit la plus obscure et au milieu de torrents de pluie ; 150 mille hommes y défilent en présence d'un ennemi redoutable, et sont formés avant midi dans la plaine, à une lieue en avant des ponts qu'ils couvrent par un changement de front ; le tout en moins de temps qu'il n'en eût fallu pour le faire dans une manœuvre d'instruction répétée à plusieurs reprises. A la vérité, l'ennemi avait résolu de ne disputer le passage que faiblement, mais on l'ignorait, et le mérite des dispositions prises n'en est pas moins manifeste.

Cependant, par une bizarrerie des plus extraordinaires, le major-général ne s'était point aperçu, en expédiant dix ampliations du fameux décret, que par méprise le pont du centre avait été assigné à Davoust, bien qu'il dût former l'aile droite, tandis que le pont de droite avait été assigné à Oudinot, qui devait former le centre. Ces deux corps se croisèrent ainsi durant la nuit, et sans l'intelligence des régiments et de leurs chefs, le

plus horrible désordre aurait pu s'introduire. Grâce à l'inaction de l'ennemi, on en fut quitte pour quelques détachements qui suivirent le corps auquel ils n'appartenaient pas : ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est qu'après une pareille équipée, Berthier put être décoré du titre de prince de Wagram; c'était la plus sanglante des épigrammes.

Sans doute l'erreur était échappée à Napoléon dans la dictée de son décret: mais un chef d'état-major expédiant vingt copies de cet ordre et chargé d'office de veiller à la formation des troupes, ne devait-il pas s'apercevoir d'une telle méprise ?

Un autre exemple non moins extraordinaire de l'importance des mesures de bonne logistique fut donné à la bataille de Leipzig. En recevant cette bataille, adossé à un défilé comme à celui de Leipzig, et à des prairies boisées coupées de petites rivières et de jardins, il eût été important de jeter un grand nombre de petits ponts, d'ouvrir des abords pour y arriver, et de jalonner ces chemins; cela n'eût pas empêché la perte d'une bataille décisive, mais on eût sauvé bon nombre d'hommes, de canons et de caissons, qui furent abandonnés faute d'ordre et d'issues pour se retirer. L'explosion inconcevable du pont

de Lindenau fut également le résultat d'une insouciance impardonnable de l'état-major, qui du reste n'existait plus que de nom dans l'armée, grâce à la manière dont Berthier le composait et le traitait. D'ailleurs, il faut en convenir, Napoléon, qui entendait parfaitement la logistique pour organiser une irruption, n'avait jamais songé à une mesure de précaution pour le cas d'une défaite, et quand il était présent chacun se reposait sur l'empereur comme s'il eût dû lui-même tout ordonner et tout prévoir.

En voilà assez pour faire apprécier toute l'influence qu'une bonne logistique peut avoir sur les opérations militaires.

Pour compléter ce que je m'étais proposé de dire en rédigeant cet article, j'aurai à parler aussi des reconnaissances. Elles sont de deux espèces : les premières sont purement topographiques et statistiques ; elles ont pour but d'acquérir des notions sur le pays, ses accidents de terrain, ses routes, défilés, ponts, etc.; de connaître ses ressources et ses moyens de toute espèce. Aujourd'hui la géographie, la topographie et la statistique ont fait tant de progrès, que ces reconnaissances sont moins nécessaires qu'au-

trefois ; cependant elles seront toujours d'une grande utilité tant que l'Europe ne sera pas cadastrée ; or il est probable qu'elle ne le sera jamais. Il existe beaucoup de bonnes instructions sur ces sortes de reconnaissances, auxquelles je dois renvoyer mes lecteurs.

Les autres sont celles que l'on ordonne pour s'assurer des mouvements de l'ennemi. Elles se font par des détachements plus ou moins forts ; si l'ennemi est formé en présence, ce sont les généraux ou chefs d'état-major qui doivent aller en personne le reconnaître ; s'il est en marche, on peut pousser des divisions entières de cavalerie, pour percer le rideau de postes dont il est entouré.

Ces opérations sont assez bien enseignées par une foule d'ouvrages élémentaires, notamment celui du colonel Lallemand, et le règlement du service de campagne ; d'ailleurs nous croyons devoir réserver pour l'article suivant tout ce que nous avons à dire sur les divers moyens de pénétrer ce que fait l'ennemi.

ARTICLE XLIII.

Des reconnaissances et autres moyens de bien connaître les mouvements de l'ennemi.

Un des moyens les plus importants pour bien combiner d'habiles manœuvres de guerre, serait sans contredit de ne jamais les ordonner que sur une connaissance exacte de ce que ferait l'ennemi. En effet, comment savoir ce que l'on doit faire soi-même, si l'on ignore ce que fait l'adversaire. Mais autant cette connaissance serait décisive, autant il est difficile, pour ne pas dire impossible, de l'acquérir ; et c'est précisément là une des causes qui rendent la théorie de la guerre si différente de la pratique.

C'est de là que viennent tous les mécomptes des généraux qui ne sont que des hommes instruits sans avoir le génie naturel de la guerre, ou sans y suppléer par le coup d'œil exercé que peut donner une longue expérience et une grande habitude de diriger des opérations militaires. Il est toujours aisé, en sortant des bancs d'une académie, de faire un projet pour déborder une aile, pour menacer les communications de l'ar-

mée, lorsqu'on agit pour les deux partis en même temps et qu'on les dispose à son gré, soit sur une carte géographique, soit sur un plan de terrain simulé; mais quand on a affaire à un adversaire habile, actif, entreprenant, et dont tous les mouvements sont une énigme, alors l'embarras commence, et c'est ici que se montre toute la médiocrité d'un général ordinaire, dénué de toute étude des principes.

J'ai acquis tant de preuves de cette vérité dans ma longue carrière, que si j'avais à éprouver un général, j'estimerais bien plus celui qui ferait des suppositions justes sur les mouvements de l'ennemi que celui qui étalerait des théories si difficiles à bien faire, mais si faciles à apprendre quand on les trouve toutes faites.

Il y a quatre moyens pour parvenir à juger les opérations d'une armée ennemie : le premier est celui d'un espionnage bien organisé et largement payé (*); le second est celui des reconnaissances faites par d'habiles officiers et des corps légers; le troisième consiste dans les renseignements

(*) Recommander l'espionnage paraîtra une œuvre impie aux songes-creux philanthropiques, mais je les prie de ne pas oublier qu'il s'agit d'épier les mouvements d'une armée et non de délation.

qu'on pourrait obtenir des prisonniers de guerre ; le quatrième est celui d'établir soi-même les hypothèses qui peuvent être les plus vraisemblables d'après deux bases différentes : j'expliquerai cette idée plus bas. Enfin, il est un cinquième moyen, celui des signaux ; quoiqu'il s'applique plutôt à indiquer la présence de l'ennemi qu'à juger de ses projets, il peut être rangé dans la catégorie dont nous nous occupons.

Pour tout ce qui se passe dans l'intérieur de l'armée ennemie, l'espionnage semble le plus sûr, car une reconnaissance, quelque bien faite qu'elle soit, ne peut donner aucune idée de ce qui se passe au-delà de l'avant-garde. Cela ne veut pas dire qu'il n'en faille pas faire, car il faut tenter tous les moyens de se bien instruire ; mais cela veut dire qu'il ne faut pas compter sur leur résultat. Il en est de même des rapports des prisonniers de guerre ; ils sont souvent utiles et le plus souvent il serait fort dangereux d'y ajouter foi. En tout cas, un état-major habile ne manquera pas de choisir quelques officiers instruits qui, chargés de ce service spécial, sauront diriger leurs questions de manière à démêler parmi les réponses ce qu'il peut être important de savoir.

Les partisans qu'on lance en coureurs au mi-

lieu des lignes d'opérations de l'ennemi pourraient sans doute apprendre quelque chose de ses mouvements, mais il est presque impossible de communiquer avec eux et d'en recevoir des avis. L'espionnage, s'il est conçu sur une base bien large, réussira plus généralement : toutefois il est difficile qu'un espion pénètre jusqu'au cabinet du général ennemi et puisse en arracher le secret de ses entreprises ; il se bornera donc le plus souvent à indiquer les mouvements dont il est le témoin, ou ceux qu'il apprendra par des bruits publics ; et lorsqu'on recevra l'avis de ces mouvements, on ne saura encore rien de ceux qui surviendraient dans l'intervalle, ni du but ultérieur que l'ennemi se propose : on saura bien, par exemple, que tel corps a passé par Iéna, se dirigeant sur Weimar ; tel autre a passé par Géra, se dirigeant vers Naumbourg, mais où iront-ils ? que veulent-ils entreprendre ? C'est ce qui sera bien difficile à apprendre de l'espion même le plus habile.

Lorsque les armées campaient sous la tente, presque entièrement réunies, alors les nouvelles de l'ennemi étaient plus certaines, car on pouvait pousser des partis jusqu'en vue de leur camp, et les espions pouvaient rendre compte de tous les mouvements de ces camps. Mais avec

l'organisation actuelle en corps d'armée qui cantonnent ou bivouaquent, la chose est devenue plus compliquée, plus embarrassante, et en résultat presque nulle.

L'espionnage peut rendre néanmoins de bons services lorsque l'armée de l'adversaire est conduite par un grand capitaine ou un grand souverain, marchant toujours avec la majeure partie de ses forces et réserves. Tels étaient, par exemple, l'empereur Alexandre et Napoléon : lorsqu'on pouvait savoir où ils avaient passé et quelle direction ils prenaient, on pouvait, sans s'arrêter au détail des autres mouvements, juger à peu près le projet qu'ils avaient en vue.

Un général habile peut suppléer à l'insuffisance de tous ces moyens par des hypothèses bien posées et bien résolues d'avance, et, je puis le dire avec une certaine satisfaction, ce moyen ne m'a presque jamais manqué, et je me suis rarement trompé en y ayant recours. Si la fortune ne m'a jamais mis à la tête d'une armée, j'ai été du moins chef d'état-major de près de cent mille hommes, et appelé bien des fois au conseil des plus grands souverains de nos jours, dans lequel il s'agissait de diriger les masses de toute l'Europe armée, et je ne me suis trompé que deux ou trois fois dans les hypothèses que

je posais, et dans la manière de résoudre les questions qui en résultaient. Je me suis même convaincu que toute question bien posée est presque toujours facile à résoudre, quand on a le jugement sain. Or, comme je l'ai déjà dit, j'ai constamment reconnu qu'une armée ne pouvant opérer que sur le centre ou sur une des extrémités de son front d'opérations, il n'y avait guère plus de trois à quatre chances possibles à supposer. Dès lors, un esprit bien pénétré de ces vérités et imbu de bons principes de guerre, saura toujours adopter un parti qui pourvoie d'avance aux chances les plus probables. Je me permettrai d'en citer quelques exemples pris dans ma propre expérience.

Lorsqu'en 1806 on était encore indécis en France sur la guerre de Prusse, je fis un mémoire sur les probabilités de la guerre et les opérations qui auraient lieu dans ce cas.

J'établis les trois hypothèses suivantes : 1° Les Prussiens attendront Napoléon derrière l'Elbe, et feront la guerre défensive jusqu'à l'Oder pour attendre le concours de la Russie et de l'Autriche ; 2° Dans le cas contraire, ils s'avanceront sur la Saale, appuyant leur gauche à la frontière de Bohême et défendant les débouchés des montagnes de Franconie ; 3° Ou bien, attendant les

Français par la grande chaussée de Mayence, ils s'avanceront imprudemment jusqu'à Erfurt.

Je ne crois pas qu'il y eût d'autres chances possibles à supposer, à moins qu'on ne crût les Prussiens assez mal avisés pour partager leurs forces, déjà inférieures, sur les deux directions de Wesel et de Mayence; faute inutile, puisque sur la première de ces routes, il n'avait pas paru un seul soldat français depuis la guerre de Sept ans.

Hé bien ! ces trois hypothèses ainsi posées, si l'on se demandait le parti qu'il convenait le mieux à Napoléon de prendre, n'était-il pas facile de conclure « que le gros de l'armée française » étant déjà rassemblé en Bavière, il fallait le » jeter sur la gauche des Prussiens par Géra et » Hof, car quelque résolution que ceux-ci adop- » tassent, c'était là qu'était le nœud gordien de » toute la campagne. »

S'avançaient-ils sur Erfurt? en tombant sur Géra on les coupait de leur ligne de retraite et on les rejetait sur le Bas-Elbe, à la mer du Nord. S'appuyaient-ils à la Saale? en attaquant leur gauche par Hof et Géra on les accablait partiellement, et on pouvait encore les prévenir par Leipzig à Berlin. S'ils restaient enfin derrière

l'Elbe, c'était toujours sur la direction de Géra et de Hof qu'il fallait aller les chercher.

Qu'importait dès lors de savoir le détail de leurs mouvements, puisque l'intérêt était toujours le même ? Aussi, bien convaincu de ces vérités, n'hésitai-je pas à annoncer, *un mois avant la guerre,* que ce serait là ce que Napoléon entreprendrait, et que si les Prussiens passaient la Saale, ce serait à Iéna et à Naumbourg qu'on se battrait ! !

Quelles suppositions faisaient le duc de Brunswick et ses conseillers, au même instant où je voyais si juste ? Pour y croire, il faut les lire dans les ouvrages de MM. C. de W. et Ruhle de Lilienstern (Operationsplan... et Bericht eines Augenzeugen).

Si je rappelle cette circonstance, déjà plus d'une fois citée, ce n'est point un sentiment de vanité qui m'y porte, car j'aurais d'autres citations de cette nature à faire ; mais j'ai seulement voulu démontrer qu'on peut souvent agir à la guerre d'après des problèmes bien posés, sans trop s'arrêter aux détails des mouvements de son adversaire. Si M. le général de Clausewitz avait été aussi souvent que moi dans le cas de poser ces problèmes et de les voir résoudre, il n'eût pas tant douté de l'efficacité des théories

de guerre fondées sur les principes, car ce sont des théories qui seules pourront servir de guide pour de pareilles solutions. Ses trois volumes sur la guerre prouvent évidemment que dans une situation pareille à celle où se trouvait le duc de Brunswick en 1806, il eût été tout aussi embarrassé que lui sur le parti qu'il fallait prendre. L'irrésolution doit être l'apanage des esprits qui doutent de tout.

Revenant à notre sujet, je dois avouer que l'espionnage a été singulièrement négligé dans bien des armées modernes, et en 1813 entre autres, l'état-major du prince de Schwartzenberg n'ayant pas un sou à sa disposition pour ce service, l'empereur Alexandre dut fournir des fonds de sa cassette pour donner, à cet état-major, le moyen d'envoyer des agents en Lusace apprendre où se trouvait Napoléon. Le général Mack à Ulm et le duc de Brunswick en 1806 n'étaient pas mieux instruits ; et les généraux français payèrent souvent cher, en Espagne, l'impossibilité d'avoir des espions et des renseignements sur ce qui se passait autour d'eux.

Pour les renseignements qu'on peut obtenir des corps volants, l'armée russe est mieux partagée que toute autre, grâce à ses cosaques et à

l'intelligence de ses partisans : l'histoire en fournit assez de preuves.

L'expédition du prince Houdacheff, envoyé après la bataille de Dresde au prince de Suède, et qui, après avoir traversé l'Elbe à la nage, marcha au milieu des colonnes françaises jusque vers Wittemberg, est un monument historique de ces sortes de courses. Les renseignements fournis par les partisans des généraux Czernitcheff, Benkendorf, Davidoff et Seslawin, ont rendu d'éminents services de la même nature. On se rappelle que ce fut une dépêche de Napoléon à l'impératrice Marie-Louise, interceptée près de Châlons par les cosaques, qui apprit aux alliés le projet formé par l'empereur des Français pour se jeter sur leurs communications avec toutes ses forces réunies, en se basant sur la ceinture des places fortes de la Lorraine et de l'Alsace. Ce précieux renseignement décida la réunion des armées de Blücher et de Schwartzenberg, que toutes les belles remontrances stratégiques n'étaient jamais parvenues à faire agir de concert, si ce n'est à Leipzig et à Brienne.

On sait aussi que ce fut un avis donné par Seslawin au général Doctoroff, qui empêcha celui-ci d'être écrasé à Borowsk par Napoléon qui venait de partir de Moscou avec toute son

armée pour commencer sa retraite. On n'y voulait d'abord pas croire, et il fallut que Seslawin, piqué, allât enlever un officier et quelques soldats de la garde, au milieu des bivouacs français, pour confirmer son rapport. Cet avis, qui décida la marche de Koutousoff sur Malo-Jaroslawetz, empêcha Napoléon de prendre la route de Kalouga, où il eût trouvé plus de ressources, où il eût évité les désastres de Krasnoï et de la Bérézina, ce qui, du reste, eût diminué la catastrophe sans l'empêcher entièrement.

De tels exemples, quelque rares qu'ils soient, suffisent pour donner une idée de ce qu'on peut attendre de bons partisans conduits par des officiers capables.

Pour arriver à une conclusion, je résumerai cet article aux vérités suivantes :

1° C'est qu'un général ne doit rien négliger pour être instruit des mouvements de l'ennemi et employer à cet effet des reconnaissances, des espions, des corps-légers conduits par des officiers capables, des signaux, enfin des officiers instruits chargés de diriger aux avant-gardes les interrogatoires des prisonniers;

2° Qu'en multipliant des renseignements, quelque imparfaits et contradictoires qu'ils soient, on parvient souvent à démêler la vérité du sein même de leurs contradictions;

3° Qu'il faut néanmoins se défier de ces moyens et ne pas trop y compter pour la combinaison de ses opérations ;

4° Qu'à défaut de renseignements sûrs et exacts, un général capable ne doit jamais se mettre en marche sans avoir deux ou trois partis-pris sur les hypothèses vraisemblables qu'offrirait la situation respective des armées, et que ces partis-pris soient fondés sur les principes.

Je pourrais garantir que dans ce cas, rien de bien imprévu ne pourra venir le surprendre et lui faire perdre la tête comme cela arrive si souvent ; car à moins d'être tout à fait incapable de commander une armée, on doit être en état de faire les suppositions les plus probables sur ce que l'ennemi entreprendra, et adopter d'avance un parti sur l'une ou l'autre de ces suppositions qui viendrait à se réaliser (*). Je ne pourrais trop le répéter, c'est dans de pareilles suppositions,

(*) On ne m'accusera pas, je pense, de vouloir qu'il n'arrive jamais d'événement à la guerre qui sorte de toutes les prévisions possibles ; il suffirait des surprises de Crémone, de Berg-op-zoom, de Hochkirch, pour prouver le contraire. Je crois seulement que ces événements se rapprocheront toujours plus ou moins de l'une des hypothèses adoptées ou prévues, en sorte qu'on pourrait y remédier par les mêmes moyens.

bien posées et bien résolues, qu'est le véritable cachet du génie militaire; et, quoique le nombre en soit toujours fort restreint, il est inconcevable à quel point ce puissant moyen est négligé.

Pour compléter cet article, il nous reste à dire aussi ce que l'on peut obtenir à l'aide des signaux.

Il y en a de plusieurs sortes, et à la tête de toutes on doit naturellement placer les télégraphes. Ce fut à l'idée qu'il eut d'établir une ligne télégraphique entre son quartier-général et la France, que Napoléon fut redevable de ses étonnants succès de Ratisbonne en 1809. Il se trouvait encore à Paris quand l'armée autrichienne franchit l'Inn vers Braunau, pour envahir la Bavière et percer ses cantonnements. Instruit en 24 heures de ce qui se passait à 250 lieues de lui, il se jette aussitôt en voiture et huit jours après il était vainqueur dans deux batailles sous les murs de Ratisbonne : sans le télégraphe, la campagne était perdue; ce trait suffit pour en apprécier l'importance (*).

(*) Le télégraphe électrique et le téléphone de nos jours rentrent donc, avec plus de perfection, dans les moyens de guerre déjà pratiqués par Napoléon. — F. L.

On a imaginé aussi de se servir de télégraphes portatifs, et, à ma connaissance, la première idée en appartient à un marchand russe qui l'avait apportée de la Chine. Ces télégraphes, manœuvrés par des hommes à cheval postés sur des hauteurs, semblaient pouvoir porter en quelques minutes les ordres du centre aux extrémités d'une ligne de bataille, ainsi que les rapports des ailes au quartier-général. Des essais répétés eurent lieu, mais le projet fut abandonné sans que j'aie pu en savoir les raisons. Ces communications ne pouvaient être à la vérité que fort brèves, et les temps nébuleux pouvaient les rendre quelquefois incertaines ; cependant comme le vocabulaire de pareils rapports pourrait se réduire à une vingtaine de phrases, pour lesquelles il serait facile d'avoir des signes de convention, je crois que le moyen ne serait pas à dédaigner, lors même qu'on devrait envoyer le duplicata des transmissions par des officiers capables de bien rendre des ordres verbaux. On y gagnerait toujours la rapidité.

Un essai d'une autre nature fut tenté en 1794, à la bataille de Fleurus, où le général Jourdan se servit d'un aérostat pour reconnaître et signaler les mouvements des Autrichiens. Je ne sais s'il eut lieu de s'applaudir de cet essai, qui ne

fut plus renouvelé, bien qu'on ait prétendu dans le temps qu'il avait concouru à la victoire, ce dont je doute fort. Il est probable que la difficulté d'avoir un aérostat tout prêt à faire son ascension au moment où cela serait opportun, celle de bien observer ce qui se passe ici-bas quand on est ainsi aventuré dans les airs, et l'instabilité des vents, ont pu faire renoncer à ce moyen. En maintenant le ballon à une élévation peu considérable, en y plaçant un officier capable de bien juger les mouvements de l'ennemi, et en perfectionnant le petit nombre de signaux qu'il faudrait en attendre, il est des circonstances où l'on en tirerait peut-être quelque fruit. Toutefois, la fumée du canon, la difficulté de distinguer à quel parti appartiennent les colonnes qu'on voit se mouvoir comme des troupes de Liliputiens, rendront toujours ces rapports fort incertains : un aéronaute eût été, par exemple, assez embarrassé de décider, à la bataille de Waterloo, si c'était Grouchy ou Blücher qui arrivait par Saint-Lambert ; mais dans les cas où les armées sont moins mêlées et plus distinctes, il semble que l'on pourrait utiliser quelquefois ce moyen. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je me suis convaincu, sur le clocher de Gautsch, à la bataille de Leipzig, du fruit que l'on peut tirer d'une pareille

observation ; et l'aide-de-camp du prince de Schwartzenberg que j'y conduisis ne saurait nier que ce furent bien mes sollicitations qui décidèrent le prince à sortir du gouffre entre la Pleisse et l'Elster. Sans doute, on est plus à son aise sur un clocher que dans une frêle nacelle aérienne, mais on ne trouve pas partout des clochers situés de manière à pouvoir planer sur tout le champ de bataille, et on ne les transporte pas à volonté. Ce serait du reste à MM. Green ou Garnerin à nous dire comment on voit les objets à 5 ou 600 pieds d'élévation perpendiculaire.

Il est une espèce de signaux plus solides, ce sont ceux qu'on donne par de grands feux allumés sur les points élevés d'une contrée ; avant l'invention du télégraphe, ils avaient le mérite de pouvoir porter rapidement la nouvelle d'une invasion, d'un bout du pays à l'autre. Les Suisses s'en servaient pour appeler les milices aux armes. On en fait aussi quelquefois usage pour donner l'alarme aux cantonnements d'hiver, afin de les rassembler plus promptement : ils peuvent d'autant mieux servir à cet effet, qu'il suffit de deux ou trois variantes dans le signal pour indiquer aux corps d'armée de quel côté l'ennemi menace les quartiers plus sérieusement,

et sur quel point ils doivent effectuer leur rassemblement. Par la même raison, ces signaux peuvent convenir sur les côtes, contre les descentes.

Enfin, il est une dernière espèce de signaux, ceux que l'on donne aux troupes pendant l'action à l'aide des instruments militaires ; comme ils ne touchent pas directement au sujet que nous traitons, je me bornerai à observer qu'on les a perfectionnés dans l'armée russe plus que partout ailleurs. Mais, tout en reconnaissant de quelle importance il serait de trouver un moyen sûr d'imprimer un mouvement spontané et simultané à une masse de troupes d'après la volonté subite de son chef, il faut avouer que ce sera encore longtemps un problème difficile à résoudre ; et à part le cas d'un hourra général, imprimé à toute une ligne par le pas de charge répété de proche en proche, il sera toujours difficile d'appliquer les signaux par instruments, à d'autre usage qu'aux tirailleurs ; même ces hourras généraux et spontanés sont-ils plutôt l'effet d'un élan des troupes que le résultat d'un ordre, je n'en ai vu que deux exemples dans treize campagnes.

CHAPITRE VII.

DE LA FORMATION DES TROUPES

POUR ALLER AU COMBAT (*)

ET DE L'EMPLOI PARTICULIER OU COMBINÉ DES TROIS ARMES.

Deux articles essentiels de la tactique des batailles nous restent à examiner : l'un est la manière de disposer les troupes pour les conduire au combat, l'autre est l'emploi des différentes armes. Bien que ces objets appartiennent à la logistique et à la tactique secondaire, il faut avouer cependant qu'ils forment une des principales combinaisons d'un général en chef lorsqu'il

(*) Tout ce qui concerne les formations appartient plutôt à la logistique qu'à la tactique; mais j'ai cru que ce chapitre pouvait bien rester au chapitre qui lui était destiné par sa rédaction première (en 1829), car la formation dépend de l'emploi, et l'emploi dépend aussi un peu de la formation la plus familière à une armée.

s'agit de livrer bataille ; dès lors, ils entrent nécessairement dans le plan que nous nous sommes proposé.

Ici les doctrines deviennent moins fixes, et l'on retombe forcément dans le champ des systèmes; aussi n'est-ce pas sans étonnement que nous avons vu tout récemment un des écrivains modernes les plus célèbres prétendre que la tactique est fixée, mais que la stratégie ne l'est pas, tandis que c'est précisément le contraire.

La stratégie se compose de lignes géographiques invariables, dont l'importance relative se calcule d'après la situation des forces ennemies, situation qui ne peut jamais amener qu'un petit nombre de variations, puisque les forces ennemies se trouveront divisées ou rassemblées, soit sur le centre, soit sur une des extrémités. Rien de plus possible que de soumettre des éléments si simples à des règles dérivant du principe fondamental de la guerre, et tous les efforts d'écrivains méticuleux pour embrouiller la science en voulant la rendre trop abstraite et trop exacte ne sauraient faire naître un doute à ce sujet. Il en est de même des combinaisons des ordres de batailles, qui peuvent être soumises à des maximes également rapportées du principe général. Mais les moyens d'exécution, c'est-à-dire la tac-

tique proprement dite, dépendent de tant de circonstances, qu'il est impossible de donner des règles de conduite pour les cas innombrables qui peuvent se présenter. Pour s'en assurer, il suffit de lire les ouvrages qui se succèdent tous les jours sur ces parties de l'art militaire sans qu'aucun puisse s'accorder ; et si l'on met en présence deux généraux distingués de cavalerie ou d'infanterie, il est bien rare qu'ils parviennent à s'entendre parfaitement sur la méthode la plus convenable pour exécuter une attaque. Ajoutons à cela l'énorme différence qui existe dans les talents des chefs, dans leur énergie, dans le moral des troupes, et nous serons convaincus que la tactique d'exécution sera éternellement réduite à des systèmes contradictoires, et que ce sera beaucoup si l'on parvient à poser quelques maximes régulatrices, qui empêchent les fausses doctrines de s'introduire dans les systèmes qu'on adoptera.

ARTICLE XLIV.

Du placement des troupes dans la ligne de bataille.

Après avoir défini, à l'article 31, ce que l'on doit entendre par ligne de bataille, il convient de dire de quelle manière elles se forment, et comment les différentes troupes doivent y être réparties.

Avant la Révolution française, toute l'infanterie, formée par régiments et brigades, se trouvait réunie en un seul corps de bataille, subdivisé en première et seconde lignes qui avaient chacune leur aile droite et leur aile gauche. La cavalerie se plaçait ordinairement sur les deux ailes, et l'artillerie, encore très lourde à cette époque, était répartie sur le front de chaque ligne (on traînait du canon de 16, et il n'y avait pas d'artillerie à cheval). Alors l'armée, campant toujours réunie, se mettait en marche par lignes ou par ailes, et comme il y avait deux ailes de cavalerie et deux d'infanterie, si l'on marchait par ailes, on formait ainsi quatre colonnes. Quand on marchait par lignes, ce qui convenait surtout

dans les marches de flanc, alors on ne formait que deux colonnes, à moins que, par des circonstances locales, la cavalerie ou une partie de l'infanterie eussent campé en troisième ligne, ce qui était rare.

Cette méthode simplifiait la logistique, puisque toute la disposition consistait à dire : « On mar-» chera dans telle direction, par lignes ou par » ailes, par la droite ou par la gauche. » On sortait rarement de cette monotone, mais simple formation, et dans l'esprit du système de guerre qu'on suivait, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

Les Français voulurent essayer à Minden une disposition logistique différente, en formant autant de colonnes que de brigades, et en ouvrant des chemins pour les conduire de front sur une ligne déterminée qu'elles ne purent jamais former (*).

Si le travail de l'état-major était facilité par ce mode de camper et de marcher par lignes, il faut convenir qu'appliqué à une armée de 100 ou 150 mille hommes, ce système produirait des colonnes sans fin, et qu'on aurait souvent des déroutes comme à Rosbach (*).

(*) Chapitre 15 du *Traité des grandes opérations.*
(**) Chapitre 4 du *Traité des grandes opérations.*

La Révolution française amena le système des divisions, qui rompit la trop grande unité de l'ancienne formation, et donna des fractions capables de se mouvoir pour leur propre compte sur toute espèce de terrain, ce qui fut un bien réel, quoique l'on tombât peut-être d'un extrême dans un autre, en revenant presque à l'organisation légionnaire des Romains. Ces divisions, composées ordinairement d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, manœuvraient et combattaient séparément ; soit qu'on les étendît outre mesure pour les faire vivre sans magasins, soit qu'on eût la manie de prolonger sa ligne dans l'espoir de déborder celle de l'ennemi, on vit souvent les sept ou huit divisions dont une armée se composait, marcher de front sur autant de routes à quatre ou cinq lieues l'une de l'autre ; le quartier-général se plaçait au centre, sans autre réserve que cinq ou six minces régiments de cavalerie de 3 à 400 chevaux ; ensorte que si l'ennemi venait à réunir le gros de ses forces sur une de ses divisions et la battre, la ligne se trouvait percée, et le général en chef, n'ayant aucune réserve d'infanterie sous la main, ne voyait d'autre ressource que de se mettre en retraite pour rallier ses forces morcelées.

Bonaparte, dans sa première guerre d'Italie,

remédia à cet inconvénient, tant par la mobilité et la rapidité de ses manœuvres, qu'en réunissant toujours le gros de ses divisions sur le point où le coup décisif devait se porter.

Lorsqu'il se fut placé à la tête de l'état, et qu'il vit chaque jour agrandir la sphère de ses moyens et celle de ses projets, Napoléon comprit qu'une organisation plus forte était nécessaire ; il prit donc un terme moyen entre l'ancien système et le nouveau, tout en conservant l'avantage de l'organisation divisionnaire. Il forma, dès la campagne de 1800, des corps de deux ou trois divisions, qu'il plaça sous des lieutenants-généraux pour former les ailes, le centre ou la réserve de l'armée (*).

Ce système fut définitivement consolidé au camp de Boulogne, où l'on organisa des corps d'armée permanents sous des maréchaux qui commandaient trois divisions d'infanterie, une de cavalerie légère, et 36 à 40 pièces de canon avec des sapeurs. C'étaient autant de petites ar-

(*) Ainsi l'armée du Rhin était composée de l'aile droite, sous Lecourbe, trois divisions ; du centre, sous St-Cyr, trois divisions ; et de la gauche, sous St-Suzanne, deux divisions ; le général en chef avait en outre trois divisions de réserve sous ses ordres immédiats.

mées, propres à former, au besoin, toute entreprise par elles-mêmes. La grosse cavalerie fut réunie en une grosse réserve, composée de deux divisions de cuirassiers, quatre de dragons et une de cavalerie légère. Les grenadiers réunis et la garde formèrent une belle réserve d'infanterie: plus tard, en 1812, la cavalerie fut aussi organisée en corps de trois divisions, afin de donner plus d'unité aux masses toujours croissantes de cette arme.

Il faut en convenir, cette organisation laissait peu à désirer, et cette grande armée, qui fit effectivement de si grandes choses, fut bientôt le type sur lequel toute l'Europe se modela.

Quelques militaires, rêvant la perfectibilité de l'art, auraient voulu que la division d'infanterie, appelée quelquefois à combattre seule, fût portée de deux brigades à trois, parce que ce nombre trois donne un centre et deux ailes, ce qui est d'un avantage manifeste, puisque sans cela le nombre deux donne pour centre un vide, un intervalle, et que les fractions formant les ailes, privées d'appui central, ne sauraient opérer isolément avec la même sécurité. Outre cela, le nombre trois permet d'engager deux brigades et d'en avoir une en réserve, ce qui augmente évidemment les forces disponibles pour le choc

décisif. Mais si 30 brigades, formées en 10 divisions de trois brigades, valent mieux que réparties en 15 divisions de deux brigades, il faudrait, pour obtenir cette organisation divisionnaire par excellence, augmenter l'infanterie d'un tiers ou réduire les divisions des corps d'armée à deux au lieu de trois, ce qui serait un mal plus réel, puisque le corps d'armée étant plus souvent appelé à combattre seul qu'une division, c'est surtout à lui que le nombre de trois convient le mieux (*).

Au demeurant, la meilleure organisation à donner à une armée qui entre en campagne sera longtemps encore un problème de logistique à résoudre, à cause de la difficulté qu'on éprouve à la maintenir au milieu des événements de la guerre et des détachements incessants qu'ils nécessitent plus ou moins.

La grande armée de Boulogne que nous ve-

(*) Trente brigades, formées en quinze divisions de deux brigades chacune, n'engageraient que quinze brigades en première ligne; tandis que ces trente brigades, formées en dix divisions de trois brigades, donneraient vingt brigades en première ligne, et dix en seconde. Mais alors il faut diminuer le nombre des divisions et n'en avoir que deux par corps d'armée, ce qui serait fâcheux, puisque les corps d'armée sont plus souvent appelés à manœuvrer seuls que les divisions.

nons de citer, en est la preuve la plus évidente. Il semblait que son organisation parfaite dût la mettre à l'abri de toutes les vicissitudes possibles. Le centre sous le maréchal Soult, la droite sous Davoust, la gauche sous Ney, la réserve sous Lannes, présentaient un corps de bataille régulier et formidable de 13 divisions d'infanterie, sans compter celles de la garde et des grenadiers réunis. Outre cela les corps de Bernadotte et Marmont détachés à droite, et celui d'Augereau détaché à gauche, étaient disponibles pour agir sur les flancs. Mais dès le passage du Danube à Donavert, tout fut interverti : Ney, d'abord renforcé jusqu'à 5 divisions, fut réduit à deux ; le corps de bataille fut disloqué, partie à droite, partie à gauche, ensorte que ce bel ordre devint inutile.

Il sera toujours fort difficile de donner une organisation tant soit peu stable ; cependant les événements ne sont pas toujours aussi compliqués que ceux de 1805, et la campagne de Moreau en 1800 prouve que l'organisation primitive peut jusqu'à un certain point se maintenir, du moins pour le gros de l'armée. A cet effet, il semble que l'organisation de l'armée en 4 fractions, savoir, deux ailes, un centre et une réserve, est la seule rationnelle ; la composition

de ces fractions pourra varier selon la force de l'armée; mais pour pouvoir la maintenir, il sera indispensable d'avoir un certain nombre de divisions hors de ligne, pour fournir les détachements nécessaires. Ces divisions, en attendant qu'elles soient détachées, pourraient renforcer l'une ou l'autre de ces fractions, qui serait la plus exposée à recevoir ou à frapper de grands coups; ou bien on les emploierait soit sur les flancs du corps de bataille, soit à doubler la réserve. Chacune des quatre grandes fractions du corps de bataille pourra ne former qu'un seul corps de 3 à 4 divisions ou bien se diviser en 2 corps de 2 divisions. Dans ce dernier cas, on aurait sept corps, en n'en comptant qu'un pour la réserve; mais il faudrait que le dernier eût toujours trois divisions, afin que le centre et les ailes eussent chacun leur réserve.

En formant ainsi 7 corps, si l'on n'en avait pas toujours quelques-uns hors de ligne pour fournir les détachements, il arriverait souvent que les corps des extrémités se trouveraient détachés, en sorte qu'il ne resterait pour chaque aile que deux divisions, dont il faudrait même parfois détacher encore une brigade pour flanquer la marche de l'armée; ainsi il n'y resterait plus que 3 brigades, ce qui ne constitue pas un ordre de bataille bien fort.

Ces vérités font croire qu'une organisation de la ligne de bataille en 4 corps de 3 divisions d'infanterie et une de cavalerie légère, plus trois ou 4 divisions destinées aux détachements, serait moins sujette à varier qu'une en 7 corps de deux divisions.

Du reste, comme tout dépend, dans ces sortes d'arrangements, de la force de l'armée et des unités qui la composent, autant que de la nature de ses entreprises, il en résulte des variantes multipliées qu'il serait trop long de détailler ici, et je me bornerai à tracer sur la planche ci-jointe (voir Atlas, planche VI), les principales combinaisons que présenterait une formation, selon que les divisions seraient de 2 ou de 3 brigades, et les corps de 2 ou 3 divisions. On y a tracé la formation pour deux corps d'infanterie sur deux lignes, soit l'un derrière l'autre, soit l'un à côté de l'autre.

Ceci nous amène à examiner s'il peut jamais être convenable de placer ainsi deux corps l'un derrière l'autre, comme Napoléon le fit souvent, notamment à Wagram. Je crois qu'à l'exception des réserves, ce système ne saurait s'appliquer qu'à une position d'attente, et nullement à un ordre de combat ; car il est bien préférable que chaque corps ait en lui-même sa seconde ligne

et sa réserve, que d'entasser plusieurs corps sous des chefs différents. Quelque bien disposé que soit un général à soutenir un de ses collègues, il lui répugnera toujours de morceler ses forces à cet effet ; et quand, au lieu d'un collègue, il ne verra dans le commandant de la première ligne qu'un rival envié, ainsi que cela n'arrive que trop souvent, il est probable qu'il ne lui fournira pas avec empressement le secours dont il pourrait avoir besoin. Outre cela un chef, dont le commandement est réparti sur une longue étendue, est bien moins sûr de ses opérations que s'il n'embrassait que la moitié de ce front, et qu'il trouvât en échange dans plus de profondeur le soutien qui lui serait nécessaire.

Enfin, pour compléter cet aperçu, on verra par le tableau ci-après (*) combien cette question de

---

(*) Toute armée a deux ailes, un centre, et une réserve, en tout 4 fractions principales, outre les détachements éventuels.

Voici les diverses formations qu'on peut donner à l'infanterie :

1° *En régiments à 2 bataillons de 800 hommes.*

4 corps à 2 divisions = 8 plus 3 d^{ns} pour détachements	11 d^{ns}	22 b^{es}	88 b^{ns}	=	72 mille h.
4 corps à 3 divisions = 12 plus 3 d^{ns} pour détachements	15 »	30 »	120 »	=	96 mille h.
7 corps d'armée à 2 divisions plus un 8e pour détachement	14 » 2 »	28 » 4 »	128 »	=	103 mille h.

la meilleure formation est subordonnée à la force de l'armée et combien elle est compliquée.

On ne saurait guère se régler aujourd'hui sur les énormes masses mises en action de 1812 à 1815, où nous avons vu une même armée former jusqu'à 14 corps qui avaient de 2 à 5 divisions. Avec de telles forces, il est incontestable qu'on ne saurait rien imaginer de mieux qu'une organisation par corps d'armée de trois divisions : on destinerait huit de ces corps pour la ligne de bataille et il en resterait six tant pour les détachements que pour renforcer tel point de cette ligne qu'on jugerait convenable. Mais pour appliquer ce système à des armées dans les proportions déjà fort respectables de 150 mille hommes, on pourrait à peine employer des divisions de

---

2° *En régiments à 3 bataillons, brigades de 6 bataillons.*

4 corps à 2 d^{ns} outre les détach^{s}	11 d^{ns}	22 b^{es}	132 b^{ns}	=	105 mille h.
4 corps à 3 » outre les détach^{s}	15 »	30 »	180 »	=	144 mille h.
8 corps à 2 »	16 »	32 »	192 »	=	154 mille h.

Si à ces chiffres on ajoute un quart pour la cavalerie, l'artillerie et sapeurs, on peut calculer la force nécessaire pour ces diverses formations.

Il faut seulement observer que les régiments à 2 bataillons de 800 hommes seraient bien faibles au bout de deux ou trois mois de campagne. S'ils n'ont pas 3 bataillons, il faudrait alors au moins que les bataillons eussent mille hommes.

deux brigades, là où Napoléon et les alliés employaient des corps d'armée entiers.

En effet, si l'on destine 9 divisions pour former le corps de bataille, c'est-à-dire les deux ailes et le centre, et qu'on en destine 6 autres pour la réserve et les détachements éventuels, il faudrait 15 divisions ou 30 brigades, qui compteraient 180 bataillons si les régiments sont de 3 bataillons. Or cela suppose déjà une masse de 145 mille fantassins, et une armée de 200 mille combattants.

Avec des régiments de 2 bataillons, cela n'exigerait, il est vrai, que 120 bataillons ou 96 mille fantassins ; mais si les régiments n'ont que deux bataillons, alors la force de ceux-ci doit être portée à mille hommes, ce qui donnerait toujours 120 mille fantassins, et une armée de 160 mille hommes. Ces calculs seuls prouvent combien le système de formation des fractions inférieures influe sur celui des grandes fractions.

Si une armée ne passe pas 100 mille hommes, la formation en divisions, comme en 1800, vaudrait peut-être mieux que celle par corps.

Après avoir recherché le meilleur mode pour donner une organisation un peu stable au corps de bataille, il ne sera pas hors de propos d'examiner si cette stabilité est désirable, et si l'on

ne trompe pas mieux l'ennemi en changeant fréquemment la composition des corps et leur emplacement.

Je ne nie pas ce dernier avantage, mais il est possible de le concilier avec celui que procure la stabilité approximative dans l'ordre de bataille. Si l'on réunit les divisions destinées aux détachements avec les ailes et le centre, c'est-à-dire si l'on compose ces fractions de 4 divisions au lieu de 3, et si parfois on ajoute une ou deux divisions à celle des ailes qui serait le plus probablement destinée au choc principal, on aura aux ailes des corps qui seront dans le fond de 4 divisions, mais qui, par les détachements, n'en auront ordinairement que trois, et parfois pourront être réduites à deux, tandis que l'aile opposée renforcée d'une partie de la réserve, jusqu'à la concurrence de cinq divisions, offrirait une différence assez notable pour que l'ennemi ne sût jamais au juste la force réelle des fractions du corps de bataille qu'il aurait devant lui. Il y aurait par ce moyen plus d'unité dans les ordres de mouvements de l'état-major, plus de facilité pour les expéditions journalières, et cependant pas assez de régularité pour que l'ennemi sût toujours précisément à qui il aurait à faire. Mais je m'aperçois du reste que je m'engage trop loin

dans une arène où je ne devrais pas même entrer. C'est aux gouvernements à décider ces questions qui méritent un mûr examen, et doivent faire l'objet d'une instruction pour l'état-major, instruction néanmoins qui ne saurait imposer des chaînes absolues au généralissime, lequel doit toujours pouvoir régler la distribution de ses forces selon ses vues particulières et l'étendue des entreprises qu'il formerait.

En définitive, quels que soient la force et le nombre des subdivisions ou fractions de l'armée, l'organisation par corps d'armée restera probablement longtemps comme type normal chez toutes les grandes puissances continentales et c'est d'après cette vérité que la ligne de bataille doit être calculée.

Si la répartition des troupes y est différente d'autres fois, la ligne de bataille en elle-même a subi aussi quelques changements qui résultent des réserves et de la cavalerie légère attachée aux différents corps d'infanterie. Jadis elle se composait ordinairement de deux lignes, aujourd'hui elle est composée de deux lignes avec une ou plusieurs réserves. Mais dans les derniers temps, les masses européennes qui se sont choquées étaient devenues si considérables, que les corps d'armée, formés eux-mêmes sur deux

lignes, se trouvant souvent placés l'un derrière l'autre, formaient ainsi quatre lignes; et les corps de réserve étant formés aussi de même, il en résultait fréquemment jusqu'à six lignes d'infanterie et plusieurs de cavalerie ; formation bonne peut-être pour une position préparatoire, mais qui est trop profonde pour le combat.

Quoiqu'il en soit, la formation classique, si l'on peut lui donner ce nom, est encore à l'heure qu'il est, pour l'infanterie, celle sur deux lignes : l'étendue plus ou moins rétrécie du champ de bataille, et la force des armées pourront bien motiver quelquefois une formation plus profonde, mais ce sera toujours à titre d'exception ou pour un coup de collier seulement, car l'ordre sur deux lignes outre les réserves, paraissant suffire pour la solidité, et donnant plus de forces combattantes à la fois, semble bien aussi le plus convenable.

Lorsque l'armée possède un corps permanent d'avant-garde, ce corps peut aussi être formé en avant de la ligne de bataille ou retiré en arrière pour augmenter la réserve (*) ; mais comme on

---

(*) L'avant-garde étant tous les jours exposée en face de l'ennemi et formant même l'arrière-garde quand il s'agit de rétrograder, il semble assez juste, au moment de la bataille, de lui

l'a déjà dit ailleurs, cela arrive rarement d'après les formations actuelles et la manière de combiner les marches qu'elles nécessitent ; chaque aile de l'armée a sa propre avant-garde, et celle du corps de bataille se trouve tout naturellement fournie par les troupes du corps d'armée qui marcherait en tête : quand on vient en présence, ces divisions rentrent dans leurs positions de bataille respectives. Souvent même les réserves de cavalerie se trouvent presque en entier à l'avant-garde, ce qui n'empêche pas qu'au moment de livrer bataille, elles ne reprennent aussi le poste qui leur est assigné, soit par la nature du terrain, soit par les vues du général en chef.

D'après ce que nous venons d'exposer, nos lecteurs s'assureront que les errements suivis depuis la renaissance de l'art de la guerre et l'invention de la poudre jusqu'à la Révolution française, ont subi de grands changements par l'organisation actuelle, et que pour bien apprécier les guerres de Louis XIV, de Pierre-le-Grand et de Frédéric II, il faut nécessairement se reporter au système adopté de leur temps.

Toutefois, une partie des anciennes méthodes

---

donner un poste moins exposé que celui d'être placée en avant de la ligne de bataille.

peut encore être employée, et si, par exemple, le placement de la cavalerie sur les ailes n'est plus une règle fondamentale, il peut être bon pour des armées de 50 à 60 mille hommes, surtout quand le centre se trouve sur un terrain moins propre à cette arme que l'une ou l'autre des extrémités. Il est généralement d'usage d'attacher une ou deux brigades de cavalerie légère à chaque corps d'infanterie, ceux du centre la placeront préférablement derrière la ligne : ceux des ailes peuvent la placer sur leurs flancs. Quant aux réserves de cette arme, si elle est assez nombreuse pour organiser trois corps, afin que le centre et chacune des ailes ait sa réserve, ce serait un ordre aussi parfait qu'on puisse le désirer. A défaut de cela, on pourrait disposer cette réserve en deux colonnes, l'une au point où le centre se lie à la droite, l'autre entre le centre et la gauche : ces colonnes pourraient ainsi arriver avec la même facilité sur tous les points de la ligne qui seraient menacés (*).

L'artillerie, aujourd'hui plus mobile, est bien comme autrefois répartie sur tout le front, puis-

(*) Il est bien entendu que ce placement suppose un terrain propice à cette arme, première condition de tout ordre de bataille bien combiné.

que chaque division a la sienne. Cependant il est bon d'observer que, son organisation s'étant perfectionnée, on peut mieux la répartir selon les besoins, et c'est toujours un grand tort que de la trop éparpiller. Il existe au reste peu de règles positives sur cette répartition de l'artillerie ; car, qui oserait conseiller, par exemple, de boucher une trouée dans une ligne de bataille, en plaçant 100 pièces en une seule batterie, fort loin de toute la ligne, comme Napoléon le fit avec tant de succès à Wagram ? Ne pouvant entrer ici dans tous les détails de cette arme, nous nous bornerons à dire :

1° Que l'artillerie à cheval doit être placée sur un terrain où elle puisse se mouvoir en tout sens ;

2° Que l'artillerie à pied, surtout celle de position, serait mieux placée, au contraire, sur un point où elle se trouverait couverte de fossés ou de haies qui la missent à l'abri d'une charge subite de cavalerie. Je ne dirai pas que, pour lui conserver son plus grand effet, il faut se garder de la hisser sur des éminences trop plongeantes, mais qu'il faut, au contraire, la placer sur des terrains plats ou des talus en glacis ; c'est ce que chaque sous-lieutenant doit nécessairement savoir ;

3° Si l'artillerie à cheval est principalement affectée à la cavalerie, il est bon toutefois que chaque corps d'armée ait la sienne, pour gagner rapidement un point essentiel à occuper. Outre cela, il est convenable qu'il y en ait aussi à la réserve d'artillerie, afin de pouvoir la porter avec plus de promptitude au secours d'un point menacé. Le général Benningsen eut lieu de s'applaudir, à Eylau, d'avoir réuni 50 pièces légères en réserve, car elles contribuèrent puissamment à rétablir ses affaires entre le centre et la gauche où sa ligne venait d'être enfoncée ;

4° Si l'on est sur la défensive, il convient de placer une partie des batteries de gros calibre sur le front, au lieu de les tenir en réserve, puisqu'il s'agit de battre l'ennemi du plus loin possible, pour arrêter l'impulsion de son attaque et semer le trouble dans ses colonnes ;

5° Dans le même cas de défensive, il semblerait convenable, qu'à part la réserve, l'artillerie fût également distribuée sur toute la ligne, puisqu'on a un égal intérêt à repousser l'ennemi sur tous les points : cela n'est cependant pas rigoureusement vrai, car la nature du terrain et les projets évidents de l'ennemi pourraient nécessiter de porter le gros de l'artillerie sur une aile ou sur le centre.

6° Dans l'offensive, il peut être également avantageux de concentrer une très forte masse d'artillerie sur un point où l'on voudrait porter un effort décisif, afin d'y faire, dans la ligne ennemie, une brèche qui faciliterait la grande attaque d'où dépendrait le succès de la bataille.

N'ayant d'ailleurs à traiter ici que de la répartition de l'artillerie, nous parlerons plus tard de son emploi dans les combats.

ARTICLE XLV.

De la formation et de l'emploi de l'infanterie.

L'infanterie est sans contredit l'arme la plus importante, puisqu'elle forme les quatre cinquièmes d'une armée, que c'est elle qui enlève les positions ou qui les défend. Mais si l'on doit reconnaître qu'après le talent du général elle est le premier instrument de la victoire, il faut avouer aussi qu'elle trouve un puissant appui dans la cavalerie et l'artillerie, et que sans leur secours elle se verrait souvent fort compromise, et ne pourrait remporter que des demi-succès.

Nous n'évoquerons pas ici les vieilles disputes sur l'ordre mince et l'ordre profond, bien que la question, qu'on croyait décidée, soit loin d'être épuisée et placée sous un point de vue qui permette de la résoudre du moins par des exemples et des probabilités. La guerre d'Espagne et la bataille de Waterloo ont renouvelé les controverses relatives à l'avantage du feu ou de l'ordre mince, sur l'impulsion des colonnes d'attaque ou de l'ordre profond ; nous dirons plus loin ce que nous en pensons.

Cependant il ne faut pas s'y méprendre ; il ne s'agit plus aujourd'hui de disputer si Lloyd avait raison de vouloir donner à l'infanterie un quatrième rang armé de piques, afin d'offrir plus de choc en allant à l'ennemi, ou plus de résistance en recevant son attaque ; chaque militaire expérimenté convient, de nos jours, qu'on a déjà assez de peine à mouvoir avec ordre des bataillons déployés sur trois rangs, même sur deux rangs, emboîtés, et qu'un quatrième rang ajouterait à cet embarras sans ajouter la moindre chose à la force. Il est étonnant que Lloyd, qui avait fait la guerre, ait tant insisté sur cette force matérielle ; car on s'aborde bien rarement au point que cette supériorité mécanique puisse être mise à l'épreuve ; et si trois rangs tournent le dos, ce n'est pas le quatrième qui les retiendra. Cette augmentation d'un rang diminue, dans la défensive, le front et le feu ; tandis que dans l'offensive elle est loin d'offrir la mobilité et l'impulsion qui sont les avantages des colonnes d'attaque. On peut affirmer même qu'elle diminuera cette impulsion, car il est plus difficile de faire marcher 800 hommes en bataille sur quatre rangs pleins, que sur trois ou même sur deux, bien qu'il y ait un quart de moins dans l'étendue du front ; la difficulté de l'emboîtement

des deux rangs ou du rang du milieu compense amplement cette légère différence.

La question, avons-nous dit, ne consiste plus à discuter sur l'augmentation du nombre des rangs d'une ligne, mais seulement à décider si elle doit être composée de bataillons déployés, n'agissant que par le feu, ou bien de colonnes d'attaque formées chacune d'un bataillon ployé sur les deux pelotons du centre, et n'agissant que par leur impulsion et leur impétuosité. Plusieurs écrivains modernes ont traité ces matières avec sagacité, sans qu'aucun d'eux soit parvenu à rien présenter de concluant, parce qu'en tactique tout est bien plus subordonné aux événements imprévus, aux inspirations soudaines, au moral et aux individualités. Guibert fut le plus éloquent prôneur de l'ordre mince et des feux, et cent victoires des dernières guerres lui ont donné cent démentis, alors que les feux n'avaient pas atteint, il est vrai, la puissance si perfectionnée qu'ils ont de nos jours avec les canons à tir rapide, les mitrailleuses et les fusils à répétition. Les marquis de Chambray et de Ternay ont abordé les mêmes questions et ont fait naître des doutes sans les résoudre. Le cours de tactique du dernier présente néanmoins, à l'égard des ordres de bataille surtout, des développe-

ments précieux, non pour en déduire des règles absolues, mais pour se familiariser avec les différentes combinaisons qui peuvent en résulter : c'est là tout le fruit qu'on peut se promettre d'un ouvrage de tactique (*).

Le général Okounief, dans son examen raisonné des trois armes, n'a pas montré moins de pénétration, ni obtenu moins de succès. Peut-être n'a-t-il pas été assez concluant et a-t-il laissé planer encore quelque incertitude sur la solution du problème. De même que ses devanciers, il n'a point recherché si les colonnes françaises, repoussées par le feu des Anglais déployés, n'étaient pas des masses par trop profondes, au lieu d'être simplement des colonnes d'un seul bataillon, comme celles dont nous venons de faire mention, ce qui constituera une différence capitale.

Je vais résumer les points de vue que la question présente.

Il n'existe au fait que cinq manières de former les troupes pour aller à l'ennemi :

(*) Le major prussien Decker a écrit en allemand un ouvrage également bon à consulter, sous le titre de *Tactique des trois armes* ; mais il présente un système de masses trop entassées. En France, M. Jacquinot a donné aussi un bon cours élémentaire.

1° En tirailleurs, avec leurs soutiens immédiats ;

2° En lignes déployées, soit contiguës, soit en échelons ;

3° En lignes de bataillons ployés sur le centre de chaque bataillon, soit contiguës, soit en échiquier ;

4° En masses profondes ;

5° En petits carrés.

Les tirailleurs sont plus ou moins un accessoire, car ils doivent essentiellement couvrir la ligne proprement dite à la faveur du terrain, protéger la marche des colonnes ou lignes, garnir des intervalles, ou défendre les abords d'un poste. Mais si le terrain et les circonstances le permettent, ils peuvent aussi fournir, au moyen de leurs soutiens, convenablement renforcés, l'action principale.

Ces divers modes de formation se réduisent ainsi à quatre systèmes : l'ordre mince ou déployé sur trois rangs ou sur deux rangs ou même en chaîne de tirailleurs et soutiens ; l'ordre demi-profond, formé d'une ligne de bataillons en colonnes d'attaque sur le centre, ou de carrés par bataillons ; l'ordre mixte, où les régiments seraient en partie déployés et partie en colonnes ; enfin l'ordre profond, composé de

grosses colonnes de bataillons déployés l'un derrière l'autre.

L'ordre déployé sur deux lignes, avec une réserve, était jadis généralement usité ; il convient surtout à la défensive. Ces lignes déployées peuvent être contiguës, formées en échiquier ou en échelons.

L'ordre par lequel chaque bataillon d'une ligne se trouve formé en colonne d'attaque par divisions sur le centre, est plus concentré ; c'est en quelque sorte une ligne de petites colonnes (v. Atlas, planche VII, fig. 5).

Dans l'ordonnance actuelle sur trois rangs, de quelques armées, le bataillon ayant quatre divisions (*), cette colonne présenterait douze rangs en profondeur, ce qui donne sans doute trop de non combattants et trop de prise au canon. Pour diminuer ces inconvénients, on a proposé, toutes les fois qu'on voudrait employer l'infanterie en colonnes d'attaque, de la former sur deux rangs, de ne placer que trois divisions de chaque bataillon l'une derrière l'autre, et de

(*) Ce mot de *division*, employé pour exprimer quatre ou cinq régiments, comme pour désigner deux pelotons d'un même bataillon, forme une confusion dans le langage tactique qu'il importerait de faire cesser. C'est à l'ordonnance seule que ce droit est réservé.

répandre la quatrième en tirailleurs dans les intervalles des bataillons et sur les flancs, sauf à les rallier derrière les trois divisions si la cavalerie ennemie chargeait (v. pl. VII, fig. 6). Chaque bataillon aurait par ce moyen 200 tireurs de plus, outre ceux que donnerait l'augmentation du tiers du front en mettant le troisième rang dans les deux premiers. Ainsi il n'y aurait au fait que six hommes de profondeur, et on obtiendrait 100 files de front et 400 tireurs pour chaque colonne d'attaque d'un bataillon. Il y aurait ainsi force et mobilité réunies (*). Un bataillon de 800 hommes, formé d'après la méthode usitée, en colonnes de quatre divisions, présente environ 60 files à chaque division, et la première seulement faisant le feu de deux rangs, il n'y aurait que 120 coups à fournir par chacun des bataillons ainsi placés en ligne, tandis que, d'après le mode proposé, il en donnerait 400.

(*) Dans l'armée russe, on prend les tirailleurs dans le troisième rang de chaque compagnie ou division, ce qui réduit la colonne à huit rangs au lieu de douze, et procure plus de mobilité. Mais pour la facilité de rallier les tirailleurs à la colonne, peut-être vaudrait-il autant y employer la quatrième division entière, on aurait alors neuf rangs ou trois divisions à trois rangs, contre l'infanterie et la colonne pleine de douze rangs contre la cavalerie.

Mais tout en recherchant les moyens d'obtenir plus de feu au besoin, il importe de se rappeler aussi que le but essentiel de la colonne dite d'attaque n'est pas de tirer; elle doit réserver ce moyen pour les moments favorables, soit immédiatement avant l'assaut, soit pour un cas désespéré ; car, si elle commence à faire feu dès les premiers pas d'une marche à l'ennemi, son impulsion s'émoussera, deviendra nulle et l'attaque sera manquée. Cet ordre aminci, réellement avantageux contre l'infanterie, le serait peut-être moins, contre la cavalerie, que la colonne sur quatre sections de trois rangs, formant une espèce de carré plein ; mais avec les nouveaux fusils et une bonne discipline de feux, il maintiendrait ses avantages. Quoiqu'il en soit, l'archiduc Charles se trouva bien à Essling, et surtout à Wagram, d'avoir adopté ce dernier ordre, que je proposai dans mon chapitre des principes généraux de la guerre, publié en 1807 ; la brave cavalerie de Bessières ne put rien contre ces petites masses (*).

(*) M. de Wagner semble mettre en doute que j'aie contribué à faire adopter cette formation : S. A. R. l'archiduc Charles me l'a cependant assuré elle-même en 1814 ; car en Autriche, ainsi que dans l'ordonnance française, la colonne n'était usitée que pour les attaques de postes, et non pour des lignes de batailles.

Si l'on croyait devoir donner plus de solidité à la colonne proposée, on pourrait à la vérité rappeler les tirailleurs et reformer la quatrième section ; mais on ne serait toujours que sur deux rangs, pour former le carré, et bien des militaires croient que sur deux rangs il offrirait moins de consistance encore que la colonne. Cependant les carrés anglais n'étaient que sur deux rangs à Waterloo, et malgré les héroïques efforts de la cavalerie française, il n'y eut qu'un seul bataillon d'enfoncé. Avec les nouveaux fusils la cavalerie, même d'un Bessières, aurait encore bien moins de chances en sa faveur.

J'ai exposé toutes les pièces du procès ; il me reste à observer que, si l'on voulait adopter la formation sur deux rangs pour la colonne d'attaque, il serait difficile de conserver celle sur trois rangs pour les lignes déployées, une armée ne pouvant guère avoir deux modes de formation, ou du moins les employer alternativement dans un jour de combat. Dès lors, à l'imitation des armées françaises de 1813 et de l'armée anglaise, l'ordonnance normale sur deux rangs s'impose.

Si le système, longtemps pratiqué par les Russes et les Prussiens, de former la colonne de quatre divisons sur trois rangs, dont un peut au

besoin être employé en tirailleurs, a été celui qui s'appliquait le plus généralement à toutes les situations, aujourd'hui un système plus ouvert correspond mieux aux exigences créées par la puissance si accrue des feux d'infanterie et d'artillerie (*).

Indépendamment des deux ordres sus-mentionnés, il en existe un mixte que Napoléon employa au Tagliamento et les Russes à Eylau : leurs régiments de trois bataillons en déployèrent un en première ligne, et formèrent les deux autres derrière celui-ci en colonnes sur les pelotons des extrémités (fig. 2, planche VII). Cette ordonnance, qui appartient aussi à l'ordre demi-profond, convient en effet à la défensive-offensive, parce que les troupes déployées en première ligne résistent longtemps par un feu meurtrier dont l'effet ébranle toujours un peu l'ennemi : alors les troupes formées en colonnes peuvent déboucher par les intervalles et se jeter sur lui avec succès. Peut-être pourrait-on augmenter l'avantage de cette formation, en plaçant les deux bataillons des ailes sur la même ligne que celui

(*) Pour les changements apportés à la tactique secondaire par les nouveaux feux et les nouveaux règlements des diverses armées dès 1890, voir notre *Chapitre final.* — F. L.

du centre qui serait déployé, de manière que les premières divisions de ces bataillons seraient en ligne. Il y aurait ainsi un demi-bataillon de plus par chaque régiment dans la première ligne, ce qui pour le feu ne serait pas indifférent ; mais il serait à craindre que ces divisions se mettant à tirailler, les deux bataillons gardés en colonnes pour les lancer sur l'ennemi, fussent moins facilement disponibles. Toutefois, il y a bien des cas où un ordre pareil serait avantageux : cela suffit pour devoir l'indiquer.

L'ordre en masses trop profondes est certainement et sera de jour en jour le moins convenable (fig. 3, VII). On a vu dans les dernières guerres des divisions de 12 bataillons déployés et serrés les uns derrière les autres, formant 36 rangs pressés et entassés. De pareilles masses sont exposées aux ravages de l'artillerie, diminuent la mobilité et l'impulsion sans rien ajouter à la force ; ce fut une des causes du peu de succès des Français à Waterloo ; si la colonne de Macdonald réussit mieux à Wagram, il lui en coûta cher, et sans la réussite des attaques de Davoust et d'Oudinot sur la gauche de l'archiduc, il n'est pas probable que cette colonne fût sortie victorieuse de la position où elle se vit un moment placée.

Quand on se décide à risquer une pareille masse, il faut du moins avoir soin d'établir sur chaque flanc un bataillon marchant par files, afin que si l'ennemi venait à charger en forces sur ses flancs, cela n'obligeât pas la colonne à s'arrêter (v. pl. VII, fig. 3) ; protégée par ces bataillons qui feront face à l'ennemi, elle pourra du moins continuer sa marche jusqu'au but qui lui est assigné ; autrement cette masse inerte, foudroyée par des feux convergents auxquels elle n'a pas même à opposer une impulsion convenable, sera mise en désordre comme la colonne de Fontenoy, ou rompue comme la phalange macédonienne le fut par Paul-Emile.

Les carrés sont bons dans les plaines et contre un ennemi supérieur en cavalerie ; on les formait jadis très grands, mais il est reconnu que le carré par régiment est le meilleur pour la défensive, et le carré par bataillon pour l'offensive. On peut, selon les circonstances, les former en carrés parfaits ou en carrés longs, pour obtenir un plus grand front et présenter plus de feux du côté où l'ennemi est censé devoir venir (v. pl. VII, fig. 8 et 9). Un régiment de trois bataillons formerait aisément un carré long, en rompant le bataillon du milieu, à droite et à gauche par demi-bataillon.

Dans les guerres de Turquie, on employait presque exclusivement les carrés, parce que les hostilités avaient lieu dans les vastes plaines de la Bessarabie, de la Moldavie ou de la Valachie, et que les Turcs avaient une cavalerie immense. Mais si les opérations ont lieu dans le Balkan ou au-delà, et si leur cavalerie féodale fait place à une armée organisée dans les proportions européennes, l'importance des carrés diminuera, et l'infanterie russe montrera toute sa supériorité en Romélie.

Quoiqu'il en soit, l'ordre en carrés par régiments ou bataillons, paraît convenable à tout genre d'attaque, dès qu'on n'a pas la supériorité en cavalerie, et qu'on manœuvre sur un terrain uni, propice aux charges de l'ennemi. Le carré long, surtout appliqué à un bataillon de huit pelotons, dont trois marcheraient de front et un sur chacun des côtés, vaudrait mieux pour aller à l'attaque qu'un bataillon déployé ; il serait moins bon que la colonne proposée plus haut, mais il y aurait moins de frottement et plus d'impulsion que s'il marchait en ligne déployée; il aurait de plus l'avantage d'être en mesure contre la cavalerie.

Il serait difficile d'affirmer que chacune de ces formations soit toujours bonne, ou toujours

mauvaise ; mais on conviendra du moins qu'il est de règle incontestable que, pour l'offensive, il faut un mode qui réunisse *mobilité, solidité* et *impulsion,* tandis que pour la défensive, il faut *solidité* réunie *au plus de feux possible.*

Cette vérité admise, il restera à décider si la troupe offensive la plus brave, formée en colonnes et privée de feux, tiendrait longtemps contre une troupe déployée ayant 200,000 coups de fusil à lui envoyer, et pouvant en 5 minutes lui en tirer 20 ou 30 mille. Dans les dernières guerres, on a vu maintes fois des colonnes russes, françaises et prussiennes, emporter des positions l'arme au bras sans tirer un coup de fusil ; c'est le triomphe de l'impulsion et de l'effet moral qu'elle produit ; mais contre le feu meurtrier et le sang-froid de l'infanterie anglaise, les colonnes n'ont point eu le même succès à Talavera, à Busaco, à Fuente di Honor, à Albuera, encore moins à Waterloo (*).

Cependant, il serait imprudent d'en conclure que ce résultat fasse pencher décidément la balance en faveur de l'ordre mince et des feux ;

(*) Il va de soi que ce raisonnement reste le même, et à plus forte raison, avec les chiffres centuplés de balles que produiraient les fusils actuels à répétition. — F. L.

car, si les Français se sont entassés dans toutes ces affaires en masses trop profondes, comme je l'ai vu plus d'une fois de mes propres yeux, il n'est pas étonnant que d'énormes colonnes, formées de bataillons déployés et flottants, battues de front et de flanc par un feu meurtrier, et assaillies de tous côtés, aient éprouvé le sort que nous avons signalé plus haut. Mais le même résultat aurait-il eu lieu avec des colonnes d'attaque, formées chacune d'un seul bataillon ployé sur le centre selon le règlement ? C'est ce que je ne pense pas ; et pour juger de la supériorité décidée de l'ordre mince ou des feux sur l'ordre demi-profond ou d'impulsion offensive, il faudrait voir, à plusieurs reprises, ce qui arriverait à une ligne déployée, qui serait franchement abordée par un ennemi ainsi formé (figure 6 de la planche VII). Quant à moi je puis affirmer que, dans toutes les actions où je me suis trouvé, j'ai vu réussir ces petites colonnes.

D'ailleurs, est-il bien facile d'adopter un autre ordre pour marcher à l'attaque d'une position ? Est-il possible d'y conduire une ligne immense en ordre déployé et faisant feu ? Je crois que chacun hésitera à se prononcer pour l'affirmative : lancer 20 et 30 bataillons en ligne plus ou moins ouverte, en exécutant des feux de tirail-

leurs de files ou de pelotons, dans le but de couronner une position bien défendue, c'est vouloir y arriver en désordre comme un troupeau de moutons, ou plutôt c'est vouloir n'y arriver jamais.

On conclura de tout ce que nous venons de dire :

1° Que si l'ordre profond est dangereux, l'ordre demi-profond est excellent pour l'offensive ;

2° Que la colonne d'attaque par bataillons est le meilleur ordre pour emporter une position, mais qu'il faut diminuer autant que possible sa profondeur, pour lui donner plus de feux au besoin, et pour diminuer l'action du feu ennemi : il convient en outre de la couvrir par beaucoup de tirailleurs et de la soutenir par la cavalerie ;

3° Que l'ordre déployé en première ligne, avec la seconde ligne en colonne, est celui qui convient le mieux à la défensive ;

4° Que l'un et l'autre peuvent triompher selon le talent qu'aura un général pour employer à propos ses forces disponibles, ainsi que nous l'avons dit en traitant de l'initiative, à l'article 16 et à l'article 30.

A la vérité, depuis que ce chapitre a été écrit, les nombreuses inventions qui ont eu lieu dans l'art de détruire les hommes pourraient militer,

en faveur de l'ordre déployé, même pour aller à l'attaque. Toutefois il serait difficile de devancer les leçons qu'il faut attendre de l'expérience seule ; car malgré tout ce que les batteries de fusées, les obusiers de Schrapnel ou de Bourman, et même les fusils de Perkins peuvent offrir de menaçant, j'avoue que j'aurai de la peine à concevoir un meilleur système pour conduire de l'infanterie à l'assaut d'une position, que celui de la colonne de bataillons. Peut-être même faudra-t-il songer à rendre à l'infanterie les casques et cuirasses qu'elle portait au XV[e] siècle, avant de la jeter sur l'ennemi en lignes déployées. Mais si l'on revenait décidément à ce système déployé, il faudrait du moins, pour marcher à l'attaque, trouver un moyen plus favorable que celui de longues lignes contiguës, et adopter, soit les colonnes à distances pour déployer en arrivant sur la position ennemie, soit les lignes rompues en échiquier, soit enfin la marche en bataille par le flanc des pelotons, opérations toutes plus ou moins scabreuses en face d'un adversaire qui saurait en profiter. Cependant, comme nous l'avons dit, un général habile peut, selon les circonstances et les localités, combiner l'emploi des deux systèmes.

Si l'expérience m'a prouvé depuis longtemps

que l'un des problèmes les plus difficiles de la tactique de guerre était le meilleur mode de former les troupes pour aller au combat, j'ai reconnu aussi que vouloir résoudre ce grand problème d'une manière absolue et par un système exclusif, est chose impossible.

D'abord la nature des contrées diffère essentiellement : il y en a où l'on peut manœuvrer avec 200 mille hommes déployés, comme en Champagne ; il y en a d'autres, comme l'Italie, la Suisse, la vallée du Rhin, la moitié de la Hongrie, où l'on peut à peine déployer une division de dix bataillons. Le degré d'instruction des troupes à toutes sortes de manœuvres, leur armement et leur caractère national, peuvent aussi avoir de l'influence sur les formations.

Grâce à la grande discipline de l'infanterie russe et à son instruction pour les manœuvres de toute espèce, il est possible que l'on parvienne à la mouvoir en grandes lignes, avec assez d'ordre et d'ensemble pour lui faire adopter un système qui serait, je crois, impraticable avec des Français ou des Prussiens d'aujourd'hui. Mon expérience dans ce genre m'a appris à croire tout possible, et je ne suis pas du nombre des orthodoxes qui n'admettent qu'un même type et un même système pour toutes les armées comme pour tous les pays.

Pour approcher le plus possible de la solution du problème, il me semble donc que l'on doit rechercher :

a) Le meilleur mode de se mouvoir en vue de l'ennemi, mais encore hors de portée de ses coups ;

b) Le meilleur mode d'aborder à l'attaque ;

c) Le meilleur ordre de bataille défensif.

Quelque solution que l'on donne à ces questions, il me paraît convenable, dans tous les cas, d'exercer les troupes :

1° A la marche en colonnes de bataillons sur le centre pour déployer, si l'on veut, à portée de mousquet, ou pour aborder l'ennemi avec les colonnes mêmes s'il le faut ;

2° A la marche en lignes déployées et contiguës par 8 ou 10 bataillons à la fois ;

3° A la marche en *échiquier de bataillons déployés*, qui offrent des lignes brisées plus faciles à mouvoir que de longues lignes contiguës ;

4° A la marche en avant par les flancs des pelotons ;

5° A la marche en avant par petits carrés, soit en ligne, soit en échiquier.

6° Aux changements de front, par le moyen de ces diverses méthodes de marcher ;

7° Aux changements de front exécutés par des

colonnes de pelotons à distances entières, pour se reformer sans déploiement ; moyen qui est plus expéditif que les autres manières de changer de front, et qui s'adapte mieux à toutes les espèces de terrain.

De toutes les manières de se mouvoir en avant, la marche par les flancs de pelotons serait la plus aisée si elle n'offrait pas quelque danger ; en plaine elle va à merveille, dans un terrain coupé c'est la plus commode. Elle a l'inconvénient de fractionner beaucoup la ligne, mais en y habituant les chefs et les soldats, en dressant bien les guides de pelotons et les drapeaux directeurs, on pourrait éviter toute confusion. La seule objection qu'on pût lui faire, serait la crainte d'exposer des pelotons morcelés aux dangers d'un hourra de cavalerie. Toutefois, on peut éviter ce danger, soit en se faisant bien éclairer par la cavalerie, soit en n'employant point cet ordre trop près de l'ennemi, mais seulement pour franchir la première partie d'un grand espace qui séparerait les deux armées. Au moindre signe de l'approche de l'ennemi, la ligne serait reformée en une seconde, puisqu'il ne faut que le temps nécessaire à un peloton pour se mettre par files en ligne au pas de course. Néanmoins, quelques précautions que l'on prenne, il

faut avouer aussi que cette manœuvre ne saurait être employée qu'avec des troupes très disciplinées et bien exercées, et non avec des milices ou de jeunes soldats. Je ne l'ai jamais vu faire devant l'ennemi, mais seulement dans des manœuvres, et, pour les changements de front surtout, cela était employé avec succès : on pourrait toujours en essayer dans les grandes manœuvres d'été.

J'ai vu aussi essayer des marches en lignes de bataillons déployés en échiquier ou échelons ; ces marches allaient fort bien, tandis que celles en lignes pleines ou contiguës allaient toujours horriblement mal ; les Français surtout n'ont jamais bien su marcher en lignes déployées. On trouvera peut-être que ces marches en échelons seraient aussi dangereuses en cas d'une charge inopinée de cavalerie ; on pourrait cependant les employer pour le premier moment de la marche, afin de la rendre plus aisée, alors les seconds échelons entreraient en ligne avec les premiers avant d'assaillir l'ennemi. D'ailleurs, en mettant peu de distance entre les échiquiers, il serait toujours facile de former la ligne à l'instant d'une charge, car il ne faut pas oublier que cette formation échelonnée ne constitue pas deux lignes, mais une seule que l'on aurait fraction-

née pour éviter le flottement et le désordre d'une marche en ligne contiguë.

La meilleure formation pour aborder sérieusement l'ennemi n'est pas moins difficile à préciser ; de tous les essais que j'ai vu faire, celui qui m'a paru le mieux réussir était la marche de 24 bataillons, sur deux lignes de colonnes de bataillons, formés sur le centre pour déployer : la première ligne allait au pas de charge sur la ligne ennemie, et arrivée à deux portées de mousqueterie elle déployait à la course ; la compagnie de voltigeurs de chaque bataillon se répandait en tirailleurs, les autres se formaient, puis commençaient un feu de file nourri ; la seconde ligne de colonnes suivait la première, et les bataillons qui la composaient se lançaient au pas de charge par les intervalles des compagnies qui tiraillaient. Cela se faisait à la vérité sans ennemi, et il semblait que rien ne dût résister à ce double effet du feu et de la colonne.

Outre ces lignes de colonnes, il y a encore trois autres moyens d'aller à l'attaque en ordre demi-profond.

Le 1er est celui des lignes mélangées de bataillons déployés et de bataillons en colonnes sur les ailes de ceux déployés, dont nous avons parlé à la page 222. Les bataillons déployés et les pre-

mières divisions de ceux en colonne feraient feu à demi-distance de mousquet, et se jetteraient ensuite sur l'ennemi.

Le 2e est de s'avancer avec la ligne déployée, et en faisant feu, jusqu'à la demi-distance de mousqueterie, puis en lançant des colonnes de la seconde ligne à travers les intervalles de la première.

Le 3e est l'ordre échelonné mentionné à la page 27, et à la figure 11 de la planche VI.

Enfin le dernier moyen est de s'avancer entièrement en ordre déployé, par le seul ascendant du feu, jusqu'à ce que l'un des deux partis tourne le dos, ce qui paraît presque impraticable.

Je ne saurais affirmer lequel de ces modes serait le plus convenable, car en campagne je n'ai rien vu de pareil. En effet, à la guerre je n'ai jamais vu autre chose, dans les combats d'infanterie, que des bataillons déployés à l'avance, qui commençaient par des feux de pelotons, puis engageaient peu à peu un feu de file ; ou bien des colonnes marchant fièrement à l'ennemi, lequel s'en allait sans attendre le choc, ou qui repoussait ces colonnes avant l'abordage réel, soit par sa ferme contenance, soit par son feu, soit enfin en prenant l'offensive

lui-même pour aller à leur rencontre (*). Ce n'est guère que dans les villages, dans les défilés, que j'ai vu des mêlées réelles d'infanterie en colonnes, dont les têtes se choquaient à la bayonnette; en position de bataille, je n'ai jamais rien vu de semblable.

Quoiqu'il en soit de toutes ces controverses, on ne saurait trop le redire : il paraît absurde de rejeter les feux de mousqueterie, comme de renoncer aux colonnes demi-profondes, et ce serait perdre une armée que de vouloir lui imposer un système absolu de tactique pour toutes les contrées, et contre toutes les nations indistinctement. C'est moins le mode de formation que l'emploi bien combiné des différentes armes qui donnera la victoire: j'en excepte néanmoins les colonnes trop profondes que l'on doit proscrire de toutes les théories.

Nous terminerons cette dissertation en rappelant qu'un des points les plus essentiels pour conduire l'infanterie au combat, c'est de mettre ses troupes à l'abri du feu d'artillerie de l'ennemi

---

(*) J'ai bien vu aussi de grands combats où la moitié de l'infanterie était engagée par pelotons de tirailleurs; mais cela rentre dans la catégorie des bataillons engagés dans un feu de file irrégulier.

autant que faire se peut, non en les retirant mal à propos, mais en profitant des plis de terrain ou d'autres accidents qui se trouvent devant elles, afin de les défiler des batteries, ainsi que des positions bien garnies d'infanterie déployée. Quand on est arrivé sous le feu de but en blanc de mousqueterie, alors il n'y a plus à calculer sur des abris ; si l'on est en mesure d'assaillir, il faut le faire, en abandonnant les abris aux tirailleurs et aux troupes défensives.

Il importe assez généralement de défendre les villages qui sont sur le front, ou de chercher à les enlever si l'on est assaillant ; mais il ne faut pas non plus y attacher une importance déplacée, en oubliant la fameuse bataille de Hochstedt : Marlborough et Eugène, voyant le gros de l'infanterie française enterré dans les villages, forcèrent le centre et prirent 24 bataillons sacrifiés pour garder ces postes.

Par la même raison, il est utile d'occuper les bouquets de bois ou taillis qui peuvent donner un appui à celui des deux partis qui en est le maître. Ils abritent les troupes, permettent de cacher les mouvements, protègent ceux de la cavalerie, et empêchent celle de l'ennemi d'agir à leur proximité.

Le sceptique Clausewitz n'a pas craint de sou-

tenir la maxime contraire, et sous le singulier prétexte que celui qui occupe un bois agit en aveugle et ne découvre rien de ce que fait l'ennemi, il présente leur défense comme une faute de tactique. Aveuglé probablement lui-même par les résultats de la bataille de Hohenlinden, l'auteur trop prôné confond ici l'occupation d'un bois dans la ligne de bataille avec la faute de jeter une armée entière dans de vastes forêts sans être maître des issues tant sur le front que sur les flancs ; mais il faut n'avoir jamais vu un combat pour nier l'importance incontestable de la possession d'un bois situé à proximité d'une ligne que l'on veut défendre ou attaquer. Le rôle que joua le parc de Hougomont à la bataille de Waterloo est un grand exemple de l'influence qu'un poste bien choisi et bien défendu peut avoir dans un combat ; en avançant son paradoxe, M. Clausewitz avait oublié l'importance qu'eurent les bois dans les batailles de Hochkirch et de Kollin.

Quoique ce chapitre de l'infanterie soit déjà bien étendu, il doit être complété, avant d'aborder les autres armes, par quelques mots sur les

résultats des innovations expérimentées depuis l'époque où ce chapitre fut écrit.

A la fin de 1851, me trouvant à Paris (*), un illustre personnage me fit l'honneur de me demander si je ne pensais pas que le perfectionnement des armes à feu amènerait de grandes modifications dans la manière de faire la guerre.

Je répondis que cela exercerait probablement une certaine influence sur les détails de tactique, mais que, dans les grandes opérations stratégiques et dans les grandes combinaisons de batailles, on assurerait toujours la victoire par les principes qui ont fait triompher les grands capitaines de tous les siècles : Alexandre, César, aussi bien que Frédéric et Napoléon. Mon illustre interlocuteur parut partager cette manière de voir.

Les événements héroïques qui viennent de se passer autour de Sébastopol sont loin d'avoir apporté le moindre changement dans mon opi-

---

(*) Les pages qui suivent sont la reproduction à peu près textuelle de la brochure (parue en 1856, à Bruxelles, imprimerie Guyot, et à Paris chez Tanera, éditeur) intitulée : SUR LA FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT. *Deuxième appendice au Précis de l'art de la guerre*, par le général *Jomini.*

Les variantes apportées au texte primitif sont empruntées à des manuscrits postérieurs de l'auteur. — F. L.

nion. Cette lutte gigantesque entre deux vastes camps retranchés, occupés par des armées entières, et munis de deux mille pièces de canon du plus gros calibre, restera un événement sans précédent dans les siècles passés, comme sans égal aussi dans les siècles à venir, car les circonstances qui l'ont produit ne sauraient plus se représenter.

D'ailleurs, ces luttes de canons contre des remparts n'ont aucune analogie avec les batailles rangées, livrées au centre d'un continent, et ne sauraient influer en rien sur les grandes combinaisons de la guerre, pas même sur la tactique des batailles.

Toutefois, les affaires sanglantes de l'Alma et d'Inkermann ayant attesté l'effet meurtrier des nouvelles armes à feu, j'ai été naturellement amené à rechercher les changements qui pourraient en résulter dans la tactique de l'infanterie. C'est la tâche que je vais essayer de remplir en peu de mots, afin de compléter ce que j'ai publié depuis vingt ans sur le même sujet, dans mon *Précis de l'art de la guerre.*

La grande question de l'influence du feu de mousqueterie dans les batailles n'est pas nouvelle, elle date du règne de Frédéric-le-Grand, et surtout de la bataille de Molwitz qu'il gagna,

dit-on, parce que son infanterie, chargeant ses fusils avec des baguettes cylindriques, tirait trois coups par minute de plus que ses ennemis. La discussion soulevée à cette époque entre les partisans de l'ordre mince et de l'ordre profond est connue de tous les militaires un peu instruits.

Le système des lignes déployées sur trois hommes ou trois rangs de profondeur fut adopté pour l'infanterie ; la cavalerie se forma sur deux rangs, et dans l'ordre de bataille elle était déployée, soit sur les ailes, soit partie en réserve.

La célèbre ordonnance des manœuvres de 1791 fixait l'ordre déployé comme le seul ordre de bataille ; elle semblait n'admettre la colonne double sur le centre de chaque bataillon que pour les combats partiels, et ceci ne s'appliquait guère qu'à l'attaque de postes isolés, d'un village, d'un bois, d'un petit retranchement (*).

Le peu d'instruction qu'avaient les troupes de la République en fait de manœuvres, força les généraux, très peu manœuvriers eux-mêmes, à employer dans le combat le système des colonnes

(*) Les colonnes par bataillons en masse ne semblaient destinées qu'à rassembler ou serrer de longues colonnes en marche, afin de les faire ensuite mieux déployer. (Pl. XXX de l'Ordonnance.)

appuyées de nombreux tirailleurs. Outre cela, la nature des contrées où l'on combattait, les Vosges, les Alpes, les Pyrénées, et le terrain coupé de la Vendée, rendait ce système seul applicable. Comment aurait-on pu attaquer les camps de Saorgio, de Figuières, du Mont-Cenis avec des régiments déployés ?

Sous Napoléon, on appliqua généralement le système des colonnes, parce que ses armées étaient presque toujours assaillantes.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1807 je publiai, à Glogau en Silésie, une petite brochure intitulée *Résumé des principes généraux de l'art de la guerre,* et dans laquelle je proposai d'admettre, pour l'attaque, le système des lignes formées de colonnes de bataillons, par divisions de deux pelotons de front, — c'est-à-dire de marcher à l'ennemi en lignes formées par bataillons en masse ou à distance de peloton ; les lignes précédées de nombreux tirailleurs, et les colonnes conservant entre elles des intervalles, dont le maximum serait celui de déploiement, et le minimum celui du front d'une colonne.

Ce que je venais de voir dans les célèbres campagnes d'Ulm, d'Austerlitz, de Iéna et d'Eylau m'avait prouvé la difficulté, sinon l'impossibilité, de lancer une armée contre un ennemi en

position, en la faisant marcher en lignes déployées sur deux ou sur trois rangs de profondeur. Ce fut cette intime conviction qui me détermina à publier le *Résumé*, qui était destiné à former le dernier chapitre de mon *Traité des grandes opérations militaires*, dont il n'avait paru jusque-là que les tomes I, II et V (*).

Cette petite brochure eut du retentissement non seulement sous le rapport de la stratégie, mais encore sous le rapport de la tactique, comme nous le verrons plus loin.

Les succès de Wellington en Espagne et à Waterloo, remportés par des troupes déployées sur deux rangs de profondeur, et attribués généralement à l'effet meurtrier du feu de son excellente infanterie, ramenèrent le doute dans les esprits sur l'utilité de l'emploi des petites colonnes. Mais ce fut seulement après 1815, que les controverses sur la meilleure formation pour le combat se renouvelèrent à l'occasion d'une brochure du marquis de Chambray.

(*) Les premières éditions de ce *Traité* étaient en huit volumes, dont quatre des campagnes de Frédéric et quatre des guerres de la Révolution ; on élimina ces derniers pour la troisième édition qui fut réduite a quatre volumes. Le *Résumé* forma le dernier chapitre de toutes ces éditions.

Dans ces discussions, je remarquai la tendance funeste des meilleurs esprits *à vouloir réduire tout système de guerre à des formes absolues, et à prétendre jeter dans un même moule toutes les combinaisons tactiques qu'un général peut former,* sans tenir compte ni des localités, ni des circonstances morales, ni du caractère national, ni du talent des chefs. — J'avais proposé de former les lignes de petites colonnes, surtout pour marcher à l'attaque ; *je n'entendis jamais en faire un système exclusif, surtout pour la défense.*

Du reste, j'eus deux occasions de m'assurer que cette formation avait obtenu les suffrages des plus grands capitaines de notre siècle : la première se présenta au congrès de Vienne, à la fin de 1814 ; l'archiduc Charles me dit : « qu'il m'avait de grandes obligations pour le *Résumé* que j'avais publié en 1807, et que le général Walmoden lui avait rapporté en 1808 des bains de Warmbrunn en Silésie. Au début de la guerre de 1809, le prince n'avait pas cru pouvoir appliquer la formation que j'avais proposée ; mais à la bataille d'Essling, l'espace restreint du champ de bataille le décida à former une partie de son armée en colonnes de bataillons (ses landwehr surtout), et ces troupes résistèrent admirable-

ment aux charges furieuses des cuirassiers du général d'Espagne, ce que, de l'aveu de l'archiduc, elles n'eussent certainement pas fait si elles eussent été déployées.

A la bataille de Wagram, la majeure partie de la ligne autrichienne fut formée comme à Essling; et après deux jours d'une lutte terrible, qui coûta 20 mille hommes, l'archiduc abandonna le champ de bataille, non que son armée fût sérieusement entamée, mais parce que sa gauche étant débordée et refoulée, il était menacé de perdre toute retraite sur la Hongrie. Le prince était convaincu que cette ferme contenance provenait en partie de ce mélange de petites colonnes avec des bataillons déployés.

Le second témoignage, moins concluant en apparence, fut celui de Wellington. Ayant été présenté au duc, au congrès de Vérone en 1823, j'eus l'occasion de lui parler de la controverse qui s'était élevée au sujet de son système de formation pour le combat; système auquel on attribuait une grande part de ses succès. Il me dit, qu'en effet il était convaincu que la manière dont les troupes françaises l'attaquaient en colonnes plus ou moins profondes, lui paraissait fort dangereuse contre une infanterie solide, armée

d'excellents fusils, ayant confiance en son feu, et bien soutenue par l'artillerie et la cavalerie.

Je fis observer au duc que ces colonnes profondes étaient bien différentes des petites colonnes que je proposais ; formation qui offrirait pour l'attaque beaucoup de consistance, beaucoup d'impulsion et une grande mobilité, tandis que les grosses masses n'offrent pas plus de mobilité et d'impulsion qu'une ligne déployée, et sont de plus exposées aux ravages de l'artillerie.

Je demandai à l'illustre capitaine si à Waterloo il n'avait pas formé les troupes hanovriennes, brunswickoises et les Belges de Chassé en colonnes de bataillons. Il me dit : « Oui, parce que je n'étais pas aussi sûr de ces soldats que de mes Anglais ! » Je lui représentai que cet aveu suffisait pour démontrer que la ligne formée de colonnes de bataillons lui semblait plus solide que de longues lignes déployées, et il me répliqua :

« *Certainement, elles sont bonnes aussi ; mais cela dépend toujours des localités et de l'esprit des troupes ; on ne peut pas agir de même dans toutes les circonstances.* »

A ces deux illustres témoignages, je pourrais ajouter que Napoléon lui-même, dans la campa-

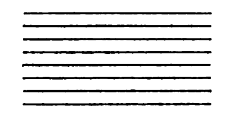
gne de 1813, prescrivit pour l'attaque la formation de l'infanterie en colonnes par divisions (de 2 pelotons) sur deux rangs, comme la plus convenable : c'était absolument la même que j'avais proposée en 1807.

Le duc de Wellington convint aussi que les colonnes françaises à Waterloo, surtout celles de leur aile droite, n'étaient pas de petites colonnes d'un bataillon, mais d'énormes masses beaucoup plus lourdes et plus profondes. — S'il faut s'en rapporter aux relations et aux plans publiés par les Prussiens, on serait tenté de croire que les quatre divisions de Ney ne formaient que quatre colonnes, du moins dans leur marche offensive, pour aller à l'attaque de la Haie-Sainte et de la ligne entre cette ferme et Papelote. Je n'ai point assisté à cette bataille, mais plusieurs officiers que j'ai interrogés m'ont assuré qu'en effet on avait été un instant formé en colonnes par divisions de deux brigades, les bataillons déployés les uns derrière les autres, à six pas de distance.

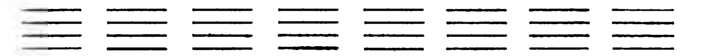
Cette circonstance démontre combien le langage militaire laisse à désirer, du moins dans la langue française. On donne le même nom de *divisions* à des corps de quatre régiments et à des fractions de deux pelotons, ce qui est ab-

surde. Supposons, par exemple, que Napoléon eût ordonné, le 18 juin au matin, de former la ligne en colonnes par divisions et par bataillons, d'après la formule prescrite en 1813. Selon l'interprétation que ses lieutenants auraient donnée à cet ordre, il pouvait donc arriver :

1° Ou que les quatre divisions de l'aile droite se formassent en quatre grosses masses, chacune de huit ou douze bataillons (selon la force des régiments) déployés l'un derrière l'autre, comme l'indique la figure ci-après pour huit bataillons (*) :



2° Ou qu'au contraire, on eût formé chaque division en huit ou douze colonnes de bataillons par divisions de deux pelotons, selon le système que j'ai proposé.



Je ne prétends certes pas que ce soit cette

(*) On suppose ici les régiments de deux bataillons, s'ils en avaient trois, la grosse colonne serait alors de 12 lignes (soit 24 ou 36 rangs), et à la figure suivante, il y aurait 12 bataillons sur la ligne au lieu de 8, sans que la profondeur fût augmentée.

confusion de mots qui ait produit les lourdes masses qui se formèrent à Waterloo, mais enfin cela aurait pu arriver, et il importe pour toutes les armées que l'on trouve deux termes différents pour exprimer deux choses aussi différentes qu'une division de 12 bataillons, ou une division de deux pelotons (un quart de bataillon).

Frappé de tout ce qui précède, je crus devoir modifier le *Résumé* trop succinct, mentionné ci-dessus, et consacrai, dans mon *Précis de l'art de la guerre*, un chapitre spécial (le VIIe), afin de discuter les avantages et les inconvénients des différentes formations pour le combat ; puis j'ajoutai quelques considérations sur un système mixte, employé à Eylau par le général Benningsen : lequel consistait à former un régiment de 3 bataillons, celui du centre déployé, les deux autres en colonnes sur ses ailes :

De toute cette discussion, j'en arrivai toujours à conclure :

1° Que le système Wellington était certainement bon pour la défensive ;

2° Que le système Benningsen pouvait, selon les circonstances, être bon pour l'offensive et

même pour la défensive, car il fut pratiqué avec succès par Napoléon au passage du Tagliamento ;

3° Que le plus habile tacticien serait fort embarrassé de conduire 40 ou 50 bataillons déployés sur deux ou trois rangs, à travers un terrain de 1000 à 1200 mètres, en conservant assez d'ordre pour aborder, avec quelques chances de succès, un ennemi en position, dont le front serait battu par l'artillerie et la mousqueterie. Quant à moi, n'ayant jamais rien vu exécuter de pareil à la guerre, je considère la chose comme impossible, et suis convaincu qu'aucune armée ne saurait exécuter un pareil mouvement, avec assez d'ensemble pour imprimer à la charge l'impulsion nécessaire à la réussite de l'attaque.

Napoléon adressait toujours à ses Maréchaux la recommandation suivante : « *Enlevez bien vos troupes, et abordez vigoureusement l'ennemi.* » Or, je demande le moyen de bien enlever 40 ou 50 bataillons avec ensemble, et d'aborder un ennemi devant lequel ils arriveront pelotonnés, décousus, alors que le chef n'aura plus d'action sur ses soldats.

Je n'ai vu cela ni à Ulm, ni à Iéna, ni à Eylau, ni à Bautzen, ni à Dresde, ni à Culm, ni à Leipzig ; cela n'eut lieu ni à Austerlitz, ni à Friedland, ni à la Katzbach, ni à Dennewitz.

Je ne sache même pas que, dans aucune de ses batailles, Wellington ait marché ainsi déployé pour aller à l'attaque d'une position ennemie ; il attendit ordinairement que celui-ci vînt à lui : à Vittoria et à Toulouse, ce fut par des manœuvres contre les flancs qu'il décida de la victoire ; et à Toulouse, ce fut l'aile droite de Soult qui fut battue en marchant elle-même à l'attaque. Enfin à Waterloo même, quel sort aurait subi l'armée anglaise si, en quittant le plateau de Mont St-Jean, elle eût marché déployée contre Napoléon, en position sur les hauteurs de la Belle-Alliance ?

On me pardonnera ces redites, car j'ai présenté à peu près les mêmes considérations dans mon *Précis de l'art de la guerre ;* mais j'ai cru devoir les reproduire ici, pour arriver à une question soulevée postérieurement.

Quelques généraux allemands, tout en appréciant les avantages recueillis en 1813 par le système des colonnes de bataillons, s'efforcèrent de mettre à profit les loisirs d'une longue paix pour le perfectionner, en fractionnant ces colonnes de manière à les rendre moins profondes encore, et à faciliter le passage de la colonne à la ligne déployée. Dans ce but, ils proposèrent, au lieu de former les quatre divisions ou compagnies

l'une derrière l'autre, de les placer l'une à côté de l'autre, non déployées en ligne, mais en petites colonnes. C'est-à-dire que, si le bataillon a quatre compagnies de 240 hommes chacune, on diviserait ces compagnies en 4 sections de 60 hommes; une de ces sections serait dispersée en tirailleurs, et les 3 trois autres sections (sur deux rangs) formeraient une petite colonne forte d'une compagnie : en sorte que le bataillon, au lieu de ne former qu'une colonne, en formerait quatre, et que le régiment de trois bataillons formerait douze petites colonnes au lieu de trois.

3e Bataillon. 2e Bataillon. 1er Bataillon.

Il est incontestable qu'une ligne ainsi fractionnée serait plus facile à conduire à l'ennemi que si elle était déployée. — Mais ces minimes colonnes, composées seulement de 60 tirailleurs et 180 hommes dans les rangs, ne pourraient jamais offrir le même ordre et la même consistance qu'une seule colonne d'un bataillon. Toutefois, comme elles présentent quelques avantages, le système mérite d'être essayé, et il est même déjà pratiqué en Prusse et en Autriche.

La même formation peut également s'appliquer

à des bataillons composés de 6 ou de 8 compagnies. Dans ce cas, on formerait le bataillon non plus par compagnies, mais par divisions de deux compagnies: c'est-à-dire en 3 ou 4 colonnes.

Deux inconvénients graves me semblent néanmoins devoir être signalés, dans l'une comme dans l'autre de ces formations. C'est que, contre une vigoureuse charge de cavalerie, *ces petits paquets* pourraient être un peu compromis; et même en abordant une ligne ennemie, s'ils étaient ramenés et poursuivis, le désordre s'y introduirait plus facilement que dans les colonnes de bataillons. Du reste, on peut employer les unes et les autres selon les circonstances, les localités et le moral des troupes; l'expérience seule pourra prononcer sur le degré de mérite de chacune d'elles. J'ignore si les Autrichiens ont déjà eu l'occasion de faire l'essai des colonnes par compagnies, à Custozza et à Novarre, ou bien si elles sont restées, jusqu'à ce jour, dans le domaine des camps de manœuvres.

Quoi qu'il en soit, il existe une autre question non moins importante à résoudre :

— « La carabine Minié, les fusils rayés et les » balles perfectionnées peuvent-ils apporter un » changement notable dans *les formations pour*

» *le combat*, ou dans les idées de tactique admi-
» ses jusqu'à présent ? »

Si ces armes ont favorisé les alliés à l'Alma et à Inkermann, parce qu'ils en étaient seuls munis, il ne faut pas oublier que dans un an ou deux, toutes les armées en seront également pourvues ; en sorte que les avantages seront désormais réciproques.

Qu'en résultera-t-il pour la tactique ?

Dispersera-t-on toute une armée en tirailleurs? ne faudra-t-il pas toujours conserver soit des lignes entièrement déployées sur deux ou sur trois rangs, soit des lignes de bataillons en colonnes ?

Les batailles deviendraient-elles des duels à la carabine, où les deux partis se fusilleraient sur place sans manœuvrer, jusqu'à ce que l'un des deux partis s'enfuie ou soit détruit ? Quel est le militaire qui oserait répondre affirmativement à cette question ? Or, si l'on ne peut décider du sort d'une bataille en restant sur place, il est évident que la victoire se prononcera pour le général qui manœuvrera le mieux, et il ne poura manœuvrer qu'avec des lignes déployées ou avec des lignes de colonnes de bataillons, entiers ou subdivisés en colonnes d'une ou de deux compagnies. Prétendre prescrire par une

ordonnance les cas où il faudrait *préférer* l'une ou l'autre de ces formations serait une absurdité.

Si l'on peut trouver un général assez habile et une armée assez manœuvrière pour marcher à l'ennemi avec 40 ou 50 bataillons en ligne déployée, que l'ordre mince soit prescrit, et l'ordre en colonnes uniquement permis pour les attaques de postes isolés. Mais, je le confesse sincèrement, je n'accepterais jamais le commandement d'une armée à cette condition. La seule chose à réglementer pour l'ordre de combat, c'est d'interdire la formation de colonnes trop profondes, trop lourdes, colonnes qui sont aussi difficiles à bien enlever et à bien mouvoir qu'une ligne déployée ; et de plus, elles offrent tant de prise aux ravages de l'artillerie, que leur destruction semble inévitable.

Si l'organisation d'une armée m'était confiée, j'adopterais pour l'infanterie la formation sur deux rangs, et je mettrais l'organisation des régiments en harmonie avec la formation pour le combat.

Je formerais donc mes régiments d'infanterie de 3 bataillons et d'un dépôt. Chaque bataillon aurait 6 compagnies formant 6 pelotons : de sorte que le bataillon, ployé en colonnes par divisions,

n'aurait que trois divisions, six rangs, de profondeur.

Cette formation me paraît la plus rationnelle, soit qu'on veuille déployer le régiment, soit qu'on veuille le former en colonnes d'attaque par divisions sur le centre de chaque bataillon, ou sur toute autre division.

Dans cette dernière hypothèse, la formation par divisions n'ayant que six rangs de profondeur n'offrirait point trop de prise à l'artillerie, et elle conserverait cependant toute la mobilité désirable pour bien enlever les troupes et leur imprimer une grande impulsion. Le déploiement de ces petites colonnes se ferait aussi avec une grande promptitude, et, pour la formation du carré, une colonne formée sur 3 divisions de profondeur l'emporterait, sous plusieurs rapports, sur une colonne formée sur 4 ou 6 divisions de profondeur.

Dans l'armée russe, le bataillon n'ayant que 4 compagnies de 250 hommes chacune, ces compagnies équivalent à la division (deux pelotons) de l'ordonnance française. Il en résulte qu'en Russie la formation de la *colonne double sur le centre* n'est guère praticable, car ce centre n'est qu'un vide, un intervalle séparant la 2[e] compagnie de la 3[e]. Il faut donc se résoudre à former

la colonne simple non sur le centre, mais sur l'une ou l'autre des 4 compagnies : si l'on tenait à une formation doublée sur le centre, il faudrait prendre pour base les 2e et 3e compagnies, derrière lesquelles viendraient se réunir les 1re et 4e. Mais alors, le bataillon se trouverait formé sur deux lignes plutôt qu'en colonnes, et c'est le motif qui me fait préférer la formation en 6 compagnies ou 3 divisions.

A la vérité, chacune des 4 compagnies étant divisée en deux pelotons, le bataillon composé ainsi de 8 pelotons pourrait former la colonne double sur les 4e et 5e pelotons, qui forment bien le centre. Mais ces deux pelotons appartenant à deux compagnies différentes, il en résulterait que tous les pelotons qui viendraient de la droite et de la gauche se réunir pour former la colonne double, se trouveraient également appartenir à des compagnies différentes ; en sorte que tous les capitaines de compagnies auraient la moitié de leurs soldats détachés sous un autre chef, et qu'eux-mêmes auraient la moitié de leur division appartenant à une autre compagnie. Une telle anomalie pour marcher à l'ennemi offrirait d'immenses inconvénients, car le capitaine étant le vrai chef, le père et le juge des soldats de sa compagnie, il en obtiendra toujours plus que

d'un soldat étranger. Outre cela, si une pareille colonne double était vivement ramenée, et qu'on voulût la reformer en ligne, il serait difficile que le désordre ne s'introduisît pas parmi ces pelotons, courant de côté et d'autre pour rejoindre leur compagnie. Dans l'ordonnance française, où le bataillon est composé de 8 compagnies formant autant de pelotons pour la manœuvre, cet inconvénient n'existe pas, puisque chaque compagnie étant conduite par son capitaine dans la colonne double, il n'en résulte aucune dislocation. A la vérité, les deux compagnies qui doivent se réunir pour former la division auront chacune un chef, mais ce serait un bien plutôt qu'un mal, parce qu'il y aurait, entre les deux chefs de compagnie et leurs soldats, rivalité de zèle et de bravoure ; on sait que l'émulation et l'amour-propre sont la source de bien des courages : d'ailleurs, au besoin, le plus ancien des capitaines conduirait de droit la division.

Il est temps, du reste, de quitter ces détails, entièrement secondaires, pour revenir à la question principale qui nous occupe.

Puisque j'ai parlé du système général adopté par Wellington, je crois devoir, avant de terminer, expliquer en quoi consistait ce système, autant que l'on peut en juger d'après les renseignements de l'histoire.

En Espagne et en Portugal surtout, il avait à sa disposition une masse de troupes du pays, sur lesquelles il comptait peu pour une bataille rangée, à cause de leur manque d'instruction et de discipline, mais qui, pleines d'animosité contre les Français, formaient des nuées de tirailleurs excellents pour harceler l'ennemi. Instruit par expérience des effets connus de la *furia francese* et des attaques impétueuses des colonnes conduites par des Masséna et des Ney, Wellington calcula fort justement les moyens d'amortir cette impétuosité et d'en triompher ensuite. Le duc s'appliqua donc à choisir des positions d'un accès difficile ; il en couvrait les avenues par des nuées de ces tirailleurs espagnols et portugais, habiles à profiter de tous les abris du terrain ; il plaçait son artillerie en partie sur la crête tactique de la position, en partie plus en arrière, et criblait ainsi les colonnes en marche par une fusillade et une canonnade meurtrières, tandis que son excellente infanterie anglaise, tenue à cent pas en arrière de la crête, attendait sans être exposée l'arrivée de ces colonnes ; et lorsque celles-ci parvenaient au sommet, fatiguées, essoufflées et déjà décimées, il les accueillait par des décharges générales de mousqueterie et d'artillerie, et lançait ensuite sa

ligne à la baïonnette sur ces colonnes déjà à moitié en désordre.

Ce système, qui était parfaitement rationnel, appliqué à l'Espagne et au Portugal surtout, avec la masse de troupes du pays que l'on pouvait employer en tirailleurs dans un terrain très accidenté, exigeait des modifications en Belgique. A Waterloo, le général anglais prit position sur un plateau incliné en pente douce, formant un glacis où l'artillerie avait un champ de tir magnifique, où elle produisait son effet le plus terrible, et dont les deux flancs étaient bien protégés. Wellington découvrait de la crête du plateau les moindres mouvements de l'armée française, qui ne voyait rien des siens : mais, nonobstant tous ces avantages, son système ne l'eût pas empêché de perdre la bataille, si une foule d'autres circonstances n'étaient venues à son secours.

Tout le monde connaît plus ou moins exactement les péripéties de cette célèbre lutte, que j'ai décrite ailleurs avec impartialité, en démontrant que la victoire ne saurait être attribuée ni au feu de mousqueterie, ni aux lignes déployées, mais qu'elle fut due :

1° A la pluie qui, en détrempant les terres, rendit la marche offensive des Français très

lente et très pénible, enleva toute impulsion aux premières attaques, et empêcha de les faire soutenir convenablement par l'artillerie ;

2° A la formation primitive en colonnes trop profondes, de la droite principalement ;

3° A l'incohérence dans l'emploi des trois armes ; attendu que l'infanterie et la cavalerie exécutèrent plusieurs attaques alternatives, sans jamais donner simultanément ;

4° *Et enfin, par dessus tout, à l'arrivée inattendue de toute l'armée prussienne, tombant au moment décisif sur le flanc droit, et presque sur les derrières des Français.*

Tout militaire expérimenté conviendra que, malgré la boue et malgré la bonne contenance de l'infanterie anglaise, si le gros de l'infanterie française se fût lancé en *colonnes de bataillons à la suite de la grande charge de cavalerie,* l'armée combinée eût été enfoncée et rejetée sur Anvers. Même indépendamment de ces circonstances, sans l'arrivée de Blücher, l'armée anglaise eût été forcée à la retraite ; et je maintiens que cette bataille ne peut compter au nombre de celles qui pourraient prouver la supériorité du feu de mousqueterie sur les attaques en colonnes bien dirigées.

De toutes ces discussions, je crois qu'on est en droit de conclure :

1° Que le perfectionnement des armes à feu ne saurait produire un changement notable dans la manière de mener les troupes au combat, mais qu'il serait utile d'introduire dans l'ordonnance de l'infanterie la formation des colonnes par compagnies ; d'avoir de bons et nombreux tirailleurs, et de bien exercer les troupes au tir. Les armées qui possèdent des régiments entiers de chasseurs pourront les employer à ce service en les répartissant dans les brigades ; néanmoins, il sera toujours préférable de prendre alternativement ces tirailleurs dans chaque compagnie, à mesure qu'on en aurait besoin, ce qui sera facile, lorsque les troupes seront exercées au tir ; par ce moyen, on pourra employer les régiments de chasseurs en ligne comme les autres ;

2° Que si le système des lignes déployées et des feux de mousqueterie, pratiqué par Wellington, est excellent pour la défensive, il paraît aussi difficile que jamais de l'employer pour lancer une armée à l'attaque d'une position ennemie ;

3° Que, malgré le perfectionnement des armes à feu, deux armées se rencontrant et voulant se livrer bataille ne sauraient se fusiller de loin

toute une journée ; — il faudra toujours que l'une des deux se porte en avant pour attaquer l'autre ;

4° Que dès lors le succès dépendra, comme jadis, de la manœuvre la plus habile selon les principes de la grande tactique, qui consistent à savoir lancer la masse de ses troupes au moment opportun, sur le point du champ de bataille qui peut décider de la victoire, en y faisant concourir les trois armes simultanément ;

5° Qu'il serait difficile de beaucoup ajouter à ce que j'ai dit sur ce sujet, dans les chapitres IV et V de mon *Précis de l'art de la guerre*, tome II, et qu'il semble surtout absurde de déterminer par règlement un système absolu de formation pour le combat, l'ordonnance devant se borner à prescrire les mouvements d'exécution ;

6° Que l'un des premiers gages de la victoire, dans l'offensive, consistera toujours en ce qu'un général ait le talent de bien enlever ses troupes et d'aborder franchement l'ennemi, en adoptant le système de formation convenable au terrain, à la qualité et à l'esprit de ses troupes, ainsi qu'à son propre génie.

Enfin je terminerai ces lignes en rappelant : « *Que la guerre, loin d'être une science exacte.*

» *est un drame terrible et passionné, soumis il*
» *est vrai à trois ou quatre principes généraux,*
» *mais dont le résultat est subordonné à une foule*
» *de complications morales et physiques. Vérité*
» *que j'ai déjà émise il y a sept ans dans le pre-*
» *mier appendice, auquel celui-ci doit servir de*
» *complément.* »

G. J.

Bruxelles, 25 janvier 1856.

ARTICLE XLVI.

De la cavalerie.

La formation de la cavalerie, soumise à peu près aux mêmes controverses que celle de l'infanterie, a aussi donné lieu à la même incertitude et le Traité par trop vanté du comte de Bismarck ne lui a pas fait faire de grands pas. Comme l'on n'a guère été mieux fixé sur son emploi, je me permettrai de soumettre ce que j'en pense à la décision des généraux habitués à la conduire.

L'emploi qu'un général doit faire de la cavalerie dépend naturellement un peu de sa force relative avec celle de l'ennemi, soit en nombre, soit en qualité. Néanmoins, quelque modification que ces variations apportent, une cavalerie inférieure, mais bien conduite, peut toujours trouver l'occasion de faire de grandes choses, tant l'à-propos est décisif dans l'emploi de cette arme.

La proportion numérique de la cavalerie avec l'infanterie a beaucoup varié; elle dépend de la disposition naturelle des nations, dont les habitants sont plus ou moins propres à faire de

bons cavaliers : l'abondance et la qualité des chevaux exercent aussi une certaine influence. Dans les guerres de la Révolution, la cavalerie française, quoique désorganisée, et bien inférieure à celle des Autrichiens, servit à merveille. J'ai vu en 1796, à l'armée du Rhin, ce que l'on nommait pompeusement la réserve de cavalerie, et qui formait à peine une faible brigade (1500 chevaux). Dix ans après, j'ai vu ces mêmes réserves fortes de 15 à 20 mille chevaux, tant les idées et les moyens avaient changé.

En thèse générale, on peut admettre que l'armée en campagne doit avoir un sixième de sa force en troupes à cheval : dans les pays de montagnes il suffit d'un dixième.

Le mérite principal de la cavalerie gît dans sa rapidité et sa mobilité ; on pourrait même ajouter dans son impétuosité, si l'on ne devait pas craindre de voir une fausse application de cette dernière qualité.

Quelque importante qu'elle soit dans l'ensemble des opérations d'une guerre, la cavalerie ne saurait défendre une position par elle-même que momentanément, sans secours d'infanterie. Son but principal est de préparer ou d'achever la victoire, de la rendre complète en enlevant des prisonniers et des trophées, de poursuivre l'en-

nemi, de porter rapidement du secours sur un point menacé, d'enfoncer l'infanterie ébranlée, enfin de couvrir les retraites de l'infanterie et de l'artillerie. Voilà pourquoi une armée, manquant de cavalerie, obtient rarement de grands succès, et pourquoi ses retraites sont si difficiles.

Le moment et le mode les plus convenables pour faire donner la cavalerie tiennent au coup-d'œil du chef, au plan de la bataille, à ce que fait l'ennemi, et à mille combinaisons trop longues à énumérer ici; nous n'en indiquerons donc que les principaux traits.

Il est reconnu qu'une attaque générale de cavalerie, contre une ligne en bon ordre, ne saurait être tentée avec succès sans être soutenue par de l'infanterie et beaucoup d'artillerie, du moins à certaine distance. On a vu à Waterloo tout ce qu'il en coûta à la cavalerie française pour avoir agi contre cette règle, et la cavalerie de Frédéric éprouva le même sort à Hunersdorf. On peut se trouver appelé néanmoins à faire donner la cavalerie seule; mais en général, une charge sur une ligne d'infanterie qui se trouverait déjà aux prises avec l'infanterie adverse est celle dont on peut attendre le plus d'avantages; les batailles de Marengo, d'Eylau, de Borodino et dix autres, l'ont prouvé.

Cependant il est un cas, ou plutôt il était un cas, où la cavalerie a une supériorité décidée sur l'infanterie ; c'est quand il tombait une pluie ou neige battante qui mouillait les armes au point de priver l'infanterie de son feu ; le corps d'Augereau en fit une cruelle épreuve à Eylau, et la gauche des Autrichiens eut le même sort à Dresde. Avec les nouvelles cartouches métalliques, de tels cas ne se présentent plus.

On exécute aussi de grandes charges avec succès contre de l'infanterie qu'on aurait déjà réussi à ébranler par un feu redoutable d'artillerie, ou de toute autre manière. Une des charges de ce genre les plus remarquables fut celle de la cavalerie prussienne à Hohenfriedberg en 1745 (voyez le *Traité des grandes opérations*). Mais une charge contre des carrés de bonne infanterie non entamée ne saurait réussir.

On fait de grandes charges pour enlever les batteries de l'ennemi et faciliter aux masses d'infanterie les moyens de couronner sa position ; alors il faut que l'infanterie soit bien en mesure de soutenir sans délai, car une charge de cette nature n'a qu'un effet instantané, dont il faut vivement profiter avant que l'ennemi ne ramène votre cavalerie désunie. La belle charge des Français sur Gosa, à la bataille de Leipzig le 16

octobre, est un grand exemple de ce genre. Celles qu'ils exécutèrent à Waterloo dans le même but furent admirables, mais sans résultats, faute de soutien. De même la charge audacieuse de la faible cavalerie de Ney sur l'artillerie du prince de Hohenlohe à la bataille de Iéna, est un exemple de ce qu'on peut faire en pareil cas.

Enfin on fait des charges générales contre la cavalerie ennemie, pour la chasser du champ de bataille et revenir ensuite contre ses bataillons avec plus de liberté.

La cavalerie pourrait être lancée avec succès pour prendre la ligne ennemie en flancs ou à revers, au moment d'une attaque sérieuse que l'infanterie exécuterait de front. Si elle est repoussée, elle peut revenir au galop se rallier à l'armée ; si elle réussit, elle peut causer la ruine de l'armée ennemie ; il est rare qu'on lui donne cette destination, et je ne vois pas néanmoins ce qui pourrait y mettre obstacle, car une cavalerie bien conduite ne saurait être coupée, lors même qu'elle se trouverait derrière l'ennemi. Du reste, c'est le rôle qui appartient surtout à la cavalerie irrégulière.

Dans la défensive, la cavalerie peut également obtenir d'immenses résultats, en donnant à propos contre une troupe ennemie qui, ayant abordé

la ligne, serait prête à y pénétrer, ou qui l'aurait déjà percée ; elle peut dans ce cas rétablir les affaires, et causer la destruction d'un adversaire ébranlé et désuni par ses premiers succès mêmes ; cela fut prouvé par les belles charges des Russes à Eylau et de la cavalerie anglaise à Waterloo. Enfin, la cavalerie particulière des corps d'armée fait des charges d'à-propos, soit pour favoriser une attaque, soit pour profiter d'un faux mouvement de l'ennemi, soit pour achever sa défaite dans un mouvement rétrograde.

Il n'est pas aussi facile de déterminer le meilleur mode d'attaque : il dépend du but qu'on se propose et des autres circonstances qui influent aussi sur le moment à choisir. Il n'y a que quatre manières de charger, savoir : en colonnes à distances ; en lignes au trot (*) ; en lignes au galop ; enfin à la débandade : toutes peuvent être employées avec succès. Dans la charge en muraille ou en ligne, la lance offre des avantages

(*) Lorsque je parle ici de charges en lignes, il n'y a aucune contradiction avec ce que j'ai avancé ailleurs ; on comprend qu'il ne s'agit pas ici de grandes lignes déployées, mais de brigades ou de divisions tout au plus. Un corps de plusieurs divisions se formera sur le terrain en plusieurs colonnes échelonnées, dont la tête sera pour chacune de deux ou trois régiments, qui seront déployés pour la charge.

incontestables; dans les mêlées, le sabre vaut peut-être mieux; de là est venue l'idée de donner la lance au premier rang qui doit enfoncer, et le sabre au second qui doit achever par des luttes partielles. Le tiraillement avec le pistolet ne convient guère qu'aux avants-postes, dans une charge en fourrageurs, ou lorsque de la cavalerie légère veut harceler de l'infanterie et la dégarnir de son feu, afin de favoriser une charge plus sérieuse. Pour le feu de carabine, on ne sait vraiment à quoi il peut être bon, puisqu'il exige d'arrêter toute la troupe, pour tirer de pied ferme, ce qui l'exposera à une défaite certaine, si elle est abordée franchement. Il n'y a que des tirailleurs qui puissent faire un feu de mousquet en courant.

Nous venons de dire que toutes les manières de charger pouvaient être également bonnes. Cependant, il faut bien se garder de croire que l'impétuosité soit toujours décisive dans un choc de cavalerie contre cavalerie; le grand trot au contraire me paraît la meilleure allure pour les charges en lignes, parce qu'ici tout dépend de l'ensemble, de l'aplomb et de l'ordre, conditions que l'on ne retrouve pas dans les charges au grand galop. Celles-ci conviennent surtout contre l'artillerie, parce qu'il importe plus d'arriver vite

que d'arriver en ordre. De même, avec une cavalerie armée de sabres on peut se lancer au galop à 200 pas contre une ligne ennemie qui vous attendrait de pied ferme. Mais si l'on a une cavalerie armée de lances, le grand trot est la véritable allure, car l'avantage de cette arme dépend surtout de la conservation de l'ordre; dès qu'il y a mêlée, la lance perd toute sa valeur.

Lorsque l'ennemi vient à vous au grand trot, il ne semble pas prudent de courir sur lui au galop, car vous arriverez tout désuni contre une masse compacte et serrée, qui traversera vos escadrons décousus. Il n'y aurait que l'effet moral produit par l'audace apparente de votre charge qui pourrait vous être favorable; mais si l'ennemi l'apprécie à sa juste valeur, vous serez perdu, car dans l'ordre physique et naturel, le succès doit être pour la masse compacte contre des cavaliers galopant sans ensemble.

Dans les charges contre l'infanterie, les Mamelucks et les Turcs ont assez prouvé l'impuissance de l'impétuosité; là où les lanciers ou cuirassiers au trot ne pénétreront pas, aucune cavalerie ne percera. Ce n'est que contre l'infanterie fortement ébranlée et dont le feu manquerait d'aliment, que la charge impétueuse peut avoir quelque avan-

tage sur le trot (*). Pour enfoncer de bons carrés il faut du canon et des lanciers, mieux encore des cuirassiers armés de lances. Pour les charges en fourrageurs ou à la débandade, si fréquentes dans les rencontres journalières, il faut imiter les Turcs ou les Cosaques ; ce sont les meilleurs exemples qu'on puisse prendre : nous reviendrons sur ce sujet.

Quelque système que l'on emploie pour aller à un choc, une vérité reconnue pour toutes les charges possibles, c'est qu'un des meilleurs moyens de réussir est de savoir lancer à propos quelques escadrons sur les flancs d'une ligne ennemie que l'on va assaillir de front. Mais pour que cette manœuvre obtienne un plein succès,

(*) M. Wagner m'oppose l'opinion de cavaliers expérimentés qui préfèrent le galop en carrière, commencé à 200 pas. Je sais que beaucoup de cavaliers le pensent ainsi, mais je sais aussi que les généraux les plus distingués de cette arme penchent pour les charges au trot. Lasalle, un des plus habiles de ces généraux, disait un jour, en voyant la cavalerie ennemie accourir au galop : « Voilà des gens perdus ! » et ces escadrons furent en effet culbutés au petit trot. Au demeurant, la bravoure personnelle influe plus sur les chocs et les mêlées que les différentes allures ; le galop en carrière n'a contre lui que d'amener la dispersion et de changer le choc en mêlée, ce que l'on peut éviter avec les charges au trot. En échange le premier coup de poitrail, seul avantage du galop, n'est qu'un fantôme dont on effraie les cavaliers sans expérience de la guerre.

dans les charges de cavalerie contre cavalerie surtout, il faut qu'elle ne s'exécute qu'à l'instant où les lignes en viennent aux prises, car une minute trop tôt ou trop tard, l'effet en serait probablement nul : aussi est-ce dans ce coup d'œil précis et rapide que consiste le plus grand mérite d'un officier de cavalerie.

L'armement et l'organisation de la cavalerie ont été l'objet de bien des controverses qu'il serait facile de réduire à quelques vérités. La lance est, comme on vient de le dire, la meilleure arme offensive pour une troupe de cavaliers qui chargent en ligne, car elle atteint un ennemi qui ne saurait les approcher ; mais il est peut-être bon d'avoir un second rang ou une réserve armée de sabres, plus faciles à manier lorsqu'il y a mêlée et que les rangs cessent d'être unis. Peut-être même vaudrait-il mieux encore faire soutenir une charge de lanciers par un échelon de hussards qui, pénétrant après eux dans la ligne ennemie, achèveraient mieux la victoire.

La cuirasse est l'arme défensive par excellence. La lance et une cuirasse de fort cuir doublé ou de buffle, me semble le meilleur armement de la cavalerie légère ; le sabre et la cuirasse en fer celui de la grosse cavalerie. Quelques militaires expérimentés penchent même à armer les cui-

rassiers de lances, persuadés qn'une telle cavalerie, assez semblable aux anciens hommes d'armes, renverserait tout devant elle. Il est certain qu'une lance leur conviendrait mieux que le mousqueton, et je ne vois pas ce qui empêcherait de leur en donner de pareilles à celles de la cavalerie légère.

Quant à la troupe amphibie des dragons, les avis seront éternellement partagés; il est constant qu'il serait utile d'avoir quelques bataillons d'infanterie à cheval, qui pussent devancer l'ennemi à un défilé, le défendre en retraite ou fouiller un bois; mais faire de la cavalerie avec des fantassins, ou un soldat qui soit également propre aux deux armes, paraît chose difficile; le sort des dragons à pied français semblerait l'avoir prouvé, si d'un autre côté la cavalerie turque ne combattait pas avec le même succès à pied comme à cheval. On a dit que le plus grand inconvénient des dragons provenait de ce qu'on était obligé de leur prêcher le matin, qu'un carré ne saurait résister à leurs charges, et de leur enseigner le soir, qu'un fantassin armé de son fusil devait culbuter tous les cavaliers possibles; cet argument est plus spécieux que vrai, car au lieu de leur prêcher des maximes si contradictoires, il serait plus naturel de leur dire que si des

braves cavaliers peuvent enfoncer un carré, de braves fantassins peuvent aussi repousser cette charge ; que la victoire ne dépend pas toujours de la supériorité de l'arme, mais bien de mille circonstances ; que le courage des troupes, la présence d'esprit des chefs, une manœuvre faite à propos, l'effet de l'artillerie et du feu de mousqueterie, la pluie, la boue même, ont contribué à des échecs ou à des succès ; mais qu'en thèse générale, un brave à pied ou à cheval doit battre un poltron. En inculquant ces vérités à des dragons, ils pourront se croire supérieurs à leurs adversaires, soit qu'on les emploie comme fantassins, soit qu'ils chargent comme cavaliers. C'est ainsi qu'agissent les Turcs et les Circassiens, dont la cavalerie met souvent pied à terre pour se battre dans les bois ou derrière un abri, le fusil à la main. Cependant, on ne saurait le dissimuler, il faut de bons chefs et de bons soldats pour pousser l'éducation d'une troupe à ce degré de perfection.

C'est sans doute la conviction de ce que peuvent faire de braves soldats aussi bien à pied qu'à cheval, qui a déterminé l'empereur Nicolas à réunir la masse énorme de 14 à 15 mille dragons en un seul corps d'armée, sans tenir compte de la malheureuse expérience faite par Napoléon

sur les dragons français, et sans se laisser arrêter par la crainte de manquer souvent de régiments de cette arme là où ils seraient le plus utiles. Du reste, c'est probablement pour donner plus d'uniformité à leur double instruction de fantassins et de cavaliers, qu'une pareille réunion a été ordonnée, et tout porte à croire qu'en guerre on les répartirait du moins par divisions aux différentes ailes de l'armée. Toutefois on ne saurait nier qu'il est aussi bien des circonstances, surtout dans les batailles rangées, où dix mille hommes transportés vivement à cheval sur un point décisif et y combattant à pied, pourraient faire pencher la balance en leur faveur. Ainsi, les deux systèmes de concentration et de division ont également leur bon et leur mauvais côté. Pour adopter un terme moyen, on pourrait attacher un fort régiment à chaque aile, et à l'avant-garde (ou arrière-garde en retraite) ; puis réunir le surplus de cette arme en divisions ou même en corps de cavalerie (*). Mais il est temps de quitter ce sujet pour en venir à celui des formations.

(*) Ce que je dis là est pour discuter sur ce qui existe ; comme cavalerie, je persiste à croire que les lanciers valent mieux que des dragons.

Tout ce qu'on a dit pour la formation de l'infanterie peut s'appliquer à la cavalerie, sauf les modifications suivantes :

1° Les lignes déployées en échiquier ou en échelon sont beaucoup plus convenables à la cavalerie que des lignes pleines. Soit qu'on forme l'échiquier, soit qu'on préfère des lignes pleines, la distance des lignes entre elles doit être assez grande pour qu'elles ne s'entraînent pas réciproquement en cas d'échec, vu la rapidité avec laquelle on est ramené si la charge est malheureuse. Seulement il est bon d'observer que, dans l'échiquier, la distance peut être moindre que dans la ligne pleine. On doit la former en colonnes par divisions, ou du moins y laisser des ouvertures de deux escadrons, qu'on peut ployer en colonnes sur le flanc de chaque régiment, pour faciliter l'écoulement des troupes ramenées;

2° Dans l'ordre en colonnes d'attaque sur le centre, la cavalerie doit être par régiments, et l'infanterie seulement par bataillons. Pour bien se prêter à cet ordre, il faut alors des régiments de six escadrons, afin qu'en se ployant sur le centre par divisions, ils puissent en former trois. S'ils n'avaient que quatre escadrons, ils ne formeraient alors que deux lignes ;

3° La colonne d'attaque de cavalerie ne doit jamais être serrée comme celle de l'infanterie, mais à distance ou demi-distance d'escadron, afin d'avoir du champ pour déboiter et charger. Cette distance ne s'entend au reste que pour les troupes lancées au combat ; lorsqu'elles sont au repos derrière la ligne, on peut les serrer pour couvrir moins de terrain et diminuer l'espace qu'elles auraient à parcourir pour s'engager, bien entendu néanmoins que ces masses seront à l'abri ou hors de portée du canon ;

4° L'attaque de flanc étant plus à redouter dans la cavalerie que dans un combat d'infanterie contre infanterie, il est nécessaire d'établir, sur les extrémités d'une ligne de cavalerie, quelques escadrons échelonnés par pelotons, pour qu'ils puissent se former par un à droite ou un à gauche contre l'ennemi qui viendrait inquiéter le flanc ;

5° Pour le même motif, il est essentiel, comme on l'a déjà dit, de savoir lancer à propos quelques escadrons sur les flancs d'une ligne de cavalerie que l'on est près d'aborder ; si l'on a de la cavalerie irrégulière avec soi, c'est surtout à cela que l'on doit l'utiliser dans le combat, car pour cet usage elle vaut autant et peut-être mieux que la régulière ;

6° Une observation importante aussi, c'est que dans la cavalerie surtout, il est bon que le commandement du chef s'étende en profondeur plutôt qu'en longueur. Par exemple, dans une division de deux brigades qui déploieraient, il ne serait pas bon que chaque brigade formât une seule ligne derrière l'autre, mais bien que chaque brigade eût un régiment en première ligne et un en seconde : ainsi chaque unité de la ligne aura sa propre réserve derrière elle, avantage que l'on ne saurait méconnaître, car les événements vont si vite dans les charges, qu'il est impossible à un officier général d'être maître de deux régiments déployés.

Il est vrai qu'en adoptant ce mode, chaque général de brigade aura la faculté de disposer de sa réserve, et qu'il serait bon néanmoins d'en avoir une pour toute la division ; c'est ce qui fait penser que le nombre de cinq régiments par division convient fort bien à la cavalerie. Si elle veut donner en ligne par brigades de deux régiments, le cinquième sert de réserve générale derrière le centre. Si l'on veut, on peut aussi avoir trois régiments en ligne, et deux en colonne derrière chaque aile.

Préfère-t-on, au contraire, prendre un ordre mixte en ne déployant que deux régiments à la

fois et gardant le reste en colonnes ? Dans ce cas, on a aussi un ordre convenable, puisque trois régiments, formés par divisions derrière la ligne des deux premiers, en couvrent les flancs et le centre, tout en laissant des intervalles pour écouler la première ligne si elle est battue. (Voyez la figure 10 de la planche VII.)

7° Deux maximes essentielles sont généralement admises pour les combats de cavalerie contre cavalerie : l'une est que toute première ligne doit être tôt ou tard ramenée ; car, dans la supposition même où elle aurait fourni la charge la plus heureuse, il est probable que l'ennemi, en lui opposant des escadrons frais, la forcera à venir se rallier derrière la seconde ligne. L'autre maxime est qu'à mérite égal des troupes et des chefs, la victoire restera à celui qui aura les derniers escadrons en réserve, et qui saura les lancer à propos sur les flancs de la ligne ennemie, déjà aux prises avec la sienne.

C'est sur ces deux vérités qu'on pourra se former une juste idée du système de formation le plus convenable pour conduire un gros corps de cavalerie au combat.

Quel que soit l'ordre qu'on adopte, il faut se garder de déployer de grands corps de cavalerie en lignes pleines ; car ce sont des cohues diffi-

ciles à manier, et si la première ligne est ramenée, la seconde sera entraînée sans pouvoir tirer le sabre. Au nombre des mille preuves que la dernière guerre a données, nous citerons l'attaque exécutée par Nansouty en colonnes par régiments sur la cavalerie prussienne déployée en avant de Château-Thierry.

Dans la première édition de ce *Précis*, je me suis élevé contre la formation de la cavalerie sur plus de deux lignes; mais je n'ai jamais entendu exclure plusieurs lignes en échiquier ou échelonnées, ni des réserves formées en colonnes; je ne voulais parler que de la cavalerie déployée pour charger en muraille, et dont les lignes, inutilement entassées l'une derrière l'autre, seraient entraînées dès que la première viendrait à tourner le dos (*).

(*) M. Wagner, pour combattre cette assertion, cite la bataille de Ramilies, où Marlborough vainquit par une grande charge de cavalerie en lignes sans intervalles, contre les Français en échiquier. Mais si ma mémoire est fidèle, je crois que la cavalerie alliée était d'abord formée en échiquier sur deux lignes : la vraie cause de ce succès fut que Marlborough, voyant que Villeroi avait paralysé la moitié de son armée derrière Anderkirch et la Gette, eut le bon esprit de tirer 38 escadrons de cette aile pour renforcer sa gauche qui eut ainsi deux fois plus de cavalerie que les Français, et les déborda. Au reste, j'admets volontiers maintes exceptions à une maxime que je ne donne pas plus pour absolue

Au demeurant, en cavalerie plus qu'en infanterie encore, l'ascendant moral fait beaucoup ; le coup-d'œil et le sang-froid du chef, l'intelligence et la bravoure du soldat, soit dans la mêlée, soit pour le ralliement, procureront la victoire plus souvent que telle ou telle autre formation. Cependant, quand on peut réunir ces deux avantages, on n'en est que plus sûr de vaincre, et rien ne peut légitimer l'adoption d'un mode reconnu vicieux.

L'histoire des dernières guerres (1812 à 1815) a renouvelé aussi d'anciennes controverses pour décider si la cavalerie combattant en ligne peut triompher à la longue d'une cavalerie irrégulière qui, évitant tout engagement sérieux, fuit avec la vélocité du Parthe et revient au combat avec la même vivacité, se bornant à harceler l'ennemi par des attaques individuelles. Lloyd s'est prononcé pour la négative, et plusieurs exploits des Cosaques contre l'excellente cavalerie française semblent confirmer son jugement (*) ; mais il ne

---

que toutes les autres maximes de tactique de cavalerie ; tactique aussi mobile que cette arme.

(*) Quand je parle de l'excellente cavalerie française, j'entends parler de sa bravoure impétueuse et non de sa perfection ; car elle n'approche de la cavalerie russe ou allemande, ni pour l'équitation, ni pour l'organisation, ni pour le soin des chevaux.

faut pas s'y tromper, et croire qu'il serait possible d'exécuter les mêmes choses avec des régiments de cavalerie légère disciplinée, qu'on lancerait en fourrageurs contre des escadrons bien unis. C'est la grande habitude de se mouvoir en désordre qui fait que les troupes irrégulières savent diriger tous les efforts individuels vers un but commun : les hussards les mieux exercés n'approcheront jamais de cet instinct naturel du Cosaque, du Tscherkès ou du Turc.

Si l'expérience a prouvé que des charges irrégulières peuvent amener la défaite de la meilleure cavalerie dans les combats partiels, il faut bien reconnaître aussi l'impossibilité de compter sur des charges à la débandade dans les batailles rangées d'où dépend souvent le sort de toute une guerre. Une telle charge pourrait sans doute aider une attaque en ligne, mais seule elle ne produirait rien d'important. On doit donc considérer ces charges irrégulières comme un puissant auxiliaire dans les rencontres journalières de la cavalerie, et comme un accessoire utile dans les chocs décisifs.

De tout ce qui précède on doit conclure à mon avis que, pour les batailles, une cavalerie régulière munie d'armes de longueur, et pour la petite guerre une cavalerie irrégulière, armée

d'excellents pistolets, de lances et de sabres, sera toujours la meilleure organisation pour cette branche importante d'une armée bien constituée.

Au demeurant, quelque système que l'on adopte, il n'en paraît pas moins incontestable qu'une nombreuse cavalerie, quelle qu'en soit la nature, doit avoir une grande influence sur les résultats d'une guerre; elle peut porter au loin la terreur chez l'ennemi, elle enlève ses convois, bloque pour ainsi dire l'armée dans ses positions, rend ses communications difficiles, si ce n'est même impossibles, trouble toute harmonie dans ses entreprises et dans ses mouvements. En un mot, elle procure presque les mêmes avantages qu'une levée en masse des populations, en portant le trouble sur les flancs et les derrières d'une armée ennemie, et en réduisant son général à l'impossibilité de rien calculer avec certitude. On en a eu plusieurs preuves par ces *raids* dont la Guerre d'Amérique a fourni de brillants spécimens.

Toute organisation qui tendrait donc à doubler les cadres de la cavalerie en cas de guerre, en y incorporant des milices, serait un bon système, car ces milices, aidées de quelques bons escadrons, pourront au bout de quelques mois de

campagne faire de bons partisans. Sans doute ces milices n'auront pas toutes les qualités que possèdent les populations guerrières et nomades qui passent pour ainsi dire leur vie à cheval, et dont le premier des instincts est celui de la petite guerre, mais elles y suppléeraient en partie. Sous ce rapport la Russie a un grand avantage sur tous ses voisins, tant par la quantité et la qualité de ses chevaux du Don, que par la nature des milices irrégulières qu'elle peut lever au moindre signal.

Voici ce que j'écrivais il y a vingt ans dans le chapitre 35 du *Traité des grandes opérations militaires*, sur ce même sujet :

« Les avantages immenses que les Cosaques » ont donnés aux armées russes sont incalcula- » bles. Ces troupes légères, insignifiantes dans » le choc d'une grande bataille (si ce n'est pour » tomber sur les flancs), sont terribles dans la » poursuite et la guerre de postes : c'est l'en- » nemi le plus redoutable pour toutes les com- » binaisons d'un général, parce qu'il n'est jamais » sûr de l'arrivée et de l'exécution de ses ordres, » que ses envois sont toujours compromis, et » ses opérations incertaines. Tant qu'une armée » n'en avait que quelques régiments à demi- » réguliers, on n'en connaissait pas toute l'uti-

» lité ; mais lorsque le nombre en a été porté à
» 15 ou 20 mille, on a senti toute leur impor-
» tance, surtout dans les pays où la population
» ne leur est pas hostile.

» Pour un convoi qu'ils enlèvent, il faut les
» faire escorter tous, et il importe que l'escorte
» soit nombreuse et bien conduite ; jamais on
» n'est certain de faire une marche tranquille,
» parce qu'on ne sait pas où sont les ennemis.
» Ces corvées exigent des forces considérables
» et la cavalerie régulière est bientôt mise hors
» de service par des fatigues auxquelles elle ne
» peut résister.

» Au reste, je crois que des hussards ou lan-
» ciers volontaires, levés ou organisés au mo-
» ment de la guerre, bien conduits, et courant
» là où des chefs hardis les conduisent à leur
» gré, rempliraient à peu près la même destina-
» tion ; mais il faut les regarder comme des
» enfants perdus, car, s'ils devaient recevoir des
» ordres du quartier-général, ils ne seraient plus
» des partisans. Ils n'auraient peut-être pas tou-
» tes les qualités de bons Cosaques, mais ils
» pourraient en approcher. »

L'Autriche a aussi dans les Hongrois, les Transylvaniens et les Croates, des ressources que d'autres états n'ont pas : toutefois les ser-

vices rendus par la landwehr à cheval prouvent que l'on peut tirer aussi un bon parti de cette espèce de cavalerie, ne fût-ce que pour relever la cavalerie régulière dans les services accessoires qui abondent dans toutes les armées, comme escortes, ordonnances, détachements pour conduire les convois, flanqueurs, etc. Des corps mêlés de cavalerie régulière et irrégulière peuvent rendre souvent plus de services réels que s'ils étaient uniquement composés de cavalerie de ligne, parce que la crainte de compromettre et de ruiner cette dernière empêche souvent de la lancer dans des mouvements audacieux, mais qui pourraient produire d'immenses résultats.

Je ne saurais terminer cet article sans relever les attaques par trop passionnées dont il a été l'objet de la part de M. le général Bismark, et que j'ai connues malheureusement trop tard pour y répondre comme je devais. Le passage qui semble surtout avoir excité son courroux est celui où j'ai avancé, après bien d'autres, que la cavalerie ne saurait défendre une position par elle-même. M. le général, qui prétend sans doute que la cavalerie peut faire la guerre à elle seule, et qu'elle garderait une position tout comme l'infanterie, pense justifier de pareils sophismes en allant chercher des exemples jusque dans la

guerre d'Hannibal sur le Tessin ; comme si la mousqueterie, les obus et la mitraille n'avaient apporté aucun changement dans l'emploi de cette arme ! ! ! Fier de son érudition équestre, il traite d'ignorant tout ce qui ne pense pas comme lui. Sans être un Seydlitz ou un Laguérinière, on peut très bien raisonner sur l'emploi de la cavalerie à la guerre ; et quoique je n'aie aucune prétention à être un cavalier, je puis dire que les plus expérimentés des généraux de nos jours ont partagé mes idées sur la cavalerie, et que dans maintes batailles j'ai souvent mieux jugé de l'opportunité de son emploi que ceux-là qui en commandaient de grosses masses.

La seule de mes maximes qui a excité quelques controverses, est celle relative à l'allure du trot pour les charges contre cavalerie. Quoiqu'on en ait dit, je crois encore, à l'heure où j'écris, que le succès dépend beaucoup du maintien de l'ordre jusqu'au moment du choc, et que, pour les lanciers surtout, le choc d'une *masse bien en ordre* et au trot triompherait d'une troupe éparpillée par le galop en pleine carrière.

Au demeurant, maintenir l'ordre autant que possible dans le choc ; s'appliquer à le faire seconder au moment opportun par une attaque de flanc ; savoir donner l'impulsion morale à sa

troupe, et avoir un échelon prêt pour soutenir à propos, voilà les seuls éléments de succès que j'aie jamais reconnus pour praticables dans les charges de cavalerie contre cavalerie; car toutes les belles maximes du monde viennent expirer dans une lutte rapide comme l'éclair, où les plus habiles professeurs n'auraient que le temps de parer les coups de sabre, sans même se trouver en état de donner un ordre qui pût être entendu et exécuté.

Quant au bon emploi de la cavalerie dans l'ensemble d'une bataille comme dans celui de toute une guerre, je crois que pas un général expérimenté ne répudierait les idées que j'ai émises à ce sujet.

Je n'ai jamais nié que la cavalerie ne concourût à la défense d'une position ; mais qu'elle la défendît par elle-même, je le nierai toujours. Placée sur une position, derrière 100 pièces de canon, elle pourra s'y maintenir si on se contente de la canonner, comme la cavalerie française se maintint si bravement à Eylau; mais que l'infanterie et l'artillerie marchent sur elle après avoir paralysé son canon, et vous verrez si la position sera défendue.

Du reste la véritable cause de la grande colère de M. le général B*** est facile à deviner. J'ai eu

l'imprudence de dire que son traité sur la cavalerie, fort érudit d'ailleurs, n'avait pas fait faire grand progrès à cette arme. Ce jugement lui a sans doute paru sévère, et malgré les torts de l'auteur à mon égard, je conviens qu'il était prononcé d'une manière trop absolue. Cependant, après les renseignements que nous avons pu recevoir de la cavalerie de Seydlitz et de Napoléon, je ne sais pas si celle que M. B*** organiserait et conduirait selon ses propres doctrines, ferait mieux ; c'est là que gît la question. Pour avoir osé la résoudre négativement, je ne suis qu'un ignorant ; c'est là de la bonne critique ! Si les opinions sont libres, ne peut-on pas les discuter sans injures ? Pour moi, je reconnais à M. B*** beaucoup d'esprit et d'érudition ; peut-être même en a-t-il trop pour le sujet qu'il traite : quand l'esprit pétille et que les passions parlent, la raison et le jugement sommeillent. Du reste j'ai déjà fait observer, dans la notice qui précède cet ouvrage, que ce n'était pas dans des livres sérieux qu'un militaire pouvait répondre à des personnalités, surtout après les avoir ignorées pendant six ans.

ARTICLE XLVII.

De l'emploi de l'artillerie.

L'artillerie est à la fois une arme offensive et défensive également redoutable.

Comme moyen offensif, une grande batterie bien employée écrase une ligne ennemie, l'ébranle, et facilite aux troupes qui l'attaquent les moyens de l'enfoncer. Comme arme défensive, il faut reconnaître qu'elle double la force d'une position, non seulement par le mal qu'elle fait de loin à l'ennemi, et par l'effet moral qu'elle produit à une longue distance sur les troupes qui marchent à l'attaque, mais encore par la défense locale qu'elle fera sur la position même, et à portée de mitraille. Elle n'est pas moins importante pour l'attaque et la défense des places ou des camps retranchés, car elle est l'âme de la fortification moderne.

Nous avons dit quelques mots sur sa répartition dans la ligne de bataille, mais nous sommes plus embarassé de dire la manière dont on doit la faire agir dans le combat. Ici les chances se multiplient tellement, à raison des circonstances

particulières de l'affaire, du terrain et des mouvements de l'ennemi, qu'on ne peut pas dire que l'artillerie ait une action indépendante de celle des autres armes. Cependant on a vu, à Wagram, Napoléon jeter une batterie de 100 pièces dans la trouée occasionnée à sa ligne par le départ du corps de Masséna, et contenir ainsi tout l'effort du centre des Autrichiens; mais il serait bien difficile d'ériger en maxime un pareil emploi de l'artillerie.

Nous nous bornerons donc à présenter quelques données fondamentales, en observant qu'elles sont basées sur l'état de cette arme, tel qu'il existait dans les dernières guerres; l'emploi des nouvelles découvertes n'étant pas encore bien déterminé ne saurait trouver place ici (*).

1° Dans l'offensive, on doit réunir une certaine masse d'artillerie sur le point où l'on se prépare à porter les grands coups; on l'emploiera d'abord à ébranler par son feu la ligne de l'ennemi, afin de seconder l'attaque de l'infanterie et de la cavalerie;

2° Il faut en outre quelques batteries d'artillerie à cheval pour suivre le mouvement offensif des colonnes, indépendamment des batteries

(*) Voir le *Chapitre final* du colonel Lecomte. — F. L.

légères à pied qui ont la même destination. Il ne faut pourtant pas trop lancer d'artillerie à pied dans un mouvement offensif; on peut la placer de manière à ce qu'elle atteigne le but sans suivre immédiatement les colonnes. Toutefois, lorsque le train est organisé de manière à y placer les artilleurs, on peut la risquer plus facilement;

3° Nous avons déjà dit que la moitié au moins de l'artillerie à cheval doit être réunie en réserve, pour se porter rapidemeut partout où le besoin l'exige (*). A cet effet, il faut la placer sur le terrain le plus ouvert, où elle puisse se mouvoir en tous sens. Nous avons dit aussi la meilleure place à assigner à l'artillerie de position;

4° Les batteries, quoique répandues en général sur toute une ligne défensive, doivent savoir diriger leur attention sur le point où l'ennemi trouverait plus d'avantages ou de facilités à pé-

---

(*) Depuis que ce chapitre a été publié pour la première fois, plusieurs puissances ont adopté le système de placer les artilleurs sur le train au lieu de les mettre à cheval : cela épargne beaucoup de chevaux et l'embarras de les tenir pendant le tir des batteries. Mais cela n'égalera jamais, pour la mobilité, la superbe artillerie à cheval des Russes, qui surpasse toute idée qu'on chercherait à s'en faire. Beaucoup d'autres inventions de bouches à feu ont eu lieu, mais elles ne sont pas encore assez connues pour trouver place ici ; ce sera à l'expérience à démontrer la manière de les employer.

nétrer; il faut donc que le général commandant l'artillerie connaisse le point stratégique et tactique d'un champ de bataille, aussi bien que le terrain en lui-même, et que toute la répartition des réserves d'artillerie soit calculée sur cette double donnée;

5° Chacun sait que l'artillerie placée en plaine ou au milieu de pentes doucement inclinées en glacis, est celle dont l'effet, à plein fouet ou à ricochets, sera le plus meurtrier : personne n'ignore non plus que le feu concentrique est celui qui convient le mieux;

6° L'artillerie de toute espèce employée dans les batailles ne doit jamais oublier que sa principale destination est de foudroyer les troupes ennemies, et non de répondre à leurs batteries. Cependant, comme il est bon de ne pas laisser le champ libre à l'action du canon ennemi, il est utile de le combattre pour attirer son feu : on peut destiner à cela un tiers des pièces disponibles, mais les deux tiers au moins doivent être dirigés sur la cavalerie et l'infanterie;

7° Si l'ennemi s'avance en lignes déployées, les batteries doivent chercher à croiser leur feu pour prendre ces lignes en écharpe; celles qui pourraient se placer sur les flancs, et battre les lignes dans leur prolongement, feraient un effet décisif;

8° Lorsque l'ennemi s'avance en colonnes, on peut les battre de front, c'est-à-dire dans leur profondeur. Toutefois, il n'est pas moins avantageux de les battre d'écharpe, et surtout de flanc et de revers. L'effet moral produit sur les troupes par l'artillerie qui prend de revers est incalculable ; il est rare que les plus vaillants soldats n'en soient pas étonnés ou ébranlés : le beau mouvement de Ney sur Preititz (bataille de Bautzen) fut neutralisé par quelques pièces de Kleist, qui prirent ses colonnes en flanc, les arrêtèrent, et décidèrent le maréchal à changer sa bonne direction. Quelques pièces d'artillerie légère, lancées à tout risque sur les flancs pour obtenir un pareil résultat, ne seraient jamais aventurées sans utilité ;

9° Il est reconnu que les batteries doivent être constamment soutenues par de l'infanterie ou de la cavalerie, et qu'il est avantageux de bien appuyer leurs flancs. Cependant il se présente des cas où il faut dévier de cette maxime, et l'exemple de Wagram dont nous avons parlé en est un des plus remarquables ;

10° Il est très important que, dans les attaques de cavalerie, l'artillerie ne se laisse pas effrayer, et qu'elle tire d'abord à boulets, puis à mitraille,

aussi longtemps que cela se pourra (*). Dans ce cas, l'infanterie chargée de protéger des batteries doit être formée en carré à proximité, afin de donner refuge aux chevaux, et ensuite aux canonniers; les carrés longs, proportionnés à l'étendue du front de bataille, semblent les plus propres à remplir cette destination quand l'infanterie est derrière les pièces; si elle se trouve à côté, les carrés parfaits seront préférables. On assure aussi que les batteries de fusées peuvent être employées contre la cavalerie dont elles effraient les chevaux; mais, je le répète, c'est encore une expérience à faire, et on ne saurait baser aucune maxime sur des données aussi incertaines;

11° Dans les attaques de l'infanterie contre de l'artillerie, la maxime de tirer le plus longtemps possible sans néanmoins commencer de trop loin, est encore plus rigoureuse que dans le cas susmentionné; les canonniers auront toujours le moyen de se mettre à l'abri de l'infanterie s'ils sont convenablement soutenus. C'est ici un des cas de faire donner à la fois les trois armes, car si l'infanterie ennemie est ébranlée par l'artille-

(*) Les obus de nouvelle invention, donnant les moyens de porter ces projectiles à mille toises avec une parabole insensible seront une arme terrible contre la cavalerie.

rie, une attaque combinée d'infanterie et de cavalerie causera sa destruction;

12° Les proportions de l'artillerie ont considérablement varié dans les dernières guerres. Napoléon s'en fut conquérir l'Italie en 1800, avec quarante ou cinquante pièces, et il réussit complètement; tandis qu'en 1812, il envahit la Russie avec mille pièces attelées et ne réussit point. Cela prouve assez qu'aucune règle absolue ne saurait fixer ces proportions. On admet généralement que trois pièces par mille combattants sont suffisantes, et même en Turquie, comme dans les montagnes, c'est beaucoup trop.

Les proportions de la grosse artillerie, dite de réserve, avec celles de l'artillerie plus légère, varient également. C'est un grand abus que d'avoir trop de grosse artillerie, car dans les batailles le canon de 6 ou de 8 fait à peu près le même effet que celui de 12, et il y a pourtant une grande différence dans la mobilité et les embarras accessoires de ces calibres. Au reste, une des preuves les plus notables que l'on puisse citer, pour faire juger l'influence des proportions de l'armement sur les succès des armées, fut donnée par Napoléon après la bataille d'Eylau : les pertes cruelles que ses troupes essuyèrent par le feu de la nombreuse artillerie des Russes lui

firent sentir la nécessité d'augmenter la sienne. Avec une activité difficile à concevoir, il fit travailler dans tous les arsenaux de la Prusse, de la ligne du Rhin et même de Metz, à renforcer le nombre de ses pièces et à en couler de nouvelles pour utiliser les munitions qu'il avait conquises dans la campagne. En trois mois il doubla, à quatre cents lieues de ses frontières, le personnel et le matériel de son artillerie, chose presque inouïe dans les annales de la guerre;

13° Un des moyens les plus convenables pour obtenir le meilleur emploi possible de l'artillerie, serait de donner toujours le commandement supérieur de cette arme à un général d'artillerie à la fois bon tacticien et stratégiste; ce chef aurait la faculté de disposer non seulement de la réserve d'artillerie, mais encore de la moitié des pièces attachées aux différents corps ou divisions.

Il pourrait ainsi se concerter avec le généralissime sur le moment et le lieu où des masses considérables d'artillerie pourraient le mieux contribuer à la victoire; mais il ne ferait jamais une telle réunion de masses sans avoir pris, au préalable, les ordres du commandant en chef.

Au moment où j'allais faire imprimer cet arti-

cle pour la seconde fois, je reçois une brochure du général Okounief sur l'importance de l'artillerie. Quelque intéressante qu'elle soit, elle ne saurait me décider à changer ce que j'ai dit sur cette arme.

L'auteur avoue, avec une louable franchise, qu'il n'avait point assez apprécié cette importance dans son ouvrage sur l'emploi des trois armes; et pour faire réparation à l'artillerie, il soutient aujourd'hui qu'elle doit désormais décider des batailles et devenir, par cela même, l'arme principale des armées européennes.

Comme j'ai reconnu en tout temps la part qu'une artillerie bien employée peut avoir dans les victoires, je suis très disposé à admettre, avec l'auteur, que son influence serait plus grande si l'on savait toujours en tirer le parti dont elle est susceptible. Je reconnais aussi que plusieurs inventions toutes récentes qui augmenteront son effet, soit pour le tir à ricochets rasants, soit pour la mitraille à grande portée, sont de nature à appeler l'attention des généraux qui seront désormais dans le cas d'en faire usage, et qui ont en main le moyen d'en assurer les effets comme aussi de trouver les moyens de s'en garantir.

La brochure du général Okounief aurait donc

déjà atteint un but important, en ouvrant cette vaste carrière; mais après lui avoir rendu justice, il me sera permis de dire que l'auteur a un peu dépassé le but : si l'on devait s'en rapporter à tout ce qu'il avance, il ne faudrait plus dans une armée que des cuirassiers, des artilleurs et l'infanterie nécessaire à la garde des postes fermés, car le reste ne serait plus que pâture pour les projectiles. Partant de son idée dominante, M. Okounief en conclut, par une conséquence toute naturelle, que le moyen de gagner des batailles se réduira à enfoncer le centre d'une armée à force de coups de canon, et à avoir des masses préparées à fondre sur cette trouée; moyen qu'il trouve bien préférable à ceux qu'il nomme *mouvements de conversions,* et qui jusqu'à ce jour, de son aveu même, gagnaient cependant fort bien des batailles.

Ici, je l'avoue, je suis obligé de contester ce qu'il y a de trop absolu dans ces assertions. En premier lieu je ne comprends pas parfaitement ces mouvements de conversions; ce sont sans doute des attaques pour déborder une aile en même temps qu'on assaillirait une partie du front. Si je ne me trompe, ces sortes de manœuvres ne sont pas toujours des mouvements de conversion ; au surplus, c'est une querelle de dé-

finitions qui importe peu au fond ; ce que je ne trouve pas fondé, c'est l'idée qu'une manœuvre exclusive puisse être adoptée comme une panacée universelle, et qu'il faille renoncer à toute autre tactique qu'à celle des immenses batteries et des grosses masses perçant des centres. Pour ma part, si j'avais à combattre un ennemi professant de pareilles idées exclusives, je ne serais nullement embarassé de lui opposer plus d'un moyen qui déjouerait ses attaques favorites : d'abord j'emploierais celui que M. Okounief cite lui-même, à la page 35, comme ayant été adopté avec succès par le prince de Lichtenstein à la bataille de Wagram, contre la fameuse colonne de Macdonald ; le système employé à Cannes par Annibal pourrait également trouver son application ici, d'autant mieux qu'une telle masse battue par les feux concentriques d'une artillerie égale en nombre et disposée en ligne concave comme celle de l'archiduc Charles à Essling, serait fort compromise. Enfin pour éviter de scinder l'armée en deux parties, qui sait si un de ces mouvements de conversion que l'auteur veut répudier ne serait pas un excellent moyen à opposer à son système, puisqu'il transporterait l'effort décisif du combat sur un tout autre point que le centre ?

Loin de moi néanmoins la pensée de contester tout mérite à une forte attaque sur le centre ; je l'ai souvent recommandée, mais surtout lorsqu'elle se combinerait avec une attaque sur une extrémité de la ligne (selon la figure 12 de la planche IV, pages 28 et 41), ou lorsqu'elle se ferait contre une ligne un peu trop étendue.

Quoiqu'il en soit, il me paraît que l'auteur a un peu perdu de vue que le moral des troupes, le caractère et le génie des chefs ont aussi une grande influence sur l'issue des batailles. Ce sont des batteries moins meurtrières mais non moins efficaces. Il ne faut pas oublier non plus que tous les champs de bataille et toutes les contrées n'offrent pas un égal avantage au canon ; en Italie, en Suisse, en Vendée, dans beaucoup de parties de l'Allemagne, dans tous les pays très coupés en un mot, on ne trouve pas des champs de bataille comme Wagram et Leipzig.

Au demeurant il y a d'utiles leçons dans la brochure du général Okounief, à laquelle on ne saurait faire d'autre reproche que de l'avoir peut-être entraîné d'un extrême dans l'autre. L'auteur a sans doute voulu imiter ces avocats qui, après un beau plaidoyer, tirent des conclusions exagérées, certains que les juges en rabattent toujours la moitié ; les hommes sages sauront prendre ce

qui s'y trouve de vrai et d'utile, et lui en tiendront compte.

Le premier résultat de cet opuscule devra être d'éveiller l'attention des hommes qui ont mission d'influer sur les destinées des armées, c'est-à-dire des gouvernements et des généraux. Le second sera peut-être de faire doubler le matériel et le personnel de l'artillerie, et adopter tous les perfectionnements capables d'en augmenter le meurtrier effet ! Enfin il faudra s'efforcer de trouver le moyen de neutraliser l'effet de cette puissance de feux, et le premier qui tombe sous les sens semble être de modifier l'armement et l'équipement des troupes, puis d'adopter une nouvelle tactique qui rende les dénouements aussi prompts que possible. Cette tâche sera celle de la génération qui s'élève, quand on aura éprouvé, par l'expérience, toutes les inventions dont on s'occupe dans les polygones d'exercices, en attendant mieux.

Heureux ceux qui dans les premières rencontres auront beaucoup d'obusiers à la Schrapnel, beaucoup de canons chargés par la culasse et tirant trente coups par minute, beaucoup de pièces ricochetant à hauteur d'homme et ne manquant jamais leur but sur l'une ou l'autre partie de l'échiquier du combat, enfin le plus de

fusées perfectionnées ; sans compter même les fameux fusils à vapeur de Perkins, relégués dans la défense des remparts, mais qui, s'il en faut croire le procès-verbal de lord Wellington, pourront encore faire ici d'assez cruels ravages... Quel beau thème pour prêcher la paix universelle et le règne exclusif des entreprises financières de chemins de fer ! !

On me pardonnera si je termine une discussion aussi grave par une phrase qui touche à la plaisanterie. Mais il faut bien laisser entrevoir un côté moins sombre, à l'avenir dont nous menacent tant de braves militaires qui, par une cruelle prévoyance, combinent les moyens de rendre la guerre encore plus sanglante qu'elle ne l'est, et cela dans l'espoir d'assurer le triomphe de leur drapeau. Emulation terrible, mais qui sera indispensable, si l'on veut rester au niveau de ses voisins, tant que le droit des gens n'aura pas mis des bornes à ces inventions !

ARTICLE XLVIII.

De l'emploi combiné des trois armes.

Pour terminer entièrement ce Précis, il restait à parler de l'emploi combiné des trois armes : mais combien de variations minutieuses ce sujet ne présenterait-il pas, si l'on avait la prétention de pénétrer dans tous les détails qu'exige l'application des maximes générales indiquées pour chacune de ces armes en particulier ?

Plusieurs ouvrages, et les Allemands surtout, ont sondé cet abîme sans fond, et ils n'ont obtenu de résultats passables qu'en multipliant à l'infini les exemples pris dans les petits combats partiels des dernières guerres. Ces exemples suppléent en effet aux maximes, lorsque l'expérience démontre qu'il serait impossible d'en donner de fixes. Dire que le commandant d'un corps composé des trois armes doit les employer de manière à ce qu'elles s'appuient et se secondent mutuellement, semblerait une niaiserie, et c'est néanmoins le seul dogme fondamental qu'il soit possible d'établir, car vouloir prescrire à ce chef

la manière dont il devra s'y prendre dans toutes les circonstances, ce serait s'engager dans un labyrinthe inextricable : or, comme le but et les bornes de cet Aperçu ne me permettent pas d'aborder de pareilles questions, je ne puis mieux faire que de renvoyer les officiers aux ouvrages spéciaux qui les ont traitées avec le plus de succès.

Placer les différentes armes selon le terrain, selon le but qu'on se propose, et celui que l'on peut supposer à l'ennemi ; combiner leur action simultanée d'après les qualités propres à chacune d'elles, en ayant soin de les faire soutenir réciproquement, voilà tout ce que l'art peut conseiller ; c'est dans l'étude des guerres et surtout dans la pratique, qu'un officier supérieur pourra acquérir ces notions, ainsi que le coup d'œil qui inspire leur application opportune.

Je termine en disant que je crois avoir rempli la tâche que je m'étais imposée, et je vais passer successivement à la narration des guerres mémorables, où mes lecteurs trouveront à chaque pas l'occasion de s'assurer que l'histoire

militaire, accompagnée de saine critique, est bien la véritable école de la guerre (*).

(*) Voyez *Histoire critique des guerres de Frédéric*, celle des *Guerres de la Révolution*, et la *Vie militaire de Napoléon* que j'ai publiées.

CONCLUSION.

Nous nous sommes efforcé de retracer les points principaux qui nous ont paru susceptibles d'être présentés comme maximes fondamentales de la guerre. Toutefois la guerre dans son ensemble n'est point une science mais un art. Si la stratégie surtout peut être soumise à des maximes dogmatiques qui approchent des axiomes des sciences positives, il n'en est pas de même de l'ensemble des opérations d'une guerre, et les combats entr'autres échapperont souvent à toutes les combinaisons scientifiques, pour nous offrir des actes essentiellement dramatiques, dans lesquels les qualités personnelles, les inspirations morales et mille autres causes, joueront parfois le premier rôle. Les passions qui agiteront les masses appelées à se heurter, les qualités guerrières de ces masses, le caractère, l'énergie et les talents de leurs chefs ; l'esprit plus ou moins martial, non seulement des

nations, mais encore des époques (*) : en un mot tout ce que l'on peut nommer la poésie et la métaphysique de la guerre, sans parler des décrets insondables de la Providence, influera éternellement sur ses résultats.

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y a pas de règles de tactique, et qu'aucune théorie de tactique ne saurait être utile? Quel militaire raisonnable oserait prononcer un tel blasphème? Croira-t-on qu'Eugène et Marlborough n'aient triomphé que par inspiration, ou par la supériorité morale de leurs bataillons; ne trouvera-t-on pas au contraire dans les victoires de Turin, de Hochstett, de Ramilies, des manœuvres qui ressemblent à celles de Talavera, de Waterloo, de Iéna ou d'Austerlitz, et qui furent les causes de la victoire? Or quand l'application d'une maxime, et la manœuvre qui en a été le résultat, ont procuré cent fois la victoire à d'habiles capitaines, et offrent en leur faveur toutes les chances probables, suffira-t-il qu'elles aient échoué quelquefois pour nier leur efficacité, et contester toute in-

---

(*) Le fameux proverbe espagnol : ***Il fut brave tel jour***, peut s'appliquer aux nations comme aux individus : on ne saurait comparer les Français de Rosbach à ceux de Iéna, ni les Prussiens de Prenzlow à ceux de Dennewitz.

fluence de l'étude de l'art ; toute théorie sera-t-elle vaine parce qu'elle ne procure que les trois quarts des chances de succès ?

Si le moral d'une armée et de ses chefs influe aussi sur ces chances, n'est-ce pas en définitive parce qu'il produit une action physique, soumise, comme les combinaisons de la tactique, aux lois communes de la *statique militaire?* L'attaque impétueuse de 20 mille braves électrisés, sur l'extrémité d'une ligne ennemie, donnera plus sûrement la victoire que la manœuvre de 40 mille hommes démoralisés contre cette même extrémité, parce que les premiers exerceront une action réelle, et que les derniers demeureront passifs, si même ils ne fuient pas.

La stratégie, comme nous l'avons dit, est l'art d'amener la plus grande partie des forces d'une armée sur le point le plus important du théâtre de la guerre, ou d'une zone d'opérations.

La tactique est l'art d'utiliser ces masses sur le point où des marches bien combinées les auront rendues présentes ; c'est-à-dire l'art de les mettre en action au moment et au point décisif du champ de bataille sur lequel le choc définitif doit avoir lieu : lorsque des troupes songent plus à fuir qu'à se battre, elles ne sont plus

des masses agissantes, dans le sens que nous donnons à cette expression.

Un général instruit en théorie, mais dénué de coup d'œil, de sang-froid et d'habileté, peut faire un beau plan stratégique, et manquer à toutes les lois de la tactique quand il se trouve en présence de l'ennemi ; alors ses projets seront déjoués, et sa défaite probable ; s'il a du caractère, il pourra diminuer les mauvaises suites de son échec ; s'il perd la tête, il perdra toute son armée.

Le même général peut au contraire être aussi bon tacticien qu'il a été bon stratégicien, et avoir préparé la victoire par tous les moyens en son pouvoir : dans ce cas, lorsqu'il sera tant soit peu secondé par ses troupes et ses lieutenants, il remportera probablement une victoire signalée ; mais si au contraire il ne commande qu'à des cohues indisciplinées, manquant d'ordre ou de courage ; s'il est envié et trompé par de perfides lieutenants (*), il verra sans doute évanouir tou-

(*) Il arrive plus souvent qu'on ne le pense qu'un général en chef soit trompé par ses lieutenants qui, n'écoutant que leur égoïsme, oublient qu'ils trahissent en même temps le pays et l'armée, par l'effet de la plus basse jalousie et de la plns coupable ambition. L'inhabileté d'un lieutenant, qui serait incapable de

tes ses espérances, et ses plus belles combinaisons ne pourront tendre qu'à diminuer les désastres d'une défaite presque inévitable. Cette défaite serait d'autant plus sûre, lorsque avec de pareils instruments il aurait à combattre un adversaire peut-être moins habile que lui, mais ayant des troupes aguerries ou enthousiastes pour leur cause.

Aucun système de tactique ne saurait garantir la victoire quand le moral de l'armée est mauvais ; et même, quand il serait excellent, la victoire peut dépendre d'un incident comme la rupture des ponts du Danube à Essling. Un général systématique pourrait proscrire les colonnes pour adopter l'ordre mince et les feux, ou bien reléguer ces feux dans les moyens purement défensifs, pour adopter exclusivement les colonnes semi-profondes, sans être sûr néanmoins du succès.

Ces vérités n'empêchent pas l'existence de bonnes maximes de guerre qui, à chances égales, pourront procurer la victoire ; et s'il est vrai que ces théories ne sauraient enseigner avec une

---

concevoir le mérite d'une manœuvre ordonnée, et ferait des fautes graves dans l'exécution, aurait les mêmes résultats pour renverser les plus belles combinaisons.

précision mathématique ce qu'il conviendrait de faire dans tous les cas possibles, il est certain du moins qu'elles enseigneront toujours les fautes que l'on devra éviter ; or ce serait déjà un immense résultat ; car de telles maximes deviendraient ainsi, entre les mains de généraux commandant à de braves troupes, des gages de succès plus ou moins certains.

La justesse de cette assertion ne pouvant être contestée, il ne reste donc qu'à savoir distinguer les bonnes maximes des mauvaises ; c'est en cela, il est vrai, que consiste tout le génie de la guerre ; mais il y a cependant des principes directeurs pour arriver à cette connaissance. Toute maxime de guerre sera bonne lorsqu'elle aura pour résultat d'assurer l'emploi de la plus forte somme de moyens d'action au moment et au point opportuns. Nous avons présenté, au chapitre III, toutes les combinaisons stratégiques qui peuvent mener à ce résultat. Pour ce qui concerne la tactique, la principale de ces combinaisons sera toujours le choix de l'ordre de bataille le plus convenable d'après le projet que l'on aura en vue. Ensuite quand on en viendra à l'action locale des masses sur le terrain, ces moyens d'action peuvent être aussi bien une charge de cavalerie faite à propos, une forte

batterie placée et démasquée au moment le plus convenable; une colonne d'infanterie chargeant avec impétuosité, ou une division déployée fournissant avec aplomb et sang-froid des feux meurtriers, enfin des mouvements tactiques qui menaceraient l'ennemi en flancs et à revers, de même que toute manœuvre qui ébranlerait le moral de ses adversaires. Chacun de ces actes peut, selon l'occurrence, devenir la cause de la victoire; vouloir déterminer les cas où il faudrait donner la préférence à chacun d'eux, serait chose impossible.

Pour bien jouer ce grand drame de la guerre, le premier des devoirs serait donc de bien connaître le théâtre sur lequel on doit agir, afin de juger les avantages du double échiquier sur lequel les deux partis manœuvreront, en appréciant les avantages de l'ennemi comme ceux de son propre parti. Cette connaissance acquise, on avisera aux moyens de se préparer une base d'opérations; ensuite il s'agira de choisir la zone la plus convenable pour y diriger ses efforts principaux, et d'embrasser cette zone de la manière la plus conforme aux principes de la guerre en choisissant bien ses lignes et front d'opérations. L'armée assaillante devra s'attacher surtout à entamer sérieusement l'armée ennemie

en adoptant à cet effet d'habiles points objectifs de manœuvre ; puis elle prendra ensuite pour objectif de ses entreprises subséquentes des points géographiques proportionnés aux succès qu'elle aura obtenus.

L'armée défensive, au contraire, devra calculer tous les moyens de neutraliser cette première impulsion de son adversaire, en traînant les opérations en longueur, autant que cela pourra se faire sans compromettre le sort du pays, et en ajournant le choc décisif, jusqu'au moment où une partie des forces ennemies se trouverait usée par les fatigues, ou disséminée pour occuper les provinces envahies, masquer des places, couvrir des sièges, protéger la ligne d'opérations et les dépôts, etc.

Jusque-là, tout ce que nous venons de dire pourra être l'objet d'un premier plan d'opérations : mais ce qu'aucun plan ne saurait prévoir avec quelque certitude, c'est la nature et l'issue du choc définitif qui résultera de ces entreprises. Si vos lignes d'opérations ont été habilement choisies, vos mouvements bien déguisés ; si l'ennemi au contraire fait de faux mouvements qui vous permettent de tomber sur les fractions encore dispersées de son armée, vous pourrez

vaincre sans batailles rangées, par le seul ascendant de vos avantages stratégiques. Mais si les deux partis se trouvent également bien en mesure au moment où la rencontre aura lieu, alors il en résultera une de ces grandes tragédies comme Borodino, Wagram, Waterloo, Bautzen et Dresde, dans laquelle les préceptes de la grande tactique indiqués aux chapitres antérieurs (*) pourront certainement exercer une influence notable.

Si quelques militaires obstinés, après avoir lu ce livre, après avoir étudié attentivement l'histoire raisonnée de quelques campagnes des grands maîtres, soutenaient encore qu'il n'y a ni principes ni bonnes maximes de guerre, alors on ne pourrait que les plaindre et leur répondre par le fameux mot de Frédéric-le-Grand : « Un mulet qui aurait fait vingt campagnes sous le prince Eugène n'en serait pas meilleur tacticien pour cela. »

De bonnes théories fondées sur les principes, justifiées par les événements, et jointes à l'his-

---

(*) Voir entr'autres les chapitres IV et V, et leurs compléments au *Chapitre final* du colonel F. Lecomte.

toire militaire raisonnée, seront à mon avis la véritable école des généraux. Si ces moyens ne forment pas de grands hommes, qui se forment toujours par eux-mêmes quand les circonstances les favorisent, ils formeront du moins des généraux assez habiles pour tenir le second rang parmi les grands capitaines.

CHAPITRE FINAL

PAR LE

Colonel F. LECOMTE.

CHAPITRE FINAL

Avant tout, homme de progrès en art militaire, le général Jomini était constamment préoccupé d'en perfectionner la théorie ou d'en redresser les écarts. Il élaborait ses livres selon le précepte de Boileau, moins pour le style, c'est vrai, que pour le fond. Ce fond, il le polissait et repolissait sans cesse ; il corrigeait, complétait indéfiniment ses notes, son manuscrit, ses épreuves d'imprimerie, refaisait parfois sur ces épreuves son premier travail pour mieux coordonner quelques arguments, renforcer une démonstration, combler une lacune, tempérer une sentence. C'est dans cet esprit qu'il méditait, pendant les dernières années de sa vie (*), une nouvelle édition

(*) Né à Payerne, en Suisse, le 6 mars 1779, le général Jomini est mort à Passy, Paris, le 22 mars 1869.

du *Précis de l'art de la guerre*, avec quelques articles et quelques cartes de plus. Mais la besogne, matérielle entr'autres, était lourde par le temps qui court pour un quasi-nonagénaire. Il hésita, puis renonça à l'affronter, comme il le dit dans sa brochure de 1866 (*), et, au dernier moment, environ trois mois avant sa mort, il me confia cette tâche par une lettre bien flatteuse, publiée en son temps, et dont il convient de reproduire ici textuellement les principaux passages :

Mon cher Monsieur Lecomte,

J'ai éprouvé une peine sincère à la réception de votre lettre datée d'Hyères. Cette ville ou île a beau être une antichambre du Paradis, mieux vaut encore habiter ailleurs qu'à l'ombre de ses orangers. La cause qui vous y conduit est déplorable, surtout pour un homme comme vous qui a si grand besoin de se faire entendre. J'espère que votre jeune famille vous rejoindra heureusement et assez tôt pour gagner Pise avant les

(*) Questions stratégiques *relatives aux événements de la guerre de Bohème*, par un Invalide. Paris 1866. Voir pages 27-28 de cette brochure, reproduites plus loin à propos des chemins de fer, page 369.

grands froids; j'en recevrai la nouvelle avec plaisir si je suis encore de ce monde.....

J'attends avec impatience *l'ouvrage* ou *les épreuves* de l'histoire militaire que vous m'annoncez (*). Bien que je sois fort peu en état, non de le lire moi-même, mais d'en entendre la lecture par une voix amie, j'espère en entendre assez pour pouvoir l'apprécier dans son ensemble.

Un travail qui mériterait d'être entrepris par vous serait un supplément ou *complément* de mon *Précis de l'art de la guerre,* traitant des modifications que la vapeur et les chemins de fer ont apportées dans les combinaisons de la guerre, tant sous le rapport des opérations stratégiques que sous celui de la grande Tactique des Batailles.

Ce serait rendre un immense service et vous ne perdriez rien, je pense, *en mérite,* de rectifier et compléter le meilleur ouvrage qui ait paru jusqu'à 1869 sur l'art de la guerre. Les principes de la Stratégie sont les mêmes, la mise en pratique seule diffère.

Dans la grande Tactique des Batailles, ces principes sont encore plus influents, car les armées, une fois en présence, ne se battent pas sur les rails du chemin de fer. A Solferino comme à Sadowa la mise en action des masses présentes ont eu les mêmes résultats que

---

(*) C'était le volume *Etudes d'histoire militaire.* Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, paru à Paris en 1868, chez Tanera, éditeur.

dans les guerres de l'Empire ou de Frédéric-le-Grand.

Si j'apprenais dans l'autre monde la publication d'un ouvrage intitulé :

PRÉCIS DE L'ART DE LA GUERRE

PAR LE GÉNÉRAL JOMINI

complété et appliqué aux nouvelles découvertes par le colonel LECOMTE, etc., etc.,

je serais fier d'avoir un aussi bon Continuateur et votre amour-propre ne saurait en souffrir. Si je me trompe, détrompez-moi.

Si vous vouliez faire un nouveau *Précis de l'art de la guerre,* sous votre nom, vous ne pourriez guère éviter de redire les mêmes choses que moi et de tomber dans un plagiat plus ou moins dissimulé. Tandis que vous posant comme *Continuateur* et *Perfectionneur*, il me semble que l'honneur ne serait pas moins grand.

Adieu, mon cher colonel, je ne vous dis rien de moi : je suis la pente naturelle de mes souffrances et de mes 90 ans.

Malgré la quasi-élégance de mon écriture, je n'ai plus qu'un *quart d'œil,* car le gauche est mort et le droit ne voit qu'avec peine avec une loupe. Je ne puis plus sortir de mon fauteuil de douleurs et ma tête, qui avait tenu bon jusqu'à présent, commence à suivre la décadence du reste. Agréez, ainsi que Madame Lecomte, les vœux sincères que nous ferons toujours

pour votre prompt rétablissement et la prospérité de toute la famille.

GÉNÉRAL JOMINI.

Passy, 29 novembre 1868.

Si à cette époque, le général Jomini avait pu manier la plume et le crayon comme précédemment, cette nouvelle édition d'une œuvre qui lui tenait fort à cœur eût certainement renfermé d'instructifs compléments. En eût-il été de même des rectifications et lacunes auxquelles sa lettre susmentionnée faisait allusion ?... Je me permets d'en douter. La lacune n'était pas aussi grande qu'il voulait bien le dire, avec trop de modestie. Sa perspicacité n'avait pas été en défaut autant qu'il se le figurait à l'égard des nouvelles inventions. Toutes les applications principales qui en ont été faites au militaire avaient été, implicitement au moins, prévues par lui. Les expériences des dernières grandes guerres n'ont fait que confirmer ses prévisions essentielles, se résumant dans ces deux préceptes :

1° *En stratégie* rien de changé, si ce n'est une immense augmentation de ressources de tous genres, réseaux ferrés, navigation à vapeur rapide, télégraphes et téléphones électriques, formidables effectifs, puissance merveilleuse des

feux, etc., formant tout autant d'avantages pour les généraux et gouvernements habiles, et non moins d'embarras et de causes de ruine pour les incapables ou les médiocres ;

2° *En tactique générale*, perfectionnements marquants dans le sens, déjà bien connu, de l'ordre mince, à amincir jusqu'à devenir *dispersé ;* ces perfectionnements en appelleront maints autres de détail pour assurer la direction efficace des corps de troupes sur de grands fronts, en vue d'obtenir à la fois la convergence des feux et le coup décisif d'action, c'est-à-dire l'emploi le plus judicieux possible des lignes ou chaînes et colonnes d'infanterie, combiné avec les feux d'artillerie et les chocs de cavalerie.

A côté de cela, les dernières grandes guerres fourniraient, il est vrai, de nombreux exemples historiques corroborant ceux du *Précis ;* mais, outre que ce n'est pas un livre d'histoire militaire de notre crû que nous entendons produire ici sous le propice couvert de celui du maître, ce recueil d'exemples contemporains mènerait trop loin et sortirait du cadre normal de cette publication. En effet, pour garder à celle-ci son titre et sa valeur de « Précis » elle doit rester autant que possible dans les bornes de l'édition de 1855

en la complétant surtout de ses propres appendices restitués aux articles auxquels ils se rapportent.

Nous nous bornerons donc, dans ce Chapitre final, à reprendre successivement ceux des deux Parties du *Précis,* en y joignant brièvement les observations ou compléments dont ils sont susceptibles et en nous basant sur les vues émises par l'auteur, semées çà et là dans des écrits postérieurs, dont plusieurs inédits ou peu connus. Ainsi cette nouvelle édition restera mieux l'œuvre du général Jomini lui-même, ce qui se justifie d'autant plus que les anciennes éditions sont épuisées.

Le Chapitre I, *De la politique de la guerre* demeure et demeurera longtemps dans sa première teneur. La définition qu'il donne des diverses sortes de guerres s'applique à l'histoire ancienne comme à l'histoire moderne et à la future.

Le Chapitre II, *Politique militaire ou philosophie de la guerre,* pourrait aussi être apprécié d'une manière analogue dans son ensemble. Toutefois l'art. 13, *Des institutions militaires,* soulève quelques réflexions d'une réelle opportunité. Sur deux points particulièrement recom-

mandés : un bon système de recrutement et un bon système de réserves nationales, le général n'explique pas ce qu'il entend par le mot *bon,* car à l'époque où il l'écrivait, les vues à cet égard ne variaient pas sensiblement dans les grandes puissances de l'Europe. Depuis lors, il n'en a pas été de même, et il convient de faire connaître plus en détail les idées du général Jomini à cet égard. Il les a émises tout d'abord dans sa brochure sus-mentionnée de 1866, disant ce qui suit, aux pages 16-22 :

« Une question bien plus sérieuse que toutes les précédentes est celle des institutions organiques du recrutement ; elle est si grave qu'il serait impossible de la traiter à fond dans les bornes d'une lettre, je ferai seulement observer que la Prusse se trouve à cet égard dans une position tout exceptionnelle. Depuis le père de Frédéric-le-Grand qui, avec une population de deux millions d'âmes, avait levé et organisé une superbe armée de soixante-dix mille hommes, l'état militaire a toujours été relativement exagéré. Frédéric, après la conquête de la Silésie, avec une population à peine égale à celle de la Belgique actuelle, avait une armée permanente de 150 à 180 mille hommes (grâce à l'enrôlement

exercé dans les petits états de l'Empire germanique).

» Sous ces deux règnes, Potsdam, la vraie capitale, n'était qu'une caserne : la nation, durant un siècle, fut soumise à une sorte de régime militaire, et l'uniforme était le seul titre à la considération ; aussi l'esprit militaire survécut-il à la désastreuse campagne de 1806, bien que l'armée dût être réduite, par le traité de Tilsit, à cinquante mille hommes.

» Le gouvernement, secondé par Stein, Hardenberg, le chef d'état-major Scharnhorst et la Société du Tugendbund, adopta alors la sage mesure d'appliquer au pays un sytème de *milices non actives,* à peu près ce qui existait en Suisse, et qui avait excité l'admiration de Frédéric, lorsqu'il écrivait l'*Histoire de son temps*. Ce n'était pas précisément une levée en masse comme celle que le comité de Salut public, de déplorable mémoire, adopta en 1793, et qui, opérant sur la moitié seulement des départements français, amena 1200 mille hommes sous les drapeaux. Cette terrible mesure, appliquée immédiatement à toute la population mâle de dix-huit à quarante-cinq ans, n'était que *passagère*, tandis que le système prussien demeurait *permanent,* mais ne devait être appliqué que partiellement

en divisant la population en trois ou quatre catégories, qui seraient mises en activité l'une après l'autre, selon les circonstances.

» Cette première organisation prussienne, faite en quelque sorte secrètement pendant l'occupation des Français, donna en 1813 plus de deux cent mille hommes levés sur le territoire de l'ancienne monarchie de Frédéric, c'est-à-dire environ quatre à cinq millions d'habitants : les bataillons organisés d'avance sur le papier furent promptement formés ; on sait les importants services qu'ils rendirent à la résurrection de la monarchie.

» Le système avait trop bien réussi pour que le gouvernement prussien n'en profitât pas afin d'augmenter la force de son armée en doublant ses réserves mobiles et appliquant la même organisation aux riches provinces de la Saxe et de la Westphalie, qui lui furent octroyées par le congrès de Vienne ; acquisitions qui élevèrent sa population à seize millions d'habitants pouvant produire, en n'exceptant personne du service, près d'un million de soldats, au lieu de trois cent mille qu'aurait produit un système permanent proportionné à la population.

» La rivalité entre l'Autriche et la Prusse créée par Frédéric lors de la guerre de 1742, aggravée

lors de la succession de Bavière en 1770, s'était manifestée vers la fin de la République française par l'établissement *d'une Confédération du Nord de l'Allemagne,* pour le maintien de la neutralité sous le protectorat de la Prusse. Ravivée en 1806 par la renonciation de l'empereur François II au titre d'Empereur d'Allemagne et par la dualité résultant de la malheureuse confédération de 1815, cette rivalité devait tôt ou tard aboutir à la lutte de 1866, si aucun obstacle extérieur ne s'y opposait.

» Que va-t-il résulter des enseignements de cette lutte et de l'organisation un peu exagérée de la puissance militaire prussienne ? Appliquée à sa population actuelle, elle pourrait, au besoin, mettre sur pied 1300 mille hommes (*), et tous ses voisins sont intéressés à ne pas rester dans une situation inférieure.

» Les uns voudraient imiter purement et simplement cette organisation menaçante.

» D'autres, adversaires nés de toutes les armées permanentes, soit par utopie, soit par

(*) Je ne donne que des chiffres approximatifs pour éviter de minutieuses recherches, mais ils suffisent pour des appréciations relatives : il y en a qui portent ce chiffre même à quinze cent mille.

fausse philantropie, voudraient que l'on procédât à une organisation de toute la population, sans exception, en gardes nationales ou civiques, à peu près comme en Suisse.

» Un troisième parti proposerait un système mixte emprunté aux deux précédents, comme en Belgique, c'est-à-dire une organisation permanente pour l'armée active et des milices pour les éventualités exceptionnelles.

» Il faudra bien adopter un de ces partis, à moins qu'un congrès européen, établissant un tribunal amphictyonique, ne fixât à chaque puissance la limite des forces qu'elle pourrait lever à proportion de sa population ; ce qui serait très platonique, mais à peu près impossible.

» N'ayant pas mission de décider la question, on me permettra de croire que la conscription sera toujours, avec de certaines modifications, le système le plus rationnel et le plus pratique. Telle qu'elle existe aujourd'hui en France, cette institution laisserait peu à désirer si l'on y ajoutait quelques perfectionnements, entr'autres celui de suspendre l'exemption à prix d'argent pour n'admettre que le remplacement par des hommes aptes à faire de bons soldats ; avec cette amélioration, elle serait assez élastique pour assurer de bonnes réserves et suffire à toutes les éven-

tualités présumables de guerre, sans arracher à leurs foyers des hommes indispensables à la vie sociale pour en faire de médiocres guerriers. D'ailleurs elle n'exclut nullement des *organisations secondaires éventuelles*, dont la mise à exécution pourrait être nécessaire passagèrement. Ce système mixte, qui se rapprocherait de celui de la Belgique, paraît beaucoup mieux approprié à la France que celui des Prussiens, et y a été plusieurs fois pratiqué, en 1799, en 1809, en 1812 et en 1814. Si on l'abandonnait jamais pour adopter l'organisation générale des nations en milices non soldées, en bayonnettes délibérantes comme toutes les gardes nationales, on pourrait revoir les grandes invasions du moyen-âge et des avalanches de peuples se ruant les uns sur les autres.

» Espérons que ce système, le seul peut-être qui convienne à la Suisse et à ses montagnes, mais qui est inapplicable aux grandes puissances, restera à l'état de rêve, et si ses partisans voulaient le justifier par l'exemple des Etats-Unis, je leur dirais que si le Nord a triomphé, ce n'est pas par ses milices, mais par les cinq cent mille volontaires enrôlés à force de dollars, qui ont coûté trois fois plus qu'une armée per-

manente, et n'avaient à combattre que des milices sans expérience comme eux. »

L'année suivante, le général Jomini, dans sa correspondance particulière, est revenu souvent sur ce sujet à propos des affaires militaires et politiques de l'Europe, qui sortaient d'une grave crise pour s'acheminer à une autre non moins grave.

En avril 1867, il nous écrivait à Lausanne les lignes ci-après :

Mon cher Colonel. — Merci pour l'envoi du journal de Baltimore, contenant l'article du général Sigel : dois-je vous le renvoyer ?...

Je ne sais trop que vous dire de ce qui se passe (*), je ne puis presque plus sortir de mon fauteuil, où je n'apprends que ce que disent les journaux.

Vous connaissez sans doute la brochure du général Trochu, intitulée « L'armée française en 1867 », publiée chez Amiot, rue de la Paix, car elle fait grand bruit dans le public. A l'exception des 20 dernières pages, c'est une œuvre d'un médiocre intérêt, mais ces 20 dernières pages sont tout ! ! Si je n'avais pas été empêché par mes devoirs envers la Russie, j'aurais offert dans ma brochure une conclusion à peu près pareille, mais plus explicite encore quant aux moyens

(*) Alerte de la question du Luxembourg.

d'exécution. — Il ne faut pas se dissimuler cependant que *si c'est le seul moyen d'obtenir un résultat immédiat*, il est terriblement scabreux dans un pays divisé par quatre partis. Si vous l'avez lu et si vous m'en communiquez votre appréciation, soyez prudent, la poste ouvre vos lettres. Cette appréhension me force à être avare de mes jugements, que l'on pourrait mal interpréter malgré leur innocence, car au fond ils sont tous dictés par le désir d'éviter de nouvelles tribulations à l'Europe et à la France.

En définitive, cette brochure ou petit volume du général Trochu ne peut que contribuer à faire passer le projet de loi qui va se discuter ces jours-ci, à moins qu'il ne le remplace. Adieu, mon cher. Votre dévoué. Gal J. — Passy, 8 avril 1867.

On sait que la conclusion du général Trochu, qui recueillait cet assentiment de l'auteur du *Précis,* consistait en somme à perfectionner le système de la loi organique française de 1832 dans le sens du service personnel obligatoire à la prussienne. Tenant compte des besoins immédiats, il s'efforçait d'arriver au plus tôt à une mixture qui eût donné, au lieu d'hommes de sept ans d'activité plus ou moins effective sous les drapeaux, une armée active de huit ans de service, dont cinq dans l'activité et trois dans la réserve de la dite armée. Avec l'abaissement de la taille de $1^{m}56$ à $1^{m}54$, avec la suppression des

mois de dispense et quelques autres mesures d'ordre administratif, il obtenait un contingent annuel de 100 mille hommes pouvant donner, après les déductions ordinaires, un effectif de 550 mille combattants, qu'il aurait réparti en cinq armées de plus de 100 mille hommes chacune, aptes à passer la frontière. En outre, par la constitution de cadres solides en temps de paix, et par l'appel, en temps de guerre, de tous les anciens soldats de 28 à 40 ans, et de tous les hommes des classes antérieures libérés par la fortune du « bon numéro » aux termes de la loi, il eût formé de puissantes réserves pouvant doubler l'armée active et fournir tous les auxiliaires désirables.

C'est là le principe qui, sous diverses variantes et sur une plus grande échelle, mais avec diminution de la durée du service actif, a prévalu plus tard en France, ainsi que dans les grands états du continent européen, et que l'auteur du *Précis de l'art de la guerre* avait toujours recommandé.

D'autre part, il faut mentionner qu'à l'égard des bienfaits d'égalité sociale, scientifique, littéraire dans tous les rangs, dont l'armée devait jouir par le fait du service personnel strictement

obligatoire, le général Jomini était loin de partager l'enthousiasme des novateurs. On en jugera par le passage ci-après de sa brochure de 1866, où il réfutait un trop chaleureux éloge de l'infanterie prussienne pour sa richesse en lettrés et en cartographes :

« Que pourrais-je dire au sujet des simples fantassins lettrés et des soldats ayant des cartes topographiques dans leur sac pour pouvoir guider au besoin des détachements ? Si c'est comme ordonnances qu'ils portent ces cartes, cela s'est pratiqué de tout temps ; mais que deviendrait une armée où il faudrait recourir aux simples soldats pour diriger les marches ? Pour ce qui concernerait leur mérite comme troupiers, c'est une question à soumettre à un comité de colonels d'infanterie. Tous les soldats prussiens savent lire et écrire, parce que l'enseignement des enfants est obligatoire, et il est certes utile à l'humanité, au paysan comme au soldat, de savoir lire, écrire et faire une addition ; cela ne diminue en rien le mérite du soldat, et grâce aux nouvelles écoles, tous les conscrits français ne laisseront rien à désirer sous ce rapport. Jusque-là, je crois qu'un régiment où le quart des soldats ne saurait pas lire en vaudrait bien un autre. Si j'étais d'âge à commander soit un

régiment, soit un corps d'armée, je prierais Dieu de ne pas m'envoyer trop de simples soldats *lettrés* ou topographes. Si je me trompe, c'est que l'espèce humaine aurait terriblement changé et, jusqu'à nouvel ordre, j'aimerai toujours mieux les soldats de César que ceux de Pompée. »

Un autre point de l'art. 13 du *Précis* appelle un complément qui ne manque pas d'intérêt dans cet ouvrage. Quittant le domaine de l'organisation d'armée pour celui des nouveaux moyens de destruction de plus en plus meurtriers, le général Jomini, bien que ne connaissant pas les feux gigantesques et rapides actuels, émettait, et plus tard réitérait (*) un vœu très pieux en ces termes :

« Si les souverains ne se réunissent pas en
» congrès pour proscrire ces inventions de mort
» et de destruction, il ne restera d'autre parti à
» prendre qu'à composer la moitié des armées de
» cavalerie cuirassée, pour pouvoir enlever avec
» plus de rapidité toutes ces machines ; et l'in-
» fanterie même devra reprendre ses armures de
» fer du moyen-âge, sans lesquelles un bataillon
» serait couché par terre avant d'aborder l'en-

(*) Voir *Précis*, IIe Partie, art. 47, page 305.

» nemi. Nous pourrons donc revoir la fameuse
» gendarmerie toute bardée de fer, même les che-
» vaux.

» En attendant ces circonstances, etc. »

Sur cet objet le général Jomini a été entendu. Outre l'extension universelle des conventions internationales de Genève du 22 août 1864 et du 20 octobre 1868 pour la neutralisation des services sanitaires et des blessés, et de la convention de Saint-Pétersbourg des 29 novembre et 11 décembre 1868, interdisant les petits projectiles explosibles, tout ce qui tend à humaniser la guerre, en compensation de ses effets plus terribles, a été recherché par tous les états civilisés. La Russie entr'autres, a pris, à cet égard, une louable initiative, non seulement par la convention de Saint-Pétersbourg sus-indiquée, mais encore en convoquant, en 1874, à Bruxelles, une grande réunion internationale, dans le but de formuler des principes généraux améliorant les lois et coutumes de la guerre. Ces « Conférences de Bruxelles » élaborèrent, sous la présidence du premier délégué russe, qui n'était autre que le baron Alexandre de Jomini, fils cadet de l'auteur du *Précis,* un excellente « Déclaration » en douze titres et 57 articles, qui a eu un grand retentis-

sement dans le monde entier. Bien qu'encore soumise à trop de réserves et dépourvue de sanction suprême, ce qui pourra compliquer son application en quelques cas, il n'en est pas moins à croire que cette Déclaration contribuera puissamment à rendre les futures guerres moins féroces que celles des temps passés. Entr'autres les articles 12-14 du titre « Moyens de nuire à l'ennemi » et les articles 15 à 18 de celui « Sièges et bombardements » répondent en bonne partie aux vœux humanitaires du général Jomini. Pour le reste, si l'on n'est pas près de redonner aux combattants d'aujourd'hui, dont on exige un surcroît d'agilité, les pesantes armures métalliques du XVe siècle, qui seraient d'ailleurs inefficaces, la part de la protection défensive au moyen de blindages divers, de campagne et de position, pour corps de troupes et pour matériel, pour affûts et pour individus, ainsi que l'utilisation plus minutieuse des couverts naturels, n'est pas restée en arrière. Dans les incessants efforts de concurrence entre le projectile et la plaque qui se poursuivent depuis si longtemps, les dernières inventions, soit de fortification rapide, de gabions perfectionnés, de cuirassements mobiles, de tourelles, coupoles tournantes et autres engins ressortant à l'arme du génie, soit d'effets

d'habillement et d'équipement de matière moins lourde et plus résistante, même une étoffe para-balles, relativement très légère, dit-on, paraissent plutôt donner, pour le moment, la prépondérance à la plaque (*). De plus, quelques-unes des dernières batailles tendent à faire prévaloir un principe nouveau et de mœurs adoucies à l'instar de la guerre de places fortes : Ces batailles ont montré que par la seule supériorité bien évidente résultant de l'établissement d'une forte ligne de feux convergents, les fureurs de la lutte pouvaient s'assoupir et aboutir à la constatation de la défaite sans en pousser la démonstration jusqu'au bout, c'est-à-dire à des redditions en masses, qu'on eût condamnées jadis comme honteuses, mais qui, aujourd'hui, sont pardonnées, en raison de la puissance formidable des feux. On clôt ainsi, plus humainement, des engage-

---

(*) Il va de soi que nous laissons en dehors de la collection des projectiles conformes aux usages de la guerre la nouvelle et bizarre invention de M. Turpin, grosse mitrailleuse ou coupole tournante qui vomirait des explosifs asphyxiants, de manière à détruire en quelques minutes toute une contrée et toute sa population à deux lieues à la ronde. Ce moyen de guerre n'est pas plus admissible que l'empoisonnement des eaux et des vivres. Il ferait reculer la civilisation jusqu'aux temps de la plus affreuse barbarie.

ments qui, au taux des hécatombes d'Eylau ou de Borodino, n'eussent cessé qu'avec l'extermination complète de l'armée mise en échec et au prix d'inutiles augmentations de pertes pour le triomphateur. Si dans l'avenir, d'autres Sédan, d'autres Mans, d'autres Verrières se produisent, sans parler de capitulations analogues à celles de Metz en 1870 et de Paris en 1871, qui donc aurait le cœur de blâmer le nouveau facteur de miséricorde dérivant des nouvelles terreurs du projectile ?

Au reste, pour tout ce qui tient à l'amélioration des lois de la guerre, on peut renvoyer à l'excellent ouvrage de notre compatriote zuricois Blüntschli, digne successeur d'un autre compatriote, le neuchâtelois Vattel, et de l'œuvre américaine magistrale du président Lincoln et du général Halleck en 1863 (*).

(*) LE DROIT INTERNATIONAL, *codifié par* BLUNTSCHLI, docteur en droit, professeur à l'université d'Heidelberg ; traduit de l'allemand par M. C. LARDY, docteur en droit ; précédé d'une biographie de l'auteur par M. Alph. RIVIER, secrétaire de l'Institut de droit international, professeur à l'université de Bruxelles. Quatrième édition. Paris 1866. Librairie Guillaumin et Cᵉ. Un vol. in-8° de 606 pages.

Voir aussi sur le même sujet le *Politisches Jahrbuch* de M. le professeur HILTY, à Berne, et la *Revue militaire suisse* à Lausanne de 1887 et 1888.

Le Chapitre III traite de la *Stratégie,* c'est-à-dire d'une constante en art de la guerre, qui le sera autant que le sol des opérations à y mener. Il ne comporte donc aucune modification ni d'autres compléments que les nombreuses confirmations historiques qu'on pourrait y ajouter d'après les dernières guerres, et qu'on peut lire dans maints ouvrages connus. Nous nous garderions bien de toucher quoi que ce soit à ce chapitre, l'œuvre caractéristique du maître, nous réservant d'ailleurs de parler plus spécialement des chemins de fer et de leur rôle en matière de stratégie, à l'occasion de ce que l'auteur en a dit lui-même dans son appendice de 1866 (*). A cette occasion aussi, et au même point de vue, nous dirons quelques mots des *magasins* et des *forteresses,* qui font l'objet des articles 25 et 26 du même chapitre III.

A l'égard du Chapitre IV, *De la grande tactique des batailles* et du Chapitre V, *De différentes opérations mixtes,* les variantes possibles ont été indiquées au cours des articles du texte primitif.

(*) *Questions stratégiques*; brochure citée, pages 23 à 28 de cette brochure, pages 365 et suivantes de ce volume.

Il suffit de rappeler que l'auteur pencha de plus en plus, à mesure des progrès des feux, vers l'ordre aminci, la formation de l'infanterie sur deux rangs, avec de nombreux tirailleurs, fournis plutôt par unité, et précédant ou flanquant de petites colonnes, plus ou moins accolées, pour le coup décisif, et qu'il a exprimé ces vues entr'autres dans son deuxième appendice « Sur la formation des troupes pour le combat » reproduit à la IIe partie de cette édition, p. 239 et suivantes.

Il convient d'ajouter que, dans un 3e appendice, sous forme d'une Lettre du général Jomini au directeur du *Spectateur militaire* relative à l'examen de sa brochure sur la *Formation des troupes pour le combat*, du 22 juillet 1856, il est revenu en quelques mots sur cette question, en même temps que sur celle de la marine à vapeur dont nous avons parlé précédemment à propos de l'article *Expéditions d'outre-mer.* (Voir Ire partie, pages 457-463.)

En faisant allusion aux nombreux perfectionnements à introduire dans le service des tirailleurs et aux nouveaux rapports que les fusils à longue portée amèneraient entre l'infanterie et la cavalerie et surtout entre l'infanterie et l'artillerie, l'auteur du *Précis* estime qu'il s'agit ici d'un « détail de tactique secondaire, dont l'expé-

» rience d'une guerre purement continentale » pourrait seule consacrer le résultat, lorsque » toutes les armées seraient munies de mêmes » armes. » (*) Par cette référence à des expériences aujourd'hui pleinement effectuées, jointe à ses appréciations antérieures et postérieures, on voit que Jomini était bien arrivé aux vues de tactique en ordre aminci, que nous lui attribuons plus haut, sous la condition toutefois que les fronts agrandis et les tireries ne contrecarrent pas la conduite efficace des corps appelés à l'action décisive.

Le Chapitre V, *De la logistique ou art de mouvoir les armées*, nous retiendra plus longtemps, car ici surgit la grande invention moderne, le chemin de fer, accompagné de la télégraphie électrique.

L'application, aux choses militaires, de cette merveilleuse innovation de la vie civile a fait promptement l'objet de sérieuses études d'état-major, lesquelles ont donné le jour à de nombreux ouvrages scientifiques et techniques, puis à des lois, décrets, règlements officiels plus nombreux encore.

(*) Lettre susmentionnée au *Spectateur militaire*, pages 7 et 8.

Tout gouvernement avait en effet le devoir de s'occuper soigneusement de telle matière. Sans retard il devait assurer à ses divers transports militaires, soit habituels, soit éventuels, soit de troupes, soit de matériel ou d'approvisionnements, les avantages de cette nouvelle voirie qui venait décupler, centupler même tous ceux de l'ancienne, mais nécessiter en même temps des modifications et des compléments notables aux institutions et organisations en vigueur.

L'idéal eût été sans doute alors de mettre les armées en mesure de disposer elles-mêmes, par elles seules, des voies ferrées, comme elles disposent des routes et voies ordinaires, il eût fallu militariser tout ce qui concerne l'établissement et le fonctionnement des réseaux ferrés, créer une *arme* des chemins de fer ainsi que l'on créa, il n'y a pas si longtemps, une arme du génie, une de l'artillerie et de ses trains. Comme celles-ci, la nouvelle arme aurait eu ses branches diverses: construction, entretien, exploitation, traction, etc., soumises, chacune, à ses règlements particuliers de recrutement, d'instruction, de service, dans les termes du règlement général et de la hiérarchie normale.

Cette création militaire n'ayant pas été possible, par suite du caractère essentiellement civil

qu'ont revêtu, dès leur fondation, les entreprises les plus importantes, il fallut recourir à un système mixte, qui garantît la rapidité, la sécurité, l'ajustage, le tonnage et autres qualités techniques du transport, en même temps que son efficacité au point de vue militaire. C'est ce régime mixte qui existe aujourd'hui dans toute l'Europe, ayant été institué à l'instar de l'organisation prussienne, dont les méthodes de transports militaires par voies ferrées, jointes à une répartition territoriale *ad hoc* de troupes, venaient d'obtenir, à Wissembourg, à Wörth, à Spicheren, à Strassbourg, à Metz, la sanction de l'expérience de la façon la plus éclatante. Ce n'est pas rabaisser les brillants succès des armées de l'empereur Guillaume Ier pendant la campagne de France que d'en faire remonter les causes principales à l'opération préalable bien connue aujourd'hui sous le nom de *mobilisation*, comprenant aussi, outre l'organisation territoriale *ad hoc*, la concentration, le déploiement, la dislocation par voies ferrées. Ce fut cette opération-là, excellemment conduite par les soins prévoyants et minutieux de l'état-major du maréchal Moltke, qui permit aux armées allemandes de prendre l'initiative, et d'arriver aux premières batailles, non seulement en bon ordre, au complet, en offen-

sive, mais en effectifs fort supérieurs à ceux des Français, surpris en plein désarroi de ralliement des hommes à leurs unités tactiques et de formation des corps d'armée (*). Du premier choc victorieux sortirent naturellement et par les mêmes causes, renforcées d'une artillerie supérieure et de l'ascendant moral acquis, toutes les autres victoires allemandes.

Une bonne *mobilisation,* c'est-à-dire une bonne entrée en campagne par voies ferrées, constitue donc un des gages de succès à ajouter aux six indiqués par le général Jomini dans son *Résumé de la stratégie,* Chapitre III, article 30 (voir Ire partie, pages 465-466) ou plutôt une variante spéciale et plus précise à introduire dans l'énumération faite au 6e alinéa de ce *Résumé.*

A la suite de traités passés entre les gouvernements et les compagnies de chemins de fer, divers actes officiels, lois, décrets, règlements, ordonnances, instructions, etc., etc., furent rendus en tous pays, embrassant toute la matière et la traitant sous toutes ses faces, dans son ensemble comme dans ses détails. Aussi aujour-

---

(*) En 1870, la guerre a été déclarée par la France le 19 juillet, et le 4 août les Allemands avaient environ 400 mille hommes sur le théâtre des opérations, au-delà de leur frontière.

d'hui, ce qui concerne le service militaire des chemins de fer forme toute une nouvelle littérature, très volumineuse même, et non à tort, car il y avait de nombreuses mesures à prendre, à préciser, à ajuster, se liant intimement à l'usage des trains et des gares, si l'on voulait en avoir les bénéfices sans les inconvénients et les dangers.

Pour les temps de guerre entr'autres, l'unité d'action exigeait que les pouvoirs militaires eussent la prépondérance sur les services civils, et c'est ce qui est prévu partout.

En France, par exemple, — où l'on a d'ailleurs réparti les troupes en corps d'armée territoriaux permanents, comme en Allemagne, première condition d'une prompte mobilisation des hommes et des corps — les chemins de fer passent sous l'autorité soit du ministre de la guerre, qui l'exerce avec le concours d'une *Commission militaire supérieure des chemins de fer*, présidée par le chef d'état-major général, soit du commandant en chef, chacun dans sa zone. Un *directeur général du service des chemins de fer et des étapes*, un *directeur aux armées*, des *commissions de campagne*, des commissions et sous-commissions *de réseaux*, des commissions ou commandements *de gares*, neuf *sections* de che-

mins de fer de campagne, avec troupes de sapeurs du génie, plusieurs bureaux et chefs de l'arrière, etc., etc., sont à la tête des principaux services et constituent tout autant de rouages hiérarchiques aptes à tenir compte de tous les besoins, dès le temps de paix et surtout dès la première prévision de la mobilisation. D'autre part, des *règles* précises ont été arrêtées pour les convois de troupes des diverses armes, pour ceux du matériel, des chevaux, des munitions, des provisions, et ces règles sont exercées d'avance, tant pour l'instruction des troupes et des commissions mixtes que pour le contrôle des installations techniques des trains et des gares (*). En somme, un nouveau service, moitié technique, moitié militaire, a été créé pour les temps de guerre et de préparation à la guerre, c'est-à-dire pour les transports dénommés trop pompeusement « stratégiques ». Tout ce service, fort bien étudié d'ailleurs, est non moins bien résumé et caractérisé par le texte ci-après de quelques articles du *Règlement* (français) *du 19*

(*) Voir entr'autres le volume intitulé APPENDICE *aux Règlements sur les transports ordinaires et stratégiques*, du 25 avril 1890, suivi de *Notes* de même date, de trois *Analyses* du 22 août 1890, d'une *Décision ministérielle* du 28 mai 1891.

novembre 1889 sur les transports stratégiques :

ARTICLE PREMIER. Les *transports stratégiques* ont pour objet les déplacements, par grandes masses, des troupes et du matériel de guerre, ainsi que les divers mouvements préparatoires ou complémentaires de ces déplacements.....

Les transports stratégiques comprennent :

Les transports de mobilisation, les transports de concentration, les transports de troupes nécessités par les opérations, les transports de ravitaillement, les transports d'évacuation, les transports de dislocation.

Ils se divisent en deux catégories :

1° Transports dans la zone de l'intérieur ;

2° Transports dans la zone des armées.

La *zone de l'intérieur* est celle qui comprend les chemins de fer restant sous les ordres directs du ministre de la guerre ; la *zone des armées* est celle qui comprend les chemins de fer mis à la disposition du commandant en chef des armées.

ART. 2. Au moment de la mobilisation et après entente avec le commandant en chef, le ministre détermine la *ligne de démarcation* des deux zones et fixe la date à partir de laquelle le service des chemins de fer est placé sous l'autorité du commandant en chef dans la zone des armées.

La ligne de démarcation peut varier au cours des opérations ; les changements sont concertés entre le ministre et le commandant en chef.

Les divers tracés de cette ligne sont portés, dans le

plus bref délai, à la connaissance des services intéressés.

ART. 3. Les transports sont ordonnés par le Ministre et le commandant en chef des armées respectivement dans les zones placées sous leur autorité à partir de la date mentionnée à l'art. 2.

Toutefois, les mouvements relatifs à la mobilisation et à la concentration qui doivent avoir lieu dans la zone des armées continuent, après cette date, à y être exécutés dans les conditions prévues dès le temps de paix, à moins que des cas de force majeure n'obligent le commandant en chef à les modifier.

Les transports, qui transitent d'une zone dans l'autre, sont toujours l'objet d'une entente préalable entre les autorités compétentes des deux zones.

ART. 4. Les transports ordonnés par le ministre de la guerre sont réglés par le chef d'état-major général et exécutés par les soins des *commissions de réseau* instituées par le décret du 5 février 1889. (Articles 1 et 7.) (*)

(*) Voici le texte de ces articles :

ART. 1er. Le service militaire des chemins de fer, prévu par la loi du 28 décembre 1888, est dirigé par le chef de l'état-major général, sous l'autorité du ministre de la guerre.

Un bureau de l'état-major général (actuellement 4e bureau) est chargé de centraliser ce service.

ART. 7. En temps de guerre, la commission de réseau prend en main le service complet du réseau, sous l'autorité du ministre de la guerre.

ART. 5. Les transports ordonnés par le commandant en chef des armées sont réglés par le *directeur des chemins de fer aux armées*, placé sous les ordres du *directeur général des chemins de fer et des étapes*.

Ils sont exécutés par les soins :

1° Des *commissions de réseau* à l'aide du personnel des chemins de fer nationaux, sur toutes les parties qui peuvent lui être confiées ;

2° Des *commissions de chemins de fer de campagne*, à l'aide des troupes de chemins de fer, sur les autres parties.

Les stations qui séparent les sections exploitées par les commissions de réseau de celles exploitées par les commissions de chemins de fer de campagne portent le nom de *stations de transition*. Leur emplacement est déterminé par le directeur général des chemins de

---

Elle entre en fonctions, à ce titre, dès le premier jour de la mobilisation.

Elle est aidée :

1° Par des sous-commissions de réseau, composées chacune d'un sous-commissaire militaire nommé par le ministre et d'un sous-commissaire technique désigné par la commission de réseau ;

2° Par des commissions de gare, formées d'un officier et du chef de gare.

Un personnel technique et militaire peut être attaché à ces divers organes, si les besoins du service l'exigent.

fer et des étapes, sur la proposition du directeur des chemins de fer aux armées (*).

Art. 6. Les tarifs à appliquer aux transports de mobilisation, de concentration, d'évacuation et de ravitaillement, en deçà des stations de transition, ainsi qu'aux transports de dislocation après la guerre, peuvent faire l'objet de conventions spéciales passées, dès le temps de paix, avec toutes les compagnies de chemins de fer intéressées...

(*) Décret du 10 octobre 1889 concernant les services de l'arrière. — Art. 3. Le service des chemins de fer aux armées est réglé dans les conditions prescrites par la loi du 28 décembre 1888 et le décret du 5 février 1889. Il comprend tout ce qui est relatif à l'organisation, l'entretien, l'exploitation, la construction et la destruction des voies ferrées.

L'officier général ou supérieur placé à sa tête a le titre de *directeur des chemins de fer aux armées*. Il exerce ses attributions sur toutes les lignes ou portions de lignes mises à la disposition du commandant en chef, en conformité de la loi précitée.

Il est assisté d'un ingénieur des chemins de fer et d'un personnel militaire et technique.

Il assure le service par l'intermédiaire des commissions de réseau ou de chemins de fer de campagne :

1° Au moyen du personnel des compagnies nationales et du réseau de l'Etat, sur toutes les parties qui peuvent lui être confiées ;

2° Au moyen des troupes de chemins de fer sur les autres parties.

Les stations qui séparent les sections exploitées par le personnel des compagnies des sections exploitées par les troupes de chemins de fer sont appelées *stations de transition*.

Des conventions analogues sont établies lorsqu'il est nécessaire de faire assurer par les compagnies nationales l'exploitation de lignes situées en territoire ennemi.

ART. 7. L'alimentation des troupes (hommes et chevaux) pendant les transports stratégiques est réglée par une instruction ministérielle spéciale (*).

ART. 8. Chaque commandant de corps d'armée établit, pour toutes les troupes stationnées dans la région sous ses ordres, les états des transports prévus pour assurer la mobilisation (isolés, détachements, matériel). Ces états indiquent, pour chaque mouvement, l'effectif à transporter, le point d'embarquement, les jour et heure à partir desquels le transport peut être exécuté, la destination. Ils sont adressés au ministre *(état-major général.)*

Après les avoir fait compléter par les commissions de réseau intéressées, qui indiquent les jour et heure de départ, l'itinéraire, les jour et heure de débarquement, et prescrivent, en conséquence, les mesures éventuelles d'exécution qui concernent les chemins de fer, le ministre renvoie les états au commandant de corps d'armée chargé de prendre toutes les autres dispositions préparatoires nécessaires.

ART. 9. *Dispositions générales.* — Pour chacune des éventualités qu'il juge utile de prévoir, le ministre

---

(*) Décision ministérielle du 20 juillet 1888 (appendice VIII) sur les transports militaires par chemins de fer.

fixe la composition des diverses armées et leur zone de concentration ; il détermine les *lignes de transport* à suivre par les corps d'armée et les bases du service sur chacune d'elles (nombre de trains, ordre d'enlèvement des unités, choix des haltes-repas, gares d'embarquement, de débarquement, etc.). Chaque commission de réseau arrête dans leurs détails, après approbation du chef d'état-major général, l'organisation et le service des lignes de transport dans la partie comprise sur son réseau.

Les lignes de transport doivent, autant que possible, être indépendantes les unes des autres sur toute leur longueur, et réservées exclusivement au transport d'un ou plusieurs corps d'armée suivant le même itinéraire.

Sur chaque ligne de transport, d'après le nombre de trains, les haltes-repas et les moyens de débarquement dont on dispose, et après entente entre les commissions de réseau intéressées, le chef d'état-major général arrête le *tableau de marche* des trains à utiliser chaque jour.

Ce tableau, qui constitue l'indicateur des trains à mettre en marche, sert de base à la préparation des transports de concentration.

Sur la proposition de chaque commission de réseau, le ministre détermine le nombre des *sous-commissions de réseau* qui devront concourir à l'exécution du plan de transport, ainsi que les emplacements et la nature des *commissions de gare*.

Chaque commandant de corps d'armée établit, pour

les troupes et services se mobilisant dans la région sous ses ordres, les états indiquant leur décomposition en *unités de transport*, le lieu de mobilisation, le jour et l'heure à partir desquels chacune de ces unités est prête à partir. Ces états sont adressés au ministre, et par celui-ci aux commissions de réseau.

L'état-major général détermine pour chaque unité la marche qu'elle doit suivre jusqu'à son point de débarquement.

Le matériel et les approvisionnements n'appartenant pas aux corps d'armée, et qui doivent être déplacés après l'ordre de mobilisation, font l'objet d'états dressés au ministère de la guerre et centralisés par l'état-major général.

ART. 10. En ce qui concerne la préparation des transports de ravitaillement et d'évacuation, le ministre fixe le tracé des *lignes de communication* qu'il assigne aux armées pour le début des opérations.

Il détermine à cet effet :

1° Pour le ravitaillement :

Les établissements (grands dépôts de personnel ou de matériel, magasins, arsenaux) ou les portions du territoire qui devront normalement pourvoir aux besoins de chaque armée, ou des corps qui la composent ;

La gare dite *de rassemblement*, qui, pour chaque région de corps d'armée, servira de point de réunion et de départ à tous les envois provenant de la région à destination de l'armée et inversément ;

Les gares dites *stations-magasins*, par lesquelles

transiteront tous les envois de matériel dirigés sur l'armée ;

Les gares dites *têtes d'étapes de guerre*, qui seront les points de débarquement de tous les envois faits aux armées et inversément.

2° Pour les évacuations :

Les régions dans lesquelles devront être placés les malades ou blessés de chaque armée ;

Les *points de répartition*, qui seront la première destination des trains d'évacuation dirigés sur la région (toutes les fois que les gares de rassemblement, qui répondent à d'autres nécessités, ne pourront être utilisées).

Il fixe ensuite les voies ferrées par lesquelles devra s'effectuer la communication normale des régions avec les armées, en passant par les points qui viennent d'être indiqués, et détermine les bases de l'organisation de ces lignes de communication (emplacements de haltes-repas et d'infirmerie de gare, nombre de trains réguliers ou facultatifs à faire chaque jour, etc.). Les commissions de réseau arrêtent, en conséquence, les détails du service et prennent toutes les dispositions éventuelles d'exécution.

Des dispositions semblables sont prises pour l'approvisionnement ou le ravitaillement des places fortes et des grands centres de population.

ART. 11. La préparation du service des chemins de fer aux armées comprend :

1° La détermination des lignes à mettre par le mi-

nistre à la disposition de chaque commandant de groupe d'armées, ou d'armée opérant isolément; celle du point de démarcation qui, sur chacune de ces lignes, séparera la zone restant sous les ordres du ministre de celle attribuée au commandant en chef; la fixation de la date à partir de laquelle chaque commandant en chef exercera son autorité sur les voies ferrées au delà de la ligne de démarcation;

2° La désignation du personnel qui doit assurer le service des chemins de fer dans la zone des armées (directeur et personnel adjoint, commissions de réseau spéciales, s'il y a lieu (*), commissions et commandements de chemins de fer de campagne);

(*) Décret du 5 féviers 1889. — Art. 8. Au quartier général de chaque groupe d'armées ou de chaque armée opérant isolément, le service des chemins de fer, dans la zone fixée par le ministre, est dirigé, sous l'autorité du commandant en chef, par un officier général ou supérieur, assisté d'un ingénieur des chemins de fer.

L'exécution du service est assurée:

1° Par des commissions de réseau sur les lignes exploitées par les compagnies nationales;

2° Par une commission des chemins de fer de campagne.

Les commissions de réseau sont formées, comme précédemment, par un commissaire militaire et un commissaire technique. Le commissaire technique est l'agent qui, aux termes de la loi du 28 décembre 1888, peut être désigné dès le temps de paix pour représenter l'administration du réseau auprès du commandant en chef. Si un réseau tout entier se trouve compris dans la zone d'opérations, la commission nommée en l'article 2 passe avec son personnel sous les ordres du commandant en chef.

3° La préparation des mesures d'ordre technique nécessitées par le partage éventuel d'un réseau entre la zone des armées et celle de l'intérieur, notamment le chiffre du matériel roulant qui peut être nécessaire à chaque commission de réseau opérant dans la zone des armées ;

4° L'étude de l'utilisation possible des chemins de fer de types divers ;

5° L'étude de l'organisation, de l'instruction et de l'emploi des troupes de chemins de fer.

Comme on le voit par les prescriptions ci-dessus, tout ce qui a trait à l'emploi militaire des chemins de fer se trouve parfaitement élucidé en France. Dans les autres pays du continent européen, il en a été de même, et les dernières

---

La commission des chemins de fer de campagne se compose d'un officier et d'un agent technique. Elle a sous ses ordres :

1° Des sections de chemins de fer de campagne, recrutées dans le personnel des compagnies et du réseau de l'Etat ;

2° Des troupes de sapeurs de chemin de fer appartenant à l'arme du génie.

Des sections de télégraphie sont en outre mises à sa disposition, suivant les besoins.

Le général en chef peut, au cours des opérations, apporter dans cette organisation les modifications commandées par les circonstances. Mais il doit faire en sorte d'associer toujours l'élément technique avec l'élément militaire.

Le membre militaire a voix prépondérante.

campagnes, soit de 1870-1871, soit d'Orient plus récemment, ont aussi montré que pour la destruction et la construction rapide des voies ferrées, les troupes allemandes, russes, bulgares, les françaises et ottomanes aussi, malgré le désavantage des circonstances, savaient se mettre à la hauteur des exigences (*) aussi bien qu'elles le sont aujourd'hui pour la mobilisation.

Nous ferions donc une œuvre superflue en nous occupant plus en détail de l'emploi mili-

---

(*) Parmi les travaux importants des Allemands dans la campagne de France, on peut citer l'embranchement de Rémilly à Pont-à-Mousson, pour tourner Metz, de 37 1/2 kilomètres, avec trois ponts, construit en 40 jours ; l'embranchement de 30 kilomètres entre Fontenoy et Commercy pour tourner Toul ; le rétablissement du pont de la Versine sur l'Oise, par déviation de la voie, de 1230 m., en 3 mois ; le rétablissement de plusieurs communications, autour de Paris, dont les tunnels avaient été obstrués par les défenseurs, travaux dans lesquels les pionniers du génie se distinguèrent comme chefs de chantiers.

De leur côté, les grandes compagnies françaises, notamment le P.-L.-M., avaient fait, en août et septembre, des efforts gigantesques pour l'approvisionnement de Paris, et, dans l'intérieur du vaste camp retranché, des voies de communication nombreuses avaient été promptement établies entre tous les points importants.

Il n'en fut pas de même partout. Par exemple, le défaut d'une organisation régulière de service militaire des chemins de fer fit échouer une des meilleures opérations de la campagne : celle de l'armée de l'Est sur les revers des Allemands. Effectuée aussi

taire des chemins de fer, soit en général, soit dans chacune des grandes puissances européennes en particulier, malgré l'intérêt que ce second examen pourrait offrir au point de vue comparatif; et quant à leurs rôles très divers en campagne, nous ne pouvons que nous en référer aux nombreux exemples fournis par les dernières guerres d'Europe, et surtout par celle de la Sécession américaine.

Toutefois, il n'est pas inopportun de remarquer ici qu'en ce qui concerne l'avantage capital de grande rapidité de première mobilisation que procurent les voies ferrées, il ne peut être assuré que par maintes mesures préalables indépendantes du technisme des chemins de fer, se rapportant au recrutement et aux libérations provisoires, à l'organisation des unités tactiques et administratives, à leur répartition en garnisons, corps combinés et dépôts, à la présence effective sous les armes, aux places de rassemblement, aux magasins, aux forteresses, en un

---

bien qu'elle avait été conçue, quoique avec trop d'ampleur, elle eût pu aboutir à d'immenses résultats; mais commencée le 20 octobre dans la région centrale de Bourges, Nevers, Vierzon et de Lyon, et n'ayant eu ses masses vers Besançon que le 16 janvier, l'ennemi eut tout le temps d'y parer et de refouler cette armée sur la Suisse.

mot à la constitution même de l'armée, de ses subdivisions, de ses réserves, de ses auxiliaires en tous genres.

La perfection serait sans doute d'avoir une armée active absolument permanente et toujours sur pied de guerre, sauf quelques gros impedimenta, répartie le long des réseaux ferrés à employer aux jours de mobilisation de guerre. Ces bonnes conditions ne pouvant s'allier avec les immenses effectifs fournis actuellement par le service obligatoire, mais réduits de présence personnelle aux corps, il fallut aviser à rendre à ceux-ci, au moment voulu, leurs compléments de guerre en hommes et en matériel, et c'est ce qui fait l'objet des nombreux décrets, arrêtés, règlements, etc., dont nous avons parlé et de maints autres encore.

Mais toute la sagesse humaine peut se trouver en défaut aux heures critiques, et la prévoyance la plus minutieuse ne pas mieux prévenir l'accident pendant la mobilisation de guerre que dans la vie civile. Que pourrait-on recommander à cet égard, sinon d'appliquer au mieux ce qui se pratique déjà partout en d'autres domaines et sous d'autres formes, notamment :

1° Exercer la mobilisation, en tenir des cours de répétition, comme on en a pour d'autres ser-

vices qui sont, en somme, beaucoup moins importants;

2° Couvrir la mobilisation comme on couvre tant d'autres opérations militaires, c'est-à-dire par un corps d'avant-postes s'appuyant sur quelques fortes positions à l'abri d'être surprises, bloquées ou tournées. Ces qualités-là n'étant, à la vérité, pas souvent réunies, la plus sûre couverture serait bien une armée spéciale d'avant-garde, toujours prête à l'offensive et allant bravement livrer bataille à deux ou trois étapes en avant de la concentration de ses masses.

Arrêtant là nos remarques relatives à la théorie de l'emploi militaire des chemins de fer, nous devons, avant de quitter ce grave sujet, revenir à ce qu'en dit le général Jomini dans sa brochure de 1866; et cette fois nous nous permettrons de profiter de la recommandation qu'il nous a faite de compléter et même rectifier, s'il y avait lieu, ses appréciations.

Aux pages 23 à 28 de la dite brochure, on lit ce qui suit :

On m'excusera, si je profite de cette polémique pour soulever une question incidente qui, selon moi, n'offre pas moins d'intérêt que la précédente : c'est l'étude sérieuse des changements que les chemins de fer

exerceront désormais sur la direction générale des opérations de la guerre, en un mot, sur la stratégie.

Ici tout tombe dans le vague, dans l'imprévu ; aucun moyen d'enchaîner la victoire par les combinaisons habiles d'une guerre méthodique, calculant d'avance les résultats de mouvements basés sur les distances à parcourir dans un temps déterminé, exécutés au moyen de chaussées ordinaires, sur toute la surface du théâtre de la guerre.

Toutefois, aussi bien et plus encore que dans la tactique, les principes fondamentaux conservent toute leur importance. Ceux de ces principes qui ont inspiré Marlborough, en 1702 ; le prince Eugène de Savoye, en 1806 ; Frédéric-le-Grand, en 1757 ; Napoléon à Marengo, Ulm, Iéna et Dresde, seront toujours des modèles à imiter. Mais combien il sera difficile de compter sur le résultat de l'exécution ! La mise en action des forces respectives limitée pour ainsi dire aux zones de chemins de fer, au lieu d'être étendue à toute la surface du théâtre de la guerre, rend toute habile manœuvre sinon impossible, du moins d'un succès fort incertain, et *le dieu Hazard*, qui eut toujours sa part d'influence dans les opérations de la guerre, sera désormais un rival inquiétant pour les généraux.

C'est surtout dans une guerre défensive qu'il sera difficile de compter sur l'efficacité d'une manœuvre concentrique pour porter ses forces alternativement d'une zone à l'autre, mouvement qui ne pourrait se faire que sur des chaussées en terre et à petites marches.

Afin de parer à ces inconvénients, il serait peut-être nécessaire d'établir un tracé de chemins de fer secondaires, spécialement stratégiques, combiné avec un système de défense habilement préparé. Sous ce rapport, la Russie peut faire une exception; car elle trouverait dans la vaste étendue de son territoire et dans son climat les moyens de défense les plus puissants. Si les voies ferrées y sont nécessaires pour établir les communications entre les Provinces et entre celles-ci et les ports de mer, il n'en faudrait pas construire de trop onéreuses au trésor sans compensation, ou de trop dangereuses en cas de guerre.

Je ne saurais mieux démontrer l'importance des innovations produites par les chemins de fer qu'en citant une anecdote fort intéressante et qui, mieux que tous les raisonnements, peut en faire juger les conséquences :

Au début de la campagne de 1800, un démêlé s'était élevé entre Napoléon et le général Moreau, au sujet du plan d'opérations rédigé par le Premier Consul, tendant à réunir vers Schaffhouse l'armée de réserve, assemblée à Dijon, avec celle de Suisse sous Lecourbe, et avec celle du Rhin sous Moreau, afin de tourner l'armée autrichienne par les sources du Danube. Ce dernier général devait prendre *le commandement nominal* après la jonction, parce que la constitution ne permettait pas au Consul de commander l'armée. Or Moreau se souciait peu de ce rôle secondaire, et trouvait le mouvement qui lui était prescrit trop dangereux ; il refusait de s'y conformer et propo-

sait d'autres moyens pour arriver au même but. Mais comme il déclarait ne pas accepter le commandement nominal si le Premier Consul venait en personne à l'armée, il était évident qu'il ne voulait pas encourir la responsabilité d'une défaite, pour laisser à Napoléon toute la gloire du succès. La lutte était épineuse. Moreau envoya à Paris son chef d'état-major et ami, le général Dessoles, pour expliquer les motifs de son refus, et c'était bien l'homme le plus propre à remplir une mission aussi délicate. Sa première audience eut naturellement pour résultat de prouver au Consul que la divergence des moyens d'exécution n'était qu'un prétexte pour dissimuler une question d'amour-propre, et il renvoya Dessoles au lendemain, afin de prendre une décision. Un événement imprévu vint la faciliter. On apprit dans la nuit que Masséna, battu par Mélas sur l'Apennin, avait été forcé de s'enfermer dans Gênes avec vingt mille hommes; il s'agissait d'aller le sauver. Lorsque Dessoles arriva le lendemain chez le Consul, celui-ci s'écria : « Ah ! vous venez fort à pro-
» pos, Moreau sera satisfait; je n'irai pas sur le Rhin
» avec l'armée de réserve, mais en Italie, car il s'agit
» de sauver Masséna (dont il expliqua la position). Re-
» partez de suite, dites à Moreau qu'il exécute le plan
» de réunion avec Lecourbe de la manière qu'il a pro-
» posé de le faire. Il doit gagner une bataille dès les
» premiers jours de mai entre le Danube et Schaff-
» house; aussitôt après il faut qu'il m'envoie vingt-
» cinq mille hommes par le Saint-Gothard à Milan,
» car *voici* (en posant l'index sur la plaine de Tortone)

» *où le sort de l'Italie doit être décidé au milieu*
» *de juin.*

Or on sait comment, deux mois après, cette prophétie fut réalisée, le 14 juin, à Marengo, au centre de cette plaine de Tortone.

Aujourd'hui Napoléon Ier serait lui-même dans l'impossibilité de rien faire de pareil; et c'est un grave sujet de méditation pour tous les généraux, aussi bien que pour tous les écrivains militaires, qui devraient rivaliser de zèle pour combler la lacune existant désormais dans la théorie de l'art de la guerre. Si mon cerveau n'était pas affaibli par l'âge et par de cruelles infirmités, je me serais fait un devoir de remplir cette tâche aussi bien qu'il me serait possible de le faire.

Un invalide quasi-nonagénaire.

****

Ce 24 octobre 1866.

Avec tout le respect que nous portons à la mémoire du Maître, nous répéterons ici que la lacune, d'ailleurs remplie aujourd'hui, qu'il signalait en 1866 dans l'emploi technique et militaire des voies ferrées, n'était pas si grande qu'il se le figurait quant à leur rôle en combinaisons stratégiques. D'abord il faut dire, à l'excuse de l'illusion de l'honorable général, que depuis

l'année 1866 les chemins de fer se sont considérablement développés et perfectionnés.

Toutes les surfaces éventuelles de théâtres de guerre européens en sont, non pas simplement traversées sur d'étroites zones, mais littéralement sillonnées en tous sens. Par suite des progrès de la circulation commerciale autant que des réseaux complémentaires construits et exploités par les gouvernements, il y a maintenant bien plus de voies ferrées qu'il n'y avait, en 1800, de voies carrossables ordinaires, et ce progrès se continue. De plus, les trains ont acquis une rapidité, une exactitude, une sécurité qu'ils ne possédaient pas il y a une trentaine d'années. De ces perfectionnements, vraies merveilles de notre fin de siècle, le nonagénaire de 1866 ne se doutait guère dans sa paisible retraite de Passy; mais il en pressentait bien l'utilité, la nécessité même, quand il recommandait de compléter les réseaux des compagnies par des réseaux spécialement stratégiques (*).

Loin d'avoir fait tomber dans le vague les calculs relatifs aux grandes opérations, la disposition des voies ferrées actuelles permet de donner plus de précision à ces calculs. La belle

---

(*) Voir ci-dessus, page 367.

conception de Bonaparte en 1800 eût pu se préparer et s'effectuer plus sûrement encore à l'aide des chemins de fer reliant aujourd'hui un grand nombre de points qui y jouèrent un rôle marquant, tels que Paris, Lyon, Marseille, Nice, Gênes, Dijon, Genève, Lausanne, Villeneuve, Martigny, Brigue, le St-Gothard, Zurich, Schaffhouse, Bâle, Strassbourg, etc., etc.

Qu'un studieux officier d'état-major veuille bien s'adonner au délassement, quelque peu féerique mais fort instructif en tout cas, de refaire aussi exactement que possible cette immortelle campagne, en y introduisant l'élément des réseaux ferrés et télégraphiques fonctionnant maintenant sur ces théâtres de guerre, avec leur emploi conforme aux règlements français susindiqués, il aboutirait certainement à la conclusion que les principales difficultés matérielles prévues par Bonaparte et qu'il ne surmonta qu'au prix de laborieux préliminaires et d'efforts surhumains, lui eussent donné bien moins de soucis, soit d'exécution, soit de dissimulation, et qu'il eût pu indiquer également bien le jour où ses masses se trouveraient réunies en Lombardie sur les revers de l'armée de Mélas.

Dans ce roman à la Jules Verne de la campagne de 1800 avec les ressources de 1894, il n'y

aurait rien à changer sans doute aux mesures de la fausse réserve de Dijon, rien non plus à l'acheminement vers la Suisse des quatre divisions formant la vraie réserve, puisqu'on avait le temps de les faire marcher par étapes, bien qu'on eût pu indifféremment former, à côté de la fausse réserve, trois réserves réelles, à Paris, Lyon, Châlons-sur-Marne, qui n'eussent pas révélé grand'chose sur la ligne d'opérations définitive.

Mais les transports, par barques ou par lourds charrois, d'Auxonne et de Genève à Villeneuve et à St-Pierre, qui préoccupèrent si vivement le premier Consul, eussent été avantageusement remplacés par des trains courant de Paris ou de Lyon sur Martigny ; mais le séjour plus ou moins voilé de Bonaparte à Dijon, puis à Lausanne, eût pu être beaucoup mieux masqué que par sa pointe des 9-13 mai sur Genève et par le bruit qu'il fit faire pour y retenir des appartements et locaux de quartier-général. Ce jeu-là, il l'eût joué à Nice sans doute, au plus près de Suchet jusqu'au dernier moment, pour mieux cacher aux Autrichiens de la Ligurie ses réels projets. Peut-être, au besoin, y eût-il laissé « son oison » de Berthier, en diversion d'état-major, comme six ans plus tard, avant Iéna, il

l'exhiba vers Würzburg et Königshofen, tandis qu'il se dirigeait sur Bamberg, et le 14 ou 15 mai il se fût rabattu en train direct de Nice à Martigny, ce qui ne prenait que 24 heures. Il eût, en route, préparé ses derniers ordres et, à Martigny, trouvé ses sections de sapeurs de chemins de fer prêtes à donner le coup de collier pour passer le col, qui eût été franchi en trois jours, au lieu de six.

L'obstacle du fort de Bard, le moins prévu quoique le plus réel, resterait toujours l'accident principal de l'opération, et si les Français réussirent à en triompher, avec ou sans le secours du *Dieu Hasard* — titulature du siècle passé moins justifiée que celle *La Providence*, employée par Jomini à propos de la campagne de 1809 (*) — il faut reconnaître que les chemins de fer n'y eussent pas pesé d'un grand poids.

Le débouché au sud des Alpes des quatre détachements de droite et de gauche : ceux de Thurreau par le Mont-Cenis sur Suze, de Chabran dans la vallée d'Aoste par le petit Saint-

(*) Voir la *Lettre du général Jomini au Directeur du « Spectateur militaire »*, du 22 juillet 1856, pages 10 et 11, passages reproduits dans le *Résumé de la stratégie*, Ire Partie, Chapitre III, Art. 30, page 501.

Bernard, de Béthencourt par le Simplon, de Moncey surtout par le Gothard, se seraient effectués plus aisément encore grâce aux voies ferrées de Grenoble, de Lyon, de Mâcon, de Genève sur Chambéry et le Mont-Cenis ; de Genève ou Culoz sur Chamounix ; de Genève et Lausanne sur Martigny et Brigue ; de Zurich par le Gothard sur Bellinzone, Arona, Sesto-Calende. Seule, la besogne des braves flanqueurs de la division Lecchi, qui assurèrent par les hautes cimes dominant Gressonay le débouché de la colonne Bethencourt par le Simplon, resterait la même.

Peut-être, à la vérité, les Autrichiens auraient-ils pu bénéficier aussi de leurs voies ferrées pour renforcer les postes du général Kaim devant Turin, de Haddick sur la Sesia, de Wukassovich à la garde des débouchés du Gothard et du Simplon ; mais tant que le généralissime Mélas s'obstinait à faire front sur le Var, en vue d'arriver à Toulon pour rendre cette place aux Anglais, une plus grande rapidité de transports militaires n'eût servi à rien, sinon qu'à l'embourber davantage dans son erreur fondamentale, au lieu de l'en sortir.

Sur le théâtre de guerre de l'Allemagne, les réseaux actuels de chemins de fer eussent égale-

ment facilité les combinaisons de la partie la plus active et la plus habile, c'est-à-dire de Moreau en face de l'armée hésitante de Kray; Bonaparte, constamment renseigné télégraphiquement sur le succès de son émule, eût ordonné presque à heure fixe le trajet des troupes de Lecourbe par la Suisse et leur arrivée dans le bassin du Pô en jonction des autres détachements et de l'armée de réserve, à moins toutefois — car il faut aussi compter avec les accidents du siècle — que Moreau et autres généraux impatients ou ambitieux ne se fussent débarrassés des fils qui supprimaient leur part de libre arbitre, comme le fit, dit-on, le maréchal Pélissier en Crimée.

Nous avons donc la ferme conviction que le général Jomini, s'il pouvait constater l'état de choses de 1894 avec ses facultés d'il y a une trentaine d'années, arriverait à la solution indiquée ci-dessus, et qu'il nous pardonnerait de l'avoir opposée à celle de l'anecdote, très caractéristique d'ailleurs, de son appendice de 1866.

Par les mêmes motifs qui nous ont fait admettre, ci-dessus, que la fausse armée de réserve à Dijon eût pu être remplacée ou complétée par

des réserves réelles à Lyon, Paris, Châlons, nous pensons que les bases et magasins secondaires, des places-frontières, forts d'arrêts vrais ou prétendus, deviennent une superfluité avec les nouvelles facilités de transports militaires, souvent des embarras, des leurres, qui offrent maints dangers à ceux mêmes qui sont censés en être renforcés, comme l'ont prouvé les places d'Olmütz et de Königsgrätz en 1866, celles de Metz, Thionville, Sedan, Mézières, Besançon en 1870-1871.

Une seule et vaste place forte, fournie par la capitale si celle-ci est dans la région centrale du pays, sinon deux ou trois places principales, aussi centrales que possible, tout en tenant compte des exigences de chaque front, cela doit suffire, avec l'utilisation militaire des voies ferrées, pour assurer de la manière la plus avantageuse soit la concentration en lieu sûr de toutes les ressources de guerre, soit leur acheminement, en temps voulu, sur tous les points utiles de la circonférence. N'avoir plus, par ce fait, à se préoccuper de la garde de nombreuses places secondaires et de situation excentrique, qui, héritées de temps anciens, ne répondent plus aux exigences du jour, et constituent de lourds et

ruineux impedimenta, serait un grand gain à tous égards.

Au reste, sur ce sujet souvent discuté, nous partageons les vues exprimées par le lieutenant-colonel belge Vandewelde dans des pages qui, bien qu'un peu absolues en quelques passages, sont en somme frappées au coin d'une grande justesse ; aussi croyons-nous utile d'en reproduire ici les extraits ci-après :

L'idée de supprimer les forteresses-frontières pour concentrer la défense artificielle autour du centre de puissance de l'état, est une conception nouvelle ou plutôt démontrée à nouveau par la rapidité avec laquelle les dernières invasions ont eu lieu (*)...:

Autrefois, avant d'entrer en campagne, on était obligé d'établir de grands dépôts sur la frontière de l'état qu'on avait l'intention d'envahir. L'établissement de ces dépôts demandait du temps, dévoilait les projets et retardait les opérations, ce qui permettait au défenseur de prendre ses mesures en conséquence.

Aujourd'hui, à l'aide de la vapeur, on peut non seulement réunir promptement une armée, mais aussi l'alimenter au jour le jour, et, par conséquent, entrer en campagne sans avoir rassemblé des approvisionnements sur la frontière de l'état qu'on veut attaquer,

---

(*) Rappelons notre note de la page 349 ci-dessus.

et même l'envahir sans établir de grands dépôts, des bases passagères.

C'est en opérant ainsi que les Prussiens ont obtenu, dans les deux dernières guerres, leurs succès inouïs.

A la suite d'un rapide résumé des guerres dès Louis XIV à 1871, l'auteur de la *Défense des états à polygone concentré* (*) conclut comme suit :

La multiplicité des voies ordinaires et les chemins de fer sont venus donner un si facile accès à l'invasion et une si grande mobilité aux armées, que les forteresses-frontières, et même les grandes positions fortifiées, situées dans l'intérieur du pays, en dehors des grandes directions stratégiques, n'ont plus aucune valeur quant à la défense générale d'un pays.....

Les dernières guerres ont dévoilé deux choses dont on doit sérieusement tenir compte : que la vapeur permet d'alimenter les armées au jour le jour, même en pays ennemi, et que, par conséquent, pour *l'offensive comme pour la défensive*, on peut se passer de places de dépôt sur la frontière ; et aussi, que l'établissement de ces dépôts en première ligne, expose l'état à être immédiatement privé de ses ressources militaires, comme l'a été la France en août 1870, après avoir perdu ses places de la frontière de l'Est.

Les places servant de grands dépôts ne présentant

(*) Bruxelles 1873. Une broch. in-8°, pages 7, 14, 50.

que des dangers, sans offrir des avantages réels, nous proposons de les supprimer et de transférer les dépôts et les grands arsenaux en lieu sûr, vers le centre du pays et du côté le moins exposé aux invasions.

Cette transformation est une des modifications imposées par l'emploi de la vapeur à la guerre....

. . . .

Il y a un demi-siècle, Jomini, hardi novateur, écrivait : « L'idée de ceindre toutes les frontières d'un » état de places fortes très rapprochées les unes des » autres, est une calamité.... Mais il ajoutait : Un état » doit avoir des places échelonnées sur trois lignes, de- » puis la frontière jusqu'e vers la capitale... » Quarante ans plus tard, en 1851, il écrivait à un de nos camarades, adversaire de nos idées sur la défense des états : « Vous savez que je trouve le système de M. Van de » Velde (la défense de la Belgique à l'aide d'une seule » place) trop exclusif, que j'admets la nécessité d'avoir, » outre Bruxelles, un bon pivot d'opération sur chaque » aile, un à l'est sur la Meuse, un à l'ouest sur l'Es- » caut... » Et depuis lors, les idées du général se sont encore modifiées : il a fini par se rallier à l'opinion émise dans nos *Etudes sur la défense des états*, publiées en 1858, *Etudes* dans lesquelles nous opinions encore pour la conservation de quelques places frontières dans les grands états, mais seulement, il est vrai, en vue de les faire servir de grands dépôts, de bases passagères pour l'offensive.

L'extension qu'on a donnée au chemin de fer depuis

1858, et la preuve acquise du parti qu'on en a tiré dans les dernières guerres, nous autorisent aujourd'hui à marcher plus franchement dans la voie de la réduction des forteresses - frontières. Nous opinons donc à présent pour la suppression de toutes les places-frontières ainsi que de toutes les positions fortifiées, même de celles qui sont situées dans l'intérieur du pays, quand elles n'ont pour but que de servir :

1° De barrière, de chaînes à larges mailles, de *mur* d'airain, pour contenir les invasions ;

2° Ou de point d'appui aux armées en campagne comme Metz, Sedan et Besançon ;

3° Ou pour appuyer les armées dans leurs mouvements offensifs au delà des frontières ;

4° Ou pour mettre les armées à l'abri de poursuites vigoureuses ;

5° Ou, enfin, pour leur fournir asile en cas de revers ; — à moins que la position ne soit stratégiquement bien établie et bien approvisionnée, de manière à pouvoir servir de base et de pivot de manœuvres aux armées destinées à opérer dans cette direction.

Une armée qui ne peut plus tenir la campagne doit, pour se refaire, se retirer sur un point où elle trouvera l'abondance et l'espace pour se mouvoir, c'est-à-dire, sur sa base d'opération.

Une position, pour servir de base à une armée doit donc être assez vaste, se trouver sur un emplacement très salubre, et occuper un point central, un pivot de manœuvre, de préférence un

grand centre de population, une cité à grandes ressources, où l'armée aura à sa disposition du numéraire, des hommes, des chevaux et du matériel pour se refaire.

Toute position fortifiée qui ne répond pas à ces conditions, qui ne peut pas remplir à la fois l'office de base fixe, de pivot de manœuvre et de place de refuge, sera plus nuisible qu'utile à la défense générale d'une contrée.

Sous ce rapport, Olmutz offre un exemple frappant. Après Sadowa, l'armée autrichienne, en cherchant un asile dans ce camp retranché, trop en dehors de la direction de la zone d'invasion pour concourir à la défense générale de l'Empire, s'est fourvoyée. On s'en est aperçu mais trop tard et quand le mal était fait. Si, en effet, au lieu de passer d'abord par Olmutz, l'armée s'était retirée directement sur Vienne, sa base naturelle, elle s'y serait trouvée au milieu de ses ressources, elle aurait pu s'y refaire en hommes, en chevaux et en matériel de guerre. En pivotant sur Vienne, elle aurait pu reprendre l'offensive dans les meilleures conditions possibles et avec une supériorité numérique marquée. En se repliant sur Olmutz, elle a laissé à découvert la capitale, objectif décisif de l'ennemi, et s'est trouvée dans l'impossibilité de se réunir pour tenter de nouveau le sort des armes. C'est le camp retranché de la Moravie qui a mené l'Empire à Nicolsbourg.

Il vient de se produire en Allemagne un nouveau système de camps retranchés purement militaires, à

l'effet de servir de base et de pivot aux armées. Les uns proposent « de les placer dans des contrées complètement stériles, loin de tout centre de population » ; d'autres émettent l'avis « de les établir à portée d'une grande ville ».....

« On ne peut songer, dit un ingénieur allemand, auteur d'un projet près Mulhouse, à enfermer dans une enceinte fortifiée la ville commerçante et manufacturière de Mulhouse avec ses nombreuses fabriques et ses 50,000 habitants. Il est plus sage de la traiter complètement en ville ouverte et de n'opposer aucun obstacle à l'établissement de nouvelles constructions dans la vallée de l'Ill. Il y a, à ce sujet, des intérêts politiques, et des intérêts militaires également en jeu »...

L'idée d'établir des camps retranchés en rase campagne, n'ayant pas pour base un grand centre de population, pourrait être utile dans des cas donnés. Par exemple, si Vérone, au lieu d'être une grande ville, n'était qu'une bourgade, le camp élevé sur cet emplacement aurait toujours une haute importance stratégique ; seulement cette bourgade n'offrirait pas à une armée les éléments de défense que pourrait lui garantir un grand centre de population.

Plus une ville est populeuse, industrielle et riche, plus elle offre de ressources pour celui qui la possède. Or, en laissant Mulhouse en dehors du camp, l'assiégeant ne manquera certes pas de s'en emparer et de tirer parti de tous ses moyens. Par conséquent, si Mulhouse, au lieu d'être adjacent au camp, se trouvait

enclavé dans le camp même, ce serait l'assiégé qui disposerait de ce qu'elle contient, et la ville ne serait pas exposée aux calamités de l'occupation ennemie.

Si le roi Louis-Philippe, au lieu d'élever le camp retranché autour de sa capitale, l'avait établi à Versailles ou à Argenteuil, dans les deux presqu'îles de la Seine, ce camp, privé de la population de Paris et de ses immenses ressources, aurait-il résisté aussi longtemps et aussi énergiquement que celui de la Capitale? Et, en admettant que le siège du camp d'Argenteuil se fût prolongé, Paris étant occupé par l'ennemi, aurait-il été moins éprouvé qu'il ne l'a été ?

Nous ne comprenons pas dans quel but l'auteur propose d'établir son camp adjacent à Mulhouse, au lieu de le placer autour de cette ville.

Quoi qu'il en soit, voici la conclusion de l'auteur ; elle donne une idée de l'ensemble du dispositif de défense qu'il propose d'appliquer à la frontière occidentale de l'Allemagne, de Mulhouse à Wesel :

« Pour défendre notre territoire contre la France, nous nous appuierons donc surtout sur les camps retranchés de Metz, Strasbourg et Mulhouse ; puis viendront en seconde ligne, soit pour fermer des passages, soit pour servir de postes intermédiaires, Thionville, Hombourg, Phalsbourg, et éventuellement Schelestadt, sans compter les nombreux forts isolés qui seront chargés de défendre les défilés des Vosges ».....

A l'encontre des avantages que l'on attend de ce système, nous ferons observer que, tant que les armées

allemandes opéreront offensivement, leur front de défense, d'un développement de plus de cent lieues et hérissé d'une dizaine de grands camps retranchés et d'un nombre considérable de petites places, ne présenterait guère de fort graves inconvénients; il ne ferait qu'affaiblir leur force armée; et, si les circonstances se présentaient différemment, si les Français parvenaient à prendre l'offensive, les Allemands, pour garder toutes leurs forteresses et défendre leur immense front, seraient obligés d'éparpiller leurs forces, et alors leurs armées seraient exposées à éprouver un sort semblable à celui qu'ont subi les armées françaises au milieu de leurs forteresses comprises entre la Moselle et la Meuse.

Un dispositif de forteresses ne doit pas seulement être utile à la défense, il doit surtout ne pas paralyser l'offensive par sa trop grande extension.

Au système de places-frontières sur deux ou trois lignes, le colonel Vandewelde oppose celui de la défense à polygone concentré et des capitales fortifiées. Après avoir évoqué l'appui des expériences de l'histoire et réfuté quelques passages de livres militaires réputés, il conclut comme suit :

L'analyse que nous venons de faire d'écrits concernant les modifications qu'on propose d'introduire dans la défense des états, laisse la solution de ce grand problème complètement dans le vague : en théorie,

leurs auteurs ne voient de salut que dans la concentration des forces, et, quand ils en arrivent à l'application, le principe de concentration fait place à la dissémination : ils ne trouvent de sécurité qu'en bouchant toutes les issues, en élevant des forteresses dans toutes les directions.

Rohan, Turenne, Frédéric, Napoléon, l'archiduc Charles, Jomini, ont toutefois exposé sur la guerre des idées générales, dans lesquelles on peut trouver d'utiles enseignements : c'est dans leurs écrits que nous puisons les principes pour l'établissement de la défense des états.

Ils admettent, d'une part :

Que la défense passive est pernicieuse ;

Que les forteresses qui n'ont point de but utile bien déterminé, sont nuisibles ;

Que les états ont généralement trop de forteresses ;

Que les forteresses ne doivent pas avoir pour objet de fermer la frontière d'un état ;

Que tout dispositif de défense érigé en cordon sur la frontière d'un état est vicieux, parce qu'il mène aux détachements.

Et, d'autre part :

Que la défense active est la seule bonne ;

Que les opérations actives exigent des forteresses à grand développement ;

Que la défense de flanc doit être combinée avec la défense de front ;

Que la combinaison de ces deux défenses réunies est la meilleure ;

Que la capitale, le foyer de la puissance nationale, le but des attaques, doit être aussi le foyer de la défense générale, c'est-à-dire une grande position retranchée où se trouvent concentrées les principales ressources militaires de l'état ;

Que, dans les dispositions à prendre pour la défense des états, on doit tenir grandement compte des nouveaux moyens de locomotion ;

Et, enfin, que les forces militaires de l'état et la topographie du pays doivent décider du nombre de ses forteresses ; la stratégie de leur emplacement; et la tactique de leur forme et de leur développement.

C'est conformément à ces préceptes que nous établirons la défense des états.

Dans les chapitres qui suivent, l'éminent écrivain belge développant son système de défense des états d'abord pour une contrée-type, puis pour la Belgique et les principaux états de l'Europe, dit encore :

Sans pousser nos suppositions plus avant, on voit par ce qui précède que, dès l'entrée en campagne, le défenseur se trouve dans de fâcheuses conditions, sa capitale étant immédiatement menacée ; or une guerre mal engagée aboutit généralement à une fin malheureuse.

Si, au lieu d'avoir un grand nombre de forteresses-frontières on n'en avait que quelques-unes, les inconvénients qu'elles présentent diminueraient dans les mêmes proportions, mais ne disparaîtraient pas. Quelque peu qu'on en gardât, elles affaibliraient toujours de toutes leurs garnisons les armées en campagne ; et sans être utiles en quoi que ce soit, elles pourraient, comme dans les dernières guerres, faire commettre de grandes fautes aux commandants d'armée.

On objectera que, pour pénétrer dans l'intérieur du pays, l'envahisseur serait obligé de faire des détachements afin d'observer les places-frontières. L'expérience a démontré qu'on pouvait se passer de faire beaucoup de ces détachements : cette multitude de places manquant toujours des éléments nécessaires pour les bien défendre, et ne pouvant, dans tous les cas, opposer qu'une faible résistance, l'envahisseur enlève d'emblée celles dont il a besoin pour assurer ses communications ; et, quant aux autres, il passe outre sans s'en inquiéter beaucoup, à moins, toutefois, de trouver sur son passage un Ulm, un Olmutz ou un Metz, renfermant des armées entières ; il serait obligé, il est vrai, d'observer ces dernières places ; mais à en juger d'après les résultats qu'elles ont produits, loin d'avoir été utiles à la défense, ce sont elles qui ont fait commettre les plus grandes fautes et qui ont amené les plus grands désastres.

Néanmoins, dans certains cas, on pourrait s'en servir avec avantage, pour interdire l'entrée d'un isthme ou pour occuper le point d'intersection des voies de

communication qui descendent des montagnes dans la plaine. En Italie, Plaisance répond à la première de ces conditions, Turin et Vérone à la seconde. En Espagne, Victoria, Pampelune, Tudela, Sarragosse et Lérida, tous situés dans le bassin de l'Ebre, répondent à la fois aux deux conditions, c'est-à-dire que ces villes sont situées dans l'isthme de la péninsule hispanique, et qu'elles se trouvent aussi aux points d'intersection des principales voies de communication qui descendent des Pyrénées vers l'intérieur de l'Espagne.

Maintenant que nous pouvons apprécier la mesquine valeur défensive du dispositif élevé en cordon sur les frontières, examinons comment se présenterait la défense avec le dispositif à polygone concentré.

Ce système la réduit à sa plus simple expression ; il permet, en outre, d'établir les dépôts de manière à rendre la mobilisation des armées beaucoup plus prompte que ne le permet celui à défense disséminée sur la frontière. Avec ce dernier, on n'aurait que 50 mille hommes en campagne sur chaque frontière, tandis qu'avec le premier on en aurait 100 mille. Or, comme ce sont les armées et non les forteresses qui défendent les états et décident du sort des empires, cette seule raison suffirait pour prouver que la défense concentrée l'emporte de 50 p. c. sur la défense disséminée.

Poussant les investigations plus avant dans l'appréciation de la valeur relative des deux

dispositifs, l'auteur arrive à cette *Conclusion* :

En comparant la défense de l'un de ces dispositifs à celle de l'autre, nous remarquons :

Dans celui disposé en cordon sur la frontière de l'état :

1° Qu'avant l'ouverture des hostilités, les garnisons des forteresses ont réduit de moitié l'effectif de la force armée destinée à agir en campagne ;

2° Que les forteresses placées en vedettes sur le front d'opérations, tombent généralement au pouvoir de l'ennemi avec le matériel et le personnel qu'elles renferment, dès que les armées opérant en campagne sont obligées de les abandonner ;

3° Que les forces étant éparpillées, la défense ne saurait être que passive ;

4° Que les forteresses-frontières n'offrent point de garantie ni pour arrêter une invasion, ni pour couvrir la capitale, l'objet décisif de l'attaque ;

5° Enfin, que ce sont les forteresses-frontières qui font commettre aux commandants des armées le plus de fautes.

Dans celui à polygone défensif concentré :

1° Que les forteresses, au lieu de se trouver en vedette sur le front d'opérations, seraient placées en arrière de ce front pour servir de base et de pivot aux armées en campagne ;

2° Que ce dispositif laisserait intact l'effectif des armées en campagne ;

3° Que pendant toutes les phases de la défense, les

forces pourraient agir avec ensemble et d'une manière concentrée ;

4° Que la défense de flanc y serait combinée avec la défense de front ;

5° Que la défense conserverait toujours un caractère offensif, élément de succès qui prime tous les autres ;

6° Que la capitale, l'objectif décisif de l'invasion, serait *quasi* inaccessible ;

7° Enfin, qu'avec le dispositif à polygone concentré, les opérations des armées en campagne se simplifieraient, et empêcheraient les généraux de commettre fautes sur fautes, soit en courant au secours d'une place-frontière, soit en s'y appuyant, soit en s'y réfugiant avec une partie ou la totalité de leurs armées.

Les événements bien connus d'Ulm, Olmutz, Metz, Sedan, Belfort, Besançon, sont autant d'arguments contre les forteresses-frontières.

L'auteur termine son aperçu par les lignes suivantes concernant les *blocus :*

Avant la dernière guerre, il était généralement admis qu'investir un grand camp retranché, renfermant une armée mobile de 100 mille hommes, était une impossibilité. Les blocus de Metz et de Paris ont donné les preuves du contraire. Néanmoins, de pareilles entreprises recèleront toujours de graves dangers, et ne doivent réussir que devant un adversaire peu soucieux de sa réputation, incapable, timoré ou dépourvu d'une bonne armée.

Plus haut, nous avons dévoilé les causes multiples qui ont rendu le blocus de Paris possible ; or il arrivera rarement que le foyer de la défense d'un état se trouvera investi dans d'aussi fâcheuses conditions que l'a été Paris, après les nombreux désastres que les armées françaises avaient subis dans les Vosges, sur la Moselle et sur la Meuse.

Pour défendre Paris, on n'avait que des armées improvisées, peu propres à tenir la campagne, et elles étaient commandées par des généraux que les revers avaient rendus trop circonspects pour entreprendre des opérations sérieuses.

Pendant cette longue lutte, plus glorieuse qu'utile, on s'est borné, conformément aux préceptes établis *pour la défense des places*, à faire des sorties qui ne devaient amener d'autres résultats que de grossir le nombre des morts et des blessés et d'affaiblir continuellement le moral des chefs et des troupes.

Pour s'opposer à l'investissement d'une grande position fortifiée, on commence par abandonner tous les préceptes prescrits pour la défense des places ordinaires :

Au lieu de se borner à prendre des dispositions pour opposer une défense passive (pied à pied), on se prépare surtout pour une défense active ;

Au lieu de détruire les ponts qui se trouvent dans la position ou sous le feu de son canon (comme cela s'est fait à Metz et à Paris), on en construit de nouveaux, afin de pouvoir porter promptement l'armée d'une rive à l'autre ;

Au lieu de couvrir la position d'inondations (comme à Anvers), on enlève tous les obstacles qui pourraient servir à l'assaillant, pour couvrir une partie de sa contrevallation ou à paralyser l'offensive du défenseur;

Au lieu de loger l'armée chez les habitants, on la campe entre l'enceinte et la ceinture des forts, toujours prête à prendre les armes et à se mettre en campagne ;

Au lieu de faire des sorties, *qui éveillent dans l'esprit de la troupe l'idée démoralisante d'un prompt retour vers la ville,* on entre franchement en campagne ; on perce la ligne de contrevallation, on la prend ensuite à revers, on pivote ainsi autour du camp, et, avec ses forces réunies, on combat successivement les fraclions isolées de l'ennemi.

Une armée, de 80 à 100 mille hommes, renfermée dans un camp retranché bien conditionné, loin de s'y laisser bloquer, battra, si son chef est habile et entreprenant, celui qui tentera de l'y enfermer.

Voilà les préceptes qui doivent prévaloir dans le tracé et dans la défense des grandes positions fortifiées.

Les vues ci-dessus de l'officier supérieur belge étant dûment enregistrées comme utile complément au Chapitre VI du *Précis*, passons au Chapitre suivant.

*
* *

Le Chapitre VII du *Précis,* traite, on le sait,

de la formation et de l'emploi des troupes pour le combat, en quatre articles, un pour chacune des trois armes et un pour leur emploi combiné.

Ce très substantiel Chapitre demanderait de longs développements si l'on voulait y joindre le récit des progrès réalisés dans chacune de ces armes depuis 40 ans et des changements de règlements d'exercices ou de manœuvres qui en sont résultés.

Un tel exposé sortirait, on le comprend, des bornes de ce travail ; il aboutirait, de plus, à une nomenclature technique déplacée ici, car elle ne ferait que répéter ce que disent tous les manuels d'artillerie, dont les tabelles donnent tous les détails possibles sur les fusils et mousquetons d'infanterie et sur les bouches à feu des divers états de l'Europe, détails qui ont bien leur prix au point de vue comparatif, mais qui sont en dehors de notre cadre normal.

D'ailleurs, il y a lieu de noter qu'aujourd'hui le matériel, gros et petit, l'armement, l'équipement soit des corps de troupes, soit des hommes, sont à peu près identiques dans toutes les armées européennes. Aucune d'elles n'apportera, par ce fait, un facteur inconnu de supériorité sur les champs de bataille, à moins qu'il ne s'y

produise quelque engin encore enseveli dans les plus épais mystères.

Les bons principes de la stratégie gardent donc toute leur valeur. Il en est de même de ceux de la tactique, moyennant quelques variantes de distances, d'intervalles, de défilements, d'utilisation plus serrée des couverts, naturels ou artificiels, d'allures plus rapides parfois, d'efforts plus considérables pour profiter des accidents favorables du sol sans se laisser entraver par les obstacles matériels qu'ils peuvent opposer aux mouvements des corps de troupes.

Pour les formations de l'*infanterie*, le nécessaire, c'est-à-dire un ordre plus aminci, maniable et bien approprié aux circonstances du terrain, a déjà été énoncé et reconnu. Nous ne pouvons, par exemple, que nous ranger aux remarques du *Spectateur militaire*, de Paris, telles que nous les résumons ci-après :

Il y a lieu, dit le *Spectateur*, de se défier des gens qui ne peuvent pas voir apparaître un nouveau fusil ou un nouveau canon sans s'écrier qu'il faut aussitôt changer la tactique.

La tactique n'est pas aussi instable que cela.

Oui..... après la guerre de 1870-1871, il a été bien reconnu qu'en présence du perfectionnement inouï

des armes à feu, il était désormais impossible de procéder, sur le champ de bataille, à des attaques directes à découvert et à rangs serrés.

Le règlement (français) de 1875 a substitué, comme formation habituelle de combat, l'ordre dispersé à l'ordre serré. Mais il n'a ni inventé l'ordre dispersé qui existait depuis longtemps, ni proscrit absolument l'ordre serré qui peut encore avoir son efficacité suivant les circonstances. Et qu'aujourd'hui une nouvelle invention surgisse, donnant aux fusils et aux canons une plus grande portée, en même temps que plus de justesse et de rapidité, on en sera réduit à accroître les intervalles et les distances entre les divers éléments de la formation de combat, mais on ne changera pas, de ce fait, la tactique ; ce ne sera qu'une extension nouvelle donnée à l'ordre dispersé. On n'en reviendra certes pas à l'attaque à rangs serrés, sauf dans les cas particulièrement favorables.

En 1800, à Marengo (*), au moins dans une partie de la division Chambahrlac, on fit mettre l'infanterie sur un rang pour marcher à l'attaque, bien que l'usage fût alors d'attaquer soit en ligne de bataille, soit en colonnes, mais à rangs serrés, ce qui pouvait fort bien s'exécuter sans trop de pertes, les fusils portant alors à peine à deux cents mètres. A-t-on dit, pour cela, que la tactique était changée ? Pourtant la modification que des circonstances supérieures sans doute forçaient

(*) Cahiers du capitaine Coignet.

à apporter, dans cette circonstance, à la tactique habituelle, était plus fondamentale que ne le serait, de nos jours, le principe de l'ordre dispersé étant admis, une extension des distances et des intervalles. Quant aux attaques de flanc, aux combats de nuit, cela ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un *changement de tactique.*

S'il n'y a pas lieu de changer la tactique actuelle, pourquoi changer le règlement ? D'autant plus que le règlement du 3 janvier 1889 donne à tous, et avec une grande sagesse, au point de vue du mode d'action à employer, sur le champ de bataille, toutes les latitudes désirables (*).

Ce qui concerne plus spécialement le tir de précision des nouvelles armes portatives a aussi préoccupé le général Jomini, et ce qu'il en dit dans sa brochure de 1866 ainsi que dans d'autres écrits a sa place naturelle ici.

« Le tir à la cible, dit l'auteur, offre des avantages incontestables pour les tirailleurs sous le double rapport physique et moral, car il double leur confiance ; il en est de même pour les détachements chargés de la défense de postes fermés.....

» Mais la question de la supériorité d'arme-

(*) *Spectateur militaire*, de Paris, du 1er avril 1893, article de M. L. *Brun*, intitulé *Simplicité et Méthode.*

ment paraît bien autrement importante ; il n'est pas douteux que la supériorité des fusils d'infanterie, plus que toute autre cause, peut exercer une influence morale sur la masse des fantassins qui, par son nombre, constitue en définitive la principale force de l'armée. On verra des régiments d'infanterie se ruer sur une batterie de canons, rayés ou non rayés, sans même faire usage de leurs fusils, si ce n'est pour la bayonnette ; mais si l'un de ces régiments était lancé, avec de mauvaises armes, contre un régiment qui aurait douze mille balles à lui envoyer par minute, il n'y retournerait pas deux fois, ou il le ferait mollement, en sorte que toute impulsion deviendrait difficile.

» Sans doute les modifications de l'armement exigeront aussi quelques modifications de tactique, non pas dans les principes et le but des grandes manœuvres, qui restent immuables, mais dans la manière de les mettre à exécution ; vérités dont les batailles de Gitschin et de Sadowa ont donné de nouvelles preuves.

» Quoiqu'il en soit, il ne faudrait pas s'exagérer l'importance d'un fin tir à la cible et lui attribuer de l'influence sur les batailles, en dehors de quelques cas exceptionnels.

» Aucun militaire expérimenté ne saurait

admettre que des troupes formées en lignes déployées ou en colonnes, engagées avec l'ennemi, s'amusent à viser un adversaire, comme on vise le noir d'une cible ; elles n'en auraient pas le temps ni le sang-froid voulu, soit qu'elles exécutent des feux de bataillon, de peloton ou de billebaude. D'ailleurs, cela n'est point nécessaire, vu qu'une ligne ou une colonne ennemie présente une surface assez considérable pour ne pas exiger la précision du tir à la cible.

» Sans prétendre en revenir au temps où les généraux ordonnaient aux troupes d'emporter les positions ennemies sans tirer un coup de fusil, on peut croire que le tir à la cible ne fera jamais gagner des batailles. Les Autrichiens auraient eu 30 mille habiles tireurs Tyroliens à Sadowa, qu'ils n'en auraient pas moins été battus, du moment où l'extrême droite de leur ligne se trouva assaillie et débordée par une armée entière. Ce sont de pareilles manœuvres qui sont les plus sûres causes de la victoire.

» En définitive, ce tir à la cible étant avantageux et donnant en même temps au soldat confiance en son arme et une récréation agréable, on ne peut qu'y applaudir, sans le con-

sidérer comme une cause de supériorité décisive (*). »

Il faut dire en outre que le général Jomini est le premier à reconnaître qu'en certains cas particuliers le tir d'adroits et vaillants carabiniers peut rendre d'immenses services, directement ou indirectement.

A cet égard, l'histoire de la défense de l'Aar contre l'armée de l'archiduc Charles, racontée par l'auteur du *Précis* dans ses *Guerres de la Révolution,* est hautement probante. Elle est de plus fort honorable pour les deux compagnies de carabiniers zurichois qui y eurent le premier rôle.

Le 16 août 1799, l'archiduc Charles d'Autriche, voulant passer l'Aar, près de Döttingen, avec son armée, ordonna la construction de deux ponts de pontons, dans la nuit du 16 au 17. Un fort brouillard favorisait ce projet, d'ailleurs assez mal étudié quant aux ancrages.

Il n'y avait de l'autre côté de l'Aar, à Petit-Döttingen, que deux compagnies de carabiniers zurichois et, plus en arrière, un peu d'infanterie française.

(*) Brochure de 1866 citée, pages 12-14.

Vers 10 heures du matin, le brouillard se dissipa. Aussitôt les pontonniers autrichiens commencèrent à tomber sous les balles des carabiniers de Zurich, cachés derrière quelques murailles en ruines.

Les Autrichiens dirigèrent vainement le feu de plusieurs batteries de gros calibre sur la place où se tenaient les carabiniers. Après la perte de presque tous ses pontonniers, l'armée autrichienne était forcée d'abandonner son projet.

Le meilleur tireur, qui abattait son homme coup sur coup, était le jeune sergent-major d'une des compagnies, nommé Brändli, plus tard colonel fédéral. Il tirait avec plusieurs carabines, que ses camarades ne faisaient que charger.

« Ainsi quelques centaines de bons tireurs,
» favorisés par le hasard, firent avorter une des
» opérations les mieux combinées de cette guerre
» et la République recueillit autant de fruit de
» leur intrépidité que du gain d'une bataille (*). »

Un exemple également frappant, quoique d'autre genre, des éminents services que peut rendre une sûre balle de carabine est celui du tirailleur tenessien qui, au matin du 1er juillet 1863, près

(*) *Jomini,* Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution. Tome 12e. Livre XV, Chap. XC, pages 87-91.

Gettysburg, abattit du coup le général Reynolds qui commandait en chef sur le terrain de l'action, très critique à cette heure. Le désarroi qui en résulta dans les ordres et dans les mouvements en cours d'exécution amena en grande partie la défaite des fédéraux ce jour-là, ainsi que les lourds sacrifices que leur coûtèrent la compensation qu'ils obtinrent dans les deux journées suivantes (*).

La *cavalerie* demeure l'arme de choc et d'exploration par excellence, avec l'obligation d'apporter à sa tâche normale encore plus de rapidité et d'impromptu pour saisir les instants favorables, tout en évitant les dangers des nouveaux feux.

Mais grâce aux mousquetons à répétition, elle peut aussi, à l'occasion, se rendre fort utile aux avant-postes ou en avant-garde, prévenir l'ennemi sur une bonne position et y tenir assez longtemps pour permettre au gros des troupes d'arriver opportunément ; preuve en soit entre

---

(*) Pour les détails de cette importante bataille, voir les beaux récits de l'*Histoire de la Guerre civile en Amérique*, par le *Comte de Paris*. (Paris, Calmann Lévy, éditeur.) Tome 6e, pages 87-512.

autres la belle défense des hauteurs boisées de Seminary-Hill par le général fédéral de cavalerie Buford au début de la bataille de Gettysburg (1er juillet 1863) (*), et celle du régiment de dragons français Dulac à la bataille de Forbach (6 août 1870) (**).

Le service d'exploration et de reconnaissances sera dorénavant secondé notablement par celui des bicycles, des ballons, des signaux optiques qui s'acclimatent dans toutes les armées. En y ajoutant les télégraphes et téléphones de campagne, on voit que les états-majors pourront être mieux renseignés que jadis, tout en ménageant, pour le combat ou le raid utile, leurs effectifs de cavalerie.

Le perfectionnement de l'artillerie légère, compagne naturelle des brigades ou divisions de cavalerie, donnera encore à cette arme de nouveaux moyens d'action efficace.

L'*artillerie* est plus en progrès encore par la portée, la puissance et la rapidité de ses feux, soit de position, soit de campagne. Malgré cela

---

(*) Voir *Comte de Paris*. Ouvrage cité. Tome 6e, pages 251 et suivantes.

(**) Voir notre Relation de la *Guerre franco-allemande*, tome I, page 297.

elle reste l'arme exclusivement de jet. Donc elle opérera comme jadis, quoiqu'on en ait dit, mais beaucoup mieux à tels moments donnés et, à tels autres, avec plus de dangers, car toutes les artilleries des principaux états militaires du monde se valent aujourd'hui, quant au matériel perfectionné.

Les duels ordinaires de canonnades pourront commencer plus tôt et par conséquent être plus longs ; les bouches à feu, bien placées pendant la bataille ou en vue de la poursuite, pourront obtenir des résultats considérables sur des masses en retraite ou simplement en marche ; les convergences de feux s'obtiendront sur des fronts doubles ou triples de ceux pratiqués précédemment ; les enveloppements, les blocus seront plus faciles contre des généraux ne sachant pas utiliser à temps les profits d'une situation centrale.

On reverra peut-être des fronts de 20 à 30 lieues, comme celui de Richmond-Pétersbourg en avril 1865. — Mais aboutiront-ils à une aussi brillante victoire que celle remportée par le général Grant ?

Reverra-t-on des investissements aussi audacieux que le furent ceux simultanés de Metz et de Paris en 1870 et aussi merveilleusement réussis ?

C'est moins certain, les mêmes circonstances ne pouvant guère se reproduire avec toutes les mauvaises chances d'un seul côté.

L'emploi combiné des *trois armes* ne pouvant être qu'en fonction de l'emploi de chacune d'elles, il n'y a rien de marquant ni de nouveau à faire observer à ce sujet, sauf que l'ajustage des actions partielles ou spéciales, dans l'action d'ensemble, sera plus difficile, demandera d'être préparé et surveillé avec grand soin (*).

A ce propos, il faut noter que des services dits accessoires doivent être mis à la hauteur des exigences imposées par les nouveaux armements et par les accroissements d'effectifs.

Un de ces services reçoit, par là même, une importance telle qu'il mériterait de devenir une quatrième *arme*. Nous voulons parler du génie,

---

(*) Entr'autres détails, la question de l'heure d'horloge, locale ou conventionnelle, nationale ou par fuseaux, devra être bien réglée et d'avance, surtout pour des troupes opérant hors de leur pays; seul moyen d'éviter des malentendus qui auraient de graves conséquences au moment décisif, comme on peut en juger par la polémique qu'a soulevée récemment l'intéressant chapitre de M. Alfred *Duquet* sur les combats du Bourget, le 30 septembre 1870. (Voir le résumé de cette polémique entre M. le général Hanrion et M. Duquet dans la *Revue Militaire Suisse* du 16 août 1893, d'après l'*Avenir militaire*, de Paris.)

qui a souci non seulement du grand et petit pontonnage (*), mais des travaux journaliers de pionniers, de sapeurs, de télégraphistes, de ballonnistes et autres, indépendamment des grands services des chemins de fer et des places fortes.

Les manœuvres avec les nouveaux feux exigent autant que possible des couverts soit naturels en terrains accidentés, soit artificiels à défaut de ceux-ci.

Il s'ensuit que le concours des troupes du génie pourra souvent être fort utile, indispensable et urgent même, pour faciliter l'action des masses (**).

Augmenter les effectifs du génie et compter davantage sur les troupes de toutes armes pour les travaux de pionniers, semblerait donc d'une absolue logique. Il est oiseux entr'autres d'ajouter qu'un corps de cavalerie sans sapeurs ni

---

(*) En France, depuis quelques jours seulement, les pontonniers ont passé de l'artillerie au génie.

En Suisse, le génie est considéré depuis longtemps comme une *arme*, mais son faible effectif ne lui permet guère d'espérer d'être à même de satisfaire à tout ce qu'on exigerait de lui en temps de guerre.

(**) Voir ci-dessus, pages 157-160, les recommandations du général Jomini à ce sujet, recommandations encore plus fondées aujourd'hui qu'il y a 40 ans.

pionniers devient inutile dans maints cas très ordinaires de la vie de campagne.

*
* *

La *conclusion* qui termine et résume le *Précis* ne comporte d'autre remarque ou complément que d'en accentuer les points principaux, confirmés pleinement par les enseignements des dernières guerres.

Toutefois il est bon, auparavant, d'enregistrer ici, à titre de renseignements, ce que le général Jomini a dit des camps d'instruction ou de manœuvres et des corps d'armée permanents, dans sa brochure de 1866. Répondant au passage du journal *La France* qui attribuait en bonne partie les victoires des Prussiens à leur organisation en corps d'armée permanents et à leurs manœuvres dites d'automne, le général Jomini s'exprime comme suit :

« J'éprouve une sorte d'embarras à me prononcer sur la prétendue insuffisance du camp de Châlons pour exercer les troupes à l'ensemble des manœuvres utiles à la guerre. Si les Prussiens les exercent par corps d'armée, c'est que leurs soldats ne restent que deux ans sous les

drapeaux, et que la configuration géographique du pays l'exige sans doute; il serait difficile et coûteux d'amener des régiments de Kœnigsberg et de Saarbrück dans la plaine de Tempelhof, près de Berlin.

» Quant au système de former annuellement plusieurs camps, il faudrait d'abord bien constater ce que l'on pourrait en attendre. En fait de manœuvres, les soldats n'ont besoin de bien savoir que l'école de peloton, les sous-officiers l'école de bataillon ; les officiers doivent connaître toutes les ordonnances, y compris les manœuvres de ligne et le service de campagne ; il suffit de se rassembler quelquefois par brigades pour acquérir ces connaissances.

» Les camps ont un but plus élevé : les colonels et généraux peuvent s'habituer à apprécier les accidents du terrain, à calculer les distances et l'emploi combiné des trois armes. Or, les camps de Châlons, de Lyon et de Versailles paraissent bien suffisants pour cela. Depuis six ans, tous les régiments auraient pu y passer.

» Si l'on organisait un camp dans chaque grand commandement territorial, c'est-à-dire six camps chaque année, il ne resterait pas de troupes à l'intérieur pour faire le service ; chaque commandant de ces camps aurait un système à lui.

» Et, en définitive, qu'en résulterait-il ? Ce qui se passe à la guerre est-il bien pareil à ce qui se passe sur les champs de manœuvres ?

» De tous les camps, celui de Boulogne fut le plus remarquable par sa durée et son importance : on y fit beaucoup de manœuvres, on en inventa même de nouvelles ; mais ce qui s'exécuta à Elchingen et à Ulm, ressemblait-il en rien à ces manœuvres ? et y avait-il beaucoup de soldats de Boulogne à Wagram en 1809 ?

» Quant à l'organisation en corps d'armée permanents, chacun sait que la France en a donné la première l'exemple depuis le camp de Boulogne en 1803.

» On a pu en apprécier les avantages comme les inconvénients. Il est certain qu'avec des chefs de corps comme Masséna, Soult, Davoust, Ney ou Lannes, et des divisionnaires tels que Friant, Molitor, Maison, Legrand, Lecourbe, Gudin, le système est excellent. Mais si les divisionnaires se trouvaient être médiocres, les régiments sous leurs ordres ne pourraient-ils pas à la longue apprécier leur infériorité et n'avoir plus la même confiance en eux ? J'en ai vu des exemples. On ne saurait méconnaître, néanmoins, les avantages qu'offrent des corps d'armée permanents, en leur donnant certaines limites ; ce qui peut

se faire par des mutations partielles, opérées tous les deux ans, de manière à ce qu'il y eût toujours dans chaque division un seul régiment nouvellement incorporé. Dans tous les cas, il n'est pas certain que ce soit une cause absolue de supériorité à la guerre. Les corps d'armée de Wagram et de Borodino n'étaient plus les mêmes que ceux de Boulogne et d'Ulm, et ils n'en valaient pas moins » (*).

Des lignes ci-dessus, rapprochées d'autres avis épars dans divers écrits postérieurs, on peut inférer que l'auteur du *Précis* ne saurait qu'approuver, au double point de vue d'une bonne instruction des masses combinées de toutes armes comme à celui d'une prompte mobilisation, le système des corps d'armée permanents et des manœuvres dites d'automne, actuellement en vigueur dans toutes les armées européennes.

Nous pouvons maintenant revenir à la *Conclusion* du *Précis* et mentionner que parmi les points qu'elle résume il y en a deux notamment à rappeler aux lecteurs de notre temps, souvent

(*) Brochure citée de 1866, pages 10 et 11.

trop portés à confondre les exigences secondaires avec les fondamentales, les exceptions ou particularités avec les règles, au détriment de ces dernières.

C'est d'abord que la guerre n'est pas une science exacte, mais un drame passionné, soumis à trois ou quatre principes généraux et à une foule de complications morales ou physiques et d'influences accidentelles. Parmi ces dernières il ne faut pas oublier les décrets insondables de la Providence se manifestant par des causes tant directes qu'indirectes ; jamais Napoléon ne se montra plus grand capitaine qu'en 1813, 1814, 1815 ; jamais plus grands revers ne l'accablèrent ; tous les contretemps tombaient à son préjudice, tandis que, quelques années auparavant, ils tournaient tous à son profit. Rechercher les causes premières de tant de ces nombreux contretemps qu'offre l'histoire militaire de tous les âges, n'aboutit qu'à faire tristement constater la permanence obstinée quoique variée de l'imperfection humaine ; d'où la conclusion que les efforts soutenus et redoublés auxquels devra toujours s'astreindre le génie humain, même transcendant, pour assurer toute sa part des combinaisons de la guerre, ne le garantiront point contre la part que le Dieu des

armées jugera bon de se réserver. Savoir reconnaître celle-ci, dans les bons comme dans les mauvais jours, et s'inspirer de ses leçons pour l'application des principes généraux sus-rappelés, serait à la fois la suprême sagesse et le comble de l'habileté.

C'est ensuite que les meilleurs principes avec tout le savoir-faire d'un généralissime n'ont de valeur qu'à raison de celle des troupes, et que pour satisfaire aux premières conditions de la victoire, il faut que les soldats aient la ferme volonté de se battre, et qu'ils soient en état de le faire.

APPENDICE.

Quelques publications récentes, copiées les unes sur les autres, ayant réédité contre le général Jomini, sans aucun souci de la vérité historique, de vieilles calomnies depuis longtemps réfutées, il paraît opportun de rééditer aussi les principales de ces réfutations. C'est ce que nous faisons ici sous six chefs, à savoir :

A. Lettre de Jomini à M. Capefigue, publiée à Paris, en 1841.

B. Lettre de Jomini à M. Thiers, Paris, 1846.

C. Extraits de la correspondance de Jomini avec le baron Monnier, chef du cabinet du duc de Bassano, publiée à Paris en 1819, et commentaires de Ste-Beuve, Paris, 1869.

D. Correspondance de Jomini avec le baron Cassaing, secrétaire général du maréchal Ney, publiée à Paris, en 1819.

E. Témoignage justificatif de Napoléon dans ses Dictées de Ste-Hélène.

F. Esquisse biographique du général Jomini.

A

Lettre du général JOMINI à M. CAPEFIGUE, sur son Histoire d'Europe pendant le Consulat et l'Empire.

Monsieur,

L'historien le plus scrupuleux peut être entraîné à dire du mal de ses contemporains quand il les juge sur de faux renseignements. Dans ce cas, s'il est homme d'honneur, il s'empresse de réparer le tort involontaire qu'il a pu causer, ainsi que vous venez de le faire à mon égard, de la manière la plus loyale, en promettant de redresser les erreurs qui me concernent dans votre *Histoire d'Europe sous l'Empire* (tome X, campagne de 1813).

Mais quelque reconnaissant que je sois de votre obligeante lettre du 24 décembre, je dois néanmoins vous faire observer qu'elle resterait à

peu près sans résultat pour moi, si vous refusiez de communiquer votre opinion rectifiée aux nombreux lecteurs de votre première édition ; ce qu'il serait aisé d'effectuer, en joignant les observations ci-après au volume qui va être mis sous presse.

Les points contre lesquels je crois devoir réclamer, sont au nombre de trois : le premier est relatif à mon passage au service de Russie, ou plutôt aux circonstances qui le provoquèrent ; le second est la prétendue communication, aux Alliés, d'un plan que je n'ai jamais connu ; le troisième, enfin, est relatif à la calomnieuse imputation d'avoir négocié l'entrée des Alliés en Suisse.

La brochure contenant ma correspondance avec M. le baron de Monnier (*), et avec M. Cassaing, secrétaire général du ministère de la guerre sous le maréchal Saint-Cyr, vous a déjà indiqué les motifs qui m'ont conduit à passer en 1813 au service de Russie ; il ne sera cependant pas superflu de les rappeler ici, en les faisant précéder d'une observation indispensable pour les mieux apprécier.

(*) Voir plus loin pages 458 et suivantes les extraits de cette correspondance.

Je n'avais point pris la carrière militaire par devoir envers mon pays; je l'avais bien moins prise encore comme un mercenaire qui ne demande qu'un emploi, car j'avais quitté la position lucrative de financier pour être lieutenant. J'avais donc pris les armes vers la fin de 1798, parce que, dès l'âge de dix-huit ans, je comprenais la guerre comme je la comprends aujourd'hui (*).

Il était naturel, dès lors, que les exploits homériques du jeune général qui faisaient tourner toutes les têtes, et dont j'avais saisi les principes fondamentaux dans leurs plus brillantes applications, me parussent offrir un chemin assuré vers la gloire et la fortune pour quiconque saurait les bien comprendre et les imiter.

Enthousiaste comme on l'est à vingt ans, et comme on l'était à ce temps-là plus qu'à aucune autre époque, je n'aspirais à rien moins qu'à obtenir un jour, sinon le commandement d'une armée, du moins celui d'une grande fraction d'armée, ou bien un de ces emplois de major-général, qui donnent une part essentielle à la

---

(*) On ne m'accusera pas d'en imposer, si l'on pense qu'à vingt-trois ans je composai mon premier *Traité des grandes opérations militaires.*

direction des grandes opérations et à l'honneur qui en résulte. C'est de ce point de vue qu'il faut partir, pour bien juger toutes les vicissitudes de ma carrière.

Le premier motif qui me décida donc à quitter le service de France pour celui de Russie, c'est qu'étant étranger et servant la France volontairement, je me croyais fort en droit de porter ailleurs mon épée et ma tête, dès que je me sentirais méconnu et maltraité, ou que le drapeau sous lequel je m'étais placé, cesserait d'être l'emblème de mes principes.

Le second motif consistait dans des griefs fondés sur l'injustice avec laquelle on m'avait traité à plusieurs reprises depuis 1806 ; griefs qui me portèrent dès 1810 à demander ma démission, et à me rendre en Suisse pour offrir mes services à l'empereur Alexandre, dont toute l'Europe vantait la magnanimité et le caractère aimable autant que les sentiments libéraux.

Le troisième motif, c'est qu'à la suite de cette demande je fus effectivement nommé général à l'état-major particulier de ce monarque, dès la fin de cette même année 1810 ; poste que le refus absolu de ma démission, accompagné de menaces, m'empêcha seul d'occuper.

Enfin, le quatrième et dernier motif, c'est que

l'ambition démesurée de Napoléon et son amour excessif de la guerre et des conquêtes, *joints aux actes de violence du système continental,* soulevèrent l'opinion universelle des peuples froissés dans leur indépendance comme dans leurs intérêts les plus chers, et associèrent en quelque sorte mes griefs à ceux de mon pays, aussi bien qu'à ceux de toute l'Europe (*).

En effet, si Napoléon avait été jusqu'en 1807 l'idéal de la gloire et de la grandeur, il faut avouer que sa conduite ultérieure envers l'Europe lui avait singulièrement aliéné tous les esprits, même ceux des Français ; et, comme bien d'autres, je n'entrevoyais alors que le côté odieux de ce double despotisme intérieur et international.

La grande franchise que je professe, m'oblige à dire qu'à cette époque j'étais animé par des doctrines politiques bien naturelles à un citoyen vaudois dont la jeunesse s'était nourrie, pour ainsi dire, des grands débats de l'assemblée constituante, et qu'une étude plus approfondie des éléments de gouvernement n'avait point en-

(*) Le système continental appliqué de force à la Suisse me fit perdre tout ce que je possédais, par une circonstance bizarre que vous ai racontée en détail.

core éclairé. J'ajouterai enfin, que je partageais avec tout le monde l'opinion, vraie ou fausse, que Napoléon était le seul obstacle à la paix, et ne la voulait à aucun prix. *Une longue expérience, jointe à de nouvelles révélations, a pu modifier sous divers rapports mes jugements de cette époque, mais je dois constater ce que j'en pensais alors avec le monde entier.*

Il serait trop long de discuter ici jusqu'à quel point ces différents motifs devaient me paraître assez puissants pour légitimer entièrement une démarche capable d'exciter le blâme de la foule, qui, toujours prompte à juger sur les apparences, ne pourrait en connaître ni en apprécier les détails : je me contenterai d'affirmer que ma conscience ne me reproche rien, et que je crois en avoir autant que qui que ce soit au monde : la position dans laquelle on m'avait placé, et les passions du temps qui bouillonnaient autour de moi, me justifieront aux yeux de tout homme de cœur impartial.

Maintes voix se sont élevées pour m'accuser de défection... Mais qui donc n'a pas fait défection à Napoléon? L'Allemagne entière, la Hollande, la Suède, la Suisse, son beau-frère Murat, son royaume d'Italie, qu'il affectionnait tant, ne se sont-il pas soulevés contre lui? Et les Français

eux-mêmes, avec leurs Chambres récalcitrantes, leur Sénat, tour à tour rampant et factieux, ne l'ont-ils pas abandonné! N'ont-ils pas reçu en libérateurs les princes ligués qui venaient lui ravir son trône comme le seul moyen de rendre la paix à l'Europe saccagée depuis les bords du Tage jusqu'à ceux du Volga? Pourquoi donc me serais-je laissé humilier par de mauvais traitements, pour le seul plaisir de servir un grand homme de guerre dont la domination soulevait tant d'animosités!

On demandera alors : Pourquoi le serviez-vous, pourquoi ne vous retiriez-vous pas? Ma réponse est déjà connue; n'avais-je pas demandé et insisté sur ma démission dès 1810? ne m'étais-je pas rendu, à cet effet, d'abord en Suisse et ensuite en Bavière, où j'assistai au mariage du roi actuel, et où je demandai du service à M. de Montgelas, afin de ne pas passer directement du service de France à celui de Russie? Ne m'obligea-t-on pas à revenir malgré mes instances? Non seulement M. de Rouhière, chargé d'affaires en Suisse, me signifia de partir, mais il m'assura que je compromettrais mon pays si je résistais. Le duc de Feltre fit plus encore; car, lorsque j'insistai sur ma démission, après ma rentrée à Paris, il me menaça formellement du donjon de

Vincennes, si je persistais dans cette demande. Un tel abus de pouvoir me semblait un double attentat à mon indépendance et au droit commun; car il n'existe pas de gouvernement en Europe qui voulût forcer un officier étranger à être général malgré lui, et qui lui refusât sa démission en pleine paix. Je n'aurais certes pas manqué de résister à un pareil acte, si le ministère russe, dirigé par le comte Romanzof, ignorant les intentions positives de l'empereur Alexandre, n'avait pas hésité lui-même à se compromettre envers Napoléon, et retardé l'envoi de mes diplômes et passeports : acte de faiblesse que l'empereur Alexandre désapprouva hautement, en ordonnant ensuite l'envoi de ces pièces, qui arrivèrent trop tard à Bâle, après que j'eusse été obligé de reprendre mon poste à Paris. Il est vrai que l'on me tint compte de cette soumission forcée, en m'accordant un grade auquel mes services, durant quatre rudes campagnes, me donnaient certes déjà assez de droits : mais un grade n'était pas le principal but de ma carrière; c'était l'estime et la considération des militaires éclairés et de Napoléon lui-même que j'ambitionnais, et j'aurais servi toute ma vie, comme officier supérieur, sans ambitionner d'autre titre, si l'on m'avait donné des marques publiques de

cette considération à laquelle j'aspirais : un grade imposé comme une obligation de subir de mauvais traitements ne faisait point mon affaire ; j'aurais mille fois préféré ma liberté.

Quelque contrarié que je fusse de n'avoir pu aller prendre en temps opportun le poste qui m'avait été offert près de l'empereur Alexandre, j'aurais sans doute respecté les liens que l'on m'avait imposés à la place de ma démission, et j'aurais continué à remplir mes devoirs, sinon avec enthousiasme, du moins avec fidélité envers le grand capitaine, et dévouement envers ma propre gloire, sans les événements extraordinaires qui suivirent la bataille de Bautzen, et que je dois retracer succintement (*).

J'avais rendu, dans cette bataille célèbre, dont

(*) Jomini sut en effet concilier ses devoirs avec sa position ; car, ne voulant pas contribuer, en 1812, à l'invasion des états de l'empereur Alexandre qui lui faisait tant d'accueil, il demanda pour cause de santé un commandement hors de l'armée active, et fut successivement gouverneur de Wilna et de Smolenst. Mais quand la terrible retraite fut décidée, alors qu'il ne s'agissait plus d'envahir la Russie, mais de sauver ses camarades, Jomini s'empressa, à Smolensk, à Orscha et à Bohr surtout, de rendre à Napoléon les plus signalés services. Il ne contribua pas peu au succès du passage de la Bérésina, et victime de la terrible catastrophe qui termina la dernière journée, il faillit plusieurs fois payer de sa vie, l'honneur de compter au nombre des revenants.

l'importance a été en général fort mal comprise, des services qni ne seront probablement jamais bien connus ni entièrement appréciés. Ils étaient si évidents, que le maréchal lui-même (dont j'étais alors chef d'état-major), bien qu'il ne les sût pas dans toute leur étendue, sollicita avec instance ma promotion au grade de général de division, comme récompense de ce qu'il en avait pu juger, et par suite d'un sentiment de justice qu'il ne me refusa jamais, malgré nos étranges démêlés. Au lieu de cet avancement, demandé de la manière la plus pressante, vous avez vu, dans la correspondance susmentionnée, *que l'on m'infligea les arrêts d'une manière brutale; et, ce qui était bien pire encore, je fus mis à l'ordre du jour dans l'armée comme un général remplissant mal ses fonctions; enfin, pour combler la mesure, on m'envoyait cette belle dépêche par le courrier même du cabinet de l'empereur dont je devais payer le voyage à mes frais.*

Jamais, depuis la suspension du général Valette à l'affaire de Castiglione, les annales de l'état-major français n'avaient retenti d'un pareil traitement !! Vous allez sans doute me demander quel crime j'avais commis pour être outragé de la sorte, et pour me voir flétrir à la face de toute l'Europe militaire au moment où je croyais avoir

mérité les plus honorables récompenses, et où mon chef les réclamait pour moi? J'ai honte de le dire, c'était uniquement pour un retard forcé de quelques jours dans l'envoi d'un misérable *état de situation détaillé,* que les chefs d'état-major étaient dans l'usage d'envoyer tous les quinze jours, et auquel j'avais été obligé de substituer, pour cette fois seulement, un *état sommaire,* parce que la division Souham, entièrement composée de régiments provisoires, et ayant eu huit mille hommes hors de combat dans les dernières batailles, se trouvait dans l'impossibilité de me fournir les détails demandés. Ridicule et puérile chicane de chancellerie, qui à mes yeux ne pouvait être que le résultat d'une infâme persécution du prince de Neuchâtel, et que j'ai encore peine à m'expliquer de la part de Napoléon.

Je n'ai pas besoin de grands efforts pour vous dépeindre le sentiment d'indignation que j'éprouvai à la lecture de ce fatal ordre du jour; car, après vingt-huit ans révolus, le souvenir seul m'en fait monter tout le sang à la tête! J'en fus d'autant plus révolté, qu'au moment où je le reçus, le fameux état de situation qui en avait fourni le prétexte était parti pour Dresde depuis deux jours et arrivé à sa destination.

Le célèbre connétable de Bourbon écrivait à François I[er] : « qu'il supporterait toutes les injus-» tices dont il avait à se plaindre, mais qu'il ne » descendrait jamais jusqu'à supporter l'injure » et l'humiliation. » Sans me croire un connétable de Bourbon, j'étais mû par les mêmes sentiments, et je n'étais point lié comme ce prince par des devoirs envers le pays où l'on me traitait de la sorte ; j'avais de plus le souvenir tout récent de la bienveillance que me témoignait l'empereur Alexandre, et mon ressentiment ne pouvait que s'en accroître.

Flétri à mes propres yeux, si je souffrais une pareille injure à la face de l'armée entière ; tout plein encore de ce qui s'était passé en 1810; persuadé que j'allais combattre pour rendre l'indépendance et le repos à l'Europe, je n'hésitai pas à prendre mon parti. Profitant donc de l'armistice, je m'empressai d'informer l'empereur de Russie que j'étais prêt à occuper le poste qu'il avait daigné m'assigner trois ans auparavant, s'il était encore dans ses intentions de me le confier, malgré les négociations entamées et qui pouvaient amener la paix. Sa réponse affirmative et pleine de bienveillance me rangea à l'instant sous ses drapeaux. Maître, selon moi, de disposer de mon bras et de ma tête, je les con-

sacrai l'un et l'autre au service de cet auguste monarque, avec autant de loyauté et de dévouement que j'en avais mis à servir Napoléon. Je sais fort bien qu'il eût été plus convenable de le faire en 1810 d'une manière simple et légale; aussi n'avais-je rien négligé pour y parvenir; la contrainte seule m'en avait empêché, ainsi que je l'ai déjà démontré. Le moment de l'armistice, combiné avec celui d'une injure criante, fut donc le seul qu'il me fût permis de choisir; un juste ressentiment l'emporta sur tous les scrupules d'un vice de forme, parce que j'avais le profond sentiment que le bon droit était de mon côté.

Du reste, loin d'aggraver cette démarche en faisant aux Alliés des confidences contraires à mes devoirs, je mis dans mes rapports avec eux une délicatesse et une réserve que mes détracteurs n'y eussent sans doute pas apportées, et qui me valurent même les louanges publiques de l'empereur Alexandre : vous pourrez vous en convaincre par les faits que je vais vous citer; détails fastidieux, peut-être, mais qui vous feront juger de la conscience avec laquelle j'ai rempli mes devoirs dans toutes les circonstances de ma carrière.

Au moment où je reçus de l'empereur de Russie l'assurance qu'il m'accueillerait avec le même

empressement qu'en 1810, l'armistice fut rompu pour reprendre les hostilités le 16 août. Deux ou trois jours après, le maréchal Ney reçut les nombreux avancements sollicités pour son corps d'armée ; il n'y en avait pas moins de cinq à six cents ; mon nom et celui du capitaine Koch, mon aide de camp, étaient seuls rayés du tableau de proposition. Cette nouvelle mystification était naturellement bien propre à redoubler mes griefs et à rendre ma résolution plus excusable. Cependant, je dois l'avouer avec franchise, cette résolution était déjà irrévocablement prise dès le jour où ces arrêts et cet ordre du jour humiliants m'avaient si cruellement frappé ; la raison en est fort simple ; car, autant il eût été absurde de prétendre imposer à un gouvernement l'obligation de me donner l'avancement, quelque mérité qu'il pût être, autant je me croyais en droit de ne pas souffrir une offense assez grave pour porter atteinte à ma propre estime.

Résolu de partir le 14 août, je voulus, en quittant l'armée française lui rendre encore un service important et dont ma conscience me faisait un devoir. Le maréchal Ney, plein d'une confiance chevaleresque, avait établi ses camps d'infanterie sur la ligne même de la Katzbach, où commençait le territoire neutralisé durant l'ar-

mistice (*). Son artillerie, dont tous les attelages avaient été cantonnés dans les villages jusqu'à douze lieues derrière la ligne, se trouvait ainsi aventurée devant un front que rien ne couvrait. Je proposai, le 13, au maréchal de porter sa cavalerie légère à Wahlstadt, sur le territoire dont la neutralité cessait par le fait même de la dénonciation de l'armistice; le but de ce mouvement était d'éclairer et de couvrir son camp et son quartier général, qui se trouvait lui-même aux avant-postes avec de nombreux parcs. Le maréchal s'y refusa par un scrupule fort louable quant à l'intention mais qui, à mon avis, était très mal fondé : le droit des gens exigeait sans doute que l'on ne commît aucun acte hostile avant le 16 août; mais il n'interdisait nullement la faculté de faire avancer des troupes légères pour éclairer les mouvements de l'ennemi, sauf à s'arrêter au moment où l'on rencontrerait ses vedettes.

Macdonald, qui commandait à notre droite, en jugea comme moi, et poussa des reconnaissan-

(*) Le terrain situé entre la Katzbach et l'Oder avait été inoccupé par les deux partis et déclaré neutre, afin d'éviter toute collision entre les avants-postes, tant que dureraient les négociations.

ces sur ce territoire ; Blücher fit bien plus : il y porta cent mille hommes.

Le maréchal Ney ayant repoussé ma proposition, je jugeai qu'il pourrait s'en trouver compromis, si Blücher, mieux avisé que lui et grand amateur de surprises, s'avançait le 15 à proximité des camps pour les assaillir le 16 au point du jour. Je pris donc sur ma responsabilité d'ordonner à la cavalerie légère du général Beurmann de marcher en toute hâte de Lubben sur Liegnitz, de traverser la ville et de se placer à la rive droite de la Katzbach, afin de couvrir ainsi le quartier général, les parcs et les camps contre toute surprise. En même temps j'ordonnai à toutes les compagnies du train d'artillerie de marcher jour et nuit pour se rassembler à Liegnitz le plus tôt possible. Tout l'état-major du maréchal peut attester quel fut son étonnement au milieu de la nuit, lorsque le bruit des fanfares de sa propre cavalerie, traversant Liegnitz à son insu, vint lui apprendre que j'avais pris soin de le couvrir malgré lui.

Parti dès le matin du même jour pour rejoindre l'empereur Alexandre à Prague, je rencontrai à Jauer le corps du comte Langeron en pleine marche vers la Katzbach, ainsi que je l'avais craint. Ce général, auquel je fis observer

qu'il violait ainsi le territoire neutre avant l'expiration de l'armistice, me répondit que toute l'armée de Blücher en avait fait autant, mais que du reste on s'arrêterait quand on rencontrerait les postes français. Je me gardai bien, comme de raison, de dire un mot de la position hasardée dans laquelle se trouvaient encore les camps du maréchal Ney.

Le second fait que j'ai à vous signaler n'est pas moins significatif : quatre jours après mon arrivée au quartier-général des souverains alliés, me trouvant à table en face de ces monarques, l'un d'eux me demanda quelle était la force du corps de Ney, sans réfléchir sans doute à ce qu'une pareille question avait de pénible pour moi. Je pris la liberté de répondre que Sa Majesté le roi de Prusse avait conservé assez de rapports avec ses autorités de Silésie pour connaître à peu près cette force, mais que dans tous les cas ce n'était point à moi à la divulguer. L'empereur Alexandre me remercia hautement de cette réponse, en me disant qu'elle justifiait la confiance dont il m'avait honoré. A quelques jours de là, je refusai même de communiquer à un général, envoyé par le prince de Schwartzenberg, l'organisation de l'armée en brigades et divisions, bien que la force des régiments n'y

fût point indiquée, ne voulant point que le moindre reproche pût m'être fait à ce sujet.

Vous pensez bien, Monsieur, d'après trois faits semblables, que j'aurais été fort peu disposé à communiquer aux Alliés un plan entier d'opérations qui m'eût été confié par suite des fonctions que je remplissais dans l'armée française. C'eût été là un acte de félonie qui m'eût perdu dans l'esprit même de l'empereur Alexandre, dont la confiance était désormais mon unique fortune. Je me serais donc bien gardé d'un pareil acte, non seulement pour mon honneur et par sentiment de mes devoirs, mais encore pour mon propre intérêt.

Du reste, ma correspondance avec le baron de Monnier et avec M. Cassaing vous aura déjà prouvé que je ne connaissais point le plan de Napoléon dont le maréchal Ney ne voulait me donner communication que le lendemain de mon départ.

Bien loin d'avoir annoncé ou même soupçonné un mouvement de l'empereur sur Berlin, j'aurais regardé cette marche comme une véritable faute stratégique, et s'il est vrai qu'il en ait eu un moment la pensée, ce ne put être qu'une démonstration politique. J'étais persuadé au conraire que Napoléon se jetterait avec toutes ses

forces sur Prague, basant ensuite sa ligne d'opérations sur les vallées du Mayn et du Danube, maintenant la Bavière dans ses intérêts, prenant enfin la grande armée des souverains à revers pour la refouler par Leipzig sur la rive gauche du bas Elbe, où elle eût été perdue, puisque tous les ponts fortifiés sur ce fleuve étaient au pouvoir des Français. Telles furent en effet les premières pensées que je soumis au jugement de l'empereur Alexandre, et qui furent converties en deux instructions rédigées par moi et adressées à Blücher et au prince royal de Suède, afin de leur indiquer ce que leurs armées respectives devaient faire dans cette supposition qui n'avait point été prévue par le plan d'opérations de Trachenberg. Vous voyez donc, Monsieur, que l'écrivain Schœl, et d'autres après lui, ont été induits en erreur par certain bulletin du prince royal de Suède, trompé sans doute lui-même par de faux rapports.

De tout ce qui précède, vous conclurez, je pense, que l'on m'a généralement fort mal jugé. S'il est vrai que pour cette gloire à laquelle j'aspirais et pour mes plus chers intérêts, il eût mieux valu que tout se fût passé autrement, je puis dire du moins que je n'ai cédé qu'à l'inspiration de sentiments généreux, et renvoyer ceux

qui pourraient en douter au témoignage de Napoléon lui-même. *(Mémoires dictés à Montholon, tome Ier)* (*). La justice tardive qu'il m'a rendue me console de bien des ignobles calomnies auxquelles je n'ai pas cru devoir répondre.

Tout le malheur de ma carrière provient de ce que le sort ne me fit pas naître Russe ou Français ; placé, par ma naissance, dans une de ces situations équivoques où l'on ne sert que pour acquérir de la considération et de la gloire militaire, je ne pouvais me résoudre à servir pour des humiliations et des mauvais traitements, quand ils n'étaient point balancés par l'amour du pays.

Le pis de cette déplorable situation, c'est que les Russes me reprocheront les services que pendant quinze ans j'ai rendus à la France, tandis que les Français me reprochent ceux que j'ai rendus contre eux, et cependant je puis dire à la face du ciel que, sous ces deux drapeaux, j'ai servi avec zèle, dévouement et loyauté. La manière dont j'ai combattu à Bautzen, contre un souverain qui, trois ans auparavant, m'avait désigné pour être attaché à sa personne, et les services que je lui ai rendus plus tard à Jung-

(*) Voir plus loin le texte de ce témoignage.

ferteinitz, à Dresde, à Culm et à Leipzig, attestent mieux que toutes les phrases du monde à quel point je fus esclave de mes devoirs. Je ne me fais point un mérite extraordinaire de ce dévouement, car je pense, avec tout être raisonnable, *qu'un officier servant un pays étranger lui doit sans réserve ses talents et son sang tant qu'il a l'honneur d'en porter l'uniforme.* Aussi, loin de m'en vouloir des services rendus contre ces drapeaux, alors que c'était dans la ligne de mes devoirs, l'empereur Alexandre, qui ne les ignorait point, ne m'en témoigna que plus d'estime.

Il est temps, du reste, de quitter ce sujet déjà tant rebattu, afin de relever un autre passage de votre livre concernant une prétendue négociation que j'aurais entamée avec Berne, dans le but d'amener la violation de la neutralité suisse. Non seulement c'est une insigne calomnie, c'est même entièrement le contraire de ce que j'ai fait.

Sans doute vous aurez été ici encore induit en erreur par quelque pamphlet, en répétant une assertion dont l'état-major des Alliés et mon pays entier peuvent attester la fausseté. Pour vous en convaincre, il suffira de rétablir la vérité en peu de mots.

La bataille de Leipzig ayant décidé de l'indé-

pendance des nations, j'étais convaincu que toutes auraient pu faire une paix honorable et avantageuse si la modération avait présidé à leurs conseils dans une égale mesure. Je regardais donc ma tâche comme accomplie, ne me souciant point, si la guerre continuait, d'entrer à main armée dans cette France qui n'était point mon pays, mais que je servais encore peu de mois auparavant. Ce scrupule, que bien des personnes n'ont pas su apprécier, me paraît cependant un titre de plus à l'estime des honnêtes gens (*). En conséquence, j'avais quitté l'armée alliée dès Weymar, lorsque je fus rappelé au quartier-général des souverains par la marche inopinée des Autrichiens vers Bâle et Schaffhouse, qui me paraissait menacer mon pays. Je volai donc à Francfort, où j'eus le bonheur de rendre un signalé service à la Suisse, comme je l'avais déjà fait à Leipzig dès le lendemain de la bataille, et comme je le fis encore à Carlsruhe aussi bien qu'à Fribourg-en-Brisgau, en insistant sur le respect de son territoire et

---

(*) Des généraux russes m'ont aussi fait ce reproche, mais bien à tort: que penseraient-ils eux-mêmes d'un officier qui, après avoir bien servi leur pays, irait dans la même année porter le fer et le feu jusque dans Pétersbourg?

sur le maintien des principes qui avaient présidé à l'acte de médiation. Je savais bien que la neutralité de la Suisse, basée sur les intérêts manifestes des puissances voisines, était la sauvegarde de son indépendance autant que de sa prospérité: si l'Helvétie devait rester un champ clos où les masses belligérantes viendraient se heurter à chaque conflit, ses belles vallées seraient bientôt livrées à la dévastation et changées en un désert. Mieux vaudrait dans ce cas s'agréger, sous de bonnes conditions, à une grande puissance qui protégerait du moins son sol et favoriserait sa précieuse industrie.

Ces vérités, que j'exposai à l'empereur Alexandre en y ajoutant diverses considérations d'intérêt particulier à son empire et qui parlaient hautement en faveur de l'indépendance helvétique, le déterminèrent à me promettre protection pour cette neutralité, sans laquelle la Suisse ne saurait exister.

M. le comte de Nesselrode n'aura pas oublié sans doute qu'à Leipzig, dès le lendemain de la bataille, je lui parlai dans le même but.

Mon retour à Francfort fut d'autant plus opportun que Sa Majesté avait à recevoir MM. Reding et Wieland, envoyés de la Diète, et à leur donner une décision. L'empereur me char-

gea à cet effet d'avoir une conférence avec M. de Metternich pour bien poser ce que les Autrichiens voulaient de la Suisse.

La mission était délicate, car j'avais à discuter comme général russe et comme citoyen suisse ; heureusement ces deux intérêts me paraissaient parfaitement identiques.

J'eus soin d'amener franchement l'habile diplomate sur le terrain où je devais discuter avec lui sous le double rapport stratégique et politique.

Il chercha à me démontrer que l'entrée passagère des Alliés en Suisse était nécessitée par de puissants motifs :

1° Pour avoir un pont solide sur le Rhin qui charriait alors d'énormes glaçons, en sorte qu'aucun pont de bateaux ne pourrait y être conservé, et assurer une retraite si les Alliés étaient repoussés ;

2° Parce que les Suisses ne pourraient refuser le passage aux Alliés, puisqu'ils avaient souffert qu'une division française (je crois la division Boudet) passât dans cette même année 1813 par Bâle, en se rendant de l'Italie en Saxe ; circonstance qui, toute considération militaire à part, donnait aux Alliés un puissant intérêt à exiger de la Suisse une entière réciprocité ;

3° Parce que l'occupation de Genève et du Simplon serait décisive pour les Autrichiens qui combattaient en Italie, attendu qu'elle amènerait forcément l'évacuation de la Lombardie, sans laquelle aucune paix ne serait possible.

Sur les premiers points, j'objectai que si Napoléon avait abusé de sa puissance pour violer des territoires neutres, ce n'était point une raison pour l'imiter, et qu'en montrant plus de respect pour leurs droits, ce serait le moyen de s'attacher les Suisses. J'ajoutai que si par malheur les Alliés éprouvaient des revers, ou que les ponts de bateaux fussent enlevés par les glaces, il serait toujours temps de songer à se saisir du pont de Bâle, si la Suisse ne le cédait pas de bonne volonté : on y serait alors autorisé par la suprême loi du salut de l'armée, avec bien plus de justice que la division Boudet qui aurait fort bien pu passer à Strasbourg. Qu'au surplus, si l'on tenait à obtenir des Suisses une parfaite réciprocité, on pourrait négocier avec eux pour placer le cordon de neutralité à deux lieues en arrière de Bâle, vu que ce pont avait été *déneutralisé* peu de mois auparavant ; condition qui sauverait la Suisse et ne pourrait certainement être refusée.

Quant à la marche sur Genève, j'observais que

cette ville étant alors un département français, je n'avais point à m'en occuper; mais je représentai néanmoins qu'en passant le Rhin au-dessous de Bâle, on pourrait gagner Genève par le territoire de Bienne et de Neuchâtel qui n'était point Suisse à cette époque; on le pouvait même par la vallée du Doubs avec plus d'avantage, puisque le corps qu'on y porterait, resterait ainsi mieux lié avec la grande armée des souverains. M. de Metternich m'assura qu'il n'avait rien à opposer à des propositions qui rentraient ainsi dans le but qu'il avait en vue, et qu'il allait s'en expliquer immédiatement avec Sa Majesté elle-même; ce qui eut lieu en effet. Lorsqu'il sortit du cabinet de l'empereur, Sa Majesté me dit, en sa présence, que mon pays serait satisfait et que les députés de la diète en recevraient l'assurance à l'audience du lendemain.

M. de Metternich, en donnant ces espérances, ignorait-il les menées de son ministre à Berne, pour engager l'ancienne oligarchie à réclamer la présence des Alliés en Suisse? C'est ce que je ne saurais affirmer; mais il est constant que ce fut à Lœrrach, quinze jours après, que les députés de Berne provoquèrent l'état-major autrichien à entrer en Suisse en l'absence des souverains.

Tout le monde sait donc bien que si la Suisse

fut envahie, ce fut contre la volonté de l'empereur Alexandre, contre les assurances que j'avais obtenues en son nom de M. de Metternich, et contre celles qui furent données le lendemain aux députés Reding et Wieland. Chacun sait aussi que ce fut au contraire par l'intercession de ce puissant monarque que les cantons de Vaud et d'Argovie furent sauvés, et cette intercession eut lieu sur mes instances réitérées. Tout l'honneur de ce que j'ai fait là est resté à M. de Laharpe, bien qu'il fût arrivé trois mois après que toutes les questions étaient déjà décidées par l'empereur Alexandre, et les instructions données en conséquence à M. Capo d'Istria. Je ne contesterai point à M. de Laharpe le mérite d'avoir achevé l'ouvrage, tant à Paris qu'au congrès de Vienne, mais qu'on me laisse du moins l'honneur d'y avoir contribué au moment le plus critique et le plus décisif.

Loin d'avoir traité avec l'oligarchie bernoise, qui d'ailleurs n'était plus un pouvoir politique, je lui ai été hostile, par la bonne raison qu'elle reposait sur le système monstrueux de la propriété d'une ville seule sur tout un pays; système qui, aujourd'hui, ne trouverait pas un défenseur en Europe. Si Berne, se contentant d'être une aristocratie puissante, eût donné les droits

politiques aux notables du canton et renoncé à ses prétentions oligarchiques, j'aurais été le premier à reconnaître qu'elle devait être le centre de tous les grands intérêts helvétiques : ses prétentions exclusives me rangèrent parmi ses adversaires. Du reste, en se servant d'elle pour arriver à ses fins, le cabinet de Vienne joua parfaitement son rôle, tout en ménageant les convenances avec ses alliés ; il voulait enlever le Simplon et substituer son influence en Suisse à celle de la France ; il eut le talent de se faire prier pour violer la neutralité qui le gênait, en sorte que la Russie n'eut aucun motif plausible de se formaliser d'une violation déjà consommée, et présentée même comme un vœu du pays.

Je m'aperçois que ma lettre est déjà bien longue, mais quelque hâte que j'aie d'en finir, je crois néanmoins devoir ajouter ici une dernière explication.

En lisant ces lignes avec attention, en vous identifiant à ma position personnelle, en vous reportant à l'esprit d'ambition qui agitait jusqu'aux plus obscurs officiers de la grande armée, en vous retraçant enfin l'esprit d'indépendance et d'émancipation qui travaillait au contraire toute l'Europe, et animait les magistrats même de la France, ma démarche n'aura rien que de

naturel à vos yeux ; mais vous partagerez peut-être l'étonnement des personnes, qui, trompées par les apparences, m'ont reproché d'avoir singulièrement changé, en consacrant ma plume à la défense de ce même Napoléon que j'accusais de tant abuser de son pouvoir. Eh bien, je soutiens que ce reproche d'une prétendue contradiction m'honore et prouve à la fois ma loyale impartialité et mon caractère désintéressé. J'ai été saisi d'une noble indignation en entendant donner aux glorieux soldats de Napoléon l'épithète de brigands de la Loire ! ! ! J'ai rougi de voir une grande nation jeter la pierre à un illustre exilé, au point de lui donner le nom d'Ogre corse, comme de trop fameux publicistes l'ont fait. J'ai pris la plume pour le venger, à une époque où il était périlleux de le faire. En mettant mes récits dans la bouche même de Napoléon, j'ai cédé à une nécessité de ma position, et cela m'a forcé à être plus partial en sa faveur que je ne l'eusse été en écrivant en mon nom. Comment aurais-je pu me servir du sien pour parler de ses fautes, sans faire valoir tout ce qui pouvait les excuser du moins à ses propres yeux ; sans exposer l'entraînement auquel il avait probablement cédé ?

Je ne crois pas, du reste, avoir été inconsé-

quent dans le fond : j'ai à la vérité changé de manière de voir sur les principes de gouvernement intérieur appliqués à l'empire, parce que je crois qu'il n'y a que les sots qui prétendent rester infaillibles, et ne veulent rien apprendre ni rien oublier ; je n'ai donc fait que mon devoir en rendant justice à Napoléon sous ce rapport ; mais je n'ai jamais changé d'avis sur ses relations avec les puissances européennes et sur son projet de monarchie universelle. Jusqu'à la paix de Tilsit il m'était apparu à la fois comme le plus grand des capitaines et des hommes politiques ; je le servis avec ardeur et lui présentai même à Berlin des mémoires pour consolider son glorieux empire.

Si, plus tard, les expéditions d'Espagne et de Russie, le traitement qu'il fit subir à la Prusse, à la Hollande, à la Suède, à l'Allemagne tout entière, modifièrent mon admiration, sous le rapport politique surtout, ce n'était point un motif pour méconnaître ses grandes qualités. Je pus ne voir en lui qu'un conquérant jaloux d'effacer la gloire de tous ceux qui l'avaient précédé et ayant sans cesse les expéditions d'Alexandre, de César et de Charlemagne présentes à l'imagination comme un pénible cauchemar, tant il avait à cœur de les surpasser tous. Je pus avec

raison lui reprocher d'avoir visé à une gigantesque renommée plutôt qu'à fonder un empire durable et propre à tenir la balance entre les prétentions despotiques de l'Angleterre et le continent européen. Mais ce n'était pas encore une raison de déprécier la grandeur de son génie et de lui prodiguer les outrages.

Au demeurant, si j'ai modifié mes idées en louant le système de Napoléon pour le régime intérieur de la France, si de plus j'ai acquis la conviction que beaucoup de ses agressions furent motivées par sa lutte corps à corps avec l'Angleterre, avec laquelle je ne pense pas qu'il ait jamais pu faire la paix à des conditions honorables et solides, je n'en reste pas moins convaincu que son despotisme envers l'Europe et même envers ses meilleurs alliés fut une faute capitale qui précipita sa chute. *Il voulut faire à lui seul et par une monarchie universelle impossible, ce qu'il eût pu obtenir plus sûrement par un bon système d'alliances et par une sage influence basée sur la gloire, la justice et la modération.*

Je n'ai à répudier aucun de ces points de vue qui dominent tous mes ouvrages, et en définitive on me permettra de préférer mon rôle, soit comme général, soit comme historien, à celui des utopistes français qui se vantaient d'avoir intro-

duit assez de *libertés* dans l'acte additionnel pour renverser son trône, ou à celui des factieux qui ont sonné le tocsin contre sa personne, alors que ses ennemis menaçaient le sol et l'indépendance de la France. Ce qui est certain, c'est que personne, dans son empire, n'avait autant de droit que moi de renoncer à le servir, c'est que j'ai eu le courage de repousser ce que je regardais comme une oppression, alors qu'il était encore dans sa toute-puissance et non quand il fut accablé et réduit à défendre son propre territoire.

Je dirai plus : c'est que si j'avais été Français, je ne l'aurais quitté ni en 1810, ni en 1813, bien moins encore en 1814; et s'il existe une justice humaine, je ne redoute pas plus le jugement de la postérité que celui de mes contemporains qui ont pu être bien informés de mon caractère et des circonstances que je viens de retracer.

Vous en serez convaincu, j'espère, par la sincérité de ces explications.

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

GÉNÉRAL JOMINI.

Paris, 1er février 1841.

B

Lettre du général JOMINI á M. THIERS.

10 avril 1846.

Mon cher Monsieur Thiers,

Vous m'avez souvent prodigué les témoignages de votre amitié et je réclame aujourd'hui de votre justice que vous m'en donniez une preuve, à laquelle vous êtes peut-être aussi intéressé que moi.

L'ouvrage commencé par M. Bignon et terminé par un jeune homme de ses parents renferme, au tome 12, page 277, d'odieuses calomnies contre moi, et vous pouvez, mieux que personne, les détruire tout en rendant hommage à la vérité.

Que les Français me reprochent d'avoir quitté les rangs de Napoléon, rien de plus naturel, et que ceux qui en ignorent les causes et les circonstances me blâment, cela est encere tout simple. Mais de quelque part que vienne le blâme, je crois en conscience qu'il n'est permis à personne de prétendre juger ma démarche, en la séparant des événements qui l'ont provoquée

et accompagnée, car ils expliquent et justifient, en grande partie, ce qui sans cela serait inexplicable.

Il est bien moins permis encore d'y ajouter la fausse accusation d'avoir communiqué aux Alliés un plan d'opérations de Napoléon, dont je n'avais aucune connaissance, tandis que je prouve par le témoignage du secrétaire général de la guerre, M. Cassaing, et par l'état-major du maréchal Ney, que ce plan ne m'avait point encore été confié, le jour de mon départ, et que Napoléon l'a déclaré lui-même à Sainte-Hélène dans les mémoires dictés au général Montholon (*).

Ce qui paraît avoir donné lieu à ces bruits est un bulletin du prince de Suède, du 18 août 1813, cité par Schœll (**), lequel contient une assertion fausse et de plus très faussement interprétée par

---

(*) Voir ci-dessous le texte des paroles de Napoléon, telles qu'on les lit au tome Ier, pages 1 et 2, des *Dictées de Sainte-Hélène.*

(**) C'est dans l'ouvrage de Schœll, reproduit en partie par Bignon et Capefigue, que les récents mémoires de Marbot ont puisé leurs calomnies contre Jomini, comme pour parfaire leurs dénigrements contre tous les étrangers au service de France et contre les Suisses en particulier.

Voir *Les Suisses au service de France et les Mémoires du général baron de Marbot; quelques mots de réponse à ces Mé-*

cet écrivain comme par tous ceux qui ont écrit d'après lui. En effet, le bulletin ne dit nullement que j'ai communiqué un plan réel de Napoléon, dont j'aurais eu connaissance ; il dit que le général Jomini, en traversant l'armée de Blücher pour se rendre au quartier général des souverains, a confirmé le projet qu'avait eu Napoléon de marcher sur Berlin.

Or ce mot *confirmé* annonce assez qu'il s'agissait d'un plan que Bernadotte supposait avoir été élaboré déjà antérieurement et que j'aurais pu confirmer par mon opinion personnelle, appuyée de ma grande expérience stratégique, et non de la communication coupable d'un plan qui m'eût été confié : ce qui est fort différent. Du reste, les deux versions ne sont pas plus vraies l'une que l'autre, car le bulletin du prince me fait dire tout justement le contraire de ce que je pensais, ce qui ne me sera pas difficile de vous démontrer.

Vous avez étudié et très bien saisi tous mes principes stratégiques sur les bases et les lignes d'opérations ; vous savez donc comme moi que

---

moires, par Ferdinand Lecomte, colonel fédéral suisse. Une brochure in-8° de 108 pages, avec 4 cartes. Paris, 1892, L. Baudoin, éditeur.

j'ai recommandé, dans tous mes chapitres, d'éviter les lignes d'opérations qui pouvaient compromettre une armée, en la plaçant entre la mer et le gros des masses ennemies. Or Napoléon marchant sur Berlin eût commis cette faute, puisque la grande armée des souverains eût débouché en Saxe sur ses derrières, et se fût réunie à Blücher à la hauteur de Leipzig et de Torgau. Ainsi Napoléon se serait placé précisément dans la déplorable situation où il avait jeté l'armée prussienne à Iéna en 1806, et où il se trouva lui-même après sa pointe sur Dessau au mois d'octobre 1813 ; ce qui amena le désastre de Leipzig.

Vous savez aussi que lorsqu'on a une forte masse centrale opposée à trois fractions ennemies, il faut d'abord jeter toutes ses forces sur celle de ces fractions qui serait à même de vous faire le plus de mal. Guidé toute ma vie par ces deux principes, loin d'avoir songé à la probabilité d'une marche de Napoléon sur Berlin, j'étais fermement convaincu qu'il se jetterait par la Bohême sur Prague ou Tœplitz, pour prendre à revers la grande armée des Alliés et la refouler sur la mer, vers le bas de l'Elbe, dont il tenait les redoutables forteresses.

Ce fut là la seule opinion que je manifestai à

l'empereur Alexandre ; tous les acteurs vivants peuvent l'attester ! Comment Messieurs Schœll, Bignon et compagnie peuvent-ils accorder cette opinion avec le prétendu plan dont ils m'ont imputé la communication et qui aurait dit tout le contraire ?

Chacun se demande quel motif a pu porter le prince de Suède à insérer un fait faux dans son bulletin ? Il n'y a que deux réponses possibles à cette question..... Ce fut peut-être à la suite d'un rapport de ces nombreux officiers d'ordonnance de toutes nations, qui dans les grandes coalitions encombrent les quartiers généraux et répètent tous les cancans pour se donner de l'importance ; peut-être aussi le prince se flatta-t-il par là de relever la gloire de son rôle qui consistait à couvrir la capitale de la Prusse : on sait qu'il aimait assez à se vanter, car chacun se rappelle ses fameux bulletins de Wagram qui le brouillèrent avec Napoléon ; peut-être son assertion n'a-t-elle pas d'autre source.

Au demeurant et comme je l'ai observé plus haut, il ne dit point que j'ai communiqué un plan à moi connu ; il pense que j'ai confirmé celui que lui-même attribuait à l'empereur, et il y a de la noire méchanceté à en tirer les conclusions que tant d'écrivains passionnés ont prises contre moi.

Quoi qu'il en soit, vous conviendrez, en admettant la justesse des principes stratégiques cités plus haut, que si Napoléon avait eu la pensée primitive de se jeter sur Berlin, et si mon prétendu rapport à Blücher l'en avait empêché, j'aurais rendu par là un véritable service à l'armée française, puisque dans l'état des choses cette marche sur Berlin eût probablement accéléré sa ruine, comme elle l'amena trois mois plus tard lorsqu'il fit sa tentative sur Dessau.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, loin d'avoir manqué à mes devoirs envers l'armée que je quittais, j'ai déployé la plus grande loyauté dans toute ma conduite ; vous verrez par ma lettre à M. Capefigue (voir page 414), avec quels soins j'ai évité tout ce qui aurait pu mériter le moindre reproche : soit en mettant le corps de Ney à l'abri de toute surprise, malgré le maréchal, soit en refusant à l'empereur Alexandre de lui indiquer la force de ce corps, refus qui m'attira des remerciements de la part de ce monarque, juste appréciateur de tout bon sentiment ! Comment aurais-je pu communiquer un plan d'opérations aussi important à Blücher, quand je refusais un simple état de situation à l'empereur Alexandre, alors arbitre de ma destinée ! Comment aurais-je pu espérer de gagner

sa confiance, en débutant à son service par un acte de félonie ? En voilà déjà trop sur ce douloureux chapitre ; il m'eût suffi pour vous convaincre de vous répéter la déclaration de Cassaing, secrétaire général du ministère de la guerre, imprimée à la suite de ma correspondance avec le baron Monnier, et le témoignage plus imposant encore des *Mémoires de Sainte-Hélène* (Montholon, tome 1, pages 1 et 2).

Quant à ma démarche elle-même, c'est une question indépendante du bulletin qui a donné lieu à tant de calomnies. Pour juger avec justice le parti que j'ai pris, on ne saurait oublier qu'il fut le résultat d'antécédents et d'événements tout exceptionnels consignés dans ma correspondance avec MM. Monnier et Capefigue, savoir :

1° Ma qualité d'étranger servant un pays qui n'était pas le mien ;

2° Six ans de vexations de la part du prince de Neuchâtel, et que j'attribuais alors à Napoléon lui-même ;

3° Refus de ma démission en 1810 ;

4° Menace de m'envoyer à Vincennes, si je persistais à la demander ;

5° Ma nomination de général attaché à la personne de l'empereur Alexandre dès 1810 ;

6° Ma mise aux arrêts et à l'ordre de l'armée au mois de juin 1813 sous les prétextes les plus futiles, après les services signalés que je venais de rendre à la Bérésina et à Bautzen ;

7° L'injustice tout aussi criante qui me fut faite six semaines après par le renvoi du tableau de 600 promotions accordées à la suite des sanglantes batailles de Lutzen et de Bautzen; tableau dont les noms du général Jomini et du capitaine Koch, son aide-de-camp, se trouvaient seuls biffés, comme s'ils eussent été indignes ;

8° La manière toute différente dont on accablait de grades, d'honneurs et de récompenses une foule d'hommes comptant parmi les moins méritants.

Voilà j'espère une réunion de griefs bien suffisante pour exaspérer un officier étranger qui, en définitive, se croyait quitte de toute obligation envers la France (*).

J'aurais pu souffrir longtemps encore des injustices comme cette blessante radiation bien

---

(*) Je me faisais peut-être illusion, mais je croyais en âme et conscience que la France m'était redevable plus encore que je ne pouvais l'être envers elle ; car pour un seul grade que j'en avais obtenu, je m'étais grandement acquitté, comme on le verra plus loin. — J.

qu'elle ait eu lieu après une bataille qui aurait dû me valoir une glorieuse récompense, au dire même du maréchal Ney. Mais y ajouter une injure flagrante, c'était par trop fort, et il n'était pas dans la nature d'un homme de mon caractère de supporter celle qui me fut jetée à la face par cette mise aux arrêts et ce fatal ordre du jour !

Encore aujourd'hui, après 30 ans de réflexions et de tribulations, malgré le tort que mon départ a pu me faire, je le déclare devant Dieu, je ne souffrirais pas un traitement pareil, et de la part d'un Napoléon moins que de tout autre, car il ne frappait pas en aveugle sur moi ; il me connaissait et savait me juger.

Si tous les motifs de justification qui précèdent n'étaient pas plus que suffisants, je pourrais encore ajouter ceux de la politique. Napoléon passait alors, à tort ou à raison, pour le despote de l'Europe, pour le conquérant avide de pouvoir et le seul obstacle à sa pacification.

Il avait soulevé le continent par les abus du système continental, et l'application forcée de ce système faite brutalement à mon pays avait causé ma ruine par celle d'une maison de banque dépositaire de tout ce que je possédais (la maison veuve Bourcard & fils, de Bâle). La

Suisse, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et ses chers alliés mêmes de la Confédération du Rhin ne lui pardonnaient pas les guerres cruelles et sans fin dans lesquelles il les entraînait, guerres que l'on attribuait à son insatiable ambition et à ce caractère de fer qui voulait faire tout ployer devant lui. C'était l'esprit général du temps, même en France, même dans les hautes régions de l'armée. Etait-ce étonnant que je le partageasse avec tant d'autres, et qu'en rendant mes griefs plus vifs en même temps que plus légitimes, ma démarche m'en parût plus honorable ?

Acharnés à me trouver des torts, mes détracteurs ont affecté de m'accuser d'ingratitude, en disant que je devais mes services exclusivement à la France, puisque je lui devais mon instruction militaire. C'est encore une fausseté : chacun sait que j'ai écrit mon premier *Traité des grandes opérations de la guerre* en 1803 et 1804, deux ans avant de porter un uniforme français. Quant aux récompenses que j'ai reçues, elles n'étaient pas de nature non plus à me faire supporter de sanglants affronts. J'avais fait comme chef de bataillon helvétique et volontaire près du maréchal Ney la campagne du Camp de Boulogne et celles d'Ulm et du Tyrol, lorsque je fus nommé

colonel après la bataille d'Austerlitz. C'est le seul grade qui me fut conféré durant huit années de guerres formidables, car le grade de général de brigade ne m'avait été donné qu'en 1810, pour atténuer la violence que l'on me faisait en me refusant ma démission. Je ne conclus pas que je dusse en être mécontent : je cite seulement ces faits pour rappeler que je n'étais point aussi comblé de faveurs qu'on a bien voulu le dire, et que j'avais tout droit d'accepter la fortune militaire que m'offrait l'empereur Alexandre en 1810, alors qu'il était encore étroitement allié à Napoléon.

Enfin en me reportant à ces temps presque fabuleux, plus je réfléchis, plus je suis enclin à plaindre ceux qui, après avoir lu ma lettre à M. Capefigue, ne penseraient pas avec moi qu'un Suisse, auteur d'ouvrages comme les miens, acteur important dans plus d'une victoire, libre de sa personne, menacé de la prison quand il donnait sa démission, mis aux arrêts et à l'ordre de l'armée comme remplissant mal ses fonctions et cela par un Napoléon, ne pouvait sans honte rester 24 heures de plus sous le coup d'une pareille injure. Il ne me restait donc qu'à mourir ou à partir. Français, j'aurais certainement pris la première de ces résolutions ; mais étranger et

libre, je suis allé rejoindre un souverain généreux qui depuis sept ans me demandait à son service et depuis trois ans m'avait nommé général attaché à sa personne. Que celui qui se croirait en droit de me jeter la pierre se présente et, après s'être mis en tous points à ma place, nous verrons s'il l'osera.

Je termine cette trop longue épître par une dernière observation : M. Bignon ou ses continuateurs se trompent grandement lorsqu'ils prétendent que j'ai courbé la tête. Cette observation pour le moins bizarre, puisqu'on ne sait pas à quoi elle se rapporte, est d'ailleurs aussi fausse que possible. Celui qui n'a pas hésité à rompre avec Napoléon plutôt que de ployer la tête sous un affront, ne la courbera devant personne.

Excusez mon long verbiage ; je sais que je prêche à un converti ; mais j'espère que, bien pénétré de ces faits, lorsque vous serez arrivé dans votre Histoire à cette grande catastrophe de 1813, vous ne refuserez pas de rectifier l'opinion, en disant la vérité telle que Napoléon l'a dictée lui-même à Sainte-Hélène.

En voilà trop long sur ces déplorables affaires, car j'ajoute peu de choses à ce que mes deux brochures (correspondance avec le baron Monnier, et avec M. Capefigue) vous auront appris

depuis longtemps. Je vous les envoie donc ci-joint pour la seconde fois, dans le cas où vous les auriez égarées (*).

Agréez l'assurance de tous mes sentiments.

Signé : Général Jomini.

C

Correspondance de JOMINI avec le baron MONNIER, chef du cabinet du duc de BASSANO.

Cette correspondance comprenant 50 pages de la brochure de 1819, nous n'en donnons ici que les principaux passages.

Aarau, le 2 septembre 1810.

A Monsieur Monnier,

L'amitié que vous m'avez constamment témoignée,

(*) On sait que M. Thiers, au cours de ses éloquentes narrations de la campagne de 1813 (livre 49e, *Dresde et Victoria*, tome 16, pages 275-277 de l'édition de Paris), a tenu compte, bien que dans une mesure qui aurait pu avoir plus de largeur, des explications ci-dessus. La reproduction textuelle des paroles justificatives de Napoléon à Sainte-Hélène donnée ci-dessous complète l'intention équitable de l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire*. — F. L.

mon cher Monnier, me porte à vous faire part des chagrins qui m'affligent. L'Empereur, après bien des services importants, vient de me frapper d'un coup mortel : il me déshonore à mes propres yeux et à ceux de l'Europe. Il est trompé par le prince de Neuchâtel ; et si je ne parviens pas à le faire revenir, je ne sais quelle résolution m'inspirera le désespoir. Je compte sur vos bons conseils pour me sortir de cet embarras ; et votre position près du duc de Bassano vous en donne la facilité. La bienveillance qu'il m'a témoignée en toute occasion, me fait espérer qu'il daignera élever la voix en ma faveur ; et je vous adresse, à cet effet, un petit Mémoire que je vous prie de lui soumettre. Vous m'obligerez infiniment de me faire savoir ce que je puis espérer ; et je vous prie de compter sur ma reconnaissance comme sur mon dévouement.

JOMINI.

Suit le mémoire au ministre duc de Bassano, réclamant contre sa mise en sous-ordre dans les bureaux de Berthier. Suivent encore quelques lettres sur l'incident de 1810, dont voici les deux dernières :

Paris, le 18 décembre 1810.

J'ai reçu, mon cher Monnier, le billet par lequel vous me félicitez de ce que l'Empereur m'a nommé général de brigade : je vous jure que je n'en savais rien. Je suis couru au bureau de la guerre, et j'en ai

eu la confirmation. Mais, par malheur, on me laisse attaché à l'état-major du prince de Neuchâtel, et je vais encore être renvoyé à prendre les ordres de M. de Monthion..... du moins y a-t-il une sorte de consolation dans cet avancement. Pourtant, vous l'avouerai-je ? ma nomination, qui m'eût transporté de joie il y a un an, quand on m'arracha à l'état-major du 6e corps, n'est plus aujourd'hui que le résultat forcé d'une démission à laquelle on ne pouvait répondre qu'en l'accordant ou en m'envoyant à Vincennes : cette nomination, dis-je, me cause autant de peine que de plaisir.

J'aurais préféré mille fois que l'Empereur me rattachât directement à sa maison ; parce que ç'eût été du moins une preuve qu'il me rendait sa confiance. Dans une armée que l'Empereur accable de faveurs au milieu d'une campagne ou après des victoires signalées, on ne tiendra guère compte d'une promotion faite à Paris au milieu des fêtes, et pour se débarrasser de mes clameurs. Pour qu'elle fît bon effet, il faudrait y joindre une destination qui ressemblât à celles que j'ai eues jusqu'à ce jour.

Vous allez dire que je ne suis jamais content ; mais, de bonne foi, convenez qu'un brevet ainsi arraché n'a guère de prix ; et je vous jure que j'aurais préféré ma démission, à cause des démarches dont je vous ai fait l'aveu. Je compte aller voir demain le duc de Bassano avec M. Delaborde qui m'a promis de m'y conduire. J'espère vous y voir.

Baron Jomini.

Paris, le 28 janvier 1811.

Je me suis présenté deux fois chez vous, mon cher Monnier, pour vous communiquer la nouvelle fort bizarre que je viens de recevoir. Après avoir donné ma démission, j'en avais informé l'empereur Alexandre, en lui disant que je ne la recevrais peut-être pas, mais qu'étant Suisse et maître de ma personne, j'insisterais à ne pas reprendre un service où l'on m'accablait d'humiliations; Sa Majesté qui ignorait la réponse antérieure du comte Romanzof, vient de m'envoyer, à Bâle, par l'entremise du prince Bariatinski, un brevet de général-major attaché à sa personne. Me voilà donc, d'un côté, aide-de-camp de l'empereur de Russie; et de l'autre, employé sous les ordres de M. Bailli de Monthion, qui, sans doute, me réserve l'honneur de commander quelque dépôt d'éclopés, ou de faire dans sa chancellerie des liasses d'ordres du jour. Concevez-vous une destinée plus malheureuse que la mienne? Ma tête n'y tient plus : on la perdrait à moins.

Plût à Dieu que j'eusse résisté aux ordres du duc de Feltre et aux sollicitations de mes parents! Je l'eusse fait sans la malheureuse lettre du comte de Romanzof. Aujourd'hui, que pensera de moi le généreux Prince qui, sans me connaître autrement que par mon ouvrage, me fait un accueil si flatteur; et qui, en utilisant directement mon instinct guerrier, me fournirait du moins les occasions de faire quelque chose? Vous sentez que je suis affecté plus vivement

que jamais du malheur d'être enterré chez cet implacable prince de Neuchâtel, qui a juré d'étouffer en moi ce que l'Empereur nomme *le feu sacré*.

Cependant, aujourd'hui je sens bien qu'il n'y a pas moyen de reculer, et, puisque je suis revenu ici, je remplirai mes nouveaux devoirs, avec le zèle et l'ardeur que vous me connaissez.

Adieu, mon cher : gardez tout ceci entre nous, je vous en conjure. Bien que le Souverain qui m'a fait son aide-de-camp soit encore allié avec le nôtre, cependant vous savez que l'Empereur n'aime pas ces sortes d'affaires, il est exclusif dans ses affections et veut qu'on le soit aussi.

Adieu, encore une fois. — J'ai écrit au 6e corps pour y recommander le jeune homme auquel vous vous intéressez. Je m'y suis conduit de manière à y avoir conservé beaucoup d'amis ; et je pense que, malgré mon aventure avec le maréchal Ney, il aura égard à ce que j'écris.

Baron JOMINI.

Deux ans s'écoulèrent depuis cette lettre, et quelles années ! Smolensk, la retraite de Moscou, la Bérézina, Lutzen, Bautzen ! La lettre suivante de M. Monnier recommença cette instructive correspondance.

Dresde, le 15 juin 1813.

Je profite, mon cher général, de l'occasion que m'offre M. Ab***, qu'on envoie à votre quartier-général, et

qui veut bien se charger de cette lettre, pour vous prévenir des dispositions fort diverses qui existent ici à votre égard. Tandis que quelques personnes vous attribuent la présence de vos trois corps d'armée à Wurschen, et vantent avec chaleur ce service à l'occasion duquel elles rappellent les autres, l'état-major retentit contre vous des plaintes les plus vives. Il ne s'agit pas d'examiner jusqu'à quel point ces plaintes sont fondées, il est vraisemblable qu'elles le sont fort peu ; mais ce dont il s'agit, c'est de tenter à tout prix, sinon de détruire, au moins d'assoupir les dispositions qui vous sont contraires, et de les empêcher d'être actives, ne fût-ce que pendant quelques jours.

Je ne doute pas que vous n'atteigniez ce but en écrivant au major-général, non pas précisément des excuses (je ne vous en demande pas tant), mais un exposé convenable des causes qui vous ont empêché de faire expédier vos états de situation d'après des modèles qu'on dit vous avoir été donnés; et des motifs qui vous ont fait refuser d'employer des officiers sans troupes, qu'on vous avait envoyés d'ici, et qui sont revenus en se plaignant amèrement. Vous pouvez borner votre apologie à ces deux griefs : ce sont ceux dont on fait le plus de bruit ; et d'ailleurs ce sont les seuls à propos desquels on puisse invoquer, pour vous nuire, le besoin de réprimer l'esprit d'indépendance qu'on reproche à quelques chefs d'état-major des corps envers l'état-major-général. — Cette démarche, si elle ne vous réconcilie pas tout à fait avec le Prince, suffira au moins pour le faire hésiter, et ce moment

d'hésitation sera pour vous fort important. — L'Empereur a déjà sous les yeux les états de proposition des chefs de corps, pour la promotion du 15. Votre maréchal vous a porté sur sa liste, et demande pour vous le grade de général de division. Jugez combien il importe que, dans ce moment, il n'y ait point de rapport fait contre vous.

N'hésitez pas à écrire comme je vous engage à le faire. Je trouve entre votre position actuelle et celle où vous vous êtes trouvé après nos premières campagnes, une analogie qui m'effraye. Rappelez-vous dans quel dédale vous entrâtes alors; et encore une fois n'hésitez pas.

Adieu, mon cher général. Je suis fort mal-portant depuis quelques jours. Passer presque toutes les nuits est un métier que je n'ai plus la force de faire. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CHARLES MONNIER.

P. S. Envoyez-moi votre lettre au Prince. Je la ferai remettre par Dufresne qui a toujours été bien pour vous. Par ce moyen, elle ne courra pas les bureaux de l'état-major, et on pourra choisir le moment de la faire lire.

Lignitz, le 17 juin 1813.

Mon cher Monnier,

L'obligeante lettre que vous m'avez écrite aggrave le tort que j'ai eu de ne pas vous donner de mes nou-

velles depuis notre séparation à Wilna ; mais les horreurs de la retraite, l'inflammation de poitrine qui en a été le résultat, les fonctions multipliées dont on m'a chargé, ne m'ont pas laissé un moment pour vous écrire. Mille remercîments pour l'avis que vous me donnez. Je ne puis mieux répondre à la confiance que vous me témoignez, qu'en vous racontant ma position actuelle, pour vous convaincre du ridicule acharnement que le prince de Neuchâtel met à me poursuivre. Je reprendrai les choses depuis le service que j'ai été à même de rendre à l'Empereur lors du passage de la Bérézina.

(Suit le récit des campagnes de Russie et de Bautzen.)

.....Ainsi, au moment où je me croyais arrivé au terme de toute mon ambition, me voilà donc rejeté encore une fois bien loin du but, par les persécutions de ce malheureux Prince !... Ma tête n'y tient plus, et je ne me sens pas la force de vous en dire davantage pour aujourd'hui. D'ailleurs le départ de l'estafette me presse ; et je finis en vous suppliant de faire quelques démarches pour me tirer de cette perplexité.

Baron JOMINI.

Réponse de M. Monnier.

Je reçois votre lettre, mon cher général, mais malheureusement, quand même vous eussiez pu m'envoyer celle que je vous avais engagé à écrire au major-

général, elle me serait arrivée trop tard pour que je pusse en faire usage. On s'est hâté de faire le rapport dont vous étiez menacé, et j'ai lieu de croire qu'on a obtenu un ordre pour vous faire garder les arrêts pendant quelques jours, fondé sur la nécessité de tenir les chefs d'état-major des corps dans la dépendance du major-général. — Ne vous inquiétez pas de ceci : les motifs de cette rigueur ne sont pas assez graves pour vous empêcher d'obtenir le prix de services que l'Empereur lui-même apprécie, et que personne n'ose contester.

Malgré le désagrément que vous éprouvez, je ne désespère pas d'avoir à vous annoncer, lorsque le travail des promotions sera signé, que vous avez obtenu plus qu'une compensation.

Je vous embrasse tristement, mais de tout mon cœur.

CHARLES MONNIER.

Lignitz, le 24 juin 1813.

Mon cher Monnier,

Je viens de recevoir votre lettre du 20, vous devez juger à quel point j'en suis atterré. Le même courrier qui me l'apportait m'a remis l'agréable épître du prince de Neuchâtel. *Il ne s'est pas contenté de me mettre aux arrêts, il m'a fait mettre à l'ordre de l'armée, comme remplissant mal mes fonctions ;*

et, pour donner plus de solennité à cette punition, il me l'envoie par un courrier du cabinet, honneur ordinairement réservé aux princes et aux ambassadeurs, et que je serai obligé de payer à mes frais. Vous voyez, mon cher, que le persécuteur n'a rien négligé pour me faire avaler la ciguë jusqu'à la lie. Il n'a que trop atteint son but. Depuis six heures une fièvre ardente me dévore !... Envoyé aux arrêts, mis à l'ordre comme un chef d'état-major incapable, après ce que je viens de faire à Bautzen, et au moment où j'attends une promotion pour prix d'une conduite que peu d'officiers auraient osé tenir !... Ah ! mon cher, c'en est fait : jamais je ne supporterai un affront si cruel !... Je me regarderais comme le plus misérable des hommes si j'étais capable de servir un quart-d'heure de plus. Officier étranger, me dévouant à la France et au grand capitaine qui la gouverne ; servant l'un et l'autre avec enthousiasme, sans aucun lien ni avantage national, je recevrais pour prix de mon zèle des injures et l'infamie !... Et dans quel temps, grand Dieu ! quand l'armée, habituée depuis six ans à un avancement sans exemple, voit de toutes parts des sous-lieutenants devenus rois et des officiers très ordinaires devenus généraux en six ans !

Je recevrais la mort comme un bienfait du ciel ; mais serais-je assez lâche pour me la donner moi-même, et me punir ainsi des sottises d'autrui ? Irais-je, moins grand mais aussi malheureux que Bélisaire, mendier une obole et maudire le souverain ingrat qui me réduit à la mendicité ? Car, vous le savez, au re-

tour de Russie, je ne possédais pas de quoi refaire mes équipages, ni donner du pain à mes enfants; bien que j'eusse rempli des fonctions où il n'eût pas été difficile de songer à la fortune.

Ce qu'il y a de plus terrible dans mon affaire, c'est que le misérable état de situation qui en est le prétexte arrivait sans doute à Dresde au moment même ou le courrier, qui vient de me déshonorer aux yeux de l'armée, en partait.

On dit que le courrier prochain nous apportera les promotions sollicitées par le maréchal. Puisqu'on me signale à l'armée comme un imbécile, il n'est guère probable qu'on me fasse figurer sur ce tableau, et alors ma perte devient inévitable : je ne pourrais jamais supporter cette exclusion. Dans deux jours, je saurai si je suis définitivement condamné; car vous pensez bien que, dans cette horrible position, il s'agit d'être ou de ne pas être (to be, or not to be). Et si je ne suis rien après un événement comme celui de Bautzen, quel espoir me restera-t-il ? Il faut un concours inouï de circonstances, pour amener un officier-général à rendre un service pareil ; et Dieu sait qu'en dix campagnes, je n'en aurai pas d'occasion (*).

Je vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments.

Baron JOMINI.

(*) J'avais rendu à Bautzen précisément le même service que Grouchy aurait dû rendre à Waterloo : j'avais amené 60 mille hommes au point décisif et au moment opportun : on me flétrissait pour toute récompense ! ! (Note de 1818.)

Ce 13 août 1813.

Enfin, mon cher Monnier, la mesure est comblée : le courrier vient d'arriver avec toutes les promotions : il n'y en a pas moins de 700 pour notre corps d'armée. Tous ont reçu des signes de satisfaction et de gloire : celui seul qui, au dire du maréchal lui-même, avait le plus contribué à la victoire, est récompensé par les arrêts !... Une fièvre brûlante me consume. Demain, hélas ! j'aurai abandonné des drapeaux ingrats où je n'ai trouvé qu'humiliation, et qui ne sont pas ceux de ma patrie !... A quelle affreuse alternative le malheureux m'a réduit ! !

J'écris une longue épître à l'Empereur, pour lui expliquer tous les motifs de ma démarche : il me la pardonnera, car j'ai contribué aussi à l'élever sur le pavois ! !... Et si ma plume a été consacrée à sa gloire aussi bien que mon épée, il balancera à sévir contre un homme qui lui a été utile pendant treize ans, et qu'une injure insoutenable a poussé à bout. Dans tous les cas, j'espère conserver l'amitié et l'estime de tous ceux qui ont connu mon dévouement pour lui et mon attachement pour la France.

Je n'ai pas besoin de vous dire où je vais : le Souverain généreux qui m'a donné asile en 1810, doit disposer dès aujourd'hui de la dernière goutte de mon sang. Là, du moins, je ne serai ni vexé ni humilié, si jamais je trouve des occasions et une position qui me permettent de rendre des services de l'espèce de ceux

que je crois avoir rendus. Je désire que ma lettre à l'Empereur parvienne jusqu'à vous : elle ajoutera, j'en suis sûr, aux regrets que vous pourrez éprouver de notre séparation.

Adieu, mon cher : la fièvre me force à vous quitter ; je n'en puis plus. Conservez-moi quelques sentiments de bienveillance. En prononçant ce cruel adieu, mon cœur est oppressé ; il me semble que j'aime plus que jamais le petit nombre d'amis que je laisse en France.

Je vous embrasse bien sincèrement.

Baron JOMINI.

Paris, le 10 décembre 1817.

J'ai été extrêmement sensible, mon cher Monnier, à la nouvelle preuve d'amitié que vous m'avez donnée depuis mon retour à Paris : j'en réclame aujourd'hui une plus signalée encore.

Des gens mal instruits, dès ennemis acharnés, m'attribuent des intentions que je n'ai jamais eues, et des choses que je n'ai jamais faites. Je veux bien me soumettre au blâme mérité ; mais je n'ai pas la force de soutenir des injustices si criantes : mieux que personne, vous savez ce qui en est. Outre nos relations, vous avez été dans une position à connaître le moindre détail de tous ces événements. Permettez-moi donc de publier notre correspondance : si elle ne persuade pas les hommes passionnés, elle éclairera du

moins le public impartial et l'on me plaindra plus qu'on ne me blâmera.

Je vous envoie ci-joint un exemplaire des campagnes d'Italie et un très beau plan de la bataille de Rivoli. Ces ouvrages, que j'ai publiés en 1815 dans le moment le plus critique de la réaction, vous prouveront que j'ai conservé les sentiments que vous m'avez toujours connus, et que je ne cesserai jamais de mériter ceux qu'on a pu avoir pour moi.

Baron JOMINI.

Réponse de M. Monnier.

J'ai reçu, mon cher général, l'histoire des campagnes d'Italie et le beau plan de la bataille de Rivoli que vous m'avez envoyés. Je vous remercie de tout le plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir.

Quelle que soit ma répugnance à être cité d'une manière quelconqne, je n'ai cependant à vous opposer aucune raison assez forte pour balancer celles qui vous font désirer de publier une partie de la correspondance que nous avons eue autrefois ensemble, puisqu'elle peut contribuer à expliquer les motifs qui vous ont fait passer du service de France au service de Russie. Je n'ai pas à juger si ce que vous avez fait alors était bien précisément ce que vous deviez faire : mais je suis charmé de vous voir appeler du jugement de ceux qui ont prononcé sur cette époque de votre

carrière, en oubliant que vous étiez étranger ; en isolant la résolution que vous avez prise des circonstances qui vous conduisirent à la prendre ; et, surtout, en méconnaissant votre caractère. Tout homme impartial, qui connaîtra les faits, avouera que vous fûtes plus à plaindre qu'à blâmer.

Agréez, mon cher général, les nouvelles assurances de ma vieille amitié : elle a survécu à beaucoup d'événements et elle durera autant que moi.

Le Baron MONNIER.

Paris, le 20 décembre 1817.

Commentaires de M. de Sainte-Beuve.

« Cette lettre, dit M. Sainte-Beuve (*), qui touche avec justesse des points chatouilleux et délicats, donne envie de connaître quel était ce correspondant si sage : le baron Monnier. Nous y reviendrons.....

» La pièce capitale de son apologie, la *Correspondance avec le baron de Monnier*, publiée en 1819, ajoute Sainte-Beuve, et de laquelle j'ai extrait tant de passages intéressants, m'a, je l'avoue, fort préoccupé, et il y a quinze jours

(*) L'illustre critique parle ici d'une des lettres de 1813, mais son appréciation peut également se rapporter à toutes les lettres du baron Monnier. — F. L.

encore j'inclinais à supposer que le correspondant du général pouvait bien avoir été (moyennant une légère faute typographique) le baron *Mounier,* le spirituel causeur, celui qui est mort pair de France, qui avait été secrétaire du cabinet de Napoléon, et qui me paraissait remplir plusieurs des conditions du correspondant confidentiel.

» Mais toutes mes conjectures et mes doutes ont dû cesser lorsque j'ai reçu de la fille même du baron de Monnier (*), mort en octobre 1863 au château de la Vieille-Ferté, dans l'Yonne, l'assurance de sa liaison étroite avec le général Jomini. Le baron de Monnier, attaché au duc de Bassano dans ses divers ministères et son chef de cabinet à la secrétairerie d'état, puis au département des relations extérieures, chargé de l'administration civile de la Lithuanie à Wilna en 1812, était bien celui qui avait mérité l'entière confiance du général, et qui lui transmettait des indications si justes sur l'intérieur de l'état-major impérial et sur les dispositions même de l'Empereur à son égard (**).

(*) Mme la comtesse de Tryon-Montalembert.

(**) Le *général Jomini.* Etude par *Sainte-Beuve,* de l'Académie française. — Paris, 1869. Michel Lévy frères, éditeurs. — Voir pages 132, 189-191.

D

Correspondance de JOMINI avec le baron de CASSAING

A M. Cassaing, secrétaire général du ministère de la guerre.

Mon cher Monsieur,

Vous aurez sans doute appris que différents écrivains induits en erreur par les bruits de gazettes, se sont permis de dire que j'avais communiqué les plans de Napoléon aux Alliés. Vous savez mieux que personne combien cela est faux. Ces messieurs, avant de m'attribuer un fait aussi injurieux, auraient dû songer qu'à la veille d'être admis à l'état-major particulier de l'empereur Alexandre, je me serais bien gardé de débuter par une pareille preuve de déloyauté. C'eût été m'y prendre d'une étrange manière pour inspirer de la confiance au Souverain que j'allais servir.

Ceux qui se donneraient la peine de réfléchir à mon caractère bien connu et à mes intérêts, se convaincront aisément que j'étais incapable d'une semblable communication, en supposant

même que j'eusse connu ces plans. Mais ce qu'il y a de plus positif encore que des protestations, c'est que je n'ai jamais eu connaissance qu'il en ait existé un. J'ai eu pendant dix ans toute la correspondance de l'Empereur avec le maréchal Ney, et je n'y ai jamais rien vu qui ressemblât à un plan de campagne. D'ailleurs chacun sait qu'on ne peut faire de projets pour une longue suite d'opérations, et qu'on doit se borner à la direction générale d'une première entreprise : or, au commencement de la seconde campagne de 1813, je n'ai pas même su un mot qui eût trait à la reprise des hostilités.

Le bulletin du prince royal de Suède qui a donné lieu à ces bruits renferme une erreur manifeste. Le prince, qui était à cent lieues de là, dit, sur la foi d'une gazette de Breslau, que j'ai donné des renseignements au maréchal Blücher relativement à une prétendue marche de Napoléon sur Berlin. Je n'ai jamais écrit ni parlé de ma vie au maréchal Blücher ou à ses officiers ; j'ai à peine entrevu son état-major six mois après à Francfort. D'ailleurs, si j'avais annoncé, comme on le prétend, que Napoléon voulût diriger ses efforts sur Berlin, j'aurais manqué de tout jugement militaire, et cette circonstance seule suffit pour prouver aux gens du

métier que c'est un conte inventé pour donner de l'importance aux opérations de l'armée du Nord, qui couvrait cette capitale. Si jamais Napoléon manifesta l'intention d'un pareil mouvement au moment où l'orage allait fondre sur lui par la Bohême, je l'ignore ; et ce ne put être qu'une ruse de sa part pour donner le change : il était trop habile pour rien faire contre les règles les plus simples de la stratégie, et je l'aurais bien servi en contribuant à propager un bruit aussi absurde.

Si je me suis laissé entraîner à une démarche violente, personne n'a le droit de l'aggraver par des calomnies ; et mieux que tout autre, vous savez si j'y fus provoqué par d'indignes traitements.

Vous avez été investi à cette époque et durant bien des années de la confiance entière du maréchal duc d'Elchingen ; jamais il n'eut de secret pour vous, et je vous prie, au nom de la vérité, de dire ce qui en est dans une lettre que je me propose de joindre à des Mémoires sur cette campagne.

Je ne vous parle pas de ma reconnaissance, de crainte d'influencer votre témoignage ; je le désire nu comme la vérité.

Agréez, etc., etc. Général JOMINI.

Paris, le 10 juillet 1819.

Au même.

Mon cher Monsieur,

Vous m'avez dit hier que j'étais dans l'erreur, du moins quant à l'existence d'une espèce de plan de campagne. Vous assurez que, pour la première fois, le maréchal avait reçu sinon un plan complet, du moins un fragment qui expliquait le système général que l'Empereur voulait suivre.

L'ignorance où je suis resté jusqu'à ce jour de cette particularité vous prouverait que je n'aí pu communiquer ce que je ne savais pas, si déjà vous n'aviez eu bien d'autres moyens plus sûrs de vous en convaincre. D'après ce que vous m'avez dit, je réclame de nouveau un témoignage catégorique de ce qui s'est passé à ce sujet ; personne n'est plus à même de le savoir que vous, puisque la lettre du maréchal qui en rendait compte à l'Empereur a été votre ouvrage.

Agréez, etc., etc.

Général JOMINI.

Paris, le 11 juillet 1819.

la dictée de l'Empereur (*), on lit ce qui suit :

« *a*. Napoléon parlant de ce général (Jomini) » sur un ouvrage publié en Allemagne au sujet » de la campagne de Saxe, dit :

» C'est à tort que l'auteur de ce livre attribue » au général Jomini d'avoir porté aux Alliés le » secret des opérations de la campagne, et la » situation du corps de Ney. Cet officier ne con- » naissait pas le plan de l'Empereur. L'ordre du » mouvement général, qui était toujours envoyé » à chacun des maréchaux, ne lui avait pas été

(*) Ce volume, le premier des *Mélanges*, renferme des *Notes* de Napoléon sur quelques ouvrages militaires publiés pendant son règne ou sa captivité. Il débute par un chapitre portant ce titre : « Sept notes sur l'ouvrage intitulé *Traité des grandes opérations militaires*, par le général baron *Jomini* (*a*), 2e édition, 3e et dernière partie, contenant les campagnes de Bonaparte en Italie en 1796 et 1797 », et c'est après le nom de Jomini que se trouve la note *a* susmentionnée, qui est en sus des sept *notes* concernant les batailles de Montenotte, Lodi, Castiglione, Bassano, Arcole, Rivoli, et la campagne d'Allemagne de 1797. Ajoutons que l'exposé de ces sept notes est précédé de cette appréciation du *Traité des grandes opérations* : « Cet ouvrage, dit Napoléon, est un des plus distingués qui aient paru sur ces matières. Ces notes pourront être utiles à l'auteur pour ses prochaines éditions et intéresseront les militaires. »

Evidemment, si Jomini avait été le vil traître que ses détracteurs représentent, Napoléon ne se serait pas tant intéressé aux futures éditions de ses écrits.

» communiqué ; et l'eût-il connu, l'Empereur ne » l'accuserait pas du crime qu'on lui impute. Il » n'a pas trahi ses drapeaux comme A..., M..., » B...; il avait à se plaindre d'une grande injus- » tice ; il a été aveuglé par un sentiment hono- » rable. Il n'était pas Français : l'amour de la » patrie ne l'a pas retenu. »

Si Napoléon et le secrétaire intime de Ney sont d'accord pour justifier Jomini de l'accusation de trahison, on ne voit pas pourquoi d'autres auraient le droit de se montrer plus sévères et de ne tenir aucun compte des démentis opposés à cette imputation.

F

Esquisse biographique du général Jomini (*).

Le général *baron de Jomini* (Henri) est né le 6 mars 1779, à Payerne, petite ville du canton

(*) Cette *Esquisse* est empruntée en majeure partie à une brochure de la famille du général Jomini en réponse aux Mémoires posthumes du baron de Marbot, brochure publiée en 1892, à Paris (L. Baudoin, éditeur) et signée des noms ci-après :

Baron Nicolas de Jomini ; — Baron Eugène de Jomini, lieute-

de Vaud, dont son père était le premier magistrat. Dès son enfance, il désira se vouer au métier des armes; mais diverses circonstances politiques de l'Europe l'empêchèrent successivement d'entrer comme cadet au collège du prince militaire de Wurtemberg, à Montbéliard, et au régiment suisse de Watteville, en France.

Se rabattant sur la carrière commerciale, il en fit un premier apprentissage à Bâle, dans la maison Preiswerk, puis en 1796 comme employé dans la maison Moselmann, à Paris. Il la quitta bientôt pour devenir agent de change.

Au bruit des célèbres campagnes de 1796 et 1797, ses goûts militaires se ravivèrent. Il suivit les opérations avec attention, du fond de son cabinet, annotant les bulletins de victoire, les comparant avec les opérations des temps de Louis XIV et du grand Frédéric, s'éprenant d'un vif enthousiasme pour le génie du vainqueur de Rivoli.

Entraîné par le courant politique et militaire

---

nant de hussards de la Garde russe; — Comte MAURICE DE COURVILLE, ingénieur de la Marine française; — Madame DE ZINOVIEF, née DE JOMINI et ses fils; — Madame PAULMIER-BARONCOURT, née DE JOMINI; — Comtesse DE COURVILLE, née DE JOMINI; — Madame ADÉLAIDE YOUCHKOFF, née DE JOMINI; — Madame D'ALBENAS DE SULLENS, née JOMINI; — Mademoiselle MARY COOKE, alliée JOMINI.

du jour, il se mêla aussi d'une manière très active aux affaires suisses dont on s'occupait beaucoup à Paris. Il fut un des premiers à signer l'appel de F.-C. de Laharpe, qui invoquait la garantie donnée par la France, en vertu des traités, aux droits du Pays de Vaud. Aussi la révolution de 1798 le fit rentrer en Suisse comme lieutenant des troupes helvétiques et adjudant du nouveau ministre de la guerre Keller.

Les services qu'il rendit dans cet emploi lui valurent le grade de capitaine le 17 juin 1799, et de chef de bataillon le 26 avril 1800, ainsi que l'entière confiance des ministres Repond et Lanther, qui succédèrent à Keller.

A l'âge de 20 ans, Jomini était l'âme du ministère suisse de la guerre (*), en même temps qu'un des ardents meneurs de la lutte engagée contre l'oligarchie bernoise qui s'appuyait sur les Impériaux, tandis que le parti helvétique et vaudois se trouvait de plus en plus poussé à faire cause commune avec la France.

La réaction qui suivit la paix de Lunéville, fatale aux autorités suisses, força Jomini de

---

(*) Le volume de rapports et projets manuscrits de Jomini, soigneusement conservé aux archives fédérales à Berne, en fait foi.

quitter sa charge à Berne. Il retourna à Paris, où il espérait trouver de l'occupation ou un emploi selon ses goûts. Il prit d'abord un poste plus commercial que militaire dans la fabrique d'équipements Delpont, ce qui le mit en relation avec quelques hommes marquants français et suisses, agitateurs politiques occupés à bouleverser la carte de l'Europe, et qui risquèrent de lui faire faire plus d'un faux pas.

En compensation, ses goûts stratégiques se transformèrent à cet ardent foyer jusqu'à devenir son unique et haute passion. Il méditait le plan d'un vaste ouvrage d'histoire et d'art militaire, qui serait un résumé de principes positifs et fixes sur les opérations de la guerre, principes qui n'avaient encore été formulés méthodiquement dans aucun ouvrage ancien ni moderne. Il les déduirait des campagnes des grands capitaines, entr'autres de Frédéric II et des guerres de la Révolution. C'était son *Traité des grandes opérations*. Dès 1803, il y travailla assidûment, ayant quitté pour cela la maison Delpont.

Murat, gouverneur de Paris, le général helvétique von der Weid, passé au service français, l'ambassadeur russe d'Oubril, à qui il offrit à la fois ses services et ses manuscrits, ne se soucièrent pas plus des uns que des autres. Ses

prétentions provoquaient le sourire. Le temps n'était pas aux livres. L'ambassadeur russe surtout lui fit un sot accueil qu'il eut à regretter plus tard.

Ney fut plus avenant. Le brave des braves avait l'esprit d'apprécier chez les autres ce qui avait manqué à son éducation première. Il prit Jomini sous son patronage, lui avança des fonds pour l'impression de ses premiers volumes, impression très coûteuse vu les planches, et l'emmena comme aide de camp volontaire au fameux camp de Boulogne.

Heureux d'avoir enfin le pied à l'étrier, Jomini, encore sous l'uniforme suisse, suivit Ney dans la campagne d'Ulm ; il eut l'occasion de s'employer utilement aux mouvements de troupes du 6e corps, qui amenèrent la brillante affaire d'Elchingen et la capture du gros de l'armée de Mack. Envoyé ensuite dans le Tyrol, puis au grand quartier-général comme porteur des rapports, il l'atteignit à Austerlitz le lendemain de la célèbre bataille. A ses dépêches, il avait joint les deux volumes imprimés du *Traité*, en marquant le chapitre des lignes d'opérations et le parallèle entre les méthodes de Napoléon et de Frédéric-le-Grand.

Quelques jours plus tard, dans les loisirs de

Schœnbrunn, l'Empereur se fit lire ces pages par Maret, plus tard duc de Bassano. Fort étonné, puis courroucé de voir son système de guerre si bien dévoilé, il eut un moment l'idée de faire saisir ce livre (*). Mais il se radoucit en pensant que les vieux généraux qui commandaient contre lui ne le comprendraient pas s'ils le lisaient, et que les jeunes gens qui sauraient le lire ne commanderaient pas de sitôt, et il fit nommer l'auteur adjudant-commandant, charge assimilée au grade de colonel, en l'attachant comme aide de camp au maréchal Ney, qui en avait fait la demande motivée par les bons services rendus au camp de Boulogne et à Ulm.

C'est en cette qualité que Jomini fit la campagne de 1806, non à son corps, mais au grand état-major. Il y fut appelé parce qu'on pensait que sa parfaite connaissance de l'armée prussienne procurerait de bons renseignements, et, dès la première entrevue, l'Empereur, arrivant de Paris à Mayence, put savoir à quoi s'en tenir

---

(*) Qu'on dise que le siècle ne marche pas! s'était écrié Napoléon à Maret. Voilà un jeune chef de bataillon, et un Suisse encore, qui nous apprend ce que jamais mes professeurs ne m'ont enseigné et ce que bien peu de généraux comprennent.... Comment Fouché a-t-il pu laisser imprimer un tel livre? Mais c'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis!

sur le compte de son aide de camp provisoire. Sur l'avis qu'il ferait partie de la maison impériale pour cette campagne, Jomini lui ayant demandé la permission de retourner aussitôt à son corps prendre ses équipages et de le rejoindre à Bamberg, Napoléon s'écria sur un ton de vif désappointement : « Et qui vous dit que je vais à Bamberg? — La carte d'Allemagne, Sire ! » répondit Jomini en s'excusant d'avoir deviné, par divers indices d'état-major, que l'Empereur voulait faire contre les Prussiens une opération analogue à celle de 1805 contre Mack et de 1800 contre Mélas, ce qui menait par Bamberg. — « C'est bon, répliqua Napoléon, rassuré sur le secret de ses projets, soyez à Bamberg dans quatre jours, mais personne ne doit savoir que j'y vais ! »

Un mémoire : *Sur les probabilités d'une guerre avec la Prusse et les opérations qui auront vraisemblablement lieu,* que Jomini venait de rédiger pour le maréchal Ney, à la suite d'intéressantes discussions sur ce sujet, mémoire auquel les événements subséquents donnèrent une complète sanction, contribua à montrer la sagacité de Jomini et la pleine connaissance qu'il avait de la méthode de Napoléon.

La belle combinaison stratégique de 1806 se

déroula comme l'Empereur l'avait conçue et comme Jomini l'avait prévue. Sur le champ de bataille, il se comporta non moins bien en courant bravement après Ney, qui se laissait entraîner trop loin par son ardeur bouilllante.

Après Iéna, Jomini suivit le grand état-major à Berlin, où il faillit tomber en disgrâce par suite d'un autre mémoire, aussi courageux que prophétique, mais très mal accueilli de Napoléon, au sujet de la campagne de Pologne. A la bataille d'Eylaú, il était aux côtés de l'Empereur pendant les chaudes péripéties du cimetière, et il reçut de lui, au moment le plus difficile, une importante mission confidentielle. Il devait, à la nuit, et pendant que le gros de l'armée française se dégagerait, si Ney attendu ne rejoignait pas, rester à l'arrière-garde de Grouchy. Il était accrédité auprès de ce général pour lui donner les directions de Napoléon sur les opérations à exécuter, cela sans autre ordre que des instructions verbales connues de lui seul. Il s'agissait de faire bonne contenance, mais en se préparant à la retraite ; d'assurer éventuellement celle-ci, si elle devenait nécessaire, tout en s'attribuant la victoire et surtout en évitant de provoquer des alarmes.

L'arrivée de Ney, dans la soirée, sur la droite

des Russes, rendit superflue cette mission, qui prouve néanmoins la haute confiance que Napoléon avait dans le coup d'œil de Jomini.

La victoire de Friedland et le traité de Tilsitt ramenèrent l'Empereur à Berlin. Jomini l'y accompagna et travailla activement à ses III[e] et IV[e] volumes du *Traité,* puis il rejoignit l'Empereur à Paris.

Les difficultés que Jomini avait déjà subies s'aggravèrent par suite de sa position ambiguë et de ses réclamations, trop vives peut-être, pour la faire cesser. En même temps aide de camp du maréchal Ney, dont le corps était en Silésie, et attaché à la personne de l'Empereur, à Paris, il ne se trouvait régulièrement à sa place nulle part. Puis Berthier, le major-général, tout-puissant en affaires bureaucratiques autant que nul et routinier en matière d'opérations, se montrait peu favorable à Jomini. Soit qu'il y eût antagonisme entre leurs caractères, soit que Berthier eût pressenti un germe de concurrence, il n'épargna dès l'origine aucun déboire au jeune colonel.

Bien que Ney eût demandé pour Jomini le poste de chef d'état-major du 6[e] corps, en remplacement du général Dutaillis, devenu infirme, et que l'Empereur y eût consenti, il fut nommé seulement sous-chef aux ordres dudit général.

Jomini, blessé au vif, s'étant plaint, par lettre, directement à l'Empereur, il s'ensuivit une scène piquante à la première réception de Fontainebleau : Berthier n'y eut pas le beau rôle et ne le pardonna jamais à l'officier suisse.

A ce moment même l'empereur Alexandre, alors allié intime de Napoléon, venait de recevoir le *Traité des grandes opérations militaires* et en ordonnait la traduction en langue russe. Le monarque, instruit aussi de l'étrange accueil fait à l'auteur par M. d'Oubril, lui fit proposer, en sa qualité de Suisse, les plus grands avantages s'il voulait entrer à son service ; le prince Wolkonsky et le comte Nesselrode, en lui apportant une lettre du célèbre Ancillon, lui réitérèrent les mêmes instances. Mais il n'était plus temps. Il refusa ces offres brillantes, car on venait enfin de lui rendre justice. Il partit donc pour la Silésie où l'appelait son nouveau poste de chef d'état-major, et ce fùt à Glogau, en décembre 1807, qu'il fit imprimer séparément son maître chapitre des « Principes généraux de l'art de la guerre ».

Bientôt le 6e corps fut acheminé sur l'Espagne pour y précéder Napoléon lui-même, qui l'y laissa quand il se retourna contre l'Autriche.

On sait que Ney ne fut pas heureux dans ses

campagnes de la Péninsule; il manqua plus d'un bon coup, et quelques-uns pour n'avoir pas suivi les conseils de son chef d'état-major (*).

Brouillé avec Soult et avec le roi Joseph, il envoya Jomini en mission auprès de l'Empereur pour faire un rapport sur ces affaires et justifier l'évacuation de la Galice. Jomini rejoignit Napoléon à Vienne, après la bataille de Wagram ; il le suivit à Paris quand fut conclue la paix de Schœnbrunn (1809).

De son côté, Ney s'était aussi rendu à Paris, par suite des discussions réitérées qu'il avait eues avec chefs et collègues. Mais Napoléon lui ordonna de retourner promptement à son poste.

De plus en plus aigri contre tout le monde et contre lui-même, Ney demanda, pour cette reprise de la campagne, le renouvellement de son entourage et entr'autres le remplacement de Jomini, qui devint ainsi, comme il arrive souvent aux chefs d'état-major, le bouc émissaire des fautes des chefs suprêmes. Jomini fut relégué dans la suite de Berthier, aux ordres de son adjudant, le colonel Bailly de Monthion.

(*) Voir à ce sujet le volume *Guerre d'Espagne*, 1808-1814. *Extrait des Souvenirs inédits du général Jomini*, par le colonel fédéral Lecomte. — Paris, Baudoin, 1891. Avec une carte.

Le coup était rude, d'autant plus que cet état-major de Berthier était une sorte de dépôt d'incapables et d'invalides, occupés à faire des liasses de papiers en attendant quelque emploi secondaire. Ayant sollicité en vain son transfert à un commandement d'infanterie, modestement motivé sur son état de santé qui ne lui permettait réellement plus de faire un service pénible à cheval, il ne reçut que des refus humiliants. Un jour, le prince de Neuchâtel, offensé qu'on ne se crût pas heureux de servir sous ses ordres, dans quelque position que ce fût, répondit brutalement à ses plaintes en lui disant : « Donnez alors votre démission ! »

Dans le même instant où le malheureux colonel se voyait ainsi vexé et malmené, le général Czernizeff, aide de camp de l'empereur Alexandre, qui avait fait la campagne de Wagram près de Napoléon, venait d'arriver à Paris, et renouvelait les instances déjà faites en 1807, par le prince Wolkonsky et M. de Nesselrode. Le colonel était Suisse et libre ; les deux souverains étaient non seulement en paix, mais encore alliés.

Abreuvé de dégoût, Jomini demanda et obtint un congé pour cause de maladie. Il se retira en Suisse, avec l'idée de reprendre, après quelque

repos, son ancien projet d'entrer dans l'armée russe, et, de Baden, le 28 octobre 1810, il écrivait à Berthier pour donner sa démission de l'emploi d'adjudant-commandant. Cette lettre, à la fois supplique et ultimatum, et dont l'ironie bien masquée sous l'humilité conventionnelle du style hiérarchique, ne pouvait se deviner que des initiés, aurait sans doute terminé tout conflit, si elle eût provoqué quelque mouvement de bienveillance de la part de Berthier, alors colonel-général des Suisses, et amené le transfert de Jomini à la tête d'une brigade d'infanterie. Rien de semblable ne suivit ou ne vint à temps. Aussi Jomini donna cours à ses offres de service à la Russie. Elles ne pouvaient manquer d'être bien accueillies; il fut aussitôt nommé aide de camp de l'empereur Alexandre.

Toutefois Jomini n'avait encore en poche ni son congé français, ni ses diplômes russes, quand Napoléon, ayant eu vent de ses démarches, lui fit transmettre l'ordre impératif par le chargé d'affaires français en Suisse, M. de Rouhières, de rentrer immédiatement à son poste. Après quelques jours de cruelles hésitations, Jomini obéit, et apprenant à Paris par le duc de Feltre, qui d'ailleurs était bien disposé pour lui, qu'il n'avait d'autre perspective que d'être en-

fermé à Vincennes ou de se soumettre avec le grade de général de brigade, il se soumit par force, restant relégué à l'état-major de Berthier.

Ainsi chacun de ses grades ou emplois ne s'obtenait qu'au prix de laborieux tiraillements (*). A cette époque, il publia la seconde édition du *Traité* et il commença l'*Histoire des guerres de la Révolution*, 15 vol. avec 4 atlas, dont les derniers parurent à Paris en 1824, bientôt suivis, en 1827, de la *Vie politique et militaire de Napoléon racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, en 4 volumes et un atlas.

En 1812, s'ouvre la campagne de Russie. Jomini reçoit l'ordre de suivre Napoléon. Répugnant à tourner son épée contre le prince généreux, qui naguère lui offrait une flatteuse position, il réussit à se faire nommer gouverneur de Wilna, puis de Smolensk et il ne manifesta son activité habituelle que quand la grande armée, subissant tous les malheurs d'une retraite sans exemple, revint en désordre sur ses étapes. En prudent chef d'état-major, il avait fait étudier toutes les routes de la région de son commande-

---

(*) Voyez sa *Correspondance avec le baron Monnier*, Paris 1819. Brochure in-8°.

ment ; il put indiquer, au moment critique, une ligne de retraite par Wasselowo et Gambin sur Molodechno, beaucoup plus courte et moins difficile que celle sur Minsk, que Napoléon voulait suivre, et qui était déjà coupée par Tchichakoff. Ses plans ayant été adoptés, il fut chargé, de concert avec le général du génie Eblé, de jeter les ponts sur les points indiqués de la Bérézina, et il exécuta courageusement cette mission, malgré une violente fluxion de poitrine. Fort malade au moment du passage, il fut abandonné sur la rive gauche. Le tourbillon affolé des derniers fuyards le surprit et l'entraîna dans la rivière ; il faillit être noyé et ne fut sauvé que par miracle du milieu des flots et des glaçons, ainsi que de la terrible retraite qu'il fit péniblement jusqu'à Stettin. Là, il reçut l'ordre de se rendre aussitôt à Paris ; mais il y arriva si malade qu'il ne put, pendant trois mois, répondre à l'appel de l'Empereur qui l'avait spécialement choisi avec son ami le général Nègre pour travailler auprès de lui à la réorganisation de l'armée.

Ces trois mois d'absence *forcée* firent sans doute manquer à Jomini la plus belle occasion de faire sa carrière.

Convalescent et ayant rallié l'armée en Saxe, le jour même de la bataille de Lutzen, il fut nommé

de nouveau chef d'état-major du maréchal Ney, qui commandait alors quatre corps d'armée. Il rejoignit son chef le 4 mai 1813 à Leipzig, juste à point pour prendre part aux opérations de la bataille de Bautzen. On touche ici au point critique.

Par suite de dépêches égarées et de malentendus, le maréchal Ney reçut à Lückau l'ordre de détacher le corps d'armée de Lauriston sur Hoyerswerda et de marcher avec les trois autres corps sur Berlin. Ne comprenant rien à ce mouvement excentrique contraire à la méthode de Napoléon, Jomini chercha à en dissuader le maréchal Ney, et n'y réussissant pas, il refusa d'y participer comme chef d'état-major et de signer les ordres.

Ney prit alors un moyen terme : il demeura vers Lubben, puis ayant appris par une malle interceptée que les Russes de Barclay se portaient sur Bautzen, il prit alors sur lui de changer son mouvement; il eut le bonheur, on le sait, d'arriver assez tôt à Bautzen, le 21 mai 1813, pour écraser la droite alliée et décider la victoire, ayant reçu en route des ordres attardés qui l'y appelaient, cela en parfaite conformité avec les prévisions de Jomini.

Héros de la journée de Bautzen, le maréchal

Ney fut vivement félicité dans le camp français, et, avec une grande noblesse de caractère, il reportait franchement une bonne partie de ces félicitations sur son chef d'état-major. Il raconta comme quoi, sans lui, il eût été trop engagé sur la route de Berlin, pour avoir pu, à la réception des derniers ordres, se rabattre à temps sur Bautzen. Aussi mit-il de sa propre main le nom de Jomini en tête du tableau d'avancement et des récompenses, le proposant pour général de division.

Jomini s'attendait donc à une récompense publique de ses services, qui consacrerait la réputation que lui avaient faite ses livres, quand il reçut de Berthier, au lieu de la promotion si vivement désirée, les arrêts ! oui, les arrêts avec mise à l'ordre du jour de l'armée comme incapable, le tout pour n'avoir pas envoyé de misérables états de situation, dits de quinzaine, qui avaient été retardés par les pertes de la bataille dans quelques corps provisoires.

En voyant se renouveler tous les affronts subis en 1807 et 1810, Jomini, abreuvé d'amertumes, résolut, exaspéré par l'injustice, de quitter à jamais des drapeaux qui, en définitive, n'étaient pas ceux de sa patrie et où il trouvait tant d'humiliations.

Que ne s'est-il borné à cette résolution, en rentrant simplement en Suisse, au moins pendant quelque temps!

La fatalité des circonstances l'entraîna plus loin. Homme de guerre avant tout, désintéressé politiquement dans la lutte en cours, dilettante passionné d'art militaire, il ne sut se résigner à assister oisif, du fond de la paisible Suisse neutre, aux opérations se déroulant autour d'elle. Pouvait-il d'ailleurs oublier la bienveillance que lui avait montrée l'empereur Alexandre, qui n'avait pas révoqué ses diplômes en sa faveur, et qui se retrouvait en état de trêve avec son ancien allié Napoléon, grâce à la conclusion de l'armistice de Parschwitz.

Profitant de cet armistice, Jomini se rendit au quartier général russe, où il fut reçu avec distinction et promu au grade de lieutenant général et d'aide de camp de l'empereur Alexandre. Loin d'avoir, comme ses détracteurs l'ont annoncé, porté aux Alliés des plans de campagne qu'il ne pouvait connaître, il résista à toutes les instances qui furent faites pour obtenir de lui quelques détails, même très futiles et connus, sur l'organisation de l'armée française. Par le même sentiment de loyauté, avant de quitter le maréchal Ney, il lui avait donné d'utiles conseils pour ga-

rantir l'armée française en cas de reprise des hostilités et il avait ordonné lui-même, chemin faisant, des mesures à cet effet. Il n'a donc pas trahi, ainsi que le disent ses calomniateurs qui, méconnaissant totalement son caractère, passionné autant que généreux, trouvent bon de le représenter comme un vulgaire traître de mélodrame.

Au reste, pour ceux qui pencheraient encore à croire à la fable des états de situation et du plan de campagne porté aux Alliés, rappelons que de nombreux démentis lui ont été donnés, dont ceux ci-dessus, dûment imprimés en leur temps et non contestés (*).

En fait l'armistice de Parschwitz aurait pu aboutir à la paix au dernier moment ; en ce cas, le transfert de Jomini du service de France à celui de Russie eût passé sans grand bruit.

Comme général russe, Jomini remplit ses nouvelles fonctions avec le même zèle militaire que celles qu'il venait de quitter ; on comprend que pour lui, Suisse et initiateur dans l'art de la guerre, le sentiment de cet art relevé et cosmo-

---

(*) Voir plus haut, pages 414 et suivantes, la *Lettre à M. Capefigue*, la *Lettre à M. Thiers*, la *Correspondance avec le baron Monnier* et *avec M. Cassaing*.

polite, joint à celui des devoirs du service, allait avant toutes choses.

Quand les Alliés rédigèrent, à Trachenberg, leur fameux plan primitif de reprise des hostilités, lequel comprenait une marche de flanc sur Leipzig devant Dresde, Jomini y fit apporter d'importantes modifications, sans lesquelles leur armée eût été compromise entre l'Elbe, le Rhin et la mer du Nord, modifications qui eurent plus tard le plein assentiment du célèbre archiduc Charles, disgracié en 1813. Bien que ses avis n'aient pas été suivis ou aient été mal suivis par l'état-major coalisé, soit en attaquant Dresde trop tard et trop mollement alors que Napoléon n'y était pas encore, soit en ne se repliant pas sur le bon champ de bataille de Dippodiswalde, quand on apprit son arrivée à Dresde, soit enfin en se retirant trop tôt et trop loin, jusque derrière l'Eger, après les échecs des 26 et 27 août, Jomini n'en eut pas moins l'occasion de rendre encore de bons services dans les principales journées de cette grandiose campagne, à Dresde, à Culm, à Leipzig.

De nouveau ses services furent mal récompensés. La jalousie et l'intrigue, dans le grand aréopage militaire et politique de la coalition, avaient beau jeu contre cette nature franche et ardente, délicate et susceptible, intraitable en outre dès

qu'il s'agissait des bons principes de la guerre qui étaient le dernier souci des courtisans. Trop au-dessus des mesquines et cupides vanités qui tiennent tant de place dans les affaires de ce monde, trop peu soucieux de ses intérêts personnels et de ceux de ses camarades, ainsi que de leur amour-propre, il se laissa parfois entraîner à des propos vifs et inconsidérés, qui remontaient jusqu'aux souverains auprès desquels il exerçait ses hautes fonctions, et qui furent exploités à son détriment. Dès les premiers jours, d'intempérantes mais justes critiques l'avaient brouillé avec plusieurs de ses collègues qui n'étaient pourtant pas sans mérite, avec Radetzky et Toll entre autres, dont il avait rudement apprécié les projets et les plans. A propos de leur projet de retraite derrière l'Eger, il s'était même écrié devant tout l'état-major : « Quand on fait la guerre de cette façon, il vaut mieux s'aller coucher ! »

On comprend qu'il n'en fallait pas tant pour que la bienveillance d'augustes monarques à l'endroit du général étranger et naguère ennemi s'en trouvât altérée.

Après la bataille de Leipzig, Jomini aurait préféré rester à Weimar, en dehors de l'invasion d'un pays qu'il servait naguère encore ; mais il

rejoignit l'empereur Alexandre à Francfort, pour veiller de plus près à ce qui allait se passer en Suisse. S'il ne réussit pas à préserver sa patrie de l'entrée des armées alliées, qui se fit frauduleusement par une intrigue oligarchique bernoise et autrichienne, contraire aux intentions de la Russie, il fut assez heureux pour contribuer à faire écarter les projets qui menaçaient l'indépendance et l'intégrité de la Suisse, et pour assurer les droits des cantons de Vaud et d'Argovie, conformément, cette fois, aux promesses solennelles que lui avait faites l'empereur Alexandre, dès le surlendemain de la bataille de Leipzig.

Des écrivains malveillants ou mal renseignés lui ayant imputé, à cet égard, des démarches absolument opposées à ses actions, il adressa à l'historien Capefigue une lettre imprimée qui jette un grand jour sur ces événements et sur la part réelle qu'il y prit (*). Il n'était pas non plus partisan de l'écrasement de la France. Par un reste d'attachement à ses anciens drapeaux, autant que par une sage politique au point de vue

(*) Voir plus haut, page 414, cette *Lettre du général Jomini à M. Capefigue sur son histoire de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*. Paris, 1841. Brochure in-8° de 24 pages.

russe et européen, il estimait que la France ne devait pas être trop amoindrie et il aurait voulu qu'on lui laissât, pour contrebalancer la prépondérance de l'Angleterre et de l'Allemagne, la forteresse d'Anvers et la ligne du Rhin. Il fit la campagne de France, en 1814 et 1815, sans prendre part aux opérations, si ce n'est par quelques conseils qu'on vint lui demander aux heures de perplexité où les généraux alliés croyaient tout perdu. Il assista au congrès de Vienne en 1815, d'Aix-la-Chapelle en 1818, de Vérone en 1823, parmi les conseillers de l'empereur Alexandre.

Nommé général en chef en 1826, à l'occasion du couronnement de l'empereur Nicolas, il accompagna ce souverain dans la campagne de Turquie en 1828. On lui doit entre autres les mesures principales qui amenèrent la prise de Warna, et de sages directions pour la campagne de 1829. La Russie lui est aussi redevable de la création de son académie militaire, excellente institution qui, mieux dirigée qu'elle ne l'a été dans son application, eût donné de précieux résultats.

En 1837, chargé spécialement de l'instruction militaire du grand-duc héritier, il rédigea dans ce but les divers chapitres de son *Précis de l'art de la guerre*, résumé dogmatique de ses écrits

didactiques, devant servir de guide au répétiteur du jeune prince. Lui-même, ensuite, ajoutait les développements nécessaires.

La même année, ainsi qu'en 1843, époque où il habitait Paris, il fut appelé à rédiger deux mémoires restés inédits sur la *Défense de la Russie par un bon système de forteresses* et sur la *Politique militaire de la Russie.*

Plus tard, il y joignit un intéressant cahier de vues politiques et administratives intitulé *Rêveries,* où il recommandait plusieurs des réformes qui s'effectuèrent peu à peu et en partie, y compris l'émancipation des serfs.

Sa constante idée de politique générale était de se prémunir contre la prépondérance de l'Angleterre et contre le monopole de la puissance maritime qu'elle tendait à s'attribuer. Il voyait dans une alliance de la Russie et de la France les meilleures garanties d'un équilibre des mers, sans lequel l'équilibre européen n'était qu'un leurre. Navré par l'alliance anglo-française et par la guerre de 1854, il se rendit à St-Pétersbourg, malgré ses 75 ans et l'état déplorable de sa santé, pour assister à quelques conseils de guerre, où ses avis ne furent, comme d'habitude, que tardivement écoutés. Ils lui méritèrent néanmoins la confiance et l'affection de l'empereur

Nicolas et un rescrit très flatteur avec le collier de St-André, de la main d'Alexandre II.

Quatre mois plus tard, il repartit très malade pour le Midi, séjourna à Bruxelles jusqu'à la fin de la guerre, puis retourna à Paris. Il en sortit quelquefois encore pendant l'été pour séjourner en Bretagne ou dans le Loiret, chez ses enfants, ou aux eaux d'Evian, et en Suisse en 1858 et 1859.

A Lausanne, il reçut un accueil empressé, bien différent de celui qu'il y avait trouvé, malgré les services rendus à la Suisse, trente ans auparavant, époque où l'opinion qu'il avait trahi Napoléon était encore accréditée. Les autorités vaudoises le fêtèrent. Le Conseil d'Etat lui offrit un dîner officiel, fit faire son portrait, pour le musée de Lausanne, par son compatriote Gleyre, habitant alors Paris ; portrait peu réussi par parenthèse, et où, à part le haut front aux plis soucieux et la bouche fine et narquoise, tout à fait dignes d'un illustre pinceau, rien ne rappelle la tournure élégante, élancée, la tête bien portée de l'original (*). La Société militaire fédérale des

(*) On assure que Gleyre, qui aimait à passer pour républicain accentué et pour « refuser la croix », répugnait à ce portrait d'un compatriote sous uniforme russe, trop couvert de croix et de cordons.

officiers le nomma l'un de ses membres honoraires (*) ; il fut si touché de ces témoignages de sympathie qu'il eut un moment l'idée de se fixer à Lausanne et d'y finir ses jours.

Mais Paris l'emporta ; c'était son séjour de prédilection, auquel le rattachaient de nombreux liens de famille, par sa femme d'origine parisienne et par deux de ses filles mariées en France. Disons, en passant, qu'une autre de ses filles et ses deux fils étaient Russes et fort bien établis en Russie ; de sorte que l'alliance qui faisait le fond de sa haute politique se trouvait déjà réalisée dans son intérieur et pouvait bien être qu'un des échos de sa charmante retraite de Passy ; les deux nationalités manquaient

(*) Le brevet, du 26 juin 1858, est signé du colonel fédéral *Ch. Veillon* comme président, et du major *Favez* comme secrétaire. A cette occasion je ne veux pas manquer d'exprimer ici toute la reconnaissance que je dois à mon ancien divisionnaire Ch. Veillon, ainsi qu'à mon ami le colonel fédéral en retraite Constant Borgeaud, pour m'avoir vivement engagé, dès 1848, à lire et relire avec soin les ouvrages de Jomini en vue d'une étude plus sérieuse que celle que j'avais faite précédemment et qui m'avait plutôt laissé froid. Inutile d'ajouter que par le vif plaisir intellectuel et les avantages de toute sorte qui résultèrent pour moi de cette nouvelle étude, y compris la mission de publier cette nouvelle édition du *Précis*, je me suis trouvé largement récompensé d'avoir suivi les bons conseils de ces deux chefs distingués de notre armée suisse. — F. L.

rarement de s'y rencontrer en nombre aux principaux anniversaires, notamment au 6 mars, luttant de soins attentifs et de tendre respect autour du vénéré patriarche. C'est là, rue de la Tour 129, que quelques jours après son quatre-vingt-dixième anniversaire, Jomini fut atteint d'une dernière crise qui l'enleva le 22 mars 1869.

Bien que depuis longtemps accablé de maux de toute espèce : fièvre, catarrhes, gastrite, surdité, puis cécité presque complète, maux dont il se plaignait constamment en les mettant sur le compte de son bain de la Bérézina, l'esprit resta lucide et actif jusqu'aux derniers moments. Deux mots de stratégie lui redonnaient sa vivacité de trente ans.

Retenu sur son fauteuil de misères, son plaisir était d'avoir des nouvelles des travaux militaires de tous genres : publications, camps de manœuvres, armements, etc., qui se faisaient en Europe, de causer des éventualités de guerres ou des guerres présentes, en les comparant aux siennes. Alors il s'étendait sur le récit des opérations auxquelles il avait pris part, passant légèrement sur les batailles pour appuyer sur les mouvements préparatoires et décisifs. Sa mémoire était sûre et inépuisable, sa diction claire, animée ; ses digressions, nombreuses et pleines d'à-pro-

pos, ramenaient toujours l'auditeur à des conclusions d'une grande justesse sur le fond du sujet lui-même. Voyant peu de monde depuis qu'il était octogénaire, il recevait cependant volontiers quelques visites d'officiers français ou étrangers, russes, belges, suisses, américains, qui se faisaient un devoir et une fête, passant à Paris, de lui présenter leurs hommages. Il entretenait aussi avec plusieurs d'entre eux une correspondance suivie, souvent signée « Moribondus », se préoccupant sympathiquement de leurs travaux, ne manquant jamais l'occasion d'encourager leurs efforts et de leur donner de salutaires conseils et renseignements.

Ainsi se maintint cette puissante intelligence, cette esthétique et forte nature militaire, jusqu'à quelques semaines avant sa mort, qui fut douce et le trouva calme et résigné, au milieu de tous ses proches.

FIN DE LA DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE
ET DE L'APPENDICE.



TABLE DES MATIÈRES

DE LA DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE IV.

DE LA GRANDE TACTIQUE ET DES BATAILLES

CHAPITRE V.

DE DIFFÉRENTES OPÉRATIONS MIXTES, QUI PARTICIPENT A LA FOIS DE LA STRATÉGIE ET DE LA TACTIQUE

CHAPITRE VI.

SUR LA LOGISTIQUE OU ART PRATIQUE DE MOUVOIR LES ARMÉES

CHAPITRE VII.

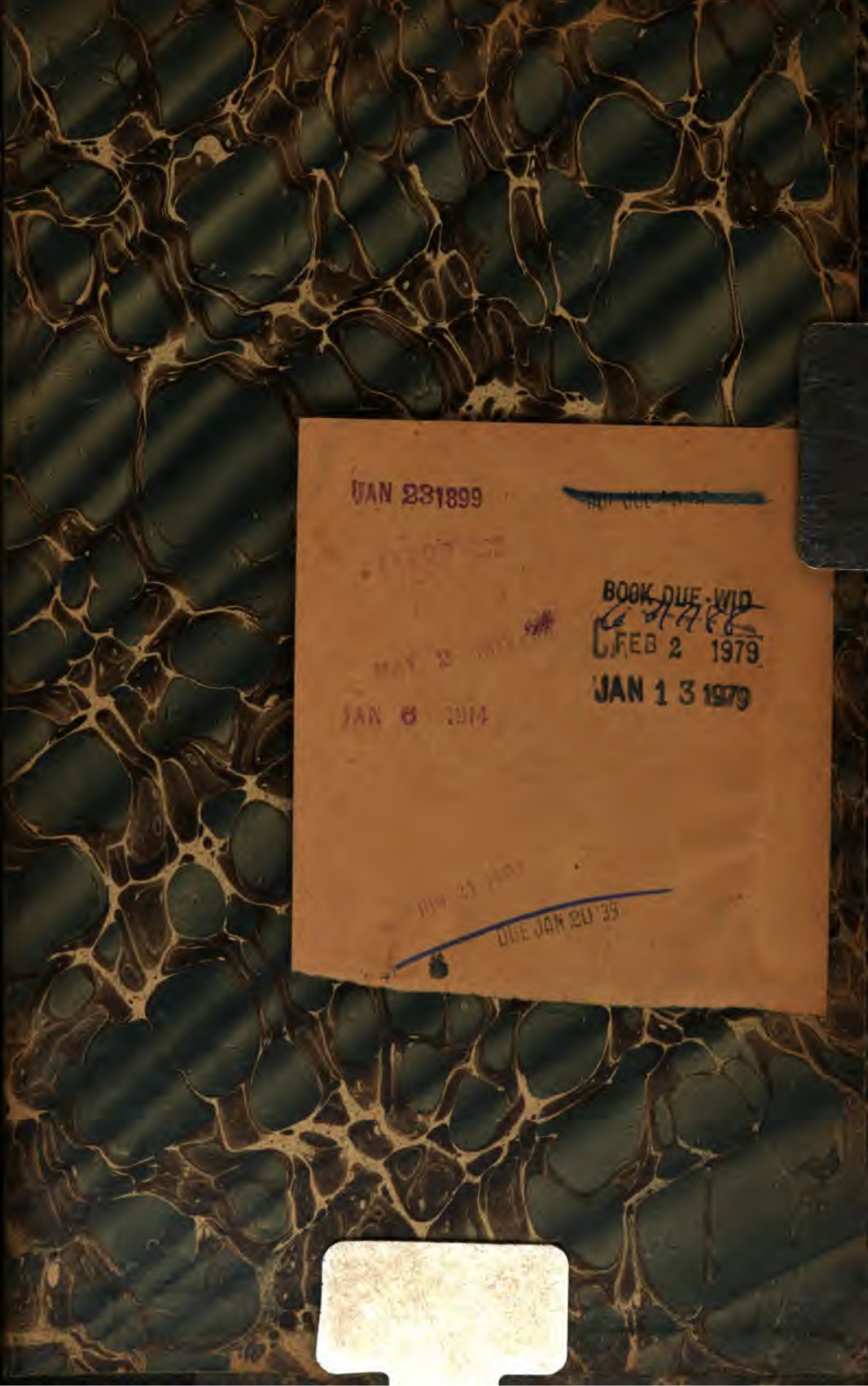
DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI DES TROUPES POUR LE COMBAT

APPENDICE.

CARTES ET PLANCHES DE L'ATLAS

se rapportant à la IIme partie, avec indication des pages correspondantes du texte.





JAN 23 1899
BOOK DUE-WID
FEB 2 1979
JAN 13 1979
JAN 6 1914
DUE JAN 20 '39